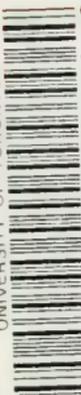
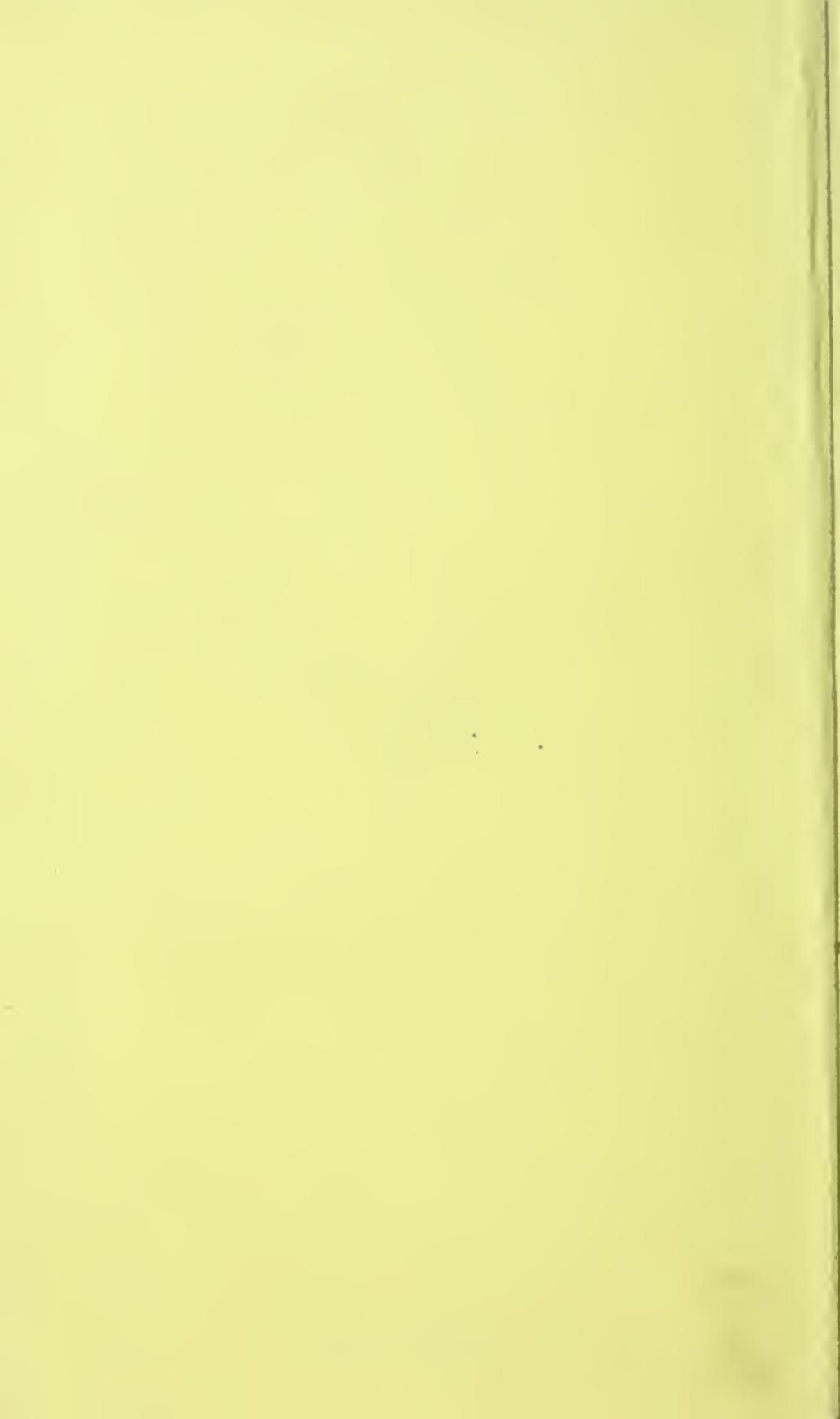


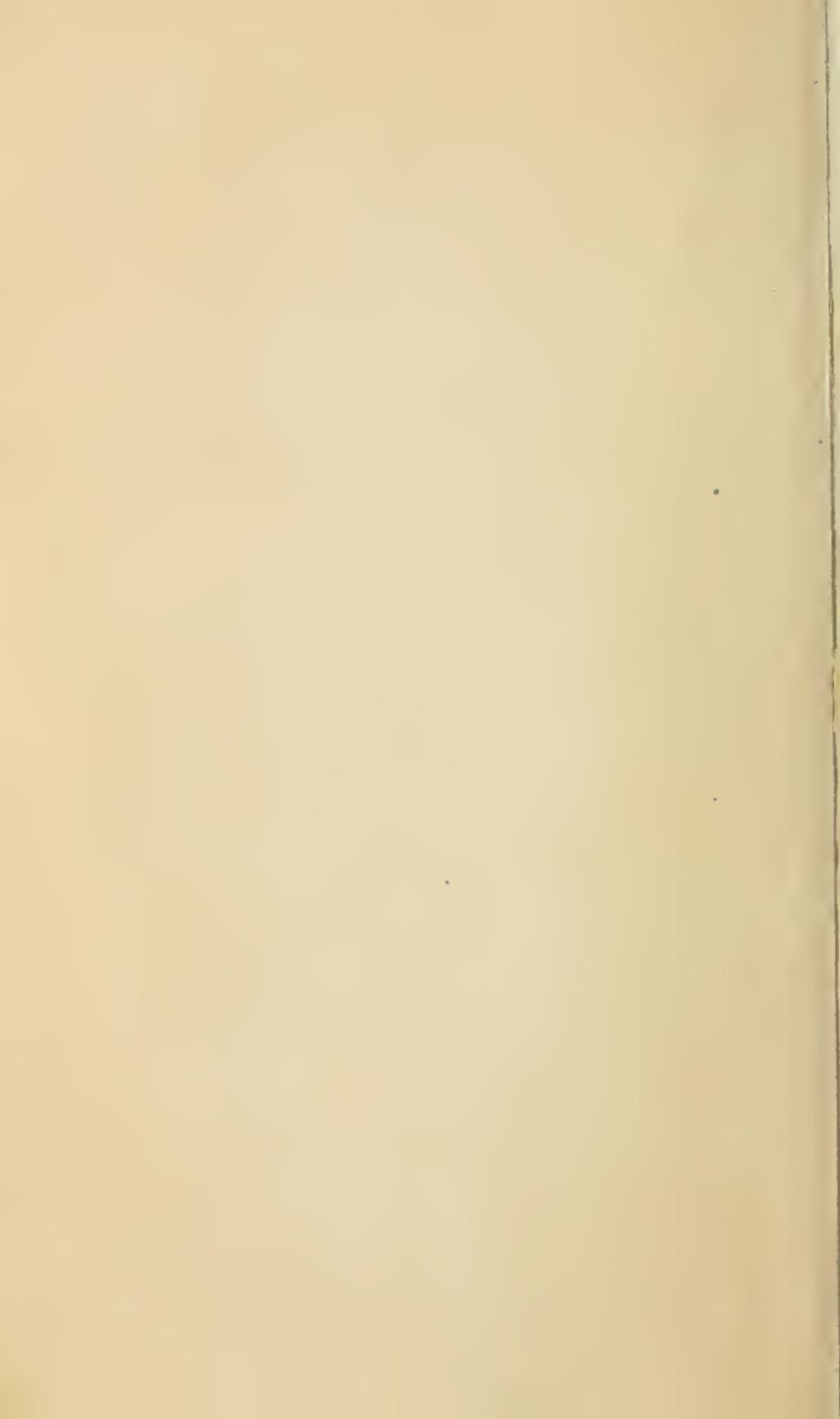
UNIVERSITY OF TORONTO



3 1761 00889574 0







POÉSIES FRANÇOISES

DES XV<sup>e</sup> ET XVI<sup>e</sup> SIÈCLES

---

Paris . impr. Guiraudet et Jouaust, 338, rue S.-Honoré.

L. F. C.  
M 7614r

RECUEIL  
DE  
POÉSIES FRANÇOISES

DES XV<sup>e</sup> ET XVI<sup>e</sup> SIÈCLES

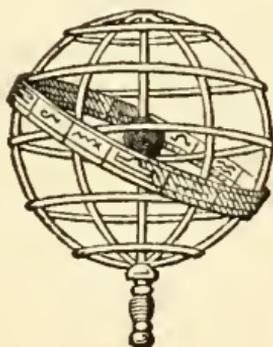
*Morales, facétieuses, historiques*

RÉUNIES ET ANNOTÉES

PAR M. ANATOLE DE MONTAIGLON

Ancien élève de l'école des Chartes  
membre résident de la Société des Antiquaires de France

TOME III.



285-48

A PARIS  
Chez P. JANNET, Libraire

M. DCCCLVI

PQ  
1103  
B5  
t.3



*Sermon joyeux d'ung fiancé qui emprunte  
ung pain sur la fournée, à rabattre sur le  
temps advenir<sup>1</sup>.*

**P** *utruerunt et corrupte sunt.*  
Exposer[ai] le thème au long ;  
Dire vueil le contenu.  
Mes bons amys, j'ay entendu  
Que l'antechrist est desjà né ;  
Le dyable luy a bien amené ;  
Il vient devant qu'on le demande.  
Venez [done] ça. Je vous demande  
Une question souveraine ,  
[Toute] parfonde et fort hautaine ;  
Mais il est tant de gens [si] bestes !  
Escoutez [tous], levez les testes.

1. Cette pièce gothique, que nous avons copiée sur l'exemplaire de M. Cigogne, a 4 ff. in-8 de 22 lignes par page pleine. Elle est sans feuillet de titre, mais la première page est encadrée d'un double filet. A la fin, deux bois : à gauche, trois boules enfilées, reste d'un cordon qui entouroit une armoirie, et à côté, dans un cadre rond, un saint ermite à mi-corps. — Elle a été réimprimée en 1829 par Pinard, pour Techener, in-8 de 13 pages en caractères gothiques, tiré à 60 exem-

Les femmes ont l'entendement  
 Plus habile pour maintenant  
 Que les hommes ; chacun le voit  
 En tout pays , en tout endroit.  
 Tout s'en retourne à rebours ;  
 Le monde s'en va en decours.  
 Messieurs , vous le voyez bien ,  
 Tous mestiers ne gagnent plus rien ,  
 Sinon boulangiers , taverniers ,  
 Vendeurs de boys et les bouchers ,  
 Lesquelz si atrapent argent  
 De tous estatz , de toute gent.  
 Chascun aujourdhuy si se plaint  
 A cause du vin et du pain.  
 Puis est monté si haultement  
 L'or et l'argent pareillement.  
 Tout s'en va et tout [se] confond ;  
*Putruerunt, corrupte sunt.*

Ung chascun si s'en vueille taire ;  
 Il me souvient bien quant ma mère  
 Disoit qu'elle estoit prude femme ;  
 Mais qu'il en soit , par Nostre-Dame  
 Je n'oscroy de rien jurer.  
 Je ne suys point aise à crier ,

plaires.—Quaut à la plaisanterie du titre, elle étoit tout à fait proverbiale ; ainsi Brantôme parlant d'une veuve romaine dont le second mari, l'épousant après un an de veuvage, n'avoit pas eu à attendre jusque là : « Cependant en tiroit tousjours de bons biens, et empruntoit force pains sur la fournée, comme l'on dit. » (*Dames galantes*, discours 4, article 3.)

Se ne vous dis mon cas à plain.  
 Or çà, chascun tende la main  
 A la bourse ; il en est temps.  
 Je vous diray comme j'entens  
 Ung exemple bien propice ;  
 [Car] nul homme ne vit sans vice.  
 Racompter vous vueil et deduire  
 Une histoire pour bien rire.

Ung jeune filz, qui se fiança,  
 A sa fiancée emprunta  
 Ung coup sur le temps advenir ;  
 Cela, ce n'est que tout plaisir.  
 La mère sus piedz arriva ;  
 La fille rougie trouva,  
 Disant : « Il y a eu hutin. »  
 — « Ma mère, m'amyé, mon tetin,  
 « Il m'a le ventre barbouillé  
 « Et entre les cuisses fatrouillé ;  
 « Mais il ne m'a point faict de mal,  
 « Je te prometz, en general. »  
 — « M'a-il fait un tel deshonneur ?  
 « Je fais veu à Notre-Seigneur  
 « Que jamais le mariage  
 « N'aura lieu, par son oultraige. »

Le lendemain nostre fiancé,  
 Lequel estoit fort eschauffé,  
 Trouva sa povre fiancée  
 [Très] fort marrie et troublée.  
 Il luy va dire : « M'amyé,  
 « Baisez-moy [donc], je vous en prie. »  
 — « Tirés-vous arrière, tirés ;

« Jamais vous ne m'espouserez ,  
 « S'a dit ma mère , soyez seur. »  
 — « Jouer me fault donc au plus seur  
 « Pour deffaire le mariage.  
 « Baisez-moy [done] de bon courage ;  
 « L'autre jour vous fustes dessoubz ,  
 « A present je seray dessoubz<sup>1</sup> ,  
 « Affin que, par [le] fait contraire,  
 « Nous puissions tous deux [le] deffaire. »

Tout soubdain nostre fiancée

Fut de rechef bien visitée.

Velà l'histoire bien au long.

*Putruerunt et corrupte sunt.*

Le quatriesme, et puis la fin.

Or escoutez de cueur enclin.

Le mignon [si] s'en retourna

A une aultre, et l'espousa,

Et [lors] sans aulcunes negoces

La première vint aux nopces,

Laquelle, pour à brief dire,

Ne se sceut [pas] tenir de rire

En regardant ce beau mignon.

L'espousée, sans long blason,

Ne mist pas cela en oubly ;

Elle dist à son bon mary,

Quant ilz furent au soir couchez :

1. L'imprimé porte :

A present je seray dessus,

ce qui est contraire au sens indiqué dans les deux vers  
 suivants.

« Avant que jamais me touchez ,  
 « Vous me direz , sans [nul] eslongne ,  
 « Tout le faict et [puis] la besongne  
 « De la fiancée première ,  
 « Sans riens en laisser derrière. »

Nostre mignon luy respondit ,  
 Pour plus tost faire le deduyt ,  
 Que deux foys l'avoit bistoquée.  
 « Et est il vray ? Sans demourée ,  
 « De vous je feray despartie ;  
 « Dieu tous deux si vous mauldie. »

Notre mignon d'ung grant tasin  
 Lors luy donna son picotin.  
 Sans plus longuement sermonner,  
 L'espousée à deviser

Si va dire : « Ton fiance est net !  
 « Aussi notre gentil varlet  
 « Si me l'a fait plus de cent fois. »

Nostre espousé toutesfoys  
 De cela ne fut pas contens ;  
 Si se téust, grisant les dens.  
 Et, affin qu'il n'y ayt ennuy,  
 A trompeur trompeur et demy.  
 Voilà la fin de mon mignon ,  
*Putruerunt et corrupte sunt.*

Ung chascun [donec] se contregarde ,  
 Et à son fait si preigne garde ;  
 Car plusieurs povres trupelus <sup>1</sup>  
 En ce point sont souvent deceuz ;

1. Dans l'imprimé ce vers se lit ainsi :

Ces plusieurs povres trepelus.

Chascun le congnoist tout à plain ;  
Allez et revenez demain.

*Finis.*

---

**S**e Dieu qui cria et forma tout à point  
M'eust donné qui ne me faillist point,  
Qu'en toutes mes robes ne saillit un point  
Et fussent bien fourrées et ne usassent  
Et chose de mesnage ne me faillit point, [point,  
Et eusse un cheval qui ne se lassat point,  
Qui tousjours courust et ne mengeat point,  
Et ung levrier duit si a point  
Qui prinst ung lièvre tout à mon point,  
Et oyseau de proye faict si a point  
Qui print l'ostarde tout à mon point,  
Haulbergeon de Millan à mon corps si à point  
Qui ne peust faire mal à mon corps ne pourpoint,  
Ne canon ni bombarde si ne me blessat point,  
Ny espée ni lance forgez tant à point,  
Et eusse belle femme qui ne tentast point,  
Et, s'elle me disoit chose qui ne fut à point,  
Le diable l'emportast et ne la reportast point,  
Et fusse tousjours jeune et n'envieillisse point,  
Et eusse belle hostesse qui ne contast point,  
Et forgeasse monoye qu'on ne refusa[st] point,  
Je feroys la chose que le roy ne faict point,  
Et à Dieu soyez tout à mon apoint,  
Et, si trouvez la fille à votre point,  
Si donnez dedans et ne l'espargnez point.

*Finis.*



*Le Monologue des Sotz joyeux de la nouvelle bande, la Declaration du preparatif de leur festin et banquet, mis en lumière par le seigneur du Rouge et Noir, adressant à tous joyeux Sotz et autres.*

*Avec privilège.*

---

*Le seigneur du Rouge et Noir  
Aux lecteurs de bon voulloir  
Donne salut.*

**S**eigneurs, sy en quelque province  
Est ce petit livret transmis  
Où soit regnant un bon sot prince  
Et sotz à liesse soubz mis,  
Ainsi qu'à mes très chers amis,  
Un salut de bon cueur je donne,

1. On a déjà pu lire, dans le premier volume de ce recueil (p. 11-16), un Monologue des nouveaulx sotz de la joyeuse bande. Nous imprimons celui-ci d'après l'exemplaire qui est passé de chez M. de Clinchamp chez M. Cigongne; c'est un in-8 goth. de 8 ff. de 28 vers à la page. On voit, au titre, le bois des trois fous avec la

Et pour eulx ledict livre(t) ordonne ;  
 Lequel, passant temps, pourront veoir,  
 En priant leur grace très bonne  
 Que chascun les faultes pardonne  
 Qu'ilz y pourront appercevoir.

triple devise : *Raison par tout, tout par raison, par tout raison*. Au dernier verso, un bois d'un travail léger, le bon pasteur portant la brebis, dans un cadre d'ornements ; les lettres G N (Guil. Nyverd) y sont répétées deux fois, d'abord à la fin de l'inscription : *Ego sum pastor bonus G. N.*, et plus grosses dans l'encadrement. C'est, comme on le verra, une œuvre différente du premier monologue, et plus longue ; cependant les parties les plus importantes du premier ont été empruntées par le second metteur en œuvre, qui a recopié, en les variant et les augmentant un peu, l'énumération des fous et le détail des mets destinés au banquet ; l'on devra même sur ce point comparer ensemble les deux pièces. — On sait que la devise *Tout par raison* autour des trois fous a été très souvent employée par Gringore ; mais il ne faut pas à cause d'elle lui attribuer cet ouvrage : comme il l'a employée en sa qualité de *Mère Sotte*, ceux qui lui ont succédé sous ce rapport ont pu l'employer comme lui. D'ailleurs, qui sait si ce n'est pas seulement comme image que Nyverd a employé ce bois ? Du reste, en écartant Gringore, nous ne donnerons aucun autre nom à ce seigneur du Rouge et du Noir. La devise *Esperant mieulx*, dont il a signé cette pièce, a été employée par Jean Lehoux, sieur de Branville (voy. ce Recueil même, t. 2, page 32) ; mais nous ne retrouvons pas ici le même style.

---

*L'Acteur au Lecteur.*

**L**es jours passez, par fantaisye,  
 Faisant des chasteaux en Asye  
 Et des grosses tours en Espagne,  
 Au vert bois pris une compaignie.

Pretendent recreation  
 Prendre et avoir grand porcion,  
 Me vint de cent choses diverses  
 En l'esprit, tant rouges que perses,  
 Dont je fuz quelque peu fasché.  
 Par quoy au long je me couchay  
 D'un buysson, où dressa son col  
 Un plaisant et gay rossignol,  
 Lequel de son gracieux chant  
 Fut ma maistresse au loing chassant,  
 Et me sembla, parolle ronde,  
 Que tous les plaisirs de ce monde  
 Estoyent en ce boscaige lors,  
 Par quoy, en faisant mes efforts  
 Pour oyr tant gaye chanson,  
 Pas à pas plus près du buysson  
 M'approchay; mais, en me voyant,  
 L'oyseau s'en va, de moy fuyant,  
 Et delaisa son gringottaige,  
 Dont mon cueur de dueil eust partage.  
 Alors me voullu empescher  
 Plus avant en ce bois marcher  
 Pour de rechef son chant ramaige  
 Oyr dedans ce verd boscaige.

Mais , tout ainsy que je vouloye  
 Marcher plus outre emmy la voye,  
 Un petit dizain amassé  
 En papier, qu'on avoit laissé  
 Cheoir à terre en ce lieu predict,  
 Duquel la teneur ainsy dict :

« Vivent sotz, de noble vouloir,  
 Prenantz en vertu leurs adresse(s ),  
 Car, ainsy comme on peult sçavoir,  
 Sottye en vertu est noblesse ;  
 Celuy dont peché l'ame blesse,  
 N'est digne d'estre sot nommé ,  
 Mais, selon droict, fol estimé ,  
 Lorsque vice en son cueur parsiste ;  
 Pour ce tiens en bon cueur fermé  
 Que Sottye en vertu consiste. »

Après avoir ce dizain veu,  
 Fuz tant de liesse pourveu  
 Qu'habandonnay boys et buissons,  
 Le rossignol et ses chansons ;  
 Et me vint lors en mon couraige  
 En tous lieux, fust ville ou village,  
 Pour de joye avoir jouyssance,  
 Des bons sotz chercher l'acointance ;  
 Ce que je fiz incontinent ,  
 Tant qu'avec eulx suys maintenant.  
 Or, pour d'yceulx la grace avoir,  
 Comme seigneur du Rouge et Noir,  
 Donner leur veulx par amytié  
 De mes biens plus de la moityé ;  
 Et, pour sotz espritz contenter,

J'ay voullu moyens inventer,  
 Pour d'iceulx me faire congnoistre,  
 Les semondre avec moy repaistre  
 Demain en un plaisant chasteau  
 De regnon hault, voire très beau,  
 Ainsy que sera récité  
 Cy après; pource en verité,  
 Tous je vous prie en general,  
 Bons sotz, tant d'amont que d'aval,  
 Par voz noms vous pretens nommer,  
 Et pour mes amis reclamer.

Premier, sans en excepter nulz<sup>1</sup>,  
 Sotz à venir, sotz bien venus,  
 Sotz crainetifz et sotz attendans,  
 Sotz de bien boire pretendans,  
 Sotz grands, sotz petits, sotz moyens,  
 Sotz villaigeois, sotz citoyens<sup>2</sup>,  
 Sotz gras, sotz maigres, sotz refaictz,  
 Sotteletz et sotz tout parfaictz,  
 Sotz vieulx, sotz jeunes innocens,  
 Sotz rasotez, non hors du sens,  
 Sotz anciens et sotz nouveaulx,  
 Sotz nyaiz comme jeunes veaulx,  
 Sotz vassaulx et sotz gentillastres,  
 Sotz qui grattent leur cul ès astres,  
 Sotz rethoriciens, sotz fatistes<sup>3</sup>,

1. L'énumération des Sots n'a que 41 vers dans le monologue antérieur; ici elle en occupe 68.

2. Habitants des villes.

3. On se rappelle les stances de Grosnet sur les bons *facteurs*.

Sotz praticiens et sotz legistes,  
Sotz piteux et sotz aumosniers,  
Sotz aymans à garder deniers,  
Sotz laboureurs , sotz mecanicques,  
Sotz entendens sotttes trafficques,  
Sotz soy prisans moins q'un festu ,  
Sotz crians en toute vertu ,  
Sotz esventez, sotz lunaticques,  
Sotz fortunez, sotz fantasticques,  
Sotz courts, sotz longs, sotz clercz, sotz layz,  
Sotz barbouillez, sotz beaulx, sotz laidz,  
Sotz esbahiz, sotz estonnez,  
Sotz larges, sotz habandonnez,  
Sotz affamez, sotz pleins, sotz chiches.  
Sotz gourdz, sotz pauvres et sotz riches,  
Sotz humbles et sotz arrogandz,  
Sotz voyaigers, sotz naufragandz,  
Sotz ouvriers et sotz aprentifz,  
Sotz gros asniers et sotz subtilz ,  
Sotz resveurs, sotz à testes bourdes,  
Sotz vendeurs, sotz affermant bourdes,  
Sotz ardans d'aller, sotz tardifz,  
Sotz pesans, sotz acouardiz ,  
Sotz mignons et sotz tous gaillards,  
Sotz babillars, sotz bons raillars,  
Sotz de soulas, sotz de liesse,  
Sotz instruyetz en sotte jeunesse,  
Sotz fuyans noyses et debatz ,  
Sotz aymans faire sotz combatz ,  
Sotz de bon voulloir, sotz restifz,  
Sotz las d'aller et sotz hastifz,  
Sotz sans soucy, sotz bons robins,

Sotz rouges comme cherubins<sup>1</sup>,  
 Sotz enrumez , sotz entoussez ,  
 Sotz mal sains , sotz interessez ,  
 Sotz luneaulx à testes despites ,  
 Sotz sucrez et sotz chattemittes ,  
 Sotz forts , sotz foibles , sotz pouvreux ,  
 Sotz hardiz , sotz advantureux ,  
 Sotz felons , sotz espoventables ,  
 Sotz plaisans , sotz doulx , sotz affables ,  
 Sotz mariez , sotz amoureux ,  
 Sotz dolentz et sotz langoureux ,  
 Sotz maistres comme cicurs d'aictz<sup>2</sup>,  
 Sotz blondz , sotz bruns , sots chaulx , sotz froictz  
 Sotz bigorniers<sup>3</sup> , sotz bons beuveurs ,  
 Sotz frians , sotz fins , sots baveurs ,  
 Sotz joyeux demandans à rire ,

1. On connoît les miniatures et les peintures italiennes des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles. Les têtes de chérubins et les six ailes dont elles sont entourées y sont le plus souvent complètement rouges ; les anges le sont eux-mêmes quelquefois entièrement, et, pour n'en citer qu'un exemple françois, j'indiquerai ceux qui accompagnent le portrait d'Agnès Sorel, représentée en Vierge, qu'a publié M. Vallet de Viriville.

2. Scieurs de poutres, comme qui diroit scieurs de long. Ceci nous prouve que c'est ainsi qu'il falloit rétablir deux mots de lapremière pièce (t. 1<sup>er</sup>, p. 13, note 3) en laissant les deux vers sans rime. Dans le titre d'une des pièces du manuscrit la Vallière, on trouve aussi cette même expression : c'est la Farce des Sobres sotz entremellé avec les Syeurs d'ays.

3. Il seroit possible que ce fût un adjectif fait sur le  
 P. F. III.

Sotz rechignez , sotz remplis d'yre ,  
 Sotz gros , sotz crevez , sotz ethiques ,  
 Sotz terrestres , sotz acquatiques ,  
 Sotz alaigres , sotz promptz , sotz lourds  
 Et sotz subjectz au pis d'amours ,  
 Mon vueil à inventer se fonde  
 Tous sotz et sottes de ce monde ,  
 Sans que nul j'en vueille excepter ,  
 Mais tous je vous prie assister  
 A mon grand festin et banquet ,  
 Pour mettre sus joyeux quaquet  
 Sans y faillir aucunement.

Le seigneur de Rien <sup>1</sup> seurement  
 Du banquet , sans estre hastif ,  
 Fera le grand preparatif ,  
 Accompagné du Plat-d'argent.  
 Le Safran sera diligent ,  
 Souffrète et Plantebourde aussi ,  
 Vous servir sans aucun soucy .  
 Bas-de-Poil et la Qui-n'a-guère  
 Vous feront très joyeuse chère .  
 A Malayse , avec Peu-d'Aquest ,

mot professionnel *bigorne* , petite enclume servant à façonner les pièces en rond , de forme concave et par là à deux cornes , *bicornis* , d'où son nom et celui de notre Bigorne du second volume . Sot *bigornier* équivaudroit à *sot cornu* , *sot cornard* . Mais cela doit plutôt encore se rattacher au sens *d'argot* qui se dit aussi *bigorne* ; *bigorniers* , ce sont ceux qui parlent bigorne .

1. Nous n'avons pas besoin de faire remarquer les doubles ententes de tous les noms qui suivent .

Seront les sergentz du banquet ,  
 Pour garder qu'il n'y ait desordre.  
 L'abbé de Plate-Bourse en ordre  
 Y verrez et le Bas-d'argent ,  
 Lequel ne sera negligent  
 Hault et bas mettre vin sur table.  
 L'abbé de Peu-de-Sens notable ,  
 L'abbé de Mau-Gouverne <sup>1</sup> aussi,  
 Et de Picque-Pulce, en soucy  
 Seront pour tous vous faire asseoir  
 Autant à midy comme au soir.  
 Le seigneur des Minces gentil  
 Au dessert sera fort subtil ,  
 Avec l'abbé de Sainct-Liger,  
 Faisant les faultes coriger  
 Qui pourroyent venir en ce lieu.  
 Aussi fera faire bon feu  
 Le puissant seigneur de Froidure.  
 L'abbé de Froitz-Vaulx <sup>2</sup>, qui n'endure  
 Chaleur, soit charnaige ou karesme,  
 Vous chauffera comme luy-mesme ;  
 Il a de ce faict pris la charge  
 Avec[ques] le seigneur de Neige <sup>3</sup>,  
 Le seigneur des Vents et mainctz autres,  
 Lesquelz pour ce faict sont tous vostres.

1. Ce nom se trouve , comme ceux de quelques autres personnages fictifs , dans la pièce des Enfants sans souci qu'on pourra voir dans le 3<sup>e</sup> vol. des *Variétés*.

2. Des vallées froides.

3. Ici l'original offre la signature : *Monolo. des Sotz. B.*

*Le Preparatif du festin.*

r premier, sans quelque default,  
 Pour le festin avoir nous fault  
 Quatre muys de bled mis en miches<sup>1</sup>.  
 Douze sangliers, neuf cerfz, six biches,  
 Soixante oysons, trente chevreaulx  
 Et la chair de quatre-vingt veaulx,  
 Troys cents poinsons de vin vermeil  
 Et de claret nombre pareil,  
 De vin blanc d'Anjou cinq cens pipes,  
 Et trente bassins plains de trippes  
 Pour fricasser d'entrée de table;  
 Et, pour viande delectable,  
 Cinquante lièvres, cent congains  
 Et autant de petits lappins,  
 Cent paons, troys mille chappons,  
 Mille ramiers, deux cens herons,  
 Cent eoqz d'Inde<sup>2</sup>, cent cormorantz,  
 Deux mil pardriaulx fort friantz,

1. Le second emprunt commence à ce vers. Contrairement à ce que l'auteur a fait pour le premier, il a retranché au lieu d'ajouter. L'énumération des mets destinés au festin n'a ici que 38 vers; elle en a 46 dans le monologue de notre premier volume.

2. Ce détail est bon à remarquer. En 1560, Champier, dans son livre *De re cibaria*, lib. 13, cap. 73, p. 831, disoit : « Venere in Gallias annos abhinc paucos aves quædam externæ, quas Gallinas Indicas appellant; credo quoniam ex insulis Indiæ nuper a Lu-

Deux mil beccasses et sercelles ,  
 Autant de cailles et de merles ,  
 D'alouettes quatre milliers ,  
 Cinq cents mauvis , cent chevalliers ,  
 Mille faisans , cent morillons ,  
 Troys septiers d'autres oysillons ,  
 Deux cens butors , cent cochons gras ,  
 Soixante et huyet brocz d'ypocras ,  
 Quatre cens canardz de rivière ,  
 Pour ensemble faire grand chère ;  
 Douze milliers de pastez chaulx  
 Et les boudins de cent pourccaulx ;  
 De froment six mille pains blancz ,  
 Cent formaiges gras , deux cens flans ,  
 Deux cents tartes , troys cents gasteaux ,  
 Troys miliers de petis tourteaulx ;  
 Sept fors chevaulx chargez d'oingnons ,  
 Dix de concombres , huyet de pompons ;  
 Vingt chevaulx chargez de navetz ,  
 Autant de raves et panetz ,  
 Troys barilz de saulces jolyes ,  
 Quinze chevaulx chargez d'oublyes .

sitanis Hispanisque patefactæ primum invec-tæ fuerunt  
 in orbem nostrum. » Leur mention faite dans cette se-  
 conde pièce , et dans celle-là seulement , feroit remonter  
 leur introduction en France un peu plus haut , car  
 Guillaume Nyverd imprimoit bien avant 1560. — (Cf.  
 d'ailleurs l'édition de *la Vie privée des François* de Le-  
 grand d'Aussy donnée par Roquefort en 1815 , t. 1 ,  
 p. 349-55.)

Ce banquet pour vous on prepare ;  
 Entrez dedans , sans dire gare ,  
 Et tous à table vous mettez ;  
 Sy serez sottement traictez.

Du chasteau et lieu de regnon ,  
 Bons sotz , vous ne sçavez le nom ,  
 Mais briefvement vous le sçauurez ;  
 Par ce point myeulx le trouverez.  
 Et soyez certains qu'à l'entrée  
 N'y a nulle garde atiltrée  
 Pour vous deffendre le passaige :  
 Le seigneur du lieu , noble et saige ,  
 Pour traicter Sotz , a bon vouloir  
 Au banquet se faire valloir.  
 En ce lieu a telle clairté  
 Que jam[a]is nulle obscurité  
 N'y entre en nulle manière  
 Que la nuyet n'entre la première :  
 Car le solleil de toutes pars ,  
 Lorsque sont sur la terre espars  
 Ses rayons , tel lueur apporte  
 Qu'il n'est huys , fenestre ne porte  
 Qui le seust empescher d'entrer.  
 Ce lieu est precieux et cher  
 Et assis en bel air ; aussi  
 Les habitans aucun soucy  
 N'y ont de vivre , car tousjours  
 Dieu leur donne au besoing secours.

Passons outre(s) ; il vous fault sçavoir  
 Que le lieu et plaisant manoir  
 Est de grands seigneurs gouverné ,

Et à chacun d'eulx ordonné  
 De son cas sy bien mettre en ordre  
 Que veoir on n'y sçauroyt desordre.  
 Premier a préparé la voye  
 Le très noble marquis de Joye ,  
 Accompaigné de ses suppostz ,  
 Lequel ne veult prendre repos  
 Son marquisat faire valloir <sup>1</sup> ;  
 Puis le seigneur de Bon-Volloir  
 Veult compaigner Sotz en ce lieu.  
 Le baron de Liesse adveu  
 A faire ainsi qu'il luy plaira ,  
 Car ce lieu n'abandonnera ;  
 C'est un des bons Sotz honorables.  
 Et, pour faire couvrir les tables ,  
 Le gentil seigneur de Verdure  
 La charge a pris , mais que verd dure ;  
 Autrement pas ne le fera.  
 Le seigneur des Jonchées sera  
 Soingneux vous servir d'herbe verte.  
 Toutte triomphe descouverte  
 Sera ce jour pour verité  
 Par le bon seigneur de Gayeté ,  
 Que tout Sot jamais n'abandonne.  
 Le seigneur de Plaisance ordonne  
 De la musicque et hault et bas ;  
 Chacun Sot prendra des esbatz  
 En ce lieu plus d'un million.  
 Le [bon] seigneur de Gaudion <sup>2</sup>

1. Imp. : volloir.

2. C'est-à-dire *Gaudium*, le seigneur de Joie.

Et le seigneur du Cueur-Joyeux  
 Triompher seront curieux ;  
 Puis le grand seigneur du Bon-Temps  
 Fournira de tous passetemps.

Pour ce, bons Sotz , de cueur humain  
 Je vous semondz tous à demain  
 Vous trouver pour veoir ses merveilles,  
 Au chasteau des nidz à corneilles :  
 Car de ce lieu le sot seigneur  
 A vous tous fera grand honneur ;  
 Là est le Rouge avec le Noir,  
 Triomphant en ce hault manoir.  
 Au bon seigneur de Rien m'attendz  
 Vous traiter ainsi que pretendz :  
 C'est le maistre d'hostel des Sotz ,  
 Lequel , sans prendre aucun repos ,  
 En ce cas fera son debvoir,  
 Comme pourrez apercevoir.

*Esperant mieulx.*

---

*Conclusion de l'Auteur.*

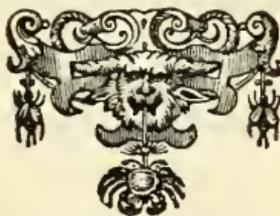
**J**e n'entens point blasmer les Sotz ;  
 Lecteur, ainsi le trouverez ;  
 Car je suys un de leurs suppostz  
 Et bons amis confederez ;  
 Pour tant , quant ce livre lirez ,

N'en gettez nul mauvais quaquet,  
S'il vous plaist, mais excuserez  
Du Rouge et Noir le sot banquet.

*Raison par tout. Par tout raison.*

*Tout par raison.*

*On les vend à Paris, par Guillaume Nyverd,  
imprimeur et libraire, avec privilège et  
deffense à tous de n'en faire imprimer  
ne en vendre d'autre que de ceulx  
qui auront esté imprimez par  
ledit Nyverd, sur les peines  
contenues oudict  
privilège.*





*Epistre envoyée par feu Henry, roy d'Angleterre, à Henry son fils, huytiesme de ce nom, à present regnant oudict royaulme<sup>1</sup>.*

(1512.)

---

*Epistre envoyée des Champs-Elysées.*

**A**mour que doit avoir le père au filz,  
 La promesse qu'à ma mort tu me feiz,  
 Et la crainte de ton futur maleur,  
 Quant je te voy contre moy rebelleur,  
 Pour obeyr à gens trop volontaire,  
 En corrompant la loy testamentaire

1. Nous avons vu de cette pièce deux éditions gothiques, toutes deux in-8°, sans date. L'une, que nous croyons la première, a trois feuilles sous les signatures A-C, 27 lignes à la page, et au titre un bois représentant Salomon adorant les idoles. La seconde, sans date ni feuillet de titre, n'apluque deux feuilles, sous les signatures A-B. Le caractère est élégant et plus fin, et les lignes, plus serrées, sont au nombre de 37 par page. C'est par là qu'on est ar-

Que t'ordonnay vers mon deffinement,  
M'ont compellé t'envoyer promptement,  
Mon très cher fils, ceste presente epistre,  
Par laquelle ton hault et loyal liltre,  
Honorabile, riche, de grant vallue,  
En premier lieu je revère et salue.

rivé à faire tenir le même texte en deux feuilles seulement, et aussi en imprimant de temps en temps un certain nombre de vers sans les couper et comme de la prose. Plus tard on reprit ce petit ouvrage, car M. Brunet en signale une édition avec date chez Macé Bonhomme en 1544; Henri VIII vivoit encore, ce qui fait que la pièce étoit encore de mise. Nous regrettons même de ne pas l'avoir rencontrée pour constater si le texte en étoit identique ou si certains détails en avoient été rafraîchis par des allusions nouvelles. Mais, comme on le verra surabondamment dans son contexte même, la pièce est bien originairement contemporaine de Louis XII, et, comme date positive, de l'année 1512. Nous ajouterons que, malgré sa forme trop didactique, elle est non seulement curieuse, mais même très importante. Elle a certainement été écrite sous l'inspiration, et peut-être par le commandement du roi; par le résumé de toutes les prétentions successives de l'Angleterre sur notre pays, par leur réfutation et leur mise à néant, c'est un véritable manifeste politique mis sous les yeux du peuple de la France, auquel ne parvenoient pas les mémoires et les réponses de la diplomatie officielle. Nous regrettons de ne pouvoir nommer l'auteur de cette pièce sensée, d'une inspiration tout-à-fait françoise et d'une forme parfois vraiment ferme. Son tour un peu sec, qui empêche de songer à Gringore, pourroit faire penser à Jean d'Auton et à Jean Lemaire; mais l'allusion qui est faite à des ouvrages de tous les deux ne permet pas de leur en faire honneur.

J'ay sceu pour vray que la prosperité  
 Du roy de France a le pape <sup>1</sup> incité ;  
 Semblablement le mutin roy d'Espagne <sup>2</sup>  
 A subverty partie d'Alemaigne  
 Et l'empereur <sup>3</sup>, qu'on dit roy des Roumains,  
 Pour aux François faire maulx inhumains  
 Et q'envyeulx de leurs grandes victoires,  
 Ont pourchassé merveillex adjutoires,  
 Tant envers toy que plusieurs aultres roys,  
 Pour mettre sus les marciaulx arroyz  
 Et surmonter par force inexpugnable  
 La nation de France insuperable.  
 A quoy as-tu donné consentement,  
 Dont m'esbahis, veu que tant doulcement  
 Je te l'avoys à ma mort <sup>4</sup> deffendu,  
 Et crains très fort qu'il te soit cher vendu.  
 Qui t'assauldroit, il te fauldrait deffendre ;  
 Mais par plaisir telle guerre entreprendre  
 Au gré d'autruy, c'est trop grosse follye,  
 Te suppliant qu'elle soit abolye  
 Pour les raysons que te feray congnoistre.

Premierement il te faut recongnoistre  
 Que les François sont cause de ton bien,  
 Et que sans culx de moy ce n'estoit rien <sup>5</sup>,  
 Tout en ce point qu'ilz m'ont fait roy soudain ;  
 Semblablement te mettront à desdain :

1. Jules II.

2. Ferdinand V le Catholique.

3. Maximilien I.

4. Henri VII étoit mort le 22 avril 1509.

5. C'est en France que celui qui n'étoit que le comte de

Car le peché de faulce ingratitude  
 Procurera dessus ta magnitude  
 Ung mal si grant qu'il te pourra bien mettre  
 Du tout en bas sans couronne et sans ceptre,  
 Veu mesmement que de mutation  
 Se resjouyst ta fiere nation,  
 Qui ne voulut sans force onc endurer  
 Ung roy sur eulx par un long temps durer.

L'an qu'on disoit six cens quarante et deulx  
 Misdrent à mort le roy regnant sur eulx,  
 Osvualdus<sup>1</sup>, et, après des ans six,  
 Son successeur<sup>2</sup> Breint fut par eulx occis.  
 Fut Elfredus<sup>3</sup> d'ilec à des ans trante.  
 Puy ceste gent fière et sanguinollente,  
 L'an six cens et quatre vingtz dix sept  
 Edegarus fait mourir, comme on seet,  
 Obret aussi dix [et] neuf ans après<sup>4</sup>,  
 Et aultres mains qui te sont de plus près :  
 Car des syons dont sommes descendus

Richmond, avant de devenir Henri VII, se réfugia, et c'est avec le secours de Charles VIII qu'il put organiser sa descente en Angleterre et sa victoire à Bosworth (21 août 1485).

1. Mort après huit ans de règne dans une bataille.

2. Osric, fils d'Oswin, l'un des descendants d'Ælla, fut mis à mort par Oswio, frère d'Oswald et son vrai successeur. Breint n'est pas un nom, mais une modification de l'appellation de *bretwalda*, donnée alors aux rois anglo-saxons.

3. Aldfrid mourut en 705, après dix-neuf ans de règne.

4. Osred, fils d'Aldfrid, fut tué en 716, dans un combat livré contre son parent Kenred, qui lui succéda.

Ilz ont plusieurs sans couronne rendus ,  
 Et, par couraige et vouloir importun,  
 En ont tousjours desconfit de deux l'un.  
 Le fils du roy Guillaume le bastard,  
 Nommé Robert, eut le premier hazart ,  
 Desquels sommes descendus et venus :  
 Car les Angloys, pour leurs discors menus,  
 Le chassèrent en très grant vitupère<sup>1</sup>,  
 Et firent roy Henry premier, son frère,  
 Lequel regna sur eux paisiblement  
 Et mourut roy<sup>2</sup>, delaisant seulement  
 Une fille, dame Maheut nommée,  
 Qui espousa<sup>3</sup>, par sa grant renommée,  
 Ung empereur, lequel fut appellé  
 Henry second, mais par mort expellé  
 Fut de son royaume, à l'instigation  
 De ta cruelle et fière nation.  
 Puy Maheut print pour son second mary  
 Geoffroy Martel<sup>4</sup>, dont on ne fut marry,

1. Au moment de la mort de Guillaume le Roux, deuxième fils de Guillaume le Conquérant (août 1100), il sembloit que la couronne dût revenir à Robert, comte de Normandie, son fils aîné; mais il étoit alors à la croisade, et, profitant de son absence, Henri, le troisième fils, s'empara de la couronne.

2. En janvier 1136.

3. En 1111. Non pas Henri II, mais Henri V, qui mourut en 1125.

4. Geoffroy Plantagenet, comte d'Anjou, qui l'épousa en 1127. C'est de lui que la cathédrale du Mans conservoit un portrait émaillé sur une table de cuivre. Cf. Laborde, *Livret des émaux du Louvre*, p. 36-37.

Car des François tenoit nom et demaine ,  
 Anjou, Tourraine et la terre du Maine,  
 Desquels pays il estoit gouverneur,  
 Et neanmoins s'en dist depuis seigneur,  
 Comme aussi ont aultres roys d'Angleterre,  
 Sur quoy leur ont les François fait grant guerre.  
 Cestuy Geoffroy paisiblement regna <sup>1</sup>;  
 Aussi son filz , Henry, qui gouverna <sup>2</sup>  
 Par quelque temps son royaume saignement  
 Et eut Guyenne accidentellement  
 Avec Poytou à cause de sa femme  
 Alyenor <sup>3</sup>, laquelle comme infame  
 Le roy Loys le jeune delaisa  
 Et d'avec lui par bon conseil chassa ,  
 Car elle estoit sa parente bien proche ,  
 Et , qui pis est , elle avoit fait approche  
 Trop familier du soudan Saladin ,  
 Voulant laisser son mary tant begnin.  
 Ledit Henry eut d'elle quatre enfants :  
 Henry, Richard et Geoffroy, triumphans ,  
 Et une fille , en Espagne espousée <sup>4</sup>,  
 Dont Blanche vint , qui fut saige et posée ,  
 Laquelle Blanche eut pour unique espoux

1. Pas en Angleterre du moins. Le successeur d'Henry I<sup>er</sup> avoit été Etienne, fils d'une fille de Guillaume le Conquerant, dont tout le règne fut occupé par des guerres contre la comtesse Mathilde.

2. De 1184 à 1189.

3. Eléonore d'Aquitaine avoit épousé Louis VII en 1157. Le divorce eut lieu en 1152, et elle se remaria six semaines après à Henri II.

4. Par Alphonse IX, roi de Castille.

Ung roy de Loys de France, si très doulx,  
 Qui nommé fut Loys le Debonnaire<sup>1</sup>.  
 Et, pour venir au propos ordinaire,  
 Ledit Henry, troiziesme de ce nom,  
 Son aisé fils Henry, de grand renom,  
 Feist couronner durant ce qu'il vivoit;  
 Mais il advint, comme cil qui vit veoit,  
 Que la mort print le filz<sup>2</sup> avant le père,  
 Et fut celluy qui, par grant vitupère,  
 Fit en l'église occire saint Thomas<sup>3</sup>  
 Par gens dampnés, dont il fist lors amas;  
 Le second fils, Richard, guerre orna  
 A son dit père, et de guerre l'atourna  
 Si durement par faulx conseil inique  
 Qu'il le rendit si très melancolique  
 Que de courroux à Chynon trespassa<sup>4</sup>,  
 Par quoy Richard regna par quelque temps;  
 Puis il mourut<sup>5</sup>, ainsi comme j'entens,  
 Sans nulz enfans, et par celuy devoient  
 Ses deux nepveux, qui petit d'age avoient,  
 Lesquelz estoient enfans de feu Geoffroy,  
 Luy succeder; mays Jehan<sup>6</sup>, sans nul effroy,  
 Cruelle mort soudain leur prepara,  
 Et du royaulme sans droit il se para,

1. Louis VIII, qui l'épousa en 1200.

2. Henri, en guerre avec son père, mourut au château du Martelle 1183.

3. Le 29 décembre 1170.

4. Le 6 juillet 1189.

5. Richard I<sup>er</sup>, celui qui fut surnommé *Cœur de Lion*, mourut le 6 avril 1199, au siège de Chalus, en Limousin.

6. Jean-Sans-Terre, 4<sup>e</sup> fils d'Henri II.

Dont fut privé semblablement du Maine ,  
 De Guyenne , Normandie et Touraine ,  
 Par les Estatz , assemblez pour l'affaire ,  
 Par quoy Loys , nommé le Debonnaire ,  
 Par les Angloys pour roy fut accepté ,  
 Lesquelz après , par leur grant lascheté ,  
 Henry le quart <sup>1</sup> , qui estoit de Jehan filz ,  
 Ilz firent roy d'un accord bien prefix ;  
 Et , moyennant grans sommes de deniers ,  
 Ledit Loys leur livra voulantiers  
 Ledit royaume d'Angleterre , où regna  
 Paisiblement et puis le gouverna  
 Son aîné filz , Edouard le premier.  
 Mais ce fol peuple , à tout mal coustumyer ,  
 Après sa mort <sup>2</sup> , Edouard le deuziesme ,  
 Qui fut leur roy , firent sans dyadesme  
 En leurs prisons mourir à grant souffrance <sup>3</sup> ,  
 Dont fut femme dame Ysabeau de France <sup>4</sup> .  
 Et Édouard le tiers , leur filz unique ,  
 Ilz firent roy , comme on dit , pacifique .  
 Et , par après le règne de Edouard <sup>5</sup> ,  
 Firent aussi mourir leur roy Richard  
 En leurs prisons par ennuyz desplaisans ,  
 Après qu'il eut regné vingt et deux ans <sup>6</sup> ,

1. C'est-à-dire Henri III, qui régna du 28 octobre 1216  
 au 15 novembre 1272.

2. Arrivée le 5 juillet 1307.

3. En 1327.

4. Elle étoit fille de Philippe le Bel.

5. Mort le 23 juillet 1377.

6. Richard II, fils du prince de Galles et petit-fils d'Edouard

Et ce au moyen de longues tresves prises  
 Sur les guerres et folles entreprises  
 Qu'ilz voulurent contre François avoir,  
 Et esleurent, qui fut piteulx à voir,  
 Ung exilé, qu'on disoit Derby conte,  
 Henry nommé<sup>1</sup>, comme l'histoire compte,  
 Lequel, ingrat du bien qu'il print en France  
 En son exil et durant sa souffrance,  
 Avec le roy nommé Charles sixiesme  
 Dressa grant guerre au roy Charles septiesme,  
 Qui lors estoit fort jeune et en bas aage,  
 Et, procedant d'ung très lache couraige,  
 De ses terres usurpa la pluspart  
 Par le secours de ce tier liepart,  
 Duc de Bourgogne, et aultres mauvais princes,  
 Lesquelz avoient devisé les provinces,  
 Et se tenoient bandez et non uniz,  
 Dont sur la fin ils furent bien pugniz,  
 Et mesmement Henry le cruel sacre,  
 Lequel mourut du mal de saint Fiacre,  
 Piteusement, sans longuement regner<sup>2</sup>.  
 Son filz Henry, qui se fist couronner  
 Roy de France<sup>3</sup>, sans aucun titre et droit,

III, fut déposé le 30 septembre 1399, et assassiné l'année suivante au château de Pontefract, où il étoit prisonnier.

1. Henri IV.

2. Le poète confond ici Henri IV avec son fils Henri V, qui mourut au château de Vincennes d'une fistule, le 31 août 1422. Il régnoit depuis le 20 mars 1413.

3. Henri VI fut sacré roi de France à Paris le 17 décembre 1431.

Mourut sans royaulme , en ung lieu fort estroit ;  
 Car bien soudain fut de France chassé  
 Et tellement par armes pourchassé ,  
 Qu'il s'en alla sans terre , desconfit ,  
 En Angleterre , ou fist mal son prouffit ;  
 Car Edouard , filz au duc de Yore ,  
 Après qu'il eut mis à cruelle mort  
 Son filz aisé , qui fut prince de Galles <sup>1</sup> ,  
 Le povre roy tint ès prisons regalles ,  
 Où il mourut <sup>2</sup> de dueil et desplaisir ,  
 Et lors se vint dudit royaulme saisir ,  
 Dont encores de dueil le cueur me seigne ,  
 Car le party d'Henry , duquel l'enseigne  
 Estoit la rose vermeille , comme on seet ,  
 Tint mon père <sup>3</sup> , le duc de Sobresset ,  
 Qui fut occis , d'alumelle ou du manche ,  
 Par Edouard , portant la rose blanche .  
 Par quoy soudain d'Angleterre parti  
 Et droit en France allay chercher parti ,  
 Comme exilé , laissant mon propre cresse ,  
 Où le feu roy Loys , du nom unzième ,  
 Humainement en sa cour me receut  
 Et m'entretint , comme bien faire sceut ,  
 Jusques après le trepas de Edouard <sup>4</sup> ,

1. Il s'agit du fils de Henri VI et de Marguerite d'Anjou.

2. Henri VI fut assassiné à la Tour de Londres, où il étoit renfermé, le 22 mai 1471.

3. Qu'on se rappelle que c'est Henri VII qui parle.

4. Edouard IV régna depuis la déposition de Henri VI, proclamée le 5 mars 1461, jusqu'au jour de sa propre mort (9 avril 1483).

Qui ses enfants à son frere Richard  
 Recommanda, luy en baillant la garde,  
 En le priant qu'à leur fait bien regarde.  
 Mais ce Richard, en lieu de les garder,  
 Les fist mourir à grant tort sans tarder <sup>1</sup>,  
 Et du royaulme se para tout à tant,  
 Dont le pays fut assez mal content,  
 Et conclurent les Angloys expeller  
 Le dit Richard et à eux [m']appeler;  
 Ce qui fut fait par le très bon secours  
 Du roy Charles huitiesme, qui des tours  
 Me fist très bons, dont je luy suis tenu  
 Et toy aussy, comme estant parvenu,  
 Après ma mort, à cet honneur royal <sup>2</sup>.  
 Et pour ce donc, comme très desloyal,  
 Me mescongnois cestuy bien qu'on m'a fait,  
 Dont tu joys royaulment <sup>3</sup> et de fait;  
 Si tu le fais, mal tu t'en trouveras,  
 Et quelque jour trop dolent en seras;  
 Car maintenant tu es à l'ordre et tour  
 Que les Angloys, par un legier destour,  
 Despossèdent, par façon desloyalle,  
 Leurs roys directz d'auctorité royalle,  
 C'est assavoir de deux l'un, comme as veu.

1. On sait le sort d'Edouard V et de son jeune frère le duc d'York, étouffés dans la Tour de Londres. On a déjà vu que Richard III fut tué à la bataille de Bosworth, en 1485.

2. Les deux éditions impriment ici ce vers, dont la place est en réalité plus loin :

Tu leurs detiens à tort Callaix et Guygnes.

3. B : loiaument.

Et penses bien que l'on est jà pourveu  
 D'ung aultre roy qui contre toy pretend  
 Droict au royaulme, qui seulement atent  
 L'infortune de ta folle entreprinse  
 Pour se parer de ton bien par surprinse.  
 Tu le cognois, c'est le duc de Suffort <sup>1</sup>,  
 Qui des François se tient puissant et fort,  
 Et davantage est de la blanche rose,  
 Toy de la rouge, où maleur se repose.  
 Il suffiroit trop de ceste rayson  
 Pour te contraindre à garder ta maison ;  
 Mais d'une aultre t'avertiz pour seconde,  
 A celle fin que mieulx je te confonde,  
 Que tu n'as pas de guerroyer matière  
 Veu que tu tiens la terre toute entière,  
 Et que le roy ne les princes françoys  
 N'usurpent rien qui soit à toy ; ainçoys,  
 Car droit n'y as qui vaille quatre guygnes  
 Tu leur detiens à tort Callais et Guygnes <sup>2</sup> ;  
 Touchant Poitou, Guyenne et Normandie,  
 Aussi Ponthieu, longtemps a, quoy qu'on die,  
 Que confisquees furent par le forfait  
 De nos parents, qui jadis ont meffait  
 Contre France, par leur rebellion,

1. Edmond de la Pole, comte de Suffolk, qui épousa en 1515 la veuve de Louis XII, sœur de Henri VIII, avec le consentement peu prévu de ce dernier. (Cf. Jean d'Authon, t. 3, p. 142, et les *Mém. de Du Bellay*, coll. Mich. et Pouj., 1<sup>re</sup> série, t. 5, p. 122.)

2. Voir la note 2 de la page précédente. Calais fut pris par les Anglais en 1347.

Dont il est mort de gens ung million.

Et, pour entendre amplement ceste histoire,  
 Tu dois sçavoir comme chose notoire  
 Que Guyenne, Normandie et Poytou,  
 Touraine, aussi le Maine avec Anjou,  
 Sont, sans doubter, de l'ancien demaine  
 Des roys françoys; la chose est bien certaine,  
 Comme il appert par histoires antiques,  
 Tant de France que d'autres autenticques;  
 Car les Françoys par armes les conquirent  
 Sur les Romains, Hunts et Gotz, qu'ils deffirent.  
 Or est-il vray qu'après certain long temps  
 Les roys de France ont eu plusieurs enfants,  
 Ausquelz ilz ont baillé par appannaige  
 Lesditz pays, sauf le droit de l'hommage  
 Et seigneurie en souveraineté,  
 Que lesditz roys ont, de leur majesté,  
 Tousjours gardé par rescination  
 Pour l'enseigne de domination.  
 Et, quelquefois, pour mettre paix en guerre,  
 Fut à Rollo, due des Dannoys, la terre  
 De Normandie entièrement donnée <sup>1</sup>,  
 Aussi de France une fille adonc née <sup>2</sup>,  
 Qu'il espouza par tel appointment  
 Que de baptesme il prendroit sacrement.  
 De ce Rollo, qui fut preux et vaillant,  
 Issit Guillaume, assez bon bataillant <sup>3</sup>;

1. En 912.

2. Gisèle, fille de Charles le Simple.

3. Guillaume I<sup>er</sup>, surnommé Longue-Épée.

De Guillaume vint Richard le premier<sup>1</sup>,  
 Nommé le bon, parceque coustumier  
 Fut de bien faire à tous, sans mauvais bond.  
 Dudit Richard vint Richard le second<sup>2</sup>,  
 Qui ne laissa sur terre hoirs de son sang,  
 Par quoy Robert, son frère<sup>3</sup>, tint le rang  
 Dudit duché par ung très bon regime,  
 Et puis mourut sans enfant legitime.  
 Bien eut ung fils qui estoit son bastars,  
 Qui<sup>4</sup> laissa duc et ne vint point trop tard;  
 Car c'est celluy qui fut nommé Guillaume,  
 Lequel conquist d'Angleterre le royaulme  
 Ainsi que j'ay icy devant predict;  
 Et, si de luy j'ay cy fait ung redit,  
 Se n'est à tort, car de luy suys venu,  
 Comme j'ay dit dessus par le menu.  
 Velà le tiltre et le droit primitif  
 Où les Angloys ont trouvé leur motif  
 De soy dire seigneurs de Normandie,  
 Qu'on appeloit, le temps passé, Neustrye,  
 Où n'ont plus riens par plusieurs grans raisons:  
 La première, qu'en deux temps et saisons,  
 La dicte terre escheut au roy de France  
 Par une Alix<sup>5</sup>, si j'en ay souvenance,  
 Fille à Thibault filz du conte de Blays

1. Dit le Viel, l'Ancien ou Sans-Peur.

2. Mort en 1026.

3. C'est Robert le Diable.

4. Pour : *qu'il*.

5. Alix, cinquième fille de Thibaut IV, dit le Grand, comte palatin de Champagne, et de Mahaud de Carinthie,

Et d'Aideline, ainsi que je congnoys,  
 Qui fut fille, par loyal mariage,  
 Dudit Guillaume<sup>1</sup>, et, par le grief oultraige  
 De ces frères, son unique heritière<sup>2</sup>.  
 Ladictè Alix, dont je fais si banyère,  
 Fut de Loys le jeune tierce espouse,  
 Lequel Loys, ainsi que l'escript pose,  
 Avoit laissé la très grant terrienne  
 Alyenor, duchesse de Guyenne,  
 Pour les forfaictz susdictz et ces delietz.  
 Desditz Loys et son espouse Alix  
 Vint Philippe, roy de France très grant<sup>3</sup>,  
 Qui depuis fut nommé le conquerant,  
 Auquel devoit non seulement la terre  
 De Normandie, ains aussi d'Angleterre,  
 Appartenir à cause de sa mère.

L'autre raison te sera plus amère,  
 Car il y eut confiscation pure  
 Contre ung due Jehan par sa grant forfaicture,  
 Qui fist mourir de Richard les enfants,  
 Comme j'ay dit, qui n'avoient pas dix ans ;  
 Pour lequel cas les Estats s'assemblèrent,  
 Et lediet Jehan du tout depossedèrent<sup>4</sup>,  
 Luy appellé, sans variation,

mariée sur la fin de 1160 à Louis VII, dont elle fut la troisième femme.

1. Guillaume le Conquérant.

2. Parceque le fils du nom d'Etienne qu'elle eut de son mari, Etienne, comte de Blois, monta sur le trône d'Angleterre.

3. Philippe II, dit Philippe-Auguste.

4. En 1202.

Et baillèrent la confiscation  
 A Phelippe nommé le conquerant,  
 Par ce qu'il fut de ce droict requerant :  
 C'est assavoir de Guyenne et Tourayne,  
 Anjou, Poytou, Normandie et le Mayne,  
 Comme de France à hommaige tenus,  
 Et aux nostres indeuement<sup>1</sup> venus,  
 Sauf le dit droit de la fydélité,  
 Comme amplement j'ay dessus recité.  
 Et au regard du royaume d'Angleterre,  
 Tous les Angloys, sans discord et sans guerre,  
 Le baillèrent à Loys le debonnaire.  
 Lors marié, comme il est tout vulgaire,  
 Avecques Blanche, qui fut fille à la sœur  
 Dudit duc Jehan, de ce j'en suys bien seur.  
 Par ce moyen faillit, sans menterie,  
 En ce duc Jehan la nostre seigneurie.  
 Mais, neantmoins, son filz, Henry le quart<sup>2</sup>,  
 Fut soustenu de quelque bonne part,  
 Et le dit royaume en brief il retira,  
 Comme j'ay dit, et puis il se tira  
 Vers saint Loys, qui, liberalement,  
 Luy redonna<sup>3</sup> Guyenne entièrement,  
 Avec Poytou, Lymosin et Quercy,  
 Et Perygort, voire par ung tel si  
 Qu'il les tiendroit de France par hommaige,  
 Que les François trouvèrent bien sauvaige ;

1. B : indinement.

2. C'est Henri III, et non Henri IV, qui est le fils de Jean Sans-Terre.

3. Par le traité de 1259.

Et au regard d'Anjou et de Touraine,  
De Normandie et du pays du Maine,  
Demourèrent à perpetuité  
Aux roys françois sans contrarieté ;  
Lequel accord, comme j'ay sçeu de fait ,  
L'an mil deux cens cinquante-neuf fut fait.

Mais Edouard, premier roy de ce nom,  
Fut-il loyal à la couronne? Non.  
Tint-il la foy de son père Henry?  
Non pour certain, dont se trouva marry,  
Car de rigueur contre France il usa,  
Et l'hommage qu'il devoit refusa  
Pour Guienne , selon l'appointement  
Dont j'ay parlé cy-dessus amplement ;  
Pourquoy, selon droit escript et justice,  
Pour son reffus, qui estoit malefice,  
Gens de conseil sur ce premier oys,  
Par Phelippes <sup>1</sup>, filz dudit saint Loys,  
Fut la duché de Guyenne sans si,  
Et puis rendit par ce qu'à la mercy <sup>2</sup>  
Vint Edouard de Phelippes le bel ,  
Filz legitime et aussi naturel  
De Phelippes, dont j'ay parlé dessus,  
Moyennent ce qu'il luy fist sans refus  
L'hommage et foy <sup>3</sup> du duché dessus dit <sup>4</sup>,  
Et, en venant contre son faict et dit,  
Tantost après fist de gens assemblée

1. Philippe III, dit le Hardi.

2. B : que la mercy.

3. B : en loy.

4 A Amiens en 1287.

Et caultement voulut prendre d'amlée,  
 Normandie delaissée aux François ,  
 Où il perdit grant quantité d'Angloys,  
 Par lequel crime il fut dès lors privé  
 De Guyenne, puis il tourna lyvé  
 Bien toust après, par quoy luy fut rendue  
 Par une paix aux François cher vendue.  
 Et pour sçavoir cet accord solempnel  
 Il faut noter que Phelippes le bel  
 Eut une fille et troys masles enfans,  
 Qui en France regnèrent aucuns ans ;  
 La fille fut par les susditz accord,  
 Pour mettre fin totale en tout discord,  
 Avec le filz de Edouard mariée,  
 Dont France fut long-temps devariée ;  
 De la fille fut le nom Ysabel<sup>1</sup>,  
 De laquelle j'ay jà faict ung appel  
 Icy dessus en ung propos bien rond,  
 Dont mary fut Edouard le second ,  
 Desquelz yssit Edouard dit le tiers.

Des troys enfans, preux et bons chevaliers,  
 Le premier fut nommé Loys Hutin ,  
 Qui peu garda de France le butin<sup>2</sup>,  
 Et Philippe le Long fut le deuziesme ,  
 Qui la couronne et royal diadesme  
 A leur frère Charles le Bel cedèrent ,  
 Pour ce que l'ung et l'autre decedèrent

1. Ceci se passa en 1298. En même temps Edouard I<sup>er</sup> épousoit Marguerite de France, sœur de Philippe le Bel.

2. De 1314 à 1316.

Sans hoir masle de leur chair descendu ;  
 Lequel Charles , quand il eut entendu  
 Que son beau-frère Edouard <sup>1</sup> ne vouloit  
 Luy faire hommage , comme par droict devoit ,  
 Toute Guienne à sa main fist reduire .

A ceste cause , et pour Charles seduire ,  
 Ysabel vint en France vers son frère ,  
 Qui ne luy fut aucunement austère ;  
 Car à son filz , estant lors ceste part ,  
 Par moy nommé , c'est le tiers Edouard ,  
 Que cherement sa mère entretenoit ,  
 Rendit Guienne et tout ce qu'il tenoit  
 De son père par confiscation ,  
 Dont le ditz filz , sans alteration ,  
 Luy en rendit l'hommage pour ce deu .  
 Et quant il fut de tout ce bien pourveu  
 Sa <sup>2</sup> mere et luy prindrent chemin et erre  
 Pour retourner ou pays d'Angleterre ,  
 Duquel le filz eut ung grant vitupère ;  
 Desposseda , comme j'ay dit , son père ,  
 Et par après ledit Charles le Bel  
 Passa le pas de ce monde mortel <sup>3</sup>  
 Sans hoirs masles venant de sa semence ,  
 Dont guerre advint , sans amour et clemence ;  
 Car Edouard le tiers , d'Ysabel filz ,  
 De son cousté , de couraige prefix ,  
 Disoit le royaulme à luy appartenir

1. Edouard II.

2. Impr. : A.

3. Le 1<sup>er</sup> février 1328.

Et qu'il devoit à luy seul advenir,  
 Comme de sang de France le plus proche  
 Et capable d'hereder sans reproche.  
 De l'autre part Phelippes de Valois ,  
 Par grans raisons concordables aux loix ,  
 Disoit devoir au royaulme succeder  
 Et à Charles le Bel seul hereder,  
 Et que son droit estoit tout apparent ,  
 Veu qu'il estoit son plus proche parent ,  
 Au mains qui fust de masle descendu ;  
 Car leur branchaige , au long bien entendu ,  
 Tout promptement monstroit par preuve clere  
 Qu'il estoit fils du frère de son père ,  
 Nommé Charles de Valloys<sup>1</sup>, comme on dict ;  
 Et que jadis , par general edit  
 Dudit royaulme , nommé la loy salicque ,  
 Qui fut faicte par conseil autentique  
 Durant le temps que Pharamon regnoit ,  
 Ledit royaulme de France ne venoit  
 Et ne devoit jamais venir à fille ,  
 Mais au prochain qui de sexe virille  
 Estoit venu par generation ,  
 Et que par ce , sans dubitation ,  
 Dudit royaulme Edouard ne avoit rien ,  
 Fust du cousté de sa mere ou du sien.  
 Et , quant ores la loy telle seroit  
 Que de fille le filz succederoit ,  
 Ce qui n'est vray , veu la teste<sup>2</sup> d'icelle ,

1. Charles de Valois étoit frère de Philippe le Bel et fils de Philippe III le Hardi.

2. Le texte.

Il y avoit bien plus proche sequelle  
 Pour le garder d'estendre illec ces gripes ;  
 Car les susditz Loys , Charles , Phelippes  
 Avoient laissé des filles , dont estoient  
 Venus des filz qui encores vivoient ,  
 Lesquels estoient plus proches que Edouard  
 Et si n'avoient demandé tiers ne quart  
 En la couronne et majesté royalle,  
 Sachent de vray que , par voye loyalle ,  
 Elle devoit au sexe masculin  
 Appartenir , et non au feminin.  
 Lesditz princes ouyz par les Estatz ,  
 Quant de raisons ilz eurent dit un tas ,  
 Fut de par eulx la matière jugée ,  
 Et de France la couronne adjudgée  
 A Phelippes de Vallois , preux et saige ,  
 Auquel après Edouard fist hommaige  
 Tant de Ponthieu que de Guyenne aussi ,  
 Reconnoissant qu'il estoit roy sans si ;  
 Lequel hommaige il bailla par rescript  
 Bien decreté , comme l'istoire escript ,  
 Par les estatz du royaume d'Angleterre ,  
 Et pour ce appert , sans que plus on y erre  
 Et qu'on y fasse aulcun vallable object <sup>1</sup> ,  
 Qu'il se disoit de France vray subject ,  
 Sans y pouvoir plus pretendre aulcun tiltre  
 Ne fondement à son profit y tixtre.

Ce non obstant , à l'exhortation  
 De sa parjure et faulce nation ,

1. Objection.

Qui ne veult que à mal faire submettre ,  
 Ung trop grant cas osa depuis commettre.  
 Car les Flamans, de France vrays vassaux ,  
 Il fist armer, et par eulx faire assaulx ,  
 Contre leur maistre , leur roy et leur seigneur,  
 Dont un Robert d'Artois<sup>1</sup> fut enseigneur ,  
 Qui , par un crime et cas de faulceté  
 D'une lettre , qui avoit faulce esté ,  
 Fut exilé de la terre de France ,  
 Et s'en alla , pour seure recouvrance ,  
 Avecques gens de sa<sup>2</sup> condition ,  
 Ce sont Angloys remplis de fiction.  
 Par ce Robert d'Artoys et sa conduicte  
 La nation des Flamans fut seduicte ,  
 Ausquelz on fit entendre faulcement  
 Que le royaume de France entièrement  
 Appartenoit à Edouard le Tiers ,  
 Ce qu'ilz creurent voire trop volentiers ,  
 Par ce que lors les troys fleurs de lis print ,  
 Et faulcement roy de France se tint ;  
 Vela l'entrée et la cause effective  
 Dont ceste gent , tant faulce et deceptive ,  
 Portent l'escu de France escartelé  
 A leurs armes. Aussi fut appellé  
 Pour leurs secours un Loys de Bavières<sup>3</sup> ,  
 Lors empereur , qui trouva les manières

1. Robert d'Artois, 3<sup>e</sup> du nom, fils de Philippe d'Artois, qui mourut avant son père Robert, 2<sup>e</sup> du nom.

2. B : ta.

3. Louis, 4<sup>e</sup> ou 5<sup>e</sup> du nom, qui fut empereur d'Allemagne de 1314 à 1347.

De leur bailler grand nombre d'Alemans,  
 Lesquels, meslez avecques les Flamans  
 Et Brebançoys, furent en très grand nombre,  
 Par le moyen desquelz, et soubz leur ombre,  
 Feirent Angloys en France des surprises:  
 Car traitement, durant les tresves prises,  
 Prindrent Calais et Guinne<sup>1</sup>, qu'ilz detiennent<sup>2</sup>,  
 Bien assurez qu'aulx François appartiennent.  
 Tantost après Phelippes deceda,  
 Auquel son filz, nommé Jehan, succeda,  
 Qui fut en l'an mil trois cens et cinquante.  
 Lors Edouard<sup>3</sup>, par cette gent picquante,  
 Au lieu de faire à Jehan foy et hommaige  
 De ces dictz fiefz, procura son dommaige;  
 Car par son filz, qui fut de Galles prince,  
 Feist de France piller mainte province,  
 Lequel après, ainsi que vray rebelle,  
 Devant Poictiers, en guerre très cruelle,  
 Print prisonnier son seigneur souverain;  
 C'est le roy Jehan, auquel il mist la main,  
 Par ung malheur sur les François assis,  
 Qui fut l'an mil trois cens cinquante-six<sup>4</sup>,  
 Et, ce pendant qu'il le tint prisonnier,  
 Et sa terre par ung grief torçonner,  
 D'une aultre part le roy des Navarrois<sup>5</sup>,  
 Lequel tenoit le party des Anglois,

1. Imp. : Guienne.

2. Calais ne fut repris que sous Henri II.

3. Edouard III.

4. Le 9 septembre.

5. Charles le Mauvais.

Fist de grans maulx au royaume de France ,  
 Et mist Charles, filz de Jehan, en souffrance  
 Si très grande qu'il fut contraint complaire  
 Au fol desir du menu populaire ,  
 Et le royaume tellement divisa ,  
 Par les moyens et tours qu'il advisa ,  
 Que les subjectz par fureur s'élevèrent  
 Contre Charles , lequel très fort grevèrent ,  
 Et tellement que , ne fust sa prudence ,  
 Il fut du tout tombé en decadence ;  
 Et luy, voyant la chose aller ainsi ,  
 Il fut contraint, et son dit père aussi ,  
 De faire paix <sup>1</sup>, par laquelle Guyenne  
 Fut delivrée à la mode ancienne  
 A Edouard , avecques aultres terres.  
 Mais Edouard , en ensuivant ses erres ,  
 Quant il se vit de Guyenne paisible ,  
 Il commença , par vengeance taisible ,  
 Faire piller par son filz le pays ,  
 Dont les subjectz furent fort esbahis ,  
 Et en firent de merveilleuses plainctes  
 Audit Charles, lors roy, qui leurs complainctes  
 Nota très fort pour y faire pourvoir ,  
 Et le conseil assembla pour y veoir ,  
 Par lequel fut sur le champ ordonné  
 Qu'il y seroit lors remède donné  
 De par le roy, comme son souverain ,  
 Son correcteur et juge primerain.  
 Par quoy le roy ung clerc y envoya ,  
 Qu'un chevalier par honneur convoya ,

1. C'est le traité de Brétigny, en 1360.

Qui , selon droit , à certain jour prefix ,  
 Adjournèrent de Edouard le dit filz ,  
 Qui lors estoit nommé prince de Galles ,  
 Pour , selon droiet et les raisons legales ,  
 Devant le roy soubtenir et deffendre  
 Les torts et griefz qu'on luy faisoit entendre  
 Avoir esté par luy faictz à ses hommes ,  
 Qu'il estimoit à certaines grans sommes .  
 De ce indigné , le dict prince , non saige ,  
 Fist arrester l'ung et l'autre messaige ,  
 Et iceulx mettre en très dure prison ,  
 Qui fut à luy trop grande mesprison ;  
 Et , non content de ce mal et forfait ,  
 Par Edouard de gens amastz fut faict ,  
 Qu'il envoya , soubz Robert de Canolles <sup>1</sup> ,  
 Faire en France guerres et monopolles ,  
 Lesquelz furent entièrement vaincus ,  
 Et laissèrent corps , harnoyz et escuz ,  
 Par les haulx faitz de Bertrand du Guesclin ,  
 Preux et vaillant et au combat enclin .  
 Tantost après , pour les François combattre ,  
 Par Edouard fut le duc de Lancastre  
 Transmis en France avecques grosse armée ,  
 Qui aussi fut vaincue et desarmée .  
 De trente mille de ces godons <sup>2</sup> gros veaux  
 N'en retourna que six mille à Bourdeaulx .

1. Les deux imp. : Caville. Mais on le retrouve sous le nom de Canolles dans la *Chronique rimée de Duguesclin* écrite par Cuvelier. Voir la table II, 602, article *Knowles*.

2. Cf. tome 2, p. 79, à la note.

Puis Edouard du monde deceda <sup>1</sup>,  
 Auquel le filz de son filz succeda <sup>2</sup>,  
 Nommé Richard, lequel, à l'appetit  
 Desdistz Angloys, fit amas non petit  
 De gendarmes pour en France envoyer ;  
 Mais je ne sçay qui le peut devoyer  
 Fors qu'il advint que Charles le cinquiesme  
 Trespassa lors, auquel Charles sixiesme,  
 Son filz aisé, succeda selon droict <sup>3</sup>,  
 Et du surplus je m'en tays cy endroit,  
 Par ce que j'ay cy dessus recité  
 Le grand affaire et la neccessité  
 Que France a eu par le cinquiesme Henry,  
 Lequel mourut par son peché pourry ;  
 Et par ce appert et voit-on clerement  
 Que les Anglois ont perdu nettement,  
 Par leur malice et desobeissance,  
 Rebellions, forfait (et) malle meschance  
 Et par crime de lèse majesté,  
 Ce qu'ilz avoient en France conquesté.

Et, pour respondre à ces folz glorieulx,  
 Qui maintiennent <sup>4</sup> par propos furiculx  
 Icelluy royaume a eulx appartenir  
 Par deux moyens, s'il m'en peult souvenir,  
 Premierement à cause d'Ysabel,  
 Secondement par accord solennel  
 Faict avecque eux sans nulle forfaiture,

1. Le 21 juillet 1377.

2. Sous le nom de Richard II.

3. Le 16 septembre 1380.

4. Imp. : Maintenant.

Par quoy ilz dient pouvoir, selon nature  
 Et selon Dieu, leur droit [y] prochasser  
 Et du royaume les detenteurs chasser,  
 A leur premier moyen j'ay respondu  
 Icy dessus, où tu as entendu  
 Les grans raisons qui les Anglois deboutent  
 Dudit royaume, sans ce que plus y doubtent.  
 Quant au second, par lequel veullent dire  
 Qu'on ne pourroit à leur droit contredire,  
 Veu le traicté faict à Troyes en Champaigne<sup>1</sup>,  
 Quant Henry print pour espouse et compaignie,  
 Katherine, qui de Charles sixiesme  
 Estoit vraye fille, au moins si j'ay bon esme;  
 Par cest accord, qu'ilz appellent final  
 Ledit Charles, qui se trouva bien mal,  
 Tant de son corps que son entendement,  
 Deshereda son filz premierement,  
 Qu'on appelle depuis Charles septiesme,  
 Et le susdit Henry, du nom cinquiesme,  
 Son heritier feist après son trespas,  
 Et cependant, pour asseurer ce pas,  
 De son dit royaume il le feist seul regent  
 Et gouverneur de luy et de sa gent.  
 Pour ce à ce fait amplement te respondre  
 Et ce faulx droit entièrement confondre,  
 Par mes raisons tu cognoistras bien  
 Que ce traicté ne vallut oncques rien.  
 Premierement, ne pouvoit contracter  
 Le dit Charles ne son royaume traicter,  
 Car il estoit accidentellement

1. Le 21 mai 1470.

Vray furieux et au gouvernement  
 De Phelippes, duc de Bourgoigne, lors,  
 Qui l'induisit à faire telz accors  
 Pour la secte du tout eradiquer  
 Des de Vallois, et à mal l'appliquer.  
 Item son filz n'eust peu deshereder,  
 Qui luy devoit selon droit succeder,  
 Veu qu'il n'avoit encontre luy meffait;  
 Et, tiercement, il appert par ce fait  
 Que cest Henry, congneu que de sa part  
 N'avoit riens à cause d'Edouard  
 Audit royaulme, lequel il acceptoit  
 Comme heritier et regent se pourtoit  
 Dudit Charles, comme il est dit dessus.  
 Si maintenir il vouilloient au parsus  
 Que le roy Jehan, par son appointment  
 Ja recité, renonça purement  
 Tant au ressort qu'à souveraineté  
 De Guyenne, dont il avoit esté  
 Le souverain, sans rien y retenir,  
 Et que par ce l'on ne pavoit venir  
 Contre le roy par confiscation,  
 Pour te bailler à ce solution,  
 Je dis que Jehan n'y renonça jamais  
 Ne son dit filz Charles cinquiesme<sup>1</sup>, mais  
 Bien promisdrent y renoncer au jour  
 Assigné sur ce en ung certain sejour,  
 Moyennant ce que le dit Edouard,

1. Les imprimés ayant sauté le mot *Charles*, il en résulte qu'il semble le cinquième fils de Jean, alors qu'il étoit son fils aîné.

Sans faire plus ne lasche ne couart ,  
 Renonceroit au droit qu'il pretendoit  
 Audit royaume de France où il tendoit ,  
 Et qu'il feroit vuider ses compaignies ,  
 Dont les terres de France estoient honnies ,  
 Dedans ung temps , ce qu'il ne voulut faire ,  
 Mais , qui pis est , nouvellement forfaire ,  
 Dont le royaume fut fort endommaigé ;  
 Par ce failloit qu'il fust dedommaigé  
 Avant qu'on tinct la susdicte promesse .  
 Il y a plus : si tu ne dis promesse ,  
 Le dit accord ne pouvoit riens valloir :  
 Car il estoit fait contre le vouloir  
 Du père et filz , par force , dol et crainte ,  
 Le royaume estant en merueilleuse crainte  
 Et le père prisonnier et captif  
 De son vassal , qui fut cause et motif  
 De contracter tout ainsi qu'on voulut ;  
 Par quoy l'accord par les droietz ne vallut ,  
 Veu mesmement qu'en deffendant sa terre  
 Fut prisonnier , et non de juste guerre ;  
 Davantaige le dit renoncement ,  
 S'il se trouvoit , eust lyé seulement  
 Le père et filz , et non leurs successeurs .  
 Avoit esté , comme j'ay diet , conquisse  
 Et si estoit comme par droit acquise  
 Dudit royaume le très antier domaine ,  
 Qui ne se peult par voulenté soudaine  
 Sans les Estatz par les roys transporter .  
 Or est-il vray , ce qu'on doit bien noter ,  
 Qu'après la mort dudit Jehan et son filz ,  
 Lesditz Anglois , en malice confis ,

Ont en France commis dix millions  
 De grans forfaitz et de rebellions ,  
 C'est assavoir au dit Charles sixiesme  
 Et à son filz lediet Charles septiesme  
 Comme il est diet ; par ce bien il appert  
 Que confisquer ilz peurent en appert  
 Ce qui estoit tenu d'eulx par hommaige ,  
 Selon la loy bien conforme à l'usage  
 Et coustume , qui prive les vassaulx  
 De tous leurs fiefz , pour huyt cas principaulx ,  
 Et pour chascun desquelz son fief confisque  
 A son seigneur le vassal sans repliche :  
 Le premier est s'il assault son seigneur  
 En son domaine , et , par force ou rigueur ,  
 Entre dedans , y faisant violence ;  
 Le second est se par une insolence  
 Il met les mains en et sur sa personne ,  
 Et tiercement si les subjectz rançonne  
 Et traicte mal , dont facent doleance ;  
 L'autre cas est si ne fait pourvoyance  
 De delivrer son seigneur de prison ,  
 S'il a povoir, et si , par mesprison ,  
 Il ne requiert du fief l'investiture <sup>1</sup>  
 Dedans le temps prefix par l'escripture ;  
 Le sixiesme est si le filz du vassal ,  
 Qui au Seigneur a faict oultraige et mal ,  
 Est par le père en ce fait supporté ,  
 Jaçoit ce qu'il ne l'ait à ce exorté ;  
 Le septiesme est si le vassal commect  
 Parricide , comme qui à mort met

1. Imp. : l'investiture.

Son père ou mère, son frère ou neveu ;  
 Le huitiesme , quand il veut , sans adveu ,  
 Sans faire hommaige et sans fidelité ,  
 Tenir son fief ainsi qu'heredité ,  
 Tous lesquels cas les nostres ont commis ,  
 Ainsi que j'ay dessus par ordre mis .  
 Par quoy les roys de France ont peu priver  
 Par sentence , sans plus y estriver <sup>1</sup> ,  
 Les ditz Anglois des terres qu'ilz avoient  
 En leur royaulme qu'à hommaige tenoient ,  
 Et revenir le tout à la couronne  
 Qui de vertu , d'honneur et biens fleuronne ,  
 Et n'y a chose au monde mieulx acquise  
 Tout en ce point que Galles est conquise  
 Par les nostres jadis sur les Gallois  
 Avecques aultres terres des Ecossois .

En quoy tu peulz congnoistre evidamment  
 Que le motif , la cause et fondement  
 Qui te meuvent les François guerroyer  
 Sont injustes et te font fourvoyer .  
 Pour ce te pry , pour ton bien et prouffit ,  
 Autant ou plus qu'oncques homme Dieu feit ,  
 Que tu vueilles ton royaulme bien garder ,  
 Ne tes amys par envie invader  
 Et mesmement le roy chevaleureux ,  
 Le parangon des preux et des heureux ,  
 Le bras destre de la crestienté ,  
 L'observateur de toute sainteté ,  
 L'examineur des erreurs heretiques ,  
 Le correcteur de toutes loix iniques ,

1. Imp. : estimer.

Le filz aîné de l'Eglise très sainte ,  
 Qui ne fait onc chose double ne fainete ,  
 Loys , nommé douziesme de ce nom ,  
 Roy de France , duquel le grand renom ,  
 L'immortel loz et la magnificence  
 Sont acceptez par la divine essence  
 Pour ce qu'il a le vouloir droit et juste ,  
 Et qu'il n'a fait en son temps guerre injuste.  
 Veulx-tu vaincre le vainqueur des Ytalles ,  
 Le surmonteur des promesses fatales ,  
 Qui la ville de Gennes a soubmise<sup>1</sup>  
 Dessoubz sa main et pouvoir admirable ,  
 Que l'on disoit partout estre imprenable ?  
 Entreprens-tu surmonter la fortune  
 De ce bon roy par surprinse importune ,  
 Qui a vaincu par ses armes bellicques  
 Trois batailles plus grans que les Puniques ,  
 Et en trois ans a eu plus de vietoires ,  
 Plus de triumphes et louenges notoires  
 Que les Rommains n'eurent en quarante ans  
 Durant le temps qu'ils estoient si puissans ?  
 Veulx tu vaincre la force magnanime  
 Desdits François ? Veulx tu limer la lyme  
 Qui a lymé du monde les monarques ?  
 Si tous leurs fais tu notes bien et marques ,  
 A commencer à leur premier empire ,  
 Tu trouveras que Romme devint pire  
 Par leur venue , et qu'en moins de cent ans  
 Lesditz François , l'art d'armes bien sentans ,

1. Dans les deux éditions, il manque un vers pour la rime.

Sur les Rommains du monde usurpateurs ,  
 Gotz , Visigotz et Huns depredateurs ,  
 Ils conquirent la Gaulle Aquitanique  
 Et la Celtique avecques la Belgique,  
 Ce que n'ont fait Rommains à leur contrée,  
 Qui ne peuvent augmenter leur entrée  
 Soubz leurs sept roys fors de dix-huit lieux  
 En deux cens ans quarante-troys et plus <sup>1</sup>.  
 As-tu point leu les Gaulles Senonnoys ,  
 Qui maintenant sont appelés François,  
 Avoir conquis sans perte et sans rapine  
 Sur les Rommains la Gaulle Cisalpine ,  
 Sennes , Lucques , [aussi] Cosme , Veronne ,  
 Bergame , Bresse et ce qui l'environne ,  
 Avec Padoue et Tridente , Vincense ,  
 Esquelz pays ilz fisdrent residence ,  
 Et la plupart d'iceux edifièrent ,  
 Et par après les Rommains deffièrent ,  
 Et soubz leur duc Brenus ils prindrent Romme ,  
 Où par fureur misdrent à mort maint homme  
 Et la cité tant belle à feu et sang ;  
 Qui fut pitié : car, pour en parler franc ,  
 Onc les Rommains n'eurent ung tel ravage ,  
 Voyant leur ville estre fait ung village .

Que dirons-nous de Clovys et Clotaire ,  
 Si belliqueux ? Est-il temps de se taire  
 D'ung duc françois nommé Charles Martel ?  
 Non , pour certain , oncq n'en fut soubz Mars tel :  
 Car avec(ques ces) Francs [en] bellicqueux arrois

1. On sait que les sept rois de Rome, de Romulus à Tarquin, régnèrent de 754 à 509, ce qui donne 245 ans.

Il desconfit en ung jour les trois roys  
 De Gascoigne, des Alpes et d'Espagne,  
 Et mist à mort près Tours en une plaine <sup>1</sup>  
 Trois cens octante et cinq mil de leurs gens,  
 Tous mescreans, Sarazins et payens.

Le roy Pepin mist-il pas en ses mains  
 Les Furiens, les Hongres et Germaines?  
 Conquist-il pas la terre d'Ytalie?  
 De par qui fut toute erreur abbollie?  
 Qui reduisit à la crestienté  
 Septentrion? Ce fut en verité  
 Ung roy françois nommé saint Charlemaigne,  
 Qui tint l'empire et conquist Allemaigne,  
 Espagne aussi, Boesme, Daciens,  
 Selaves, Maures et les Sardiniens,  
 Et brief conquist, sans faire aultre incident,  
 Septentrion avecques occident.

Parlerons-nous de Geoffroy de Billon,  
 Qui de beaulx faietz a fait ung million  
 Avec François? Car il conquist Carye,  
 Armenye, Cecille <sup>2</sup> et Lydie,  
 Babillonne, Perse, Arabe et Egipte,  
 Hierusalem, où chassa de leurs gistes  
 Les Sarrazins et gens Turcz infidèles,  
 Qui contre luy montrés s'estoient rebelles.

Tantost après ne feist moindres esclandres  
 Ung Baudouyn qui fut conte de Flandres,  
 Aussi Geoffroy, surnommé la Grant-Dent <sup>3</sup>,

1. Le 22 juillet 726 d'après les Annales de Fulde, en 732 d'après celles de Metz.

2. Pour Cilicie.

3. Le fils de Melusine, auquel l'on a consacré un roman indépendant de ceux relatifs à l'histoire fabuleuse de sa mère.

Qui hardi fut et aux armes ardent :  
 Car par l'aide des François ilz deffirent  
 Les mescreaus , et leurs terres conquirent.  
 Et saint Loys conquist-il pas Cartaigne  
 En mains d'ung an , ce qu'à leur advantaige  
 Ne peurent faire en quarante ans Rommains ?  
 Conquirent pas <sup>1</sup> les François tant humains  
 Angleterre , comme j'ay dit devant<sup>2</sup> ,  
 Lequel vainquit Bourgoignons et Flamans ,  
 Portugalloys et aultres sacquemans ?  
 Des aultres faictz des François et leurs armes  
 Si je fais fin , conclud que de gendarmes  
 Dessus la terre il n'y a plus vaillans ,  
 Bons defendeurs et meilleurs assaillans ,  
 Et d'avantaige , oultre leur fortitude ,  
 Ilz sont de gens très grande multitude .

En leur cité de Paris scullement  
 Il ont trouvé de gens plus largement  
 Que ne sçaurois en l'isle d'Angleterre ,  
 Bien equippés et pretz à faire la guerre :  
 Car , comme on dit , de cette noble ville  
 Feroit sortir des gens d'armes cent mille ,  
 Et si ont oultre Anjou , Poitou , le Mans ,  
 Picars , Gascons et aussi les Normans ,  
 Lesquelz tous seulx Angleterre conquirent  
 Desoubz leur due Guillaume , et si vainquirent  
 Le roy Haron <sup>3</sup> , du royaume occupateur ,  
 Qui ne faisoit comme loyal pasteur .  
 Ilz ont aussi Sainctonge et Angolmois ,

1. Les deux éd. : par.

2. Il manque ici un vers.

3. Harold.

Les Bourgoignons, Brebançons, Bourbonnoys,  
 Les Tourengaulx, Beruiers<sup>1</sup> et Bretons,  
 Qui bien savent manier les bastons<sup>2</sup>;  
 Le Dauphiné, Lyonnois et Provence,  
 Où il y a des gens grant affluence;  
 Le Baujolois, Forestz et Beauvoisin,  
 Tout Perygort, Thoulouze et Lymosin,  
 Les Auvergnatz, Byarne et Languedoc,  
 Qui leur servent d'ung avant-mur et roc,  
 Et si te dis par excitations  
 Qu'une seule desdites nations  
 Ouseroit bien contre toy guerre faire,  
 Voire à la fin ta puissance deffaire,  
 Veu mesmement que peu tu as de terre,  
 Et moins de gens fassonnez à la guerre.  
 Tu as le nom, et non le faict d'ung roy:  
 Car obéy tu n'es ne ton arroy  
 Ainsi comme est le noble roy de France,  
 Qui n'a de gens, d'or, ne d'argent souffrance.  
 Empereur est, non seulement regent,  
 Car il règne sur la terre et la gent.  
 Quant est de toy, tu es si très petit,

1. Imp. : Berniers.

2. Encore aujourd'hui à Saint-Servet, sur les confins des pays de Cornouaille, de Tréguier et de Vannes, la veille du jour du pardon, c'est-à-dire le 12 mai, à l'issue des vêpres, les paysans de Vannes et ceux de Lion (les Trigois et les Cornouaillais restent neutres), armés de leurs terribles bâtons à têtes et divisés en deux bandes, se disputent la bannière paroissiale. (Cf La Villemarqué, *Chants populaires bretons*, 1845, in-12, 3<sup>e</sup> édition, t. 2, p. 91-92.)

Que tes subjectz font à leur appetit,  
En manière que tu es leur servant,  
Et non leur roy, sinon comme observant  
Leurs volentez sans y contrevenir.  
Mais les François, pour au propos venir,  
Sont tant begnins, courtoys et amiables,  
Si vertueux, humbles et maniables,  
Que leurs maisons, leurs biens, corps et richesses  
Abandonnent, par très grandes largesses,  
Pour à leur prince en tout temps obeyr,  
Sans luy voulloir en rien desobeyr;  
Et n'y a peuple au monde mains mutin  
Ne plus subjectz à roy, tart ou matin,  
Que la gente nation Francigène  
Descendue de la tige troyenne.

Et, s'ilz furent le temps passé grevés  
Par les Angloys, dont ilz sont relevés,  
Meilleur voulloir ilz auront de te nuyre,  
Bien advertiz, sans plus les introduire,  
Que tel effort advint sur leurs parens  
Pour les discords cruelz et differens  
Lors advenus entre les haultz seigneurs,  
Qui contendoient seulement aux honneurs  
Et procuroient du royaume regence,  
Semblablement pour rancune et vengeance.  
Mais, dès l'eure qui furent raliés,  
Et par accords uniz et alliés,  
Desditz Angloys firent telle tuerie  
Que les villes ressembloient boucherie;  
Les champs estoient de leur sang maculés  
Et eulx batus, vaineus et accullés,  
Et de sorte que soixante ans y a

Qu'aucuns Angloys en France plus n'y a<sup>1</sup>.  
 Ouvre tes yeulx et reprends tes esprits,  
 Et note bien ce que je te rescripts :  
 Car, où je suis, c'est ou champ d'Elysées,  
 Les nobles preux font de toy leurs risées  
 Et reprennent le moyen deceptif  
 De ton soudain et fol preparatif,  
 Qui causera, par punition briefve,  
 Sur toy ruïne et perte grosse et griefve :  
 Car les princes de France sont unis,  
 Jeunes et fors, de biens et gens commis,  
 Qui, te voyant en ce point excéder,  
 Ont entrepris de toy deshereder.

Ne te couvre de ce mantel ou chappe,  
 Disant que c'est pour secourir le Pape  
 Et conserver le siège apostolique,  
 Dont ledit roy de France veult par picque  
 Diminuer une part du domaine  
 En surprenant sur l'Eglise rommaine.  
 Il n'est pas vray, je l'ay sçeu de piesça  
 Par gens de bien, lesquelz sont par deça ;  
 Mais au contraire ilz nous ont rapporté  
 Que le dit roy c'est tousjours bien porté  
 Vers le dit Pape<sup>2</sup>, et que, pour faire rendre  
 Ce que Venise avoit bien ausé prendre  
 Sur lesditz siège et dommaine papal,

1. C'est en 1450, à la suite de la bataille de Formigny, que les Anglois furent forcés d'abandonner la France. Soixante ans donnent la date de 1510, et notre pièce est de 1512.

2. Jules II.

Soy congnoissant estre filz principal  
De l'Eglise que l'on dit militante,  
Avoit dressé son pavillon et tente,  
Et lui-mesme, bien garni de gens d'armes,  
Soudain vainquit par merveilleux fais d'armes  
Venissiens et tous deux retiré  
Ce qu'ilz avoient par rapine tiré  
Tant du pape que du roy des Rommains,  
Ausquelz fist rendre et remettre en leurs mains  
Toutes leurs terres aux despens de sa bourse ;  
Et eulx, voyans qu'il, à la dicte course,  
Avoit aussi ses terres recouvert  
Et surmonté, pour le dire tout verd,  
La plus grant part de toutes les Ytalles,  
Et pourchassoit de ses vertus totalles  
Pour le grant bien de sa mère l'Eglise  
De faire faire en bonne forme et guise  
Au diet pape, comme il doit, ung concile  
Que chascun voit estre très fort utile  
Pour les abus qu'on faict ès benefices,  
Et reformer plusieurs grans malefices,  
Ainsi qu'ont fait les siens progeniteurs,  
Qui ont esté tousjours les protecteurs  
Dudit saint siège, et par devotion  
Souvant prouvé à reformation  
Des grans erreurs et faultes mises sus,  
Comme les vrays chevaliers de Jhesus.  
Ledit Pape, qui devoit procurer  
Cestuy grand bien, se print à murmurer  
Et à penser comme il fut mys au syège,  
Et que on prend les fins regnards au piège ;  
Quoy congnoissant, sans plus se informer

Et qu'on pourroit lui-mesmes reformer,  
 Pour ce empescher, il fist prescher et dire  
 Que le dit roy s'efforçoit contredire  
 A sainte eglise et venir à l'encontre,  
 Dont quelque jour il aura mal encontre :  
 Car c'est luy seul qui tasche à la destruire.

Et pour son fait à son desir conduire  
 Il se allia des ditz Venissiens,  
 Ces ennemis mortelz et anciens,  
 Que naguères [il] excommunia  
 Ainsi que gens où foy ne loy n'y a.  
 Semblablement il print pour alliance  
 Le roy d'Espagne, auquel n'y a fiance :  
 Car cautelement bon françoys se portoit  
 Et du secours faire leur prometoit,  
 Tant au moyen de ce qu'il espousa  
 La nyepce au roy <sup>1</sup>, et qu'en luy disposa  
 De Calabre, de Naples et la Pouille ;  
 Mais de sa foy follement se despouille :  
 Car tant les gens du Pape que de luy  
 Et de Venise ont faict maint grant ennuy  
 Ausditz Françoys, que l'on ne peult nyer,  
 Et mesmement au moys d'avril dernier  
 Mil cinq cent douze<sup>2</sup>, ainsi comme avons sceu  
 Et que on s'est par la mort apperçu  
 Des Espaignotz et d'aulcuns chevaliers,

1. Isabelle la Catholique, sa première femme, étoit morte le 26 novembre 1504, et, le 18 mars 1505, Ferdinand épousa Germaine de Foix, fille de Jean de Foix, comte d'Etampes, et de Marie d'Orléans, sœur de Louis XII. Cf. Jean d'Auton, Paris, 1833, t. 3, p. 139-40 et 142.

2. Il s'agit de la bataille de Ravenne.

Dont les ames de bien trente milliers  
 Nous en ont dit les nouvelles piteuses  
 Et mauldissent par plaintes despiteuses  
 Le roy d'Espagne et le Pape<sup>1</sup> plus fort,  
 Lesquelz avoient fait faire cest effort  
 A Ravenne, cuidant par leur follie  
 Tous les François chasser de Ytallie,  
 Qui neantmoins furent victorieux.  
 Et, congnoissant les faictz si glorieux,  
 Et qu'impossible estoit les surmonter,  
 Ont pourchassé par ailleurs le dompter  
 Et tenter gens, voire de toutes pars.  
 Premièrement gagnèrent gens espars  
 Nommés Suysses, qui s'effourcent soubzmettre  
 Les roys à eulx, lesquelz on devoit mettre  
 A dure mort, et leurs manoirs brusler  
 Sans que jamais on les ouist hurler,  
 Tout en ce point que lesditz François firent  
 Les Gotz, Visgotz et Allains qu'ilz deffirent,  
 Semblablement les Huns et les Vendalles,  
 Les Gepides, Herulles, qui scandalles  
 Firent très grant en l'empire rommain :  
 Car, affamez du propre sang humain,  
 Sans estre armés destruisoient seigneuries,  
 Et si faisoient cent mille pilleries,  
 Qui estoient gens barbares amassés,  
 Cruelz et fors, grans et bien compassés,  
 Desquelz ne fut depuis ce temps nouvelles.  
 Et, pour venir à la tienne querelle,  
 Le dit Pape, qui, selon nostre loy,

1. B : *le papa.*

Doit travailler, pour l'honneur de la foy,  
 A mettre paix où se treuve discorde,  
 S'est efforcé retirer à sa corde  
 Plusieurs grans roys et princes terriens  
 Et les mettre du tout en ces lyens,  
 Pour guerroyer ce noble roy de France,  
 En leur faisant à chascun remonstrance  
 Qu'il supprenoit sur les droietz de l'eglise.  
 Et eulx, voyant estre mensonge exquise,  
 Et qu'au contraire il avoit faict tousjours,  
 Voire employé plusieurs ans et mains jours  
 A faire rendre au siège apostolique  
 Ses libertés et son dommaine antieque,  
 Et mesmement la ville de Bouloigne<sup>1</sup>  
 Et aultres lieux, dont Venise fort groigne,  
 Et qu'il tendoit à reformation  
 Des grans deffaulx et dissolution  
 Dont plusieurs gens d'eglise sont tachés,  
 Ont respondu qu'ilz estoient empeschés  
 Pour leurs royaulmes garder des enemys,  
 Fors seulement troys simullés amys  
 Dont tu es l'ung; des aultres me deporte;  
 Et de troys pars, avecques grant cohorte  
 De gensdarmes, vous avés assailly;  
 Mais à son sort chascun a bien failly:  
 Car le bon roy, prudent, saige et savant,  
 Qui mect tousjours en ce[s] faictz Dieu devant,  
 Mieulx que ne faict tant pourtant le diet Pape  
 Par ces princes, a faict clorre la trappe,  
 Et son royaulme si bien garny du tout

1. C'est-à-dire Bologne.

Qu'il respondra des troys jusques au bout,  
 Et mesmement de toy, qui fort me touche.  
 Des aultres deulx je n'en ouvre la bouche,  
 Fors pour dire que tous esperitz celestes  
 Sont indignes de tels tours et molestes,  
 Et devant Dieu en demande vengeance  
 En implorant aux François allegence.

Ne voy-tu point que le dit Pape a tort?  
 Je dis Pape, je ne sçay par quel sort,  
 Car il ne fait ce que deust faire ung pape.  
 Deust-il porter harnois en lieu de chappe?  
 Deust son saint nom de sang estre pollu?  
 Le doit-on voir en habit dissolu?  
 Luy, qui se dit des servans serviteur<sup>1</sup>,  
 Deust-il estre de terre usurpateur?  
 Esse raison les graces et pardons,  
 Que par pitié deust donner et par dons,  
 Vendre à l'argent? Sont-ce pas malefices?  
 Par quel moyen sont baillez benefices?  
 Par quel moyen sont prestres ordonnés?  
 Par quel moyen sont sacremens donnés?  
 Dis moy quelle est d'aulcuns prestres la vie?  
 Sans en mentir ne parler par envie,  
 Dont vient ce mal et terrible meschief,  
 Fors seulement de la coulpe<sup>2</sup> du chief,  
 Qui deust donner exemple de bien vivre?

1. Allusion à la forme bien connue *servus servorum Dei*, qu'à cette même époque l'on changeoit en France, avec intention, en *cerf*, pour railler le pape sous la forme allégorique d'une chasse au cerf.

2. Faute, de *culpa*.

Esse pas luy qui porte le grant livre  
 Escript du sang du benoist Jhesucrist?  
 Est-il dedans , à ton advis , escript  
 Que ung pape doit estre avaritieux ,  
 Vindicatif , superbe et furieux ?  
 Suyt-il les faictz de saint Pol et saint Pierre ?  
 Non , pour certain : car onc ne firent guerre ;  
 Et , si n'estoit la sainte dignité ,  
 Je maintiendrois à la realité  
 Que myeulx suit les gestes de Neron ,  
 Qui fut cruel , sanguineux et felon :  
 Car luy , qui est ung père directeur ,  
 A esté cause , [et ,] comme on dit , auteur ,  
 Dont par fureur se sont depuis deux ans  
 Entretués cent mil de ses enfans .

Touchant le roy de France , si très bon ,  
 Pour estaindre cest afflambé charbon  
 Et reduire le Pape à charité ,  
 L'a faict prier en toute humilité  
 D'entendre à paix , union et concorde ;  
 Mais luy , qui veult en debat et discorde  
 Ses petis jours tant malheureux finer ,  
 Cuidant ce roy du tout exterminer ,  
 De faire paix quelquefois dissimule ,  
 Et ce pendant gendarmes accumulle  
 Pour luy tollir tout ce qu'il a conquis  
 Et justement ès Ytalles acquis .  
 O quel grand tort ! quelle deception !  
 Quelle fraulde ! quelle prodicion !  
 Fault-il que luy , qui se dict père saint ,  
 Ait ce renom d'ung tel vice estre aectaint ?  
 Las ! fault-il voir la chaire [de] saint Pierre

Taincte de sang? Quel terrible tonnerre!  
 Quelle esclipse! Quel scandale en l'eglise!

Je te prometz, si ordre n'y est mise,  
 Mon cher enfant, par quelques bons moyens,  
 Que tous les roys, j'entendz les chrestiens,  
 Et leurs subjectz, à souffrir en auront,  
 Et que pugnitz à la fin ilz seront,  
 Comme furent les enfans d'Israel,  
 Qui soustenoient en estat criminel  
 Leurs prestres vivre avec eux sans reprise.  
 Pour y pourvoir, faire fault sans faintise  
 Bonne alliance ensemble et bonne paix,  
 Et d'ung vouloir prendre la charge et fais  
 De convoquer toute l'Eglise ensemble,  
 Qui pourra bien, ainsi qu'il me [le] semble,  
 A telz erreurs provision donner  
 Et pour bien vivre une forme ordonner.

Ici conclus, faisant fin à ma lettre,  
 Qui n'est tissue en (aus)si eloquent mettre  
 Comme les deulx d'Hector au roy de France  
 Et dudit roy à Hector : la distance  
 En est trop grand, tant pour les mots notables  
 Que les grans termes plaisans et acceptables,  
 Qui ont esté en espitres esleues  
 Depuis ung an par nous veues et leues<sup>1</sup>;  
 Aussi garder je n'ay peu leur pratique  
 Ne te rescripre en telle rethorique,

1. « En 1511 ou environ, Jean Le Maire donna une pièce de poésie, écrite au nom de Louis XII, en réponse à celle que Jean d'Authon avoit envoyée au roi de la part d'Hector de Troyes. Louis XII y fait la relation de la ba-

Et ce au moyen des noms, temps et redites  
 Qu'il faut garder en histoires bien dictes.  
 Mais, je te prie, regarde la substance  
 Tant seulement, et non la consonance,  
 Et te retire de la folle entrepri(n)se :  
 Car ung chascun t'en blasme et t'en desprise.

Adieu, mon filz ! adieu, ma nourytur !  
 Adieu, mon sang ! adieu, ma genytur !  
 Très humblement deprie le createur  
 Que tousjours soit de toy le directeur,  
 Et qu'il te doint la vertu et la grace  
 De congnoistre le danger de la trace  
 Que tu poursuis. Escript au predit lieu,  
 L'an dessusdit, le jour de saint Mathieu <sup>1</sup>.

*Finis.*

taille d'Aignadel, y parle de la violence et de la perfidie du pape Jules II, et informe Hector des liaisons du sang qu'il suppose estre entre lui et les rois françois. » (Goujet, t. 10, p. 85.)

1. C'est-à-dire le 21 septembre.



*Le Danger de se marier, par lequel on peut connoître les perils quy en peuvent advenir, tesmoins ceux qui ont esté les premiers trompez. A Lyon, par Benoist Rigaut, demeurant près la place de Confort.*

*Avec permission<sup>1</sup>.*

---

*Le Danger de mariage.*

T. R.

**H**eureux est celuy-là qui peut passer sa vie  
 En libre celibat, sans la rendre asservie  
 Aux imperfections du sexe feminin,  
 Imbu de tout malheur, d'ordure et de venin,  
 Quy tient tousjours caché secret en sa pensée  
 Un vengeur appetit de l'injure passée,  
 Inconstant, mensonger, auteur de vanité,  
 Plustost à mal qu'à bien de nature incité ;

1. Cette pièce a été réimprimée dans le 3<sup>e</sup> volume des *Joyeuselez.*

Miserable appasteur <sup>1</sup> des hommes vertueux,  
 Lesquels il sçait gagner d'un seul trait de ses yeux!

Nul n'a mieux decouvert sa subtile menée  
 Que le plus sage roy de la terre Idumée<sup>2</sup> :  
 Luy-mesme neantmoins à la retz s'est surpris  
 De ce qu'auparavant il avoit à mespris.  
 L'heros Tyrinthien quy, d'un bras vigoureux,  
 Defeit et surmonta tant de monstres affreux,  
 Puis dompta de Pluton la puissance infernalle,  
 S'est rangé fillandier<sup>3</sup> à la trame d'Omphalle,  
 Et enfin, se laissant à ce sexe conduire,  
 S'est veu consumer vif en feu par Dejanire.  
 Samson, des Philistins le redouté vainqueur,  
 Par sa femme a esté privé de sa vigueur.  
 Pauvre prince gregeois, enfant du vieil Atrée<sup>4</sup>,  
 Capitaine prudent de la gregeoise armée,  
 Que t'a servy, dy-moy, d'avoir en ta maison  
 La victoire emporté d usuperbe Ilion,  
 Bruslant tes ennemis, après finir ta vie  
 Par le dol malheureux de ta femme ennemie ?  
 Une femme t'a faict les Troyens guerroyer ;  
 Une femme t'a faict à Minos envoyer.  
 Chilperic, roy françois, a delaissé le monde,

1. Qui par des appâts attire dans un piège. Il y avoit encore le verbe *appâter*, qui s'emploie toujours dans quelques provinces, et dont Pasquier a fait le diminutif *appateler*. (*Plaidoyer contre les jésuites.*)

2. C'est-à-dire Salomon.

3. Nous ne connoissons guère d'autre exemple de ce mot employé ainsi au masculin ; *flandière*, au contraire, se trouve dans La Fontaine et même dans Voltaire.

4. Agamemnon.

Meurtry cruellement au sceu de Fredegonde ;  
 Canda[u]les, Lydien, est de nuit massacré ,  
 Dans son lict conjugal à l'hymen consacré ,  
 Par le commandement de sa femme cruelle ,  
 Laquelle , avec Gygès, luy servit de bourrelle.  
 Bref, il n'y a malheur que la femme n'invente.  
 Pour percevoir le fruict de sa damnable attente ;  
 Elle ayme son mary de semblant seulement  
 Et, à quelque mignon corrompant son serment,  
 Transfere de l'amour son impudique grace ,  
 Et luy fait usurper la conjugale place  
 Pendant que le mary se consume et travaille  
 Pour rapporter le soir en sa maison la maille<sup>1</sup>.  
 Ainsy le dieu boiteux, lorsque d'un chaud courage  
 Il forge à Jupiter le tonnerre et l'orage ,  
 Est trompé de Venus, laquelle mollement  
 Avec Mars le guerrier prend son esbattement.  
 Si du congrès furtif quelque chose s'engendre ,  
 D'un père putatif un vray père peut prendre  
 Quy, songneux de l'enfant, croyant estre le sien,  
 Affin de l'eslever n'espargne point son bien ,  
 Et, joyeux de par luy veoir pulluler sa race ,  
 Or luy baise les yeux, lumière de sa face,  
 Or sa bouche mollette , or son front enfantin ,  
 Pour ce faire souvent l'arrachant du tetin.  
 De pareille façon les ignorants oiseaux  
 Les petits supposez couvent soubz les tuyaux  
 Des cocuz cauteleux, et le sage vulgaire  
 Ore applique ce mot à un sens tout contraire<sup>2</sup>.

1. De l'argent. L'on dit encore *n'avoir ni sou ni maille*.

2. Ce vers confirme l'une des notes mises par notre ami

Voilà, voilà les traicts, la façon et la ruse  
 Comme de la bonté des hommes on abuze !  
 Donc, toy quy as desir d'éviter ce Charybde,  
 Sois plus saige aux despends de ce nouvel Alcide;  
 Fuy l'appas doucereux , mollement estoffé,  
 De mille retz ardens de ce sexe coiffé ;  
 Fuy, de mesme qu'Ulysse, de Circé le breuvage ,  
 Et du malheur des siens fay ton apprentissage,  
 Quy, se laissant conduire à la volupté vaine ,  
 En porcine changer virent leur face humaine.  
 Remède plus certain on ne te sçauroit dire  
 Pour éviter de loing ce dangereux martyre ,  
 Que vivre en celibat , asseuré gardien  
 De nostre liberté quy surpasse tout bien.  
 Lorsqu'un jeune chevreau sent sa teste cornue  
 Penchée soubz le joug serré d'une charrue,  
 Pert toute sa vigueur, gaillardise, et devient  
 Morne, lourd et pesant , et pas à pas revient  
 Le soir en la maison du censeur tout lassé,  
 Traisnant derrière luy le coustre <sup>1</sup> renversé ;  
 Ainsy il en advient à cil quy se submet  
 A la loy d'un Hieron <sup>2</sup> quy le tiendra sujet,  
 Accablé de soucy, de travail et de peine,  
 Quy luy faict regretter sa vie primereine <sup>3</sup>,

Ed. Fournier au bas du *Pasquil du rencontre des cocus à Fontainebleau*. (*Variétés littéraires*, III, p. 219.)

1. Le fer de la charrue.

2. C'est-à-dire d'un tyran.

3. Mot qu'emploie souvent Pasquier, même dans le sens de *primitif* : « Ils restablirent la primeraine sainteté de l'Esglise. » (Liv. 7, lettre 41.)

Au contraire, celui qui vit toujours garçon  
 Est exempt de soucy, n'a soing de la maison  
 Ny de mesnage aucun; son plaisir le nourrit,  
 Et d'un enfant criant ne l'esveille le bruit,  
 Au fond de son repos, qui survient en l'oreille  
 D'un homme marié lors que plus il sommeille<sup>1</sup>;  
 Pour plusieurs maintenir, suant il ne travaille;  
 Ne devant à son roy aucun emprunt ny taille,  
 Un sergent refrongné ne l'attrape au collet  
 Pour le payer et mettre en sombre Castellet<sup>2</sup>;  
 Il n'arreste en nul lieu, tousjours court par le monde,  
 En vray chevalier errant de la Table Ronde,  
 Et, bien qu'à tous propos vagabond il s'en aille,  
 Si ne peut-il aller pourtant en Cornouaille<sup>3</sup>  
 Où d'un subtil moyen, esloigné de la vue,  
 D'une ronde l'on fait une teste fourchue.

1. Imp. : D'un marié homme alors que plus il sommeille.

2. La pièce doit avoir été écrite à Paris, où l'on se rappelle les prisons du grand et du petit Chatelet.

3. Dans le royaume des Cornes, c'est-à-dire des Cornards, pays qui se trouve, non pas sur la carte du Tendre, mais sur la même carte que ceux de Bavière, de Surie et de Claquedent.





*Le grand Testament de Taste-vin ,  
Roy des Pions <sup>1</sup>.*

**Q**u<sup>2</sup> nom du pot , ou nom du verre ,  
Ou nom de la grosse bouteille ,  
A qui , comme bien povez croire ,  
J'ay maintes fois tiré l'aurreille ,  
J'ay une rage nompareille

1. Nous avons eu sous les yeux trois éditions de cette curieuse pièce. Celle (A), que nous croyons la première à cause de la forme orthographique plus ancienne du mot qui commence la pièce, est un in-4 gothique de 4 ff. à trois strophes par page. Sur le premier feuillet, un grand bois représentant trois jardiniers occupés à mettre des greffes. Nous l'avons vue chez M. Cigongne. La seconde (B), qui se trouve à la Bibliothèque impériale, est aussi un in-4 goth. de 4 ff. à trois strophes par page. Elle est reconnoissable à ce que le feuillet de titre n'a pas de bois et offre seulement comme titre : *S'ensuyt le testament de Taste-Vin, roy des pions.* La troisième (C), aussi gothique, est un petit in-8 de 4 ff. à 26 lignes à la page. Au frontispice, le même titre qu'à l'édition décrite en dernier lieu et le bois de l'homme en manteau et en bonnet devant des soldats armés et en bataille. Le dernier feuillet offre, au recto, Goliath, richement armé, tombant sous la pierre de David, et, au verso, des ouvriers construisant les murs d'une ville. C'est ce texte qui a été suivi dans la réimpression, gothi-

Quant mourir me fault maintenant  
Et mon confesseur me conseille  
De mettre à fin mon testament.

Je, Taste-vin, roy des pions,  
Sain d'engin, malade de corps,  
Tenant des tribulacions  
Qui sont au monde à discors,  
A Dieu, qui est misericors,  
Command mon ame à venir querre,  
Sitost qu'elle partira hors,  
Mais le<sup>3</sup> corps restera en terre.

J'ordonne et veulx ma sepulture  
Auprès de taverne la belle,  
Et qu'on mette en grosse escripture,  
Affin que de moy soit nouvelle,  
L'on mette toute ma querelle  
En lettre plus rouge que guigne,  
Et qu'on plante sur ma cervelle  
Ung sep de la meilleure vigne.

Quant est d'argent, je n'en fus oncques  
Eureux en nul jour de ma vie;

que et in-8, imprimée à Orléans, à 32 exemplaires, par M. Guyot aîné. Elle porte la date du 14 mai 1829 et la devise *Peu et bien*. Cette réimpression est sans nom d'éditeur, mais on sait qu'elle est due aux soins de M. Gratet-Duplessis. Enfin, cette même édition de Taste-Vin a été, vers 1830, reproduite en fac-simile lithographique à 40 exemplaires.

2. B et C ont les trois fois la forme moderne *Au*.

3. B : mon.

Tout alloit de bricq et de broucques <sup>1</sup>  
 En bon vin et en frianderie.  
 Ma bource, vuide ou garnie,  
 Oû n'y a fermaulx ne liens,  
 Affin que pour mon ame on prie,  
 La donne aux quatre mendians.

Ung bon gros baston de pommier,  
 Lequel en mon poing je pourtoye,  
 Rude, fort noilleux et entier,  
 Oû tout yvre me soustenoie,  
 Je le donne et si l'ottroye  
 A ceulx qui ont femmes noyseuses,  
 Et veulx que si bien on l'employe  
 Qu'on les face de corps boiteuses.

Une irousse d'aulx et d'oignons,  
 Qui pend <sup>2</sup> dessus ma cheminée,  
 Je donne à tous bons compagnons  
 Qui sont amoureux de vinée :  
 Une pièce de chair salée,  
 Deux jambons et six anguilletes,  
 D'eschalottes <sup>3</sup> une poignée  
 Je leur donne pour allumettes.

Mon pourpoint, tout neuf coutonné <sup>4</sup>,  
 Qui ne m'a servi que neuf ans,  
 J'ordonne et veulx <sup>5</sup> qu'il soit donné

1. C : Tout alloit de bric en broucques.
2. B : Que j'ay.
3. A : D'eschalettes; B : D'escalettes.
4. C : cotonné.
5. B : Je commande.

Au roy des pellerins passans ,  
 Lesquels on appelle truans  
 Ou coquins , en commun langage ;  
 S'il n'y a dedens des galans  
 Mille cinq cens , quittent le gage.

De mes dez , cartes et tablier,  
 J'ordonne aux pipeurs de la ville,  
 Et leur donne congé d'emblé  
 Quant ilz n'auront ne croix ne pile ,  
 Et , qu'un chascun d'eulx soit habille  
 De rejouer la chose gagnée<sup>1</sup>,  
 Des escuz ilz gagneront mille  
 Ou une chemise nouée<sup>2</sup>.

Je donne aux putains du bordeau ,  
 A celles qu'aiment bien à boire,  
 Ma cornette et mon chapeau ,  
 Affin que de moy soit memoire ,  
 Je veulx qu'on mette en inventoire  
 Tout le demeurant , plus ou moyns ,  
 Pour les cierges et offertoire  
 Et <sup>3</sup> les messes des chappellains.

Je laisse à mes enfans ainsnez  
 Mes grans bouteilles et mes potz ;  
 Leurs vies leur sont assignez  
 A suyvre banquetz et escotz ;

1. B : guaignée; C : *gaignerat*.

2. C'est-à-dire d'être pendus.

3. A : Ce.

Affin de boire à tous propos ,  
 Ilz auront escuelles et madres <sup>1</sup>,  
 Et seront plus rouges que coez.  
 Bien suis certain qui seront ladres.

Mes jeunes enfans n'auront rien ,  
 Car bien sçay qu'ilz <sup>2</sup> seront prodigues ,  
 Et que jamais ne feront bien ,  
 Fors que d'estre larrons publicques,  
 Et si seront trestous thesicques <sup>3</sup>  
 Quant leurs biens seront despenduz.  
 Tant suyvront les voyes pubicques <sup>4</sup>,  
 Qu'à la fin ilz seront penduz.

Adieu, tavernes ! Vous perdez  
 En mon trespas un bon chalant ;

1. Ce passage n'apporte aucune clarté à la question de savoir ce que c'étoit que le madre. Il est là dans les tavernes avec les écuelles, et dans les documents on le trouve aussi souvent cité comme une matière commune que comme une matière précieuse enchâssée dans les métaux les plus rares. Une note étant trop courte pour indiquer même la question, nous renverrons au *Glossaire* de Du Cange, au mot *Mazer* ; aux observations de M. Douet d'Arcq dans la *Bibliothèque de l'école des chartes*, 3<sup>e</sup> série, t. 4, numéro de novembre-décembre 1852, p. 131-33 ; au *Glossaire des émaux* de M. de Laborde, p. 371-76, et à son compte-rendu par M. Douet d'Arcq, *Bibl. de l'éc. des ch.*, 3<sup>e</sup> série, t. 5, p. 185-86.

2. B : qui.

3. B : etiques.

4. B, C : publicques. Je n'ai pas besoin de faire remarquer le sens de pubicques, venant de *pubis*.

Maintz chevreaux et chappons lardez  
 M'avez-vous fait à mon talent.  
 Adieu dy à tout bon galant,  
 Soit cler, lay, cordellier ou carme,  
 A boire hardy comme Roland  
 Quant il combatoit ung gendarme.

Adieu, tous chasseurs de marée!  
 Adieu, mes frères pelletiers!  
 Adieu, gallans de la pipée!  
 Adieu, sergens! adieu, meuniers!  
 Adieu tous ceulx qui volentiers  
 Humez du vert jus de septembre!  
 Venez à moy, lisez psaultiers  
 Et faisons collacion en chambre.

Adieu, le bon vin de pommeau!  
 Adieu, Muscadet et Rosette,  
 Vin de Gaillac, de Mirabeau,  
 Dont j'ay beu mainte chopinette!  
 Fy du *vina*, *vinum*, vinette!  
 Ung vin ne vault rien s'il n'est bon.  
 Sur tous autres vins je regrette  
 Le très bon vin de Saint-Jangon <sup>1</sup>. »

Ainsi fine le testament  
 De Taste-vin, dont Dieu ait l'ame,  
 Que chascun congnoit grandement  
 En tout pays, soit homme ou femme.  
 Bevons à luy, chascun sa drame.  
 Fait en vendanges, par <sup>2</sup> desduit,

1. On retrouvera ces noms dans le texte et dans les notes du *Blason des vins* de Pierre Danche.

2. B : pour.

Huit jours devant la Nostre-Dame,  
Mil quatre cens <sup>1</sup> ottante-huit.

Vous qui vendengez sans coutel,  
Prenez de cecy la coppie  
Et priez Dieu pour le vignel,  
Affin que nous crocquons la pye.  
Le testament, je vous affie,  
Est fait d'un très bon champion,  
Et fut passé à l'estudie  
Par dessoubz maistre Jehan Pion.

*Cy fine le testament de Taste-vin, roy des Pions.*

1. C : Mil cccc.





*S'ensuit le debat et procès de Nature et de Jeunesse, à deux personnages, c'est assavoir Jeunesse, Nature. Avec les joyeux commandemens de la table et plusieurs nouveaulx ditiés<sup>1</sup>.*

---

*Le debat et procès de Nature et de Jeunesse, à deux personnages : Nature, Jeunesse.*

---

LE PROLOGUE, c'est L'ACTEUR.

**P**ourtant, se j'ay la teste folle,  
 J'ay esté à bonne escolle,  
 Où j'ay souventesfois appris  
 Qu'on ne doibt pas dire frivolle  
 Ou autres foiz<sup>2</sup> de bouche volle<sup>3</sup>,

1. In-8 gothique de 8 ff. de 24 lignes à la page. Au titre, un bois d'une femme debout dans une chambre et d'une main tenant par les jambes un enfant nu qu'elle a l'air d'étrangler de l'autre main ; à côté d'elle, un autre enfant à terre. Malgré la robe et le voile, elle a peut-être été faite pour représenter Médée. Au verso du même titre, le bois très grossier de l'homme debout, en bonnet et en robe, qui parle à un jeune garçon en ja-

Dont maint homme est souvent repris.  
 Ma matière vueil mectre en pris  
 De Jeunesse, dont suis espris,  
 Qui à Nature se rigolle.  
 Ce n'est pas de jeux ne de rids,  
 Mais c'est de larmes et de crys.  
 Vecy Jeunesse qui parolle.

JEUNESSE commence.

Nature, qui vivre péust  
 Tant comme sa voulenté feust,  
 Sans decheoir, sans affoiblir,  
 Sans maladie qu'on éust,  
 Sains et haictiez, ligers féust,  
 Et, sans doubtaunce d'envieillir,  
 Bien pourroit ses vouloirs cuillir;  
 De pou se pourroit esbahir

quette et portant respectueusement la main à son bonnet. Le dernier verso est blanc. — M. de Bock a réimprimé cette pièce dans son volume *le Debat de deux damoiselles*, etc., Paris, Didot, 1825, in-8, p. 71-82. Nous avons été assez heureux pour avoir eu sous les yeux la pièce originale, dont un exemplaire, considéré comme unique, a fait partie du cabinet de M. Veinant, et cette circonstance nous a permis d'ajouter les petites pièces de la fin, que M. de Bock avoit omises.

2. Pour *faiz*.

3. Le mot *volle*, pris dans l'acception de léger, vient probablement de *volatilis*. On appeloit autrefois *volet* une espèce de flèche mince et légère qui fendoit l'air avec beaucoup de rapidité. (Note de M. de Bock.)

Se jà aultre siecle n'èust.  
 Mais tu fais l'omme à ce faillir,  
 Et en sa vieillesse sail[l]ir,  
 Comme s'oncques jeune esté eust.

## NATURE.

Jeunesse, ainsi ne<sup>1</sup> va mye.  
 Quanque tu penses est folie;  
 Parler convient d'aultre matin<sup>2</sup>.  
 Quant tu es en la druerie,  
 Cuides-tu donques que je oublie  
 Que tu ne viennes à ta fin?  
 Jà, pour force ne pour hutin<sup>3</sup>,  
 Ne sçauras-tu trouver engin  
 Que vieillesse bien ne le plye?  
 Tu n'as q'un soir et ung matin,  
 Comme la fleur de l'aubespain,  
 Qui flourist huy, demain fletrie.

## JEUNESSE.

Nature, j'entens bien et croy  
 Que je ne puisce par moy  
 Tousjours en cest estat durer.  
 Quant j'ay le cucur jolis et gay,  
 Il ne me chault guères de toy,

1. Imp. : na.

2. Peut-être *latin*.

3. C'est le surnom de Louis X, comme qui diroit le batailleur. On trouve là aussi le sens et l'origine du nom propre Hutinot, qui est celui d'un sculpteur du temps de Louis XIV.

Ne comment tu doyes ouvrer.  
 En moy bien paistre et abuyrer,  
 Coinctement vestir et parer,  
 Toute m'entention employ.  
 Quant je me cuide asseurer,  
 Lors me reprent pour méurer  
 Vieillesse et ne met en son ploy.

## NATURE.

Jeunesse, tu es hors du sens ;  
 Tu ne mettz heure ne pourpens  
 A ce qui est à advenir.  
 Quant n'a[s] demainés tes bobens,  
 Ne te chaut qui est hors ou ens,  
 Mais que beau temps voyes venir.  
 Ce ne peulx-tu pas maintenir ,  
 Car plus ne te peus contenir  
 Que tousjours se passe le temps.  
 Qui est allé ne peut venir.  
 Vieil te convient advenir :  
 C'est la somme de tes despens.

## JEUNESSE.

Nature, tu ne m'aymes point  
 Quant tu ne me tiens en tel point  
 Que vieillesse ne me néust ;  
 Tout le temps me vient si à point  
 Que je ne sçay par nul mespoint  
 Nulle chose qui m'esm[é]ust  
 Chose qui grever me péust.  
 Où est le cueur qui ne s'esmeust  
 Et qui deff[r]ené ne féust

Quant tel jolyesse le point ?  
 Qui force et santé congnéust,  
 Jamais redoubter ne déust  
 Vieillesse, qui les cueurs despoint.

## NATURE.

Jeunesse, apprens, si fais que saige,  
 Et retiens les poins de l'aage  
 Combien chascun les doit tenir.  
 Dieu, qui fist homme à s'ymaige,  
 Met trois choses en son usage  
 Que nul ne peut contretenir,  
 Communement estat tenir.  
 Puis ces troys convient-il venir  
 Qui d(r)oiect venir à [ce] passage ;  
 Amendement premier atir  
 Estat le moyen, et partir  
 Finit et decline tout l'aage.

## JEUNESSE.

Nature, bien me fais sçavoir  
 Que homme doit troys choses sçavoir :  
 Commencement, estat et fin.  
 Commencement pour esmouvoir,  
 Estat pour estre en son pouvoir,  
 Fin pour venir en son desclin.  
 Ha ! com je suis sot et belin !  
 En estat suis et en chemin  
 Dont il me convient remouvoir.  
 Si vault mieulx que je m'aclin  
 Aux viandes et au bon vin,  
 Que quant ne me pouray mouvoir.

## NATURE.

Ha! jeunesse, toy te chastie,  
 Et si laisse ceste follie  
 Pour les grans perils qui y sont;  
 Si donc tu te fais si jolie,  
 Si mignonne et si polie,  
 C'est ung pou de cire qui fond.  
 Ne te fie pas en ce mond  
 Qui la force gaste et confond  
 En luxure et en glouttonnie;  
 Tu es encore au chef du pont.  
 Retourne, ne va plus à mont,  
 Que ne descendes sans pollie.

## JEUNESSE.

Nature, tu n'as mye droit,  
 Qui me parles en tel endroit  
 Et me loues à retourner.  
 Je n'ay pied ne membre retraict;  
 Si suis sain et haictié et droit,  
 Et si me veulx si bestourner!  
 Laisse encore moy sejourner  
 Et à ma semonce adjourner  
 Joye et Dedit que j'ay attrait.  
 Encor me puis bel atourner;  
 Quant je ne me pourray tourner,  
 Lors sauveray-je le retraict.

## NATURE.

Ha! Jeunesse, la Mort te suit,  
 Car nulluy elle n'asseuré;  
 Ne te donne point de respit;

Elle vient plus qu'à l'ambléure  
 Pour ung pou de sang meslure  
 Seras tu point <sup>1</sup> en son escript!  
 Se Mort ta force desconfit  
 Et tu n'es en estat prouffit,  
 Ceste Mort te sera trop sure.  
 La Mort si prent que rien n'eslit ;  
 Aussi le jeune en son lit  
 Comme le vieil en aournure.

## JEUNESSE.

Nature, souvent m'espovente ;  
 Mais jamais Dieu si ne consente  
 Que je doye jeune finir.  
 Il ne seroit rien <sup>2</sup> si dollente ;  
 Car je suis aussi comme l'ente<sup>3</sup>  
 Qui est au poinct de son flourir.  
 S'il me convient ainsi mourir  
 Et ma vie aussi deffinir  
 Droict au milieu de ma jouvente,  
 Je ne pourroye ce souffrir ;  
 J'ayme trop mieux m'enviellir,  
 Quelque vieillesse que je sente.

## NATURE.

Jeunesse, raison ne veult mie  
 Que chacun soit vieillesse amie,

1. *Point*, peint, écrit.

2. Chose, de *res*.

3. *L'ente*, la branche, et non point *lente*, lentille, prise pour toute plante en général, comme le dit M. de Bock.

Jamais jeunes homs ne mourroit <sup>1</sup>.  
 L'outrage e(s)t la grant gloutonnie  
 Que chacun fait ne sueffre mie  
 Qu'il vive tant comme il voudroit.  
 Se tu te veulx gouverner droict  
 Et vivre par rigle et par drois,  
 Se tu veulx alonger ta vie,  
 Et se tu veulx faire seur fait;  
 Par gloutonnie ou par meffait  
 Tost auras ta vie finie.

## JEUNESSE.

Nature , ne vient aultrement  
 Maladie n'encombement  
 Que par forfait et par oultrage ?  
 Dont je m'esmerveille comment  
 Ceulx qui vivent si sobrement  
 Chéent souvent en grand malaige;  
 Et tel maine grand rigollage,  
 Et tousjours a jolis couraige  
 Que nul enfermeté ne prent.  
 Puisqu'il n'y a avantage,  
 J'ayme mieux mener joye et rage.  
 Qui plus se garde, plus mesprent.

## NATURE.

Jeunesse, si a moult à dire.  
 Pas ne sommes d'une nature  
 Ne d'une condicion duit.  
 Les ungs veullent sobrement vivre,

1. Imp. : mourront

Et les autres jouer et rire,  
 Et estre en feste et en deduit.  
 Tel est povre de corps, d'abit,  
 Qui plus longuement estés vit<sup>1</sup>  
 Que cil qui bons morceaux atire.  
 Qui s'emplist trop, son mal luy nuyt ;  
 Santé n'y treuve point de void ;  
 Contre la mort le convient suyvre.

## J E U N E S S E .

Nature, que pourai-ge faire,  
 Ne quel chief me pourai-ge traire  
 De celle mort qui tant m'ennuye ?  
 Est-il sirop ne lectuaire<sup>2</sup>,  
 Ne chose que de son usaige<sup>3</sup>  
 Me retardast de maladie ?  
 Si je congneusse tel maistrie,  
 La mort ne fust jà si hardie  
 Qu'elle m'osast de rien meffaire ;  
 Ains usasse en joye ma vie,  
 Si qu'elle fust si envieillie  
 Qu'il n'y falsist que le suaire.

## N A T U R E .

Jeunesse, au mond(e) n'a medecine,  
 Ne en herbe ne en racine,

1. Qui vit plus d'étés, plus d'années. Dans l'imp. : vil. <sup>v, f</sup>

2. Nous disons *électuaire* ; mais la forme *lectuaire* est aussi raisonnable ; de *legere*, ce qui est choisi.

3. C'est la leçon de l'imprimé. Peut-être le poète avoit-il écrit *usaire* pour rimer avec *lectuaire*.

Qui contre Mort puisse valloir ;  
 Puisque la mort mectra son signe  
 Es poulx de l'omme et l'orine <sup>1</sup>,  
 Nul resconfort n'y peut avoir ;  
 Pour ce je fais bien assavoir,  
 Tant com(me) tu es en bon pouvoir,  
 Doibs mener necte vie et digne  
 Que, ce Mort te veult recepvoir,  
 Que ne te puisse decevoir :  
 Car qui bien vit par droit bien fine.

## JEUNESSE.

Nature, je ne doubte mye  
 Que qui mainne la bonne vie  
 Qu'il ne vienne à bonne fin ;  
 Mais maint homme ne cuyde mye,  
 Quant il est en sa druerie,  
 Qu'il doye venir à declin ;  
 A jouer a son cueur enclin ;  
 S'il est en priez ou en jardin,  
 Legierement l'auroit oublie.  
 Sa pensée et son engin  
 Est en avoir, soir et matin,  
 Sa voulenté toute acomplye.

## NATURE.

Jeunesse, celluy pense en vain  
 Qui s'actant du soir au demain ;

1. Sur le pouls, le battement de ses veines, et dans son urine. On sait de quelle importance étoit l'inspection de celle-ci dans l'ancienne médecine.

Le jour passé , force dechiet ;  
 S'un jeune homme est fort et sain ,  
 Pour ce n'a-il pas en sa main  
 Prinse sa santé , dont il chiet  
 Une heure ; aultre rechiet ;  
 En sa vie n'a rien certain ;  
 Se de sa santé luy meschiet  
 A tard commence son engin ,  
 Quant la mort le prent tout à plain.

## JEUNESSE.

Nature bien m'a mis en voye ,  
 Que pou vault la feste et la joye  
 De ce siècle et le deduit ;  
 Qui plus s'i afferme et oppoye ,  
 Plus y acroit et rien ne poye.  
 Que le siècle est faulx et void!  
 Quand homme est en feste ou <sup>1</sup> en bruict ,  
 Tel avec luy se deduit  
 Qui ou tiers jour Mort le convoye ;  
 Comme ung peu d'ombre passe et fuit ,  
 Qui ressemble songe de nuit ;  
 Huy l'ay perdu et yer l'avoye.

## NATURE.

Jeunesse, de ce ne doibs croire ,  
 Que nul ne se deveroit recroire  
 De bien faire tant comme il vit ,  
 En ce siècle n'est qu'une foire.  
 Qui plus a et moins veult acroire <sup>2</sup>,

1. Imp. : est fest on.

1. Avoir confiance, accorder du crédit.

Garde soy bien que il s'acquit ;  
 Se il n'a effacé rescript ,  
 Tant comme il a bon respit ,  
 Trop luy sera la paye noire ;  
 Après Mort n'a nul contredit ;  
 Mort ne joue pas à racquit <sup>1</sup> ,  
 Ce qu'a deffoit ne peut deffaire.

## JEUNESSE.

Nature, bien m'accord à toy,  
 Que trop as plus véu que moy  
 Et scès mieulx le meilleur eslire.  
 Désoresnavant te croiray,  
 Et du peché me garderay ;  
 Car c'est la rien du monde pire.  
 Or en doit Dieu que je m'en tire  
 En ce petit temps que vivray  
 En fait et au mieulx que pourray ;  
 Et mon bien fait puist souffire  
 A tous mes pechés pour tout vray,  
 Quand de ce lieu je partiray.

*Explicit.*

1. La mort ne donne pas au joueur de revanche pour se racquitter.

*Les dix commandemens joyeux de la table*<sup>1</sup>.

Nappe de beguine <sup>2</sup>.  
 Pain cuict de minuit <sup>3</sup>.  
 Feu demy ars <sup>4</sup>.  
 Draps demy usés <sup>5</sup>.  
 Metz d'advocat.  
 Vin de confesseur.  
 Lict de bourgeois.  
 Repos de chanoine.  
 Char qui s'estend <sup>6</sup>,  
 Et hoste qui rien ne prend.

*Aultres dictz joyeux.*

Onques geline n'ayma chappon,  
 Ni la putain le bon preudon.

Onques homme femme ne vid  
 Tirer andouille hors d'un pot,  
 Que le cueur si ne luy soubzrid,  
 Ou qu'el ne dist aucun bon mot <sup>7</sup>.

1. On les retrouvera à la suite du *Dict des pays joyeux*. — Imp. : Les Dictz.

2. C'est-à-dire d'une blancheur éclatante.

3. Juste à son point, ni trop frais ni dur.

4. Parceque c'est à ce moment qu'il chauffe le mieux.

5. Qui sont alors le plus doux.

6. Soit les plats qui restent toujours pleins malgré les assauts des convives, soit plutôt ce qu'on nous permettra de faire dire à une phrase d'Apulée : « Ubi primam sagittam sævi Cupidinis in ima præcordia mea delapsam excepi, arcum meum et ipse vigore tetendi. »

7. Voir le *Banquet des Chambrières*, II, p. 292 à 295.



*Les Omonimes, satire des mœurs corrompues de ce siècle, par Antoine du Verdier, homme d'armes de la compagnie de Monsieur le seneschal de Lyon.*

*A Lyon, par Antoine Gryphius. 1572.*

*Avec permission<sup>1</sup>.*

*Au lecteur, A. Du Verdier salut.*

**D**e prime face, lecteur, ce poeme te semblera malpoli et rude ; mais , quand tu auras considéré de près la difficulté de ce genre d'escrrire, je m'asseure que, excusant la rudesse, tu gratifieras le labeur et l'invention ; car il n'y a eu aucun poète devant moy qui ait escrit de suite tant de vers de cette sorte, ausquels j'ay observé les masculins et feminins, et ne desdire deux fois un mesme omonime. Et si le poète Porcius, ayant fait des vers *de pugna porcorum*, chacun desquels commence par la lettre P<sup>2</sup>,

1. In-4 de 12 ff., sous les signatures A-C ; 30 lignes par page pleine. Au titre, la marque de Gryphius et sa devise : *Virtute duce, comite fortuna*. — Je n'ai pas besoin de dire que l'auteur des Omonimes est celui même de la *Bibliothèque françoise*. — Les exemplaires qu'on trouve des Omonimes sont en général bien conservés, parcequ'ils ont été reliés à la suite de la Prosopographie, dont le volume plus considérable les a préservés.

2. Un bibliophile belge, M. Ulysse Aucapitaine, vient d'en  
P. F. III.

a esté grandement estimé, ceste mienne nouvelle invention ne merite estre blasmée. Un autre, pour avoir composé quelques carmes latins *de laude calvorum* à Charles le Chauve, roy de France, chacun d'eux commençant par la lettre C, a acquis los et bruit immortel<sup>1</sup>. Le vers qui dit :

Signa te signa, temere me tangis et angis,  
avec son pentamètre, lesquels, leuz au rebours, lettre par lettre, contiennent mesmes et subsequents mots<sup>2</sup>, sont grandement admirez. Combien donc que ceux-ci ne soient de telle invention, si est-ce qu'ils doivent estre bien receuz de toy, quand ne seroit que pour la nouveauté, qui plaist ordinairement, pour peu que la chose vaille<sup>3</sup>. A Dieu. Du camp, ce dixième fevrier l'an mil cinq cens soixante et neuf<sup>4</sup>.

publier une nouvelle édition, et l'on en peut voir des comptes-rendus dans *le Quérard*, t. 1<sup>er</sup>, p. 492-93, et dans le *Bulletin du bibliophile belge*.

1. Sur ce poème du moine Huchald et sur ses éditions, cf. l'excellente notice de Freytag dans son *Adparatus litterarius*, Lipsiæ, 1753, article 75, p. 933-39. Il y indique aussi d'autres poèmes tautogrammes.

2. Voici le distique entier :

Signa te signa, temere me tangis et angis  
Roma tibi subito motibus ibit amor.

que l'on attribuoit au diable portant sur ses épaules saint Antible à Rome. (Tabourot, chap. 10.)

3. Ce n'étoit pourtant pas si nouveau que Du Verdier le croyoit, puisque ce n'est qu'une des formes des vers équivoqués, si en usage à la fin du XV<sup>e</sup> et au commencement du XVI<sup>e</sup> siècle. On connoît, dans Tabourot, les vers de Drusac, dont M. Cigongne possède une édition gothique qu'un nouvel éditeur des Bigarrures devra collationner.

4. C'est-à-dire 1570.

*A Monsieur Du Verdier.*

**P**ersonne, Du Verdier, encore n'a escrit  
 La satire mordante ;  
 Toy, premier des François, ose par ton escrit  
 Nous en tracer la sente.

Poursuy donques heureux, car ton invention  
 Du plaisant omonime,

A la censure joint d'un sevére Caton,  
 Fait que plus je l'estime.

Poursuy donques heureux. Vaillant est le soldat,  
 Et fort le capitaine,

Qui, mesprisant l'horreur, va premier au combat,  
 Sans espargner sa peine.

Poursuy donques heureux, poursuy ton entreprise,  
 La palme t'est acquise.

I. DE CHEVIGNY, *Beunois*<sup>1</sup>.

*Sur le poème des Omonimes.*

## SONNET.

Si les vers nous pouvoient desvoiler l'obscurté  
 Qui offense nos yeux, et faire lumineuse  
 La trace de noz pas, ta rithme gracieuse,  
 Du Verdier, porteroit à noz yeux tell' clarté.

Si les vers avoyent l'heur de donner liberté  
 A la France, gisant et blesme et sourcilleuse  
 Souz le fais d'une guerre et longue et dangereuse,

1. Sur Jean de Chevigni, voir les *Bibliothèques françoises* de La Croix du Maine (éd. Rig. de Juv., t. 1<sup>er</sup>, p. 446) et de Du Verdier, t. 4, p. 383-84.

Son joug par tes escrits tost luy seroit osté.

Mais la corruption des mœurs que tu nous chantes  
 Offusque la clarté et destourne les sentes  
 De telle liberté à ce peuple François.

Tu la pains vivement avec tes Omonimes,  
 Y traces la vertu et la force y animes ;  
 Mais aucun, du Verdier, ne prend garde à ta voix.

F. DE BELLEFOREST, *Comingcois* <sup>1</sup>.

## LES OMONIMES

*Satire des mœurs corrompues de ce siècle.*

**L'**homme, ouvrage de Dieu, dès le jour qu'il naquit,  
 En ce monde vivant, rien que peine il n'acquist ;  
 Rempli d'iniquité, en douleur très amère,  
 Du ventre le produit piteusement sa mère.  
 La mort vint par peché sur les enfans d'Adam,  
 Generalement nez pour estre mis à dam ;

1. Le fécond prosateur, qui reste moins connu par les ouvrages historiques qu'il écrivit en qualité d'historiographe de France que par sa traduction du *Bandello*. Du Verdier, dans l'article qu'il lui consacre, a quelques lignes touchantes sur Belleforest : « Il m'a aimé et fréquenté fort familièrement lorsque j'ai été à Paris, comme aussi réciproquement je lui ai porté amitié singulière et affectionnée ; et, étant absens l'un de l'autre, m'a honoré souvent de ses lettres, et je lui ai rendu de même la pareille, nous visitant ainsi par missives : moi, tirant de telle communication autant de contentement que j'ai depuis reçu de regret par son trépas, avvenu à Paris, à la grande perte de la France, au mois de janvier l'an 1581. » (Tome 3, p. 608.)

C'est pourquoy tous les jours tant de corps on enterre  
Dès que calamité fit son entrée en terre :  
Car on ne void aucun qui ne tombe en peché  
Tant que dans sa prison l'esprit est empesché,  
Qui, deslivré du corps, abandonnant d'homme haine,  
Vient à son origine au celeste domaine;  
Ou, si en desespoir se dit par force né,  
Du tourment de sa peine il devient forcené.

Or, ma Clion voulut jadis que j'escrivisse  
Les gestes des mortels qui vont en escrivice;  
Me poussant à cela, vouloit guider mes chants  
A desgoysier bien haut la vie des meschans.  
Contre luxurieux plus qu'un faune ou satire,  
Je vouloy debacquer par cuisante satire.  
J'avoy fait mon projet reciter en dix vers  
Les abus, les malheurs, les affaires divers  
Qui en ces troubles sont renversez dessous France,  
Dont le peuple est reduit en extreme souffrance,  
Et n'y a des estats nuls qui n'aillent disans  
Que c'est par trop souffert d'avoir souffert dix ans,  
Tant que du villageois l'œil nuit et jour a larme,  
D'heure à heure esprouvant du fier soldat alarme.  
Mais il n'y suffiroit papier ne parchemin,  
Et la plume pourroit demeurer par chemin.  
Seulement à en dire un moins que peu ma muse  
Par manière d'esbat passant le temps m'amuse.  
Icy donc ne feray trop grant parascévé,  
Car mon dire sera bien tost parachevé.  
Moins desire observer faictz contemporanées,  
Ou l'ordre du succez eu de tant pour années;  
Mais du siècle present tant bigerre ne veus,  
L'oraige en furie cacher à nos nepveus.

Estre doy pardonné si ces vers mal je trace,  
 Qui requièrent la main du saint harpeur de Trace,  
 Lequel faisoit mouvoir les rochers, et à corps  
 Insensibles donnoit vie par ses accords,  
 Et des fiers animaux l'ardente rage et l'ire  
 Adoucissoit soudain au seul son de sa lyre.  
 Si j'entame matière et je ne passe avant,  
 Excusable en seray ; je ne suis pas savant ;  
 Trop se sçait ; les enfans en vont à la moustarde<sup>1</sup>.  
 Mais qu'arreste-je tant ? A commencer moult tarde<sup>2</sup>.

On presche un Dieu , un roy , une foy , une loy ;  
 Mais qu'on suive ces quatre ores dire ne l'oy.  
 Un Dieu , qui nous veut faire en paradis estre anges,  
 Seul n'adorons de cueur, ains plusieurs dieux estranges ;  
 A luy, qui de ses biens est liberal donneur,  
 Apprendre ne voulons de louange et d'honneur.  
 Aucuns fondent leur cueur aux richesses du monde,  
 En font leur propre dieu, et de leur ventre immonde ;  
 Les payens plus que nous recevoient un grand heur,  
 Reconnoissans un Dieu , admirans sa grandeur.  
 Si son roy naturel debonnaire on rencontre,  
 Au lieu de soustenir son sceptre , on se rend contre.  
 Nous voulons qu'à present perdue , je croi, soit  
 La foy de nos majeurs qui en ardeur croissoit ;  
 Loy divine et humaine en nos cueurs est estaincte ;  
 De feu , carnaige et sang toute la terre est taincte.

1. Cf. la note de M. Fournier dans *les Caquets de l'Accouchée*, éd. Jannet, p. 134.

2. On se rappelle que l'on a voulu trouver l'origine de *moultarde* dans la devise du duc de Bourgogne : *Moult me tarde* ; mais les documents historiques offrent la chose et le mot bien avant l'emploi de la devise.

Des rebelles en France un seul commencement  
 A esté tout à coup, ne sçay comment, semant  
 De eruautez très tant, qu'asseuré n'est à proche  
 Tenant autre parti de vouloir faire approche ;  
 Le mari à la femme, aux frères les germains ,  
 S'entredonnent bandez assauts et dangers mains.  
 Pour la sedition en ce temps veis-tu père  
 Qui de ses fils mutins ne receust vitupère ?  
 Somme, depuis l'an mil cinq cens soixante-deux <sup>1</sup>  
 Il n'est homme vivant qui ne soi sente d'eux.  
 Non, jamais il n'avient que le bon bergier rie  
 Appercevant le loup parmy sa bergerie ;  
 Pensez quelle douleur desplaisante est-ce à roy  
 D'avoir ses sujets mis en si piteux arroy !  
 En quelque coing de France et autre part où ailles ,  
 Trouveras sans pasteurs errantes les ouailles ;  
 Le prelat <sup>2</sup>, en sa charge assez mal entendu ,  
 Sçait fort bien recueillir tout le fruit en temps deu ;  
 S'en tenant éloigné, il ne sent leur alaine ,  
 Sinon quand il les faut tondre alors qu'il y a laine.  
 Le religieux a par son ordre prou faix ,  
 Et irregulier est après estre profez ;  
 Rare est au monastère une prudente abbesse ,  
 Qui l'orgueil des nonnains par discipline abbaisse ;  
 Rares sont au couvent ceux de corde liez ,  
 Qui par jeusne assidu ayent corps deliez ;

1. *Commencement des troubles en l'an 1562.* — Toutes les notes que nous imprimons en italiques se trouvent dans l'original à l'état de manchettes, ce que notre justification ne nous permettoit pas de reproduire.

2. *Des prelates.*

Rare est un bon curé qui lumière paroisse ,  
 Et miroir de vertu, à ceux de sa paroisse ;  
 Rare est un bon prier, lequel face à ce jour  
 Dans le pourpris d'un cloistre ordinaire sejour.  
 Sainet Bernard tant qu'il peut contre prelatz abbaye ,  
 Qui ne se tiennent clos dans leur seule abbaye.  
 Que, s'il estoit vivant, trouveroit maint abbé ,  
 Prier, curé trois fois, qui ne sçait pas *a, b* ;  
 Usant de chicheté avec parsimonie  
 Pour benefices maints avoir par simonie ;  
 Au chetif cependant osera desnier  
 Un seul morceau de pain ou un pauvre denier ;  
 Faisant despense et train, des vivres cause enchère ,  
 Et jamais pour prescher n'est veu monter en chaire ;  
 Il cuide tousjours vivre et n'entrer au tombeau ,  
 Qui fait que dans son corps il ne veut que tombe eau ;  
 En delice assouvi, autre chose ne pense  
 Qu'à tenir bonne table et à remplir sa pance ,  
 Après avoir souppé en son licet saoul venir ;  
 Endormi à l'instant, n'a de Dieu souvenir,  
 Ne contemple qu'il est fait de terre et de cendre ,  
 Et qu'il luy conviendra dans le tombeau descendre.  
 Lors qu'il est esveillé, à autre fin ne tend  
 Qu'à ces chers passetemps et plaisirs tant et tant ;  
 Entretient chiens, oyseaulx, fait danser en sa salle ;  
 N'a chose en sa maison qui soit plus que luy salle<sup>1</sup> ;  
 Il se baigne à ouyr musicalles chansons ,  
 Et à voir devant luy ses loyaux eschansons  
 Luy verser le piot désiré de septembre ;  
 C'est ce qu'il ayme mieux, c'est son fin muy, c'est ambre ;

1. Allusion à l'apophth. de Diogenes.

Ne pense que la mort ses jours terminera,  
 Et ses gays et verts jours sans conter minera.  
 Au dessous de vingt ans on permet qu'on eslise,  
 Qu'il soit institué ès ordres de l'Eglise  
 Contre les saints decrets des Pères anciens<sup>1</sup>  
 Qui le temps compétent limitent des ans siens ;  
 Si , ayant tourné robbe , il suit la troupe errante ,  
 Reçoit du benefice emolument et rente ,  
 Jouissant, qui pis est , à tort et non par deu ,  
 Le privilege à luy comme indigne perdu.  
 De plusieurs grands forfaitz s'est veu la cité sainte<sup>2</sup>  
 Et dedans et dehors autrefois toute ceinte ;  
 Aux fols appetits a voulu bride lascher ;  
 Surtout y a regné l'aiguillon de la chair ;  
 Ainsi est esbranlé le navire saint Pierre,  
 Quand le nocher s'egare et de mal en pis erre ;  
 Toutesfois esperons Pie<sup>3</sup>, son successeur,  
 Reformant les abus, obtenir sucez seur,  
 Tellement que l'Esglise , assise en pierre dure,  
 Durera à jamais comme encor elle dure.

Ce qui peut avoir faict les guerres tant durer  
 N'est tant d'astre malin un aspect endurer  
 Que la punition que Dieu veut de nos vices ,  
 Tant de ceux des sçavants, qu'apprentifs et novices ,  
 Chacun en son endroict , pour avoir fou esté ,  
 Des verges du Seigneur estant fort fouetté .  
 Car necessairement fault que nostre mal ysse

1. *L. presbiterum .c. de epis. et cle. et Clemen. fin. de ætat. et qualita. ordinan.*

2. C'est-à-dire Rome.

3. *Pie V.*

De nos perverses meurs et commune malice.  
 Veux que les hommes soient envenimés en fer ;  
 Tysiphone les tasche à pousser en enfer,  
 A vengeance cruelle Alecto les enflame,  
 Et de rageux courroux Mégère leur enfle ame.  
 Homme, tu n'es plus homme ; humain ne te diras ;  
 Ce titre t'est trop doux d'autant que trop d'ire as.  
 Erynne, autre furie, en horrible manie  
 D'une estrange façon le cerveau te manie ;  
 Plus inhumain que Scythe et barbare tu es,  
 Quand plusieurs tes voisins as de sang froid tuez.  
 Ne devons-nous gemir, ô Dieu ! Seigneur et Sire,  
 De voir en ces pays l'un l'autre ainsi occire,  
 Nos gens à la merci d'ennemi estrange,  
 Un sectiste qui veut de foy nous estrange,  
 Un sacrilège avare, un vray happe-calice,  
 Qui veut interpreter le saint Apocalipse,  
 L'Eglise apostolique appellant Babilon ;  
 Des mistères divins or ainsi babille-on.  
 Ainsi pour le jourd'uy celui qui n'est pas sage  
 Retorque en mal et prend au rebours un passage.  
 Ainsi de peu à peu il devient Arrien,  
 Heretique formé ne croyant plus à rien ;  
 Quand du sein de l'Eglise une fois se divise,  
 Fausses opinions à plus que de dix vise.  
 De tels trop inconstans les sinistres desseins  
 Taschent à renverser l'autorité des saints  
 Docteurs du temps passé, et de ceux de Sorbonne  
 Dient publiquement que leçon ne soit bonne ;  
 D'un Wicief ancien, d'un reverend Jean Hus,  
 Ils feront un prophete, et, prevoyant Janus,  
 De l'un celebreront la très ferme constance

Condamné du concile et brulé à Constance ;  
 Que Jean OÉcolampade avec Martin Luther  
 Contre le pape ont sçeu agilement lutter ;  
 Qu'au ministere saint Dieu un Calvin colloque ,  
 Et que Bèze dit d'or à Poissy au Colloque<sup>1</sup> ;  
 Qu'en la lettre sacrée est docte l'Aleman  
 Et ceux qui font demeure auprès du lac Lemman<sup>2</sup> ,  
 Genève, république usurpée à un conte,  
 Là où de leur seigneur ne tiennent aucun conte ,  
 Où son tribut à eux ont esté attirans,  
 Et acte pratiqué convenable aux tyrans.  
 Est-ce de bon sujet la remarquable enseigne ?  
 Est-ce comme saint Paul à Thimothée enseigne ?

Autant à vostre estat en pend-il maintenant ,  
 O roys ! à retrancher soyez la main tenant  
 Tous les membres pourris, et n'en tirez service ;  
 Seur n'est de se fier quand on void en serf vice.  
 Dom Fernand Alvarez<sup>3</sup> n'en fait pas moins envers  
 Tous les Gueux eslevez en armes dans Anvers.  
 Nos mutins n'ont voulu recevoir cet exemple ;  
 De leur malin desir punition est ce ample.  
 Iceux pensoient avoir sur vous le haut dessus  
 Quatre fois, et autant se sont trouvez deceus<sup>4</sup>.  
 Des victoires maistresse est l'aveugle Fortune ;  
 Suivie du hazard ne se monstre fort une ;  
 Mais voz braves soldats, non saisis de vain cueur,

1. Le colloque de Poissy est de 1561.

2. C'est-à-dire ceux de Genève.

3. C'est le duc d'Albe.

4. Il y a eu quatre batailles aux dernières guerres civiles de France en toutes lesquelles les rebelles ont tousjours perdu.

Avec vostre bon droit vous ont rendu vainqueur.  
 Or il faut qu'un gendarme, à l'heure qu'on bataille,  
 Et de queue et de teste hardy au combat aille ;  
 Chascun de son costé exerçant son devoir,  
 On est seur des deux parts occisions de voir.  
 Dont, puis qu'également la victoire y balance,  
 Seroit bon d'avoir paix et ruer à bas lance,  
 Sans plus espandre sang, qui tant nous couste, hélas !  
 D'une senglante main et trenchant coustelas.  
 Mais pour paix on requiert choses trop inciviles ;  
 L'autre pour sa seurté voudroit plus de six villes.  
 Leur desir est tenir la ville d'Orleans ;  
 Ils ont cogneu combien il y a de l'or leans.  
 Mais quel droit y ont-ils ? la cité Lyonnoise  
 Ne les peut recevoir sans mettre à Lyon noise.  
 Ils voudroyent fort avoir ceste ville de Tours  
 Pour à ce populas jouer de mauvais tours.  
 La Rochelle, Angoulesme, Coignac, Niort et Saintes,  
 Qui ont leurs meurs gousté, tant pretendues saintes,  
 Ils taschent de garder, pour estre auprès d'Angers  
 Et le pays voisin mettre en plus grands dangers ;  
 Pour toujours voir plus loing leurs bornes estendues,  
 Leurs enseignes aussi plantées et tendues  
 En fortesse imprenable, à Boulogne, à Calais,  
 Ne seront introduictes, pour fuir à cas laids.  
 Pour avoir paix ne fault que cil qui parle mente,  
 Faisant folle demande alors qu'on parle mente ;  
 S'ils s'oubloyent de tant que demander Paris,  
 Cest article eshonté se finiroit par ris.  
 Telles conditions ne faut mettre par rolle ;  
 Ils se doivent fier en royalle parolle ;  
 Ce seroit lier roy à la nécessité,

Qui, libre en son pouvoir, pour eux ne sçait cité.  
 O pauvre desvoyé ! Satan, qui le fol lie,  
 T'ostant l'entendement, eguise ta folie.  
 Alors que du devoir de ton roy sortiras  
 Sans choisir lieu certain, vagant au sort iras,  
 Et de perdition t'exposeras en voye,  
 Mesmes si sur ton chef Dieu sa vengeance envoie;  
 Puisque nature t'a faict naistre vray François,  
 Sers France, ta nourrice, et à elle franc sois;  
 Toy et nous patissons, et n'avons pas science  
 De porter nostre mal en bonne pacience.  
 Que si nos meurs ne vont à autre amendement  
 La guerre du grand Dieu recevra mandement  
 De talonner noz pas tant que serons en vie,  
 Mesmes tant qu'en nos cueurs sera la maigre envie;  
 Tant qu'ils seront rongez d'un devorant vautour<sup>1</sup>,  
 Esprouveront combien de larrecin vaut tour.  
 Tandis qu'ambition possedera nostre ame,  
 Conscience coupable infinis maux nous trame.  
 Quels execrables faicts voi-je en ce monde, ô Dieux !  
 L'homme se rend au ciel et en terre odieux.  
 Comme est-ce que du ciel foudre espez ne l'aterre,  
 Et, pour vif engloutir, ne veut s'ouvrir la terre?  
 Comment, ô Dieux vengeurs ! plus tost ne l'espiez ?  
 Est-ce que Jupiter a de laine les piez,  
 Qu'à ne le chastier par un bon coup tost l'ose ?  
 Mais que trouver luy faict enfin l'or de Tholose<sup>2</sup> ?  
 Comment de ses forfaicts tost ne gouste l'amer,

1. *Allusion à la fable de Prométhée.*

2. Fameux dans l'antiquité par la défaite de Cepion, qui avoit dépouillé Toulouse. Cf. Valère-Maxime.

En nombre surpassans les gouttes de la mer !  
 Comment pour ses pechez ceste ronde machine ,  
 Tesmoignant contre luy, sa perte ne machine ?  
 Est-ce qu'en ville, aux champs, ou en court, ou en l'ost,  
 Soit un seul homme saint, comme en Sodome Lot ,  
 Lequel par sa prière envers nostre Dieu face  
 Que ne monstre du tout la rigueur de sa face ?  
 Non, à cela ne tient : car de tous estats n'est  
 Homme qui marche droict et qui ait le cueur net.  
 Voyez <sup>1</sup> comme justice en plusieurs lieux s'exerce.  
 Mieux que Cepolle <sup>2</sup> caut n'a tergiversé Xerce <sup>3</sup>.  
 Le livre fugitif est leu des procureurs ,  
 A delayer appris, de bource procureurs.  
 De villages et bourgs les juges pedanées <sup>4</sup>  
 Se font, par fin moyen, riches en peu d'années.  
 Le coupable ainsi, les appaisant par don ,  
 Obtient facilement de son crime pardon.  
 Quiconque, pour gagner, devant la main or donne  
 S'assure qu'à souhaict ce juge luy ordonne,  
 N'estant pour juger mal à l'amende subject,  
 Pourveu que n'erre au faict et proposé subject.  
 Et tels le Parlement <sup>5</sup> tient la bride de sorte  
 Qu'impossible est que d'eux mauvais exemple sorte :

1. *Ie ceux de la justice.*

2. *B. Cepolle a fait un livre des cautelles du droit.* — Barthélemi Cæpolla, jurisconsulte véronois, professa le droit à Padoue dans le milieu du XV<sup>e</sup> siècle. Le traité auquel Du Verdier fait allusion doit être celui *De interpretatione legis extensiva*, Venetiis, 1557.

3. *Xerce estoit un rusé fuyard et temporiseur.*

4. *Pedanei judices, juges subalternes.*

5. *Louanges du parlement.*

Car tous les mal vivans la souveraine court  
 Par equitable arrest fait pendre haut et court ,  
 N'espargnant les plus grands pour publiq exemplaire,  
 Jugeant à l'equité , sans faveur et sans plaie.  
 Vous qui voulez plaider, pensez bien à vos cas  
 Devant que cheoir ès mains d'ignorans advocas <sup>1</sup>,  
 Qui ne prenent à cueur le procès de partie  
 Et font fère de bourse et d'argent departie.  
 A tels, peu entendus, qui portent chapperons,  
 Sans cracher au bassin à peine eschapperons.  
 Là où ils sentent gain, jazent comme une pie,  
 Et ne sonneront mot pour une cause pie.  
 Ne pensez, pour les voir couverts de bonnets ronds,  
 Qu'ils soyent plus gens de bien; tous ne sont bons ne ronds.  
 Quand un plaidant vers eux droitement prend sa voye,  
 Ne sortira de là sans que vuidier sac voye  
 De pecune rempli, non des papiers de plaid,  
 Ce qu'au pauvre client à merveille desplait.  
 Je ne parle des bons, ni qu'on ne doive prendre  
 Salaire du labeur qui leur couste d'apprendre  
 Pour subvenir aux siens et vivre en son hostel ;  
 Celuy qui sert l'autel doit vivre de l'autel.  
 Chaque jeune avocat, qui en plain barreau cause,  
 N'est employé souvent à plaider grave cause :  
 Car d'université tels de nouveaux venus,  
 Au lieu d'estudier, ont caressé Venus,  
 Y ont appris l'escrime, à bien pousser la balle,  
 Pincer les nerfs du luth, comme on sautille et balle,  
 Comme il fault le matin rafreschir le palais,  
 Se promener après deux heures au Palais,

1. *Des advocats ignorans.*

Estre le long du jour de tristesse deslivre,  
 Ne penser au futur, ne faire cas de livre.  
 Mais il s'en est trouvé qui n'ont pas esté las  
 D'accompagner toujours la sçavente Pallas.  
 J'en cognoy quelques-uns qui, mesme en leur an tendre,  
 Capables se sont faiets de la pratique entendre,  
 Bons theoriciens, et de tout ce vol là  
 Un n'en est revenu qui cède à Scevola.  
 Autres tranchent du grave et font du sage maistre,  
 Marchant content leurs pas ainsi qu'un geomètre.  
 Un front Catonien ont en severité,  
 Sans que leur œil trompeur monstre en ce verité.

Le laboureur foulé deteste la noblesse <sup>1</sup> :

« Au lieu d'allegement », dit-il, « elle nous blesse.  
 J'ay eu en trois logis de soldats trente-neuf,  
 Qui ne m'ont delaissé veau, brebis, poulle, n'œuf.  
 Entrant dans ma maison, l'un dit : Dieu gard, mon hoste;  
 Puis ce qu'ay de meilleur il oste de mon hotte ;  
 Voudroit perdrix, levraut, chappon, si je l'avois,  
 Ne m'ayant delaissé que le cueur et la vois. »

Autant d'hommes, d'humeurs<sup>2</sup> : l'un veut armes eslire ;  
 L'autre, pour parvenir, ne fait qu'escrire et lire ;  
 O qu'il seroit meilleur jointes ensemble voir  
 Les armes et les loix, l'espée et le sçavoir !  
 Ainsi tout homme vit selon sa fantasie,  
 L'un outrepassé Europe et l'autre fend Asie.

Le marchand, non oisif pour avoir pauvre esté,  
 Va aux Indes par mer, fuyant la pauvreté ;  
 De là en son pays grande richesse apporte,

1. *Des gendarmes et noblesse.*

2. *Diverses affections des hommes.*

Sachant que tel profit ne feroit à sa porte <sup>1</sup>.  
 Devenu ocieux, employe ses tresors  
 A profit usuraire et à moyens très ords.  
 Comblé de biens mondains, sa despense ne jette <sup>2</sup>,  
 Et hors de sa maison la diligence jette,  
 Aime tous ses plaisirs, cuide ee qu'il despent  
 Ne luy manquer jamais, que du sort ne depent.  
 La fortune luy rit; tout à un coup s'en joue,  
 Le faict bouleverser, luy donnant sur la joue;  
 Lors de ses voluptez le final loyer sent;  
 Se trouve environné de regrets plus de cent;  
 Joye fine par deul, douleurs suivent delices;  
 Pompe funèbre suit le passe-temps des lices <sup>3</sup>.  
 Sur la fin il se voit de ses honneurs privé,  
 En est monsté au doigt en publiq et privé;  
 De Fortune se plaint, luy dit: « O maquerelle,  
 Pourquoi ne veux-tu plus soustenir ma querelle? »  
 Devant luy souffreteux fuyent ses fains amis,  
 Qu'autresfois en bon temps en credit il a mis.  
 L'amitié est perdue et les amis; au reste,  
 On ne sçauroit trouver un Pylade et Oreste.  
 Le flatteur de court est pire que le corbeau <sup>4</sup>:  
 De ceux qui sont vivants il mange le corps beau.

1. C'est le contraire dans la fable de La Fontaine (liv. 7, f. 12).

2. Ne compte plus sa dépense. Dans la première scène du *Malade imaginaire*, c'est encore avec des jetons qu'Argant fait le compte des parties de M. Fleurant.

3. Le fatal tournoi qui avoit coûté la vie à Henri II étoit encore dans toutes les mémoires.

4. *Des flatteurs.*

Des nouvelles dira; tantost portera l'une,  
 Puis l'autre, variant ainsi que fait la lune.  
 Celuy qui fait estat d'ordinaire joueur<sup>1</sup>  
 Onc riche ne s'en fait; voire plus tost joue heur;  
 En quelque jeu que soit, fust-il au palle-maille,  
 Perdant le plus souvent, se laisse pas la maille?  
 Le grand pipeur, qui a connoissance du cas,  
 Attirera à soy tes escus et ducas.  
 Si tu crois bon conseil, jette au feu lors tes cartes,  
 Laisant le jeu, soudain que de là tu t'escartes;  
 Car, pour te faire court, de tous les jeux du sort  
 Rien que meurtre et malheur et blasphème ne sort,  
 Et au jeu de la paume un qui tout temps naquette<sup>2</sup>,  
 Ne s'enrichist jamais et de grands biens n'acqueste.

Icy, pour le present, à traiter nous lairrons  
 Des jeux et des berlandz, des pipeurs et larrons,  
 Du trompeur artisan, de celuy qui desrobe  
 L'estofe de manteau, de pourpoint ou de robbe.

Charnelles voluptez, sensuels appetits,  
 Ne sont moins sceuz des grands que communs à petits.  
 Voyons premierement l'homme robuste et jeune,  
 Si, pour dompter sa chair, faict abstinence et jeune;  
 Il desjeune matin, ne sortant que du liect,  
 Ne veut que garsonner et prendre son delict.  
 Ne voyez-vous souvent qu'un alteré Souysse,  
 Dès le point du clair jour d'un cabaret saoul ysse?  
 De nos bons devanciers cecy trouvé bon n'est,

1. *Des joueurs.*

2. Naqueter, d'après Cotgrave, c'est précisément un terme du jeu de paume pour dire servir ou arrêter une balle à son premier bond afin de l'envoyer plus convenablement.

Quand jeune au docte et viel ne met main au bonnet<sup>1</sup>,  
 Et cr' philosophie est pauvre et marche nue,  
 Or' vilipendée est la vieillesse chenue.

C'est un estrange cas quand un homme vieil ard<sup>2</sup>  
 D'amour, dont nous voyons embrasé le vieillard;  
 Ainsi que le poreau, sa teste descouverte  
 Paroist neige en blancheur, et a la queuë verte<sup>3</sup>.  
 Comme un muguet, il tient en sa main le bouquet,  
 D'autant qu'en puanteur et luxure bouq est.  
 Comme près de sa fin chante le plaisant cygne,  
 Ainsi, faisant l'amour, en luy est de mort signe.  
 C'est un monstre en nature, un vieil estre ainsi pris  
 Dans les rhets amoureux de l'enfant de Cypris.  
 Estant jà chargé d'ans, grandement m'esmerveille  
 Comme il tient sa chaleur, combien à aymer veille.

L'homme qui est lascif et se montre paillard<sup>4</sup>  
 Rend cours ses ans et biens; à la fin n'a pas liard.  
 Dissipant sa substance après plus de dix femmes,  
 Encourt l'ire de Dieu et du peuple diffames.  
 Tout peché en despend; à taverne, à bordeau,  
 L'ivrognerie a lieu; jamais n'y aborde eau.  
 Sans la douce liqueur du rougeastre Lyée<sup>5</sup>,

1. L'auteur de la Légende du Bonnet carré a fait son quatrain final sur cette équivoque. Cf. tome 1<sup>er</sup>, p. 274.

2. *Des viellars amoureux.*

3. Vieille plaisanterie qu'on retrouve très fréquemment dans les anciennes facéties (cf. *Var. hist. et litt.*, t. 2, p. 243), qui dure encore, et qui a même reçu une nouvelle jeunesse d'une charmante caricature de Gavarni.

4. *Des paillars.*

5. *Lyæus* est un des surnoms de Bacchus.

La Cypride se voit par contrainte liée,  
 Ne pouvant se mouvoir ; sans Bacchus et Cerès  
 Au venericien acte assez froid vous serez <sup>1</sup>.  
 La verolle en provient, et la bosse chancreuse  
 Tous les membres saisit que ce mal meschant creuse,  
 Dont il se faut soubmettre à jeune medecin,  
 Qui à ce mal ne sait aucun remède sain,  
 Et si vuide la bourse. La personne amoureuse <sup>2</sup>,  
 Nuiet et jour ne repose et dit son ame heureuse,  
 Celebrant sa deesse en odes et sonnets,  
 Adorant ses beaux yeux, et sa bouche, et son nez.  
 La cuydes-tu, dy-moy, ô amant ! si nyaise  
 Qu'ell' ne soit de ton sort ny contente ny aise ?  
 Quand à moy, je sçay bien que mainte damoiselle  
 A fait semblant m'aimer et n'a eu de moy zèle.  
 C'est non à autre fin sinon par leur art gent  
 Hors ma boiste tirer à fois or et argent.  
 Donc, pour te faire bref, ne crois que toutes dames  
 Soyent douées de foy, nettes de corps et d'ames ;  
 Si en un tel danger tu ne veux t'exposer,  
 Une femme il te fault qui vueille t'espouser.  
 Prends la de bon maintien et de gentil corsage,  
 Et qu'avec tout cela ell' soit de son corps saige ;  
 Prends garde, pour venir aux moyens les plus seurs,  
 Quelle a esté la mère et quelles sont les seurs.  
 Croy ce que je te dy, prends-la de bonne race.  
 Fille volontiers suit de la mère la trace <sup>3</sup> :

1. Il faut convenir que, bien qu'il ne s'est pas équivoqué, le  
*Sine Cerere et Baccho friget Venus* est plus heureux.

2. *Des amans.*

3. C'est la traduction du joli vers :

Et sequitur leviter filia matris iter.

D'une vache sortir une bische on n'a veu ;  
 Fille de folle aussi de chasteté n'a vœu ;  
 D'aigle fière on ne voit simple colombe naistre ,  
 Ny de mère pudique infame fille n'estre.  
 Or es-tu attaché. Peu après mary es  
 De t'estre mis au reng des nouveaux mariez ;  
 Regrettant le passé, tu fais piteuse chère  
 D'avoir si tost perdu ta liberté tant chère ;  
 Peut-estre qu'au moulin de ta femme mout-on,  
 Qui t'a faict devenir cornu comme un mouton.  
 Comme le papillon se brule à la chandelle ,  
 Ainsi tu t'es perdu, t'arrestant au chant d'elle ;  
 Tu y devois penser devant, et en ses retz  
 Ne falloit que tes yeux se fussent enserrez.  
 De femme fausse-foy Dieu nous garde , et fy d'elle,  
 Tant belle et riche soit , si n'est humble et fidelle.

Les vices je repren en mon libre parler,  
 Combien que mes propos s'envolent jà par l'er ;  
 Dont des meurs ne dirai sinon qu'en tout empire ,  
 En royaume et cité tout va de mal en pire,  
 Et, veu qu'à faire mal chacun se rend versé,  
 On voit aussi l'estat du monde renversé.  
 L'omonime me manque et ne peut prendre traite ;  
 Mais d'une entrée il n'est qu'une heureuse retraite ;  
 Si j'ay mal commencé traiter ceste leçon ,  
 Ma seconde satire aura plus haut le son.

*Fin.*

*A Lyon, de l'imprimerie de Pierre Roussin.*

M. D. LXXII.



*L'art de rhetoricque  
pour rimer en plusieurs sortes de rimes<sup>1</sup>.*

---

*L'art de rhetoricque pour aprendre à ditter  
et rimer en plusieurs manières.*

*Rime goret.*

**J**e, rime goret,  
La rime des rimes,  
Si je suis appert,  
Vous le veez par signes.

*Rime commune.*

Regardez que ce sera cy ;  
La rime si se fait ainsi ;  
C'est la plus commune qui soit ;  
Regardez-y qui ne m'en croit.

1. Grand in-8 goth. de 8 ff., sous la sig. A. Nous donnons d'autant plus volontiers ce méchant *Art poétique*, que, sans parler de la bizarrerie de sa forme, il se trouve être une explication, donnée en une fois, de bien des façons de rimes habituelles aux poésies qui entrent dans nos volumes.

*Notable.*

Aucuns piez si sont masculins ,  
 Comme en ceste ligne première ;  
 Les autres si sont feminins ,  
 Comme l'on voit en la dernière.

*Notable.*

Le feminin si est plus ample  
 D'un pied que l'autre en la rime ;  
 Regardez , car vecy exemple  
 Quand on dit : La rime est rimée.

*Notable.*

Quant *e* est au debas d'un mot ,  
 Feminin est le plus souvent ;  
 Qui autrement fait il est sot ,  
 Com on voit au mètre sequent.

*Rime riche et leonime.*

Item , il est une autre rime :  
 Quand la syllabe en fin est ung *e*<sup>1</sup> ;  
 Nommée est riche leonime ;  
 Elle passe rime commune.

*Rime d'equivoques.*

Quant du verbe ou du nom je rime  
 L'un contre l'autre en equivoque ,  
 La façon passe riche rime :  
 Car el est parfaite equivoque.

1. On verra qu'il faut prononcer comme s'il y avoit  
*ure.*

*Rime enchainée.*

Je suis rhétorique enchainée ;  
 Née suis en la fin de mètre ;  
 Estre puy souvent composée ,  
 Posée à destre et à senestre.

*Rondel equivoqué.*

Avoir  
 Fait  
 Avoir  
 Avoir ;  
 Avoir  
 Fait  
 Avoir.  
 Fait<sup>1</sup>.

*Rime plate.*

A present  
 Tel a argent  
 Par usage ,  
 Ou souvent  
 Tout le vent  
 Au visage.  
 Sans secours  
 Je cours ;  
 Je m'en voy :  
 Car mes jours  
 Sont cours ,  
 Je le voy.

1. C'est-à-dire, s'il est permis de tenter l'explication d'une pareille stupidité : Pecunia facit acquirere pecuniam ; habere facit habere. Factum.

Margot,  
 M'amyé,  
 Ung mot  
 Si sot  
 Qu'on rie.

*Rime brisée.*

Par tristesse  
 Qu'on me laisse  
 Mes amours ;  
 Sans liesse  
 Je ne cesse  
 Mes clamours.

*Rime de cinq piez.*

Je suis de cinq piez  
 Ainsi enlassez ;  
 Cinequain m'appell'on ;  
 En dit de chançon  
 Suis souvent logez.

*Vers sixains.*

Vers qui sont sixains  
 De six vers attains,  
 Qui les font rimer  
 De pleurs et de plains,  
 Et de mes biens plains  
 Font les gens plourer.

*Vers septains.*

Plusieurs vers qui sont septains

Sont à la fois pour chançons  
 Que chantent les gens mondains  
 Aujourd'uy en telz façons ;  
 Or regardez s'ilz sont bons ;  
 Pour reconforter malades  
 Souvent on en fait ballades.

*Notable.*

Plusieurs rimes communement,  
 Soyent septains ou penthamètres,  
 Si font toujours le plus souvent  
 D'autant de piez, d'autant de mètres.

*Vers huitains.*

Ung dit couplet  
 Ou vers huitain,  
 Quant il est fait  
 De bonne main,  
 Et qu'il soit plein  
 De rime sade,  
 S'il a refrain,  
 Il est ballade.

*Vers huitains d'autre façon.*

Et à la fois  
 Sont sans croisier  
 Par plusieurs fois,  
 En maint disuer [ditier?];  
 Plusieurs j'en voys  
 En maint cayer,  
 Selon la voix  
 Du rimoyer.

*Notable.*

S'ilz sont petis,  
 Mettre les puis  
 Comme vous veez.  
 Ils sont assez  
 Et bien rimez  
 A quatre leez ;  
 Rime commune,  
 Les deux pour une.

*Autres vers huitains.*

Affin que je ne faille,  
 Vecy une autre taille  
 De huitains enlassez,  
 Telle que je vous baille,  
 Affin que les sachez ;  
 Or y estudiez ;  
 S'il vous en plaist user,  
 Il vous y fault muser.

*Vers douzains.*

Vers douzains sont de plusieurs piez,  
 Cinq, six, sept, huit, dix, enlassez,  
 Comme on le peut voir à present,  
 Et sont à la foix bien prisez  
 Quant de beaux termes sont serchez,  
 Colorez adornément,  
 Pour supplier très humblement,  
 Pour avouer les desavouez,  
 Pour ottroyer benignement,  
 Et, pour languager doucement,  
 Ilz y sont des plus avancez.

*Vers huitains.*

O toy, pucelle gracieuse ,  
 Qui siez dedens le noble empire ,  
 Vierge , mère, fille et espeuse  
 De celluy qui est nostre mire,  
 Le dart de peché qui m'empire  
 M'a couché au lit de la mort ;  
 De tous autres je suis le pire ;  
 Si tu ne m'aides , je suis mort.

*Lay.*

Laiz se font communement,  
 Bien souvent  
 Pour oraison et complainte ,  
 Devers Dieu omnipotent  
 Ou sa gent  
 Par mainte personne sainte ;  
 Pour venir à leur attainte  
 Par contrainte  
 De laiz leur fait-on present ,  
 Dont la rime est ainsi fainte  
 Et attainte  
 Que l'on voit pour le present.

*Autre lay.*

Adieu , Saint Omer,  
 Jusqu'au retourner ;  
 Par tristesse fainte  
 Me fault soupirer,  
 Gemir et plourer  
 De rime peu plainte.  
 Ma face est estainte

Palle , noire et tainte  
 Du deppart d'aimer ;  
 Je fais ma complainte ,  
 Et dis en ma plainte :  
 Adieu , Saint-Omer.

*Rondel de deux sillabes.*

Guillot ?  
 — Qui est là ?  
 — Ung mot ?  
 — Tantost.  
 — Guillot ?  
 — Viens çà !  
 — Guillot ?  
 — Qu'est là !

*Rondel d'une sillabe.*

Qui  
 Poy ?  
 — Dy  
 Qui.  
 — Poy  
 Ty ?  
 — Qui  
 Poy <sup>1</sup> ?

*Doubles laiz.*

Vecy laiz qui sont doublez  
 Et sont en ce point rimez  
 Et dittez  
 Pour regretz et pour prières ,  
 Et doivent estre dittez

1. Qui paie? — Dis qui. — Paies-tu? — Qui paie?

De maintes joyeusetez  
 Bien ornez.  
 De laiz portent les banières ,  
 Et se font par telz manières  
 Qu'on prend les lignes premières,  
 Es frontières.  
 Si en fait-on les dernières  
 Pour jeux et pour bonnes chères ,  
 Et sont en ce point dittez.

*Notable.*

On treuve ballade souvent  
 De cinq piez , de six ou sept ,  
 De huit , de dix communement ;  
 De neuf , de douze , nul ne scet.

*Rondel.*

Il sont des rondeaux  
 Doubles en la fin ,  
 Après les plus beaux.  
 Il sont des rondeaux ,  
 Bruyans et nouveaux ,  
 Mon très cher affin.  
 Il sont des rondeaux ,  
 Faites y vateaux  
 Doubles en la fin.

*Notable.*

D'un pié , de deux , de trois , de quatre ,  
 De cinq , de six , de sept , de huit ,  
 Et de douze me vueille esbatre  
 A rimer ; à tant me souffit.

*Regretz.*

Complaintes , lamentacions ,  
 Regretz par tribulacions ,  
 En ce point que nous le rimons  
     Se font souvent.  
 Gens qui sospirent tendrement ,  
 Qui ont leur cueur triste et doulent ,  
 En complaignant piteusement  
     Les povent faire.  
 Se c'est chose que vous puist plaire ,  
 En ce point le povez parfaire  
     Joyusement.

*Rondel double.*

Voicy ung rondel ,  
 Que je forge et double ;  
 C'est ung rondel double,  
 Broillé, Dieu scet quel.  
     Faites-en ung tel ,  
 Vous aurez ung double ;  
 Vecy ung rondel  
 Que je forge et double.  
     Il est sans coutel  
 Charpenté moult trouble ;  
 Se trop il vous trouble,  
 Laissez-le à l'ostel.  
     Vecy ung rondel  
 Que je forge et double ;  
 C'est ung rondel double,  
 Broillé, Dieu sçait quel.

*L'Acteur en soy excusant.*

Plusieurs ballades balladans  
Et vireletz d'autre façon  
Font bien souvent les bien rimans ,  
Dont point je ne fais mencion.  
Se j'en dy mon entencion,  
Pardonnez-moy se j'ay failly ;  
Je n'ay faict ce traicté sinon  
Que pour aprendre ung mien amy.

*Cy finist l'Art de rhetorique.*





*La Resolution  
de Ny Trop Tost Ny Trop Tard Marié.*

Jeunes enfans , qui le train de mesnaige  
 Entreprennez pour estre mariez ,  
 Mieux vous vaudroit avoir sur votre naige  
 Que vous y mettre pour estre hariez.

LA RÉOLUTION DE NY TROP TOST NY TROP TARD  
 MARIÉ.

**E**n ung beau pré verdoyant et poly,  
 Frisque, plaisant, amoureux et joly,  
 Ung jour passé, gaillard m'esjouissoye ;  
 Mon cœur n'estoit ennuyé n'amoly  
 Ne mon desir prescript ny aboly;  
 Fors qu'à deduyt et plaisir ne pensoye.  
 Joignant le pré estoit une saulsoye,

1. In-8 gothique de 8 ff. Au frontispice, un bois de deux hommes se parlant, l'un en grande robe, l'autre en cotte. Au recto de l'avant-dernier feuillet, trois femmes sur le rivage près d'une tente, et, sur la mer, une barque avec trois soldats; au verso, un boiteux appuyé sur sa béquille, parlant à un seigneur. Au recto du dernier feuillet, la femme tenant des oignons qui se trouve au Sermon de

Où y avoit ung lieu propre et couvert,  
Pour y donner soudain la cote vert<sup>1</sup>.

En ce beau lieu avecques ma partie,  
Qui est assez de mon fait advertie,  
Souventes foyz ay prins joye et deduyt ;  
Touchant l'esbat n'est jamais amortie ;  
Plus tost que moy se treuve convertie  
Pour recevoir le coup sans faire bruyt ;  
Si duyte y est, aussi y sui-ge duyt ;  
Ce que l'un veult, l'autre n'y contrarie ;  
En vray amour jamais on ne varie.

Ne trop hatif, ne trop lasche ou fetart,  
Femme j'ay prins, ne trop tost, ne trop tart :  
Marié suis ; somme, je m'en contente ;  
De mon espoir ne me sens point bastart ;  
Qu'il soit ainsi qu'ou l'on m'experimente,  
A cette fin qu'en ce cas je ne mente,  
Je concluray que chose moyenné[e]  
Est à priser, quant elle est bien menée.

En m'en venant de ce pré verdoyant,

Saint-Oignon, et, au verso, un page et un écuyer tenant un faucon sur son poing. — « Dans quelques éditions du *Rebours de Mathéolus* ou du *Résolu en mariage*, ce qui est le même ouvrage sous deux titres différents, on a placé, comme introduction à ce livre, la *Résolution de Ni Trop Tôt ni Trop Tard Marié*. » (Goujet, t. 10, p. 163.) On connoît la *Complainte du Trop Tôt* et celle du *Trop Tard marié*. Nous donnerons la première dans ce recueil et la seconde dans les œuvres de Gringore, qui en est l'auteur.

1. Donner la cote verte, c'est caresser une femme sur l'herbe.

Joyeux et gay, chantant, m'esbanyant,  
 Je rencontray deux hommes plains de deuil :  
 L'un jeune estoit, l'autre viel tout ployant ;  
 L'un se monstroit mauplaisant le voyant,  
 L'autre jectoit grosses lairmes de l'œil ;  
 L'un se plaignoyt de son tardif accueil,  
 L'autre disoit : « Je suis trop harié » ;  
 L'un estoit Tost, l'autre Tart Marié.

A ces deux folz parlant à leur caboche,  
 En cheminant , leur ditz mainte reproche,  
 Comme verrés en lisant cest escript ;  
 Quant chacun eut de moy son estrivoche,  
 L'un se depart, l'autre fait son aproche  
 Vers son logis de liesse prescrit ;  
 L'un fut ravy non pas du Saint Esperit,  
 L'autre transy non de joye et soulas ;  
 Telz mariez bien souvent crient : Helas !

Or, en effect, avant qu'on le devine,  
 Tout resolu je ditz et determine  
 Qu'il n'est estat plus seur que mariage,  
 Posé le cas que nature s'i myne ;  
 Si fault-il bien que raison y domine,  
 Ou autrement on y pert sens et aage ;  
 Trop tost s'i prent à son desavantage ;  
 Trop tard ne peut achever son emprinse ;  
 De tels maritz est sotte l'entreprise.

L'un s'i est prins d'age non competent,  
 Comme vray sot ; l'autre viel, impotent,  
 Comme ebetté, et en font leur complaint.  
 Tost Marié n'est que trop appetent ;

Trop Tard ne peult; sa femme repetant<sup>1</sup>  
 Luy vient le deu, qui n'est pas chose sainte;  
 Mariage ne se fait par contrainte;  
 Mais neantmoins, comme sage et ruzé,  
 Marié suis, et non pas abusé.

Ce nonobstant, le jeune à excuser  
 Est quelque peu, sans y guerres muser;  
 Non pas le viel, c'est ung vray sot parfait;  
 Raison pourquoy? En langueur veult user  
 Ses derniers jours et sa femme abuser,  
 Comme il appert et par dit et par fait;  
 S'il est jaloux, palle, blesme et deffait,  
 C'est la raison que doit dame viellesse;  
 Ce que je dis est vray comme la messe.

Le jeune dit qu'il a d'enfans ung tas,  
 Ung plain fouier, ou ung plain galetas;  
 C'est droicement de pouvreté le meuble.  
 Le viel a dueil qu'il est trop sur le tas;  
 La femme veult porter les grans estaz,  
 Qui est assés pour devenir aveugle;  
 Foy de mon corps, je le repute ung beugle,  
 Ou ung badault, aussi sot que Caillete;  
 A telz maris ne fault qu'une bavette.

Tard Marié, cassé et degoutté,  
 S'est, comme il dit, sur femme egoutté  
 Le temps passé, qu'il n'a pas bien vescu.  
 Or, maintenant qu'il dut estre donté,  
 De sa femme est rabroué, doubté;  
 Maugré ses dens, il fault qu'il soit cocu;

1. Terme de pratique, de *repetere*, redemander.

Tout son harnois, boucles, lance et escu,  
Sont en rouelles et ne vallent ung zec ;  
Somme, en effect, il n'a plus que le bec.

Tost Marié est jà sec et ethique,  
De besongner trop tard melancolique  
Qui n'en peult plus ; velà deux piteux chans :  
L'un n'a plus riens et est tout fantastique,  
L'autre est jaloux et garde la boutique  
Pour espier s'il viendra telz marchans ;  
Moy, Resolu, je dis que telz meschans  
En ce bas lieu font là leur purgatoire ;  
Le cas bien pris, la chose est peremtoire.

Tost Marié(z) en l'aage de quinze ans,  
Vers le printemps aux jours clers et luyans,  
Fut espousé, de quoy il se repent ;  
Tard Marié so[i]xante ans fort nuisans  
Avoit desjà, comme gens vont disans ,  
Quand il le fut ; sa douleur en despend ;  
C'est dommage que telz gens on ne pend ;  
Deshonneur font aux sages mariez ;  
Leurs femmes sont très mal apariéz.

D'ont vient cela que tant de folz on voit  
Et qu'on verra, se Dieu tost n'y pourvoit ?  
Le cas y est tout cler et evident.  
Au temps passé, ung marié avoit  
Trente ans et plus, comme raison devoit  
Pour eviter dangier et accident ;  
Or, pour vider ce petit incident,  
De ses Trop Tost mariés il ne vient  
Que sotz enfans, dont grant mal en avient.

A grant peine se sçavent-ils moucher,  
 Et au grant liet veullent desjà coucher  
 Ces coquardeaux , aussi mondains qu'une oye ;  
 A l'estourdy se prennent à la chair,  
 Sans regarder qui leur coustera cher  
 Au temps futur, tant en or qu'en monnoye ;  
 En deux briefz motz , il fault que chascun oye  
 Que telz maris font une legion  
 D'enfans tous sotz en ceste region.

De ses trop tard mariez il ne sourd  
 Qu'enfans tigneux : l'ung est lourd , l'autre sourt ;  
 Chacun les voit marcher sur les pavez ;  
 Comme savant , je vous diz brief et court ,  
 Soynt à Paris , Lyon , Tours , Blois , en court ,  
 Vous les voyez bossus , laiz , aggravez ,  
 Les ungs morveulx , chacieulx ou grevez ;  
 Les autres sont hongnars , grongnars , divers ;  
 Tard mariez , il fault noter ces vers.

Je prens le cas qu'avez or et chevance ;  
 Si estes-vous remplyz de non sevance  
 Que ne pensés qui est vostre contraire ;  
 Le sot desir garny de decevance  
 Que vous avés vous baille ceste avance ,  
 Pour follement à amour vous atraire ,  
 Lorsque deussiés de ce fait vous retraire ,  
 Considerant que estes hors de jeunesse ,  
 Femme pregnez tout contraire à viellesse.

Viellesse rend , comme dit le psalmiste ,  
 L'homme pesant , pensif , douloureux , triste ;  
 Tard Marié , il fault noster ce point ;

Or vous avés femme jeune et bien miste ,  
 Qui congnoist trop qu'estes lasche factiste  
 Et ne povez la contenter à point ;  
 Vueillez ou non , quelque mignon empoint  
 Elle aymera ; pour finable remise ,  
 On vous donra du vent de la chemise.

Vous qui devés estre seigneur et chef  
 De la maison , tombez en ce meschef ,  
 Que, maugré vous , vostre femme est le mestre ;  
 Voyant cecy , plaignez cueur , bras et chief ,  
 Et en douleur vous dictes de rechef :  
 « Le grand dyable, non pas Dieu , m'y fist mettre.  
 « Le pis g'y voy qu'on ne se peult desmettre  
 « De ce lien , ne quieter le liage. »  
 Bien liez sont viellars en mariage.

Tard mariez, je conclus par mes dis,  
 Pour vous monstrez qu'estes bien estourdis  
 De vous lier sur la fin de vostre aage,  
 Telz gens que vous sont jà abatardis :  
 Car au besoing il fault estre tardifz,  
 Quand livrer fault le deu de mariage ;  
 Vos femmes font ailleurs leur tripotage ;  
 Contrainctes sont de passer leur chaleur ;  
 Soy marier trop tard n'est que malheur.

A ses trop tost mariez il leur semble,  
 Quand ilz auront femme et enfans ensemble,  
 Qu'ilz seront rois d'Affrique et d'Antioche.  
 Avec Plaisir, Soucy, Chagrin s'assemble,  
 Le temps present au passé ne ressemble ;  
 Povreté vient qui les prent et acroche ;  
 Argent leur fault, qui est meschant reproche ;

Ce qui voudroyent les delesse au besoing.  
Que reste-il plus? Il fault tendre le poing.

Le jeu des detz, cartes et telz esbatz,  
Les tavernes, puis noises et debatz,  
Les rend confus, desnuez, esperdus;  
Après qu'ilz sont desconfitz, mis au bas,  
Leurs femmes crient et leur font telz sabas  
Qu'ils voudroient lors estre mors ou pendus.  
Pensés-y donc, jeunes mal entendus :  
Ne vous hastez de passer le passaige ;  
Tost marié ne se monstre pas saige.

Le sage dit que jeunesse est tant folle  
Et que le cœur comme ung oyseau luy volle ;  
Tost Marié, que n'y as-tu pensé?  
Legiereté te donna la bricolle  
Et te lya par ta trop chaulde colle ,  
Jusqu'à la mort povre, maigre, esclancé ;  
Se de moy es reprins, mocqué, tencé,  
Il te convient le prendre en patience ;  
Soy marier trop tost n'est pas science.

Conclusion, comme sage et discret,  
Veulx reciter, en publicq et secret,  
Qu'accompagné suis de femme amiable,  
Tant que vivray je n'y auray regret,  
Que ne me fist tour mauvais ny esgret.  
En tous ses fais elle est douce et traitable ;  
De jour et nuyt elle m'est charitable ;  
Prinse je l'ay de bonne aage et saison :  
La dame fait ou defait la maison.

Sans me truffer, mocquer ou bricoller,

Je ne saurois ses vertus recoller.  
 Loué soit Dieu, je suis bien assigné.  
 Quand suis faché, elle me vient acoller  
 Ou me baiser, de peur de m'afoller ;  
 Lors ce que j'ay luy est tost consiné,  
 Le jeu d'amour est scellé et signé ;  
 Quoiqu'il en soit, tousjours sommes d'acort ;  
 Là où paix est jamais n'y a discord.

Jeunes et vielz, desormais apprenez ,  
 Tost et Trop Tard Mariés, retenez,  
 Faily avés, comme povés entendre.  
 Puisqu'ainsi va, prenez-vous par le nez.  
 De vos femmes serez chassez, venez <sup>1</sup>,  
 Comme bestes que l'on veult au las prendre.  
 Pour faire fin je [vous] veulx dire et prendre  
 Que vous estes, sans autre fiction,  
 Deulx parfaiz folz pour resolution.

1. Poursuivis, chassés, comme si *venatus*, au lieu d'être un participe neutre, étoit un participe passif.

*Finis.*





*Les Souhaitz des hommes*<sup>1</sup>.

*S'ensuivent les Souhaitz des hommes.*

LE P A P E.

**J**e souhaite, moy qui suis pape,  
 Le sauvement de tout le monde,  
 Et que nul à tel mal s'attrappe  
 Que à damnacion luy redonde.

LE R O Y.

Je souhaite, moy qui suis roy,  
 Servir Dieu, mon royaume garder,  
 Soustenir guerre pour la foy,  
 Armer gens et chevaulx barder.

1. Les éditions de cette pièce et de la suivante que nous avons trouvées chez M. Cigongne sont gothiques et in-4; la première a 6 ff. et la seconde 5. A toutes deux le feuillet de titre est occupé par un grand L bizarre, et chargé, dans les entrelacements de ses traits, de quatre singes, dont l'un joue de la musette. — On peut voir dans M. Brunet (t. 4, p. 318) l'indication de plusieurs autres éditions. Celle des Souhaitz des hommes donnée par Trepperel a, dit-il, sept strophes de plus que les autres : 41 strophes au lieu de 34.

LE DUC.

Je souhaite, moy qui suis duc,  
Chevaliers pour estre près moy  
Pour prandre aversaires au juc  
S'ilz murmurent contre mon roy.

LE CONTE.

Je souhaite, moy qui suis conte,  
Estre toujours hardi en armes,  
Estre loyal, vivre sans honte;  
Velà le souhait de mes armes.

LE PRINCE.

Je souhaite, moy qui suis prince,  
Bon temps et paisiblement vivre,  
Et que nul le peuple ne pince,  
Mais le laisse vivre à delivre.

LE CHEVALIER.

Je souhaite, moy chevalier,  
Estre armé, monté à plaisance,  
Et tousjours prest à batailler,  
Pour defendre le pais de France.

L'ARCHIER.

Moy qui suis archier, je souhaite  
Arcz d'Angleterre, de bel yf,  
La flèche bien ferrée et droite,  
Bien tirer et frapper au vif.

LE GAUDISSEUR.

Je souhaite, moy gaudisseur,

Aller de maison en maison,  
Deviser, faire du seigneur  
Et riens faire en toute saison.

## L'IVROIGNE.

Je souhaite, moy bon beveu,  
Toujours trois fois l'année vendanges,  
Et boire si bien du meilleur  
Tant que je cuide voir les anges.

## LE PAGE.

Je souhaite, moy qui suis page,  
Des petitz pastez de Paris,  
Pour les manger de bon couraige,  
Car j'ay tousjours bon appetiz.

## LE PRESIDENT.

Je souhaite, moy president,  
Sainture d'or et belle chaire,  
Et estre rassis et prudent,  
Pour très bonne justice faire.

## L'ADVOCAT.

Je souhaite, moy advocat,  
En justice loquence belle,  
Et en l'hostel, pour mon estat<sup>1</sup>,  
Belle bourgeoise ou damoiselle.

## LE BOURGOYS.

Et je souhaite, moy bourgoys,

1. *Esbat* seroit peut-être meilleur.

En yver beau feu soubz la tente,  
 Pour attendre les villageois  
 Qui m'apportent chappons de rente.

## LE MARCHANT.

Je souhaite pour moy marchant  
 Loyanté tant en mer qu'en terre,  
 Bon temps sans avoir mauvais vent  
 Sur mer, sans brigans et sans guerre.

## LE LABOUREUR.

Je souhaite, moy laboureur,  
 Pour avoir du blé et des grappes,  
 S'il vient guerre, gresle ou maleur,  
 Qu'el chée sur les chausse-trappes.

## LE BERGIER.

Moy qui suis bergier, je souhaite  
 Le vert pré près de la rivière,  
 Ma panetièr[e] et ma houlette,  
 Emprès moy ma belle bergière <sup>1</sup>.

## LE VENEUR.

Je souhaite pour moy veneur  
 Beaux levriers pour courir soudain

1. Le fameux bas-relief du Bourgtheroulde de Rouen  
 avec sa naïve inscription :

Bergier à bergière  
 Promptement se ingère

seroit une juste illustration du souhait de notre bergier.

Pour le deduit de mon seigneur,  
Pour prendre le cerf ou le dain.

## LE MENESTRIER.

Je souhaite, moy menestrier,  
Après que j'ay fait mon reveil,  
Ung bon lit mol pour moy coucher,<sup>1</sup>  
Quant j'ay grant froit et grant sommeil.

## LE POURSUIVANT.

Je souhaite, moy poursuivant,  
Faire toujours loyal message,  
Legier cheval et bien courant,  
En parler resolu et sage.

## LE CARDINAL.

Je souhaite, moy cardinal,  
Au matin devant moy la croix,  
Après disner le beau cheval  
Pour m'en aler chasser au bois.

## LE PRELAT.

Et je souhaite, moy prelat,  
La crosse et la mitre au moustier,  
Aucunes fois un peu d'esbat,  
Souvent à mon peuple prescher.

## LE CHANOYNE.

Et moy, chanoyne, je souhaite  
Beau breviaire et belle aumusse,  
Belle fille, de corps bien faite ;  
S'il survient gens, qu'elle se muce.

## LE CURÉ.

Et je souhaite, moy curé,  
 Devotement chanter ma messe ;  
 Pour passer le temps plus à gré,  
 Après disner, belle deesse.

## LE RELIGIEUX.

Et moy, qui suis religieux,  
 Je souhaite bonnes botines  
 Et beau livre devocioux  
 Pour toujours dire mes matines.

## L'ERMITE.

Et je souhaite, moy hermite,  
 Du vent autour de ma maison,  
 Le loup et le regnart au giste,  
 Le beau souleil à la saison.

## LE PARDONNEUR.

Je souhaite, moy pardonneur,  
 Pour parvenir à mes practiques  
 Ung compaignon bien fort menteur,  
 Pour bien blasonner mes reliques<sup>1</sup>.

1. Pour en avoir des exemples, on n'a qu'à se reporter, entre autres, à la Farce française d'un Pardonneur, d'un Triacleur et d'une Tavernière (*Anc. th. franç.*, t. 3, p. 50-63), et à la farce angloise de Heywood : *A mery playe betwene the Pardoner and the Frere, the Curate and neybour Pratte*, réimprimée par M. Child dans son volume *Four old plays*, Cambridge (America), 1848, in-8, p. 91-128.

## LES SOUHAITS

## LE TRIACLEUR.

Et moy, triacleur, je souhaite,  
 Reagal, boittes et couleuvres,  
 Quelque serpent ou autre beste  
 A manger pour monstres mes euvres.

## LE MACQUEREAU.

Et moy, qui suis un macquereau,  
 Je souhaite une demie aulne  
 De drap et un petit chapeau  
 Sans bonnet et la robe jaune.

## LE CHANGEUR.

Moy qui suis changeur, je souhaite  
 Escuz, nobles, saluz, ducats,  
 Bonne monnoye qui se mette  
 Pour bien gagner. Velà mon cas.

## LE USURIER.

Je souhaite, moy usurier,  
 Tousjours la grant cherté des biens,  
 Et content suis de regarder  
 Gens mourir de faim comme chiens.

## LE CHARRETIER.

Moy, qui suis un bon charretier,  
 Quant je treuve mauvais chemin,  
 Je souhaite point ne varier  
 Quant je maine verres ou vin.

## LE COQUIN.

Moy, qui suis un garsen belistre,

Je souhaite ung daviot<sup>1</sup>,  
 Ung fumier pour tenir chapitre,  
 Avec troiz dez et ung pinot<sup>2</sup>.

## LE LARRON.

Et moy, qui suis parfait larron,  
 Je souhaite une cornette  
 Ronde, de chanvre, d'environ  
 D'une toise longue, et estroite.

## L'IMPRESSEUR.

Et moy, qui suis facteur de livres,  
 Je doÿ estre de la meslée ;  
 Je souhaite tousjours bons vivres ,  
 Tant que je seray en durée.

*Ballade.*

Pour souhaitter [c'est] chose sans mesure ,  
 Chascun souhaite à son entendement ;  
 Souhaitz se font de tous à desmesure ,  
 Mais qui souhaite le plus du temps il ment ;

1. *Davier* ou *daviet*, c'étoit le nom de l'instrument employé pour forcer une serrure. « En l'autre poche, un daviot, un pelican, un crochet et quelques autres ferremens, dont il n'y avoit porte ni coffre qu'il (Panurge) ne crochetast. » (Rabelais, liv. 2, chap. 16.) — Davier est toujours le nom d'un instrument de dentiste qui sert à la fois de pince et de levier.

2. *Pinot*, dit Cotgrave, qui a un autre article pour *vin pineau*, est le nom d'une vigne dont le cep est rouge et la feuille ronde. Ce que notre coquin veut dire, c'est seulement du vin.

De souhaiter au monde n'est que vent ;  
 Souhaitz mondains ce n'est que [vrais] abuz ;  
 Souhaitte fort chascun et fort souvent :  
 Il n'est souhait que l'amour de Jesus.

Souhaittons fort , car, tant que le temps dure,  
 Nous n'aurons rien sans bon gouvernement ,  
 Et, se ung seigneur vient [jurer?] d'aventure,  
 On peut dire : Cil qui gouverne ment.  
 On souhaite souvent ung garnement, -  
 Et d'un gentil falot on fait refus ;  
 Mais tant y a , pour vray souhaittement ,  
 Il n'est souhait que l'amour de Jesus.

De souhaiter, cela vient de nature ;  
 Mais quoy ? Adam souhaitta povrement  
 Quant dans la pomme souhaitta la morsure ,  
 Par quoy il mist chascun à damnement.  
 Puisqu'ainsi est doncques certainement  
 Que Jesus vint pour ruer cela jus  
 Et souffrit mort pour nostre sauvement,  
 Il n'est souhait que l'amour de Jesus.

Prince des cieulx , père omnipotent,  
 Autres souhaitz que de toy ne sont nulz.  
 Ainsi je croy que soubz le firmament  
 Il n'est souhait que l'amour<sup>1</sup> de Jesus.

*Cy finent les Souhaitz des hommes.*

1. Imp. : la mort.



*Les Souhaitz des Femmes.*

---

*Cy s'ensuivent les Souhaitz des Femmes.*

LA ROYNE.

**J**e souhaite, moy qui suis royne,  
 Servir, aimer Dieu et le roy,  
 Servir la Vierge souveraine,  
 Vivre en estat paisible et coy.

LA DUCHESSE.

Et je souhaite, moy duchesse,  
 Esbatz, desduitz, jeux et soulas,  
 De Juno toute la richesse,  
 La paisibleté de Pallas.

LA CONTESSE.

Moy, contesse, souhaiter veulx  
 A mon mary vray loyauté,  
 Hardy corps et victorieux,  
 Et à moy bonté et beauté.

LA CHEVALERESSE.

Et moy, qui suis chevaleresse,

Je souhaite au vert boscage<sup>1</sup>  
 Au cerf chasser limiers en lesse,  
 A mon mary hardy courage.

## LA DAMOISELLE.

Je souhaite, moy damoiselle,  
 Chasser à plaisir en ma terre,  
 Et tousjours en bonne querelle  
 Mon mary très vaillant en guerre.

## LA FEMME DE CHAMBRE.

Et moy, qui suis femme de chambre,  
 Je souhaite avoir le corps droit,  
 Hault estomac sans estre chambre<sup>2</sup>,  
 Le faux du corps lassé estroit.

## LA CHAMBERIÈRE.

Je souhaite, moy chamberière  
 Des dames, la belle prayrie,  
 La sauzée<sup>3</sup> près la rivière,  
 Toute plaisance à seigneurie.

## LA FEMME MIGNONNE.

Et moy, mignonne, je souhaite  
 Gib[i]er, oiseaulx, chiens, cerfz et biches,  
 Estre tousjours prope et honneste,  
 Et entretenir les plus riches.

## LA NONNAIN.

Et je souhaite, moy nonnain,

1. Imp. : bouscasse.

2. Il faut prononcer *cambre*; sans être cambrée, mal faite.

3. Saulsaye, lieu planté de saules.

Estre honneste en mon abbaye ,  
Dieu en ma chambre , et à plain  
D'ymages de Vierge Marie.

## LA BOURGOISE.

Et je souhaite , moy bourgoise ,  
De jour mes Heures soubz mon bras ,  
De nuit estre couchée bien aise ,  
Lit mol , oreiller et blancs draps .

## LA MARCHANDE.

Et je souhaite , moy marchande ,  
Bel ouvroir et bel entretien ;  
Mais souvent à moy on marchande  
Qu'on s'abuse et ne fait-on rien .

## LA MESNAGIÈRE.

Je souhaite , moy mesnagière ,  
Bien mon mesnaige entretenir ,  
Aucunes fois faire grant chière ,  
Tousjours preudommie maintenir .

## LA CHAMBERIÈRE.

Moy , qui suis simple chamberière ,  
Je souhaite la maison nette ,  
Parfois me jouer en derrière  
En ma petite maisonnette .

## LA PRESIDENTE.

Moy , qui suis femme presidente ,  
Je ne souhaite guerre nulle ,

Sinon vivre en paix soubz ma tente,  
A mon mary la belle mule.

## L'ADVOCATE.

Moy, qui suis femme d'avocat,  
Je souhaite une chaine d'or,  
Ung diamant ou un grenat,  
Belles bagues<sup>1</sup> en mon tresor.

## LA PROCURESSE.

Et moy, qui suis procureesse,  
Qui suis d'ung procureur la femme,  
Je souhaite qu'en ma parroisse  
Ung chascun m'appelle *madame*.

## LA LAVANDIÈRE.

Moy, qui suis povre lavandière,  
Je souhaite un beau batoir  
Pour mon fait, la belle eaue clère  
Sur le gravier pour mon miroir.

## LA MACQUERELLE.

Moy, qui suis vraye macquerelle,  
Je souhaite grand garnison  
De filles, velà ma querelle,  
Mignons payans vin à foison.

1. *Bague* avoit déjà le sens auquel il s'est restreint depuis, mais il signifioit tous les bijoux et même toutes les choses précieuses qui étoient meubles et se transportoient. Le mot *bagage* tire son origine de cette ancienne acception de *bague*.

## LA PUTAIN DE CHAMBRE.

Moy, qui suis en chambre gardée,  
 Je souhaite nouvelletez,  
 De joyaux estre bien fardée,  
 Farces, rimes, moralitez<sup>1</sup>.

LA FILANDIÈRE<sup>2</sup>.

Et moy, qui suis belle filante,  
 Je souhaite fins garnemens,  
 Avecques eulx estre vaillante,  
 Ribler, gaudir, tenir les rens.

## LA PUTAIN COMMUNE.

Moy, qui suis belle bordelière,  
 Je souhaite pour mon honneur  
 Estre augustine ou cordelière,  
 Car tel gens<sup>3</sup> me portent bon eur.

## LA COQUINE.

Et moy, fille de belistrage,  
 Je souhaite quelques maraux,  
 Quelque palefrenier ou page,  
 Pour couvert l'estable aux chevaux<sup>4</sup>.

## LA NONNAIN RENIÉE.

Je, qui suis nonnain reniée,

1. Notre souhайтеuse avoit de la littérature, et, de notre temps, avec les lorettes ses pareilles, elle iroit au Vaudeville et au Gymnase.

2. Cf. une note de la pièce du *Danger de se marier*.

3. C'est-à-dire les Augustins et les Cordeliers.

4. Imp. : chualx.

Qui ne demande que le cocq ,  
 Je souhaite une grant niée <sup>1</sup>  
 D'orties pour getter mon froc.

## LA PUTAIN.

Moy, qui suis fille eshontée ,  
 Je souhaite ung larron parfait  
 Quant il a l'eschelle montée ,  
 Pour son larrecin, au gibet.

## LA BERGIÈRE.

Et moy, qui suis fille bergière ,  
 Je souhaite le vert vergier,  
 Belle houlette et panetière ,  
 Le beau lart au pain bis manger.

## LA LAITIÈRE.

Et je souhaite, moy laitière ,  
 Pour tirer de mon lait la cresse ,  
 Une fraise <sup>2</sup> de veau entière ;  
 Pour moy, velà tout quant que j'aime.

## LA FEMME DE VILLAGE.

Moy, qui suis femme villageoise ,  
 Je souhaite, quant le vachier

1. Une poignée. Une niée de poussins , c'est une couvée , une nichée.

2. Imp. : *pruise*. La faute étoit facile à corriger, car tout le monde sait qu'on emploie toujours, et sans doute dès les temps les plus anciens, les râclures de l'estomac du veau, qu'on appelle indifféremment la *fraise* ou la *caillette*, pour faire cailler le lait plus rapidement.

A corné<sup>1</sup>, qu'à mon mary plaise  
Doucelement de moy approucher.

## LA FILLE DE VILLAGE.

Moy, qui suis fille de village,  
Je souhaite Jennin au bois,  
Au chant du rossignol sauvage  
Hoher prunes et batre noix.

## LA FILLE LASCHE.

Et moy, pouvre fille avallée  
Et au bout de tous mes souhaitz,  
Je souhaite en une vallée  
Vallée pour tous entremaiz<sup>2</sup>.

## L'ACTEUR.

Je ne say plus que je souhaite :  
Car de souhaitter suis malade ;  
Mais de par moy sera cy faite  
Des souhaiz des dames balade.

1. C'est-à-dire le soir, à l'heure où le vacher sonne de son cornet pour rassembler ses bêtes et les ramener à l'étable.

2. Voilà une strophe assez peu claire. Peut-être y a-t-il là le nom de l'auteur. Dans un recueil de pièces en vers sur Paris qui paroîtra prochainement, on trouvera, à la fin de la Complainte de la rivière de Seine, pièce également imprimée en gothique, ces deux vers :

Priez pour cil qui ainsi m'a dittée.  
Par son surnom il est nommé Valée.

Il ne seroit pas impossible qu'il ne fût aussi l'auteur de ces *Souhaitz*.

*Ballade.*

**P**our souhaitter, cela [pas] ne grieve ;  
 Grever ne peut faire mille souhaitz ;  
 Nul dans son liet pour souhaitter liève :  
 Car nous , dames, en avons mille faiz <sup>1</sup> ;  
 Tant de souhaitz se treuvent contrefais  
 Sans accident, mais de propre nature ,  
 Quant par souhais vient bien cest aventure.

De souhaitter autant vault une fève  
 Semée parmy des pierres ou des haiz ,  
 Et pour tesmoingz avons Adam et Eve,  
 L'Evangile de Dieu et de ses faitz ;  
 Jamais souhaitz si ne furent parfaitz ,  
 Cause pour quoy, car ilz passent mesure  
 Quant par souhais vient bien ceste aventure.

Il n'est souhait qui peché ne concève <sup>2</sup> ;  
 Raison le dit, car ilz sont imparfaitz ;  
 Il n'est dame que tant souhaitter sceve  
 Qu'elle passe l'onneur d'omme jamais ;  
 Je souhaitasse cent mille fois plus , mais  
 Il suffit d'estre de Dieu la creature,  
 Quant par souhaictz vient bien ceste aventure.

Princesse Vierge, j'aperçoy et congnois  
 Que j'ay assés d'avoir votre stature ;  
 Je souhaite vostre amour pour tous metz  
 Quant par souhaictz vient bien ceste aventure.

*Cy finent les Souhaictz des femmes.*

1. Imp. : foiz.

2. Ne conçoive, ne produise.



*La voye de Paradis,  
avec aucunes louenges de Nostre-Dame<sup>1</sup>.*

**Q**ui veult en paradis aller,  
Cy en peut la voye trouver :  
Doubter Dieu souverainement  
Et l'aymer très parfaitement ;  
Obedience sans murmure ,  
Pacience contre injure ,  
Humilité qui n'est pas fainte ,  
Pouvreté sans nulle contrainte ;  
En purté de cueur et de corps,  
Estre aux pouvres misericors ,

1. Nous en avons eu sous les yeux deux éditions gothiques, toutes deux in-4. Celle que je crois la première a 5 ff. Au frontispice, le titre *La voye de Paradis* offre un grand L bizarre décoré à gauche de deux têtes d'hommes et à droite de monstres ; de la gueule de l'un d'eux sort une espèce de fou qui va frapper de sa marotte un des monstres. L'autre édition, qui porte au frontispice la marque de Pierre Mareschal et de Barnabé Chaussard, a seulement 4 ff., et porte au titre : *La voye de Paradis avec aucunes louenges de Nostre-Dame*. Dans la première édition, la pièce du commencement est séparée par des blancs.

Confession bien ordonnée,  
 Et foy de Dieu enluminée;  
     Souvent frequenter oraison,  
 Et de cueur grant devocion;  
 Tousjours parler en verité,  
 Et en cueur debonnaireté;  
     Avoir sa voulenté en hault,  
 Et souvant plourer son deffault;  
 A son prochain tout amitié,  
 D'aultruy meschief avoir pitié;  
 Sobrieté et attrempance,  
 Penser de Jesus la souffrance;  
     Bien regarder ses benefices;  
 Le sacrement où tous delices  
 Sont contenus prendre souvent,  
 Et louer Dieu devotement;  
     Pitié avoir, paix et concorde,  
 Charité et misericorde;  
 Ce sont les traces et la voye  
 Que l'homme en paradis envoie.

---

*Ce sont les doctrines que le Cherubin enseigne au  
 peuple crestien, à ceulx qui veulent avoir  
 part en sa gloire.*

*Amour de Dieu.*


 aisse tout pour Dieu suivre;  
 Renonce à ta propre voulenté;  
 Donne du tien aux indigens;  
 Ne convoite l'autrui;  
 Restitue ce que tu as.

*Dilection de son prochain.*

Ne nuys à nulluy ;  
 Soustiens dommage pour ton frère ;  
 Metz ton ame pour ton amy ;  
 Seuffres les injures.

*Pureté de pensée.*

Ayme vraiment les vertuz ;  
 Soyés parfait et entier ;  
 Renonce à peché ;  
 Conforme-toy en esperance.

*Netteté de chair.*

Refrain ton ouye ;  
 Attrempe ta veue ;  
 Retien ton odorement ;  
 Attrempe ton goust ;  
 Refrain l'atouchement.

*Confession.*

Ayes vraye contricion de cueur  
 De sainte predication ;  
 Parle simplement ;  
 Recongnoyés entierement ;  
 Obeys prestement.

*Satisfacion.*

De oraison devocion ;  
 De veiller action ;  
 De discipline suspection ;  
 De aulmosnes largicion ;  
 Des jeusnes frequentation.

*Comment le Seraphin donne sa doctrine  
après le Cherubin.*

*Contemplacion des choses souveraines.*

**C**onvoite les choses celestes ;  
 N'aye cure des choses terriennes ;  
 Reprens benignement les discordans .  
 Vis en innocence ;  
 Oste de toy les vices ;  
 Metz tout ton cueur en Dieu ;  
 Sommetz la chair à l'esperit ;  
 Dresse l'esperit droit en hault ;  
 Ploure tes meffaitz ;  
 Ne meffaitz chose à plaindre ;  
 Fay digne penitence ;  
 Blasme legierement les malfaisans ;  
 Ne desire pas de prendre don ;  
 Ne corromps le jugement ;  
 Garde verité et loyaulté ;  
 Ayes fiance en Nostre Seigneur ;  
 Tiens manière en ce que tu feras ;  
 Vis sobrement et debonnairement ;  
 Soyés paisible à tous ;  
 Ramine en paix les descordes ;  
 Gouverne-toy par discrecion ;  
 Ayes prudence en tout ;  
 Donne conseil , et le demande ;  
 Ayme et crains Dieu ;  
 Metz Dieu par tout en ayde ;  
 Monstre-toy debonnaire ;  
 Ayme taciturnité et peu parler ;

Car trop parler fait le fol follier  
Et au saige baille melancolie.

*Cy finent les enseignements  
que fait le Cherubin au peuple crestien.*

---

*Exaltation et louenge à la vierge Marie<sup>1</sup>.*

**D**'ung arbre sec fut une fleur yssant ,  
Dont le fruit vint de nostre redemption ;  
Anne fut l'arbre, et la fleur florissant  
Fut la Vierge, fleur de perfection ,  
Qui , par digne et sainete operacion ,  
En ses saintz flanes porta virginalment  
Le filz de Dieu regnant eternellement ,  
Sans amaïndrir la puissant Deité  
Ne descloure la virginale closture ;  
Ainsi le voutt toute la Trinité ,  
Sans que congnoistre y eust cours de nature.

Le vert buisson que vit Moïse ardent ,  
Sans que verneur print alteration ,  
Le ray, qui est du souleil redondant  
En verrière sans quelque fraction<sup>2</sup>,  
Et lequel ray, sans nulle fiction ,  
Qu'à terre chait et lequel l'air chault prent ,

1. A : Exultation à la Vierge Marie.

2. Cette comparaison est on ne peut plus fréquente dans les poésies du moyen âge. Voir, entre autres, le *Rutebeuf* de M. Jubinal, t. 2, p. 8, 16, 99.

Sont figurez , comme mon sens comprend ,  
 A la sainte , pure virginité  
 De la fleur Vierge <sup>1</sup> , où Dieu prit nourriture ,  
 Pour ce qu'elle eut parfaicte humilité ,  
 Grace et <sup>2</sup> honneur plus qu'autre creature.

O vous , vierges , faictes donc joye grant  
 Pour la Vierge de telle election ;  
 Tout le sexe feminin soit engrant  
 De l'adourer <sup>3</sup> par vraye affection ;  
 Ton liet , ta chambre , aourne , toy <sup>4</sup> Syon ;  
 Reçois le roy Jhesucrist humblement ;  
 Car uny a , pour nostre sauvement ,  
 Sa deité à nostre fragilité  
 En la dame qui ditte est par droicture  
 Fille à son filz , par trine <sup>5</sup> unité ,  
 Mère à son père , et Vierge necte pure.

Vous , saintz pères et prophètes , qui tant  
 Au lymbe obscur avez faict mencion <sup>6</sup> ,  
 Venu est cil qui vous est confortant  
 Par lumière de consolacion ,  
 Et tu , juste et devost Smeon ,  
 De ton desir as l'accomplissement ;  
 En tes bras tiens ton sauveur proprement ;  
 Devant ta mort voys son humanité <sup>7</sup>

1. B : sainte Vierge.

2. A : sans grace.

3. B : l'honorer.

4. B : ton.

5. A : trinité.

6. Avez demeuré aux limbes ; de *mansio* , demcur.

7. A : En ta mort vois sa digne humanité.

Au temple offerte et divine figure ;  
 C'est la vie, la gloire <sup>1</sup> et la clarté ,  
 Le bien, la paix, qui sans fin règne et dure.

Dont soit chascun solennité menant  
 A la sainte purification  
 De ceste fleur, dont tel fruict est venant  
 Qui donne à tous vie et salvacion ,  
 Et , jaçoit ce qu'aucune opinion  
 Ait en disant qu'à corps si purement  
 Créé n'affiert nul purifiement ,  
 Neantmoins il pleut à Dieu plain d'equité  
 La loy garder, sans faire desmesure ,  
 En demonstrent amour et charité ,  
 Humilité , pitié , grace et mesure.

Prince , la tourtre <sup>2</sup> aimie et vit chastement ,  
 Et la colombe amer n'a nullement ;  
 Pource <sup>3</sup> offrit ce la fleur de majesté  
 Pour Dieu son filz , lequel nous a en cure  
 Et ceulx aussi qui quière loyauté ,  
 Tant qu'il nous doint des saintz cieulx l'ouverture <sup>4</sup>.

*Amen.*

*Cy fine la voye de paradis, laquelle voye puissions  
 fnablement toujours suyvre. Amen.*

1. B : la voye.

2. A : la tuertre.

3. B : Dont.

4. La première édition offre seulement : *Cy finist la voye  
 de paradis.*



*Le Jaloux qui bat sa femme<sup>1</sup>.*

**L**ors la prent aux poings de venue  
 Cil, qui de mal talent tressue ,  
 Par les tresses et sçaiche et tire ;  
 Les cheveux lui ront et dessire  
 Le jaloux, et sur luy s'aource,  
 Comme faiet ung lyon sur l'ource ;  
 Par toute la maison la traine ,  
 Par grant courroux et par grant haine ,  
 Et la ledange mallement ,  
 Et s'il ne veult par nul serment  
 Prendre d'elle excusaion ,  
 Tant est de malle intention ,  
 Mais fiert et frappe et roule et maille ,

1. Petite pièce gothique possédée par M. Cigongne ; 4 ff. iu-8 de 22 lignes à la page. Au frontispice , le titre en lettres de forme et un bois tout en largeur d'un homme parlant à deux femmes. Avant le texte, qui commence au verso du premier feuillet, on a répété le titre. Je n'ai pas besoin de faire remarquer l'état déplorable de tout ce texte; il est tel qu'on doit en conclure l'existence d'une ou même de plusieurs éditions antérieures. Il n'y a que des réimpressions successives qui puissent arriver à produire des phrases aussi inintelligibles.

Et elle brait et erie et braille,  
 Et fait sa voix voller au vens  
 Par fenestres et par auvens,  
 Et ce qu'elle scet luy reprouche  
 Ainsi qui luy vient à la bouche  
 Devant les voisins qui là viennent  
 Qui pour folz eulx deux or les tiennent,  
 Et la luy ostent à grant peine  
 Tant qu'il est à la grosse alaine.  
 Et, quant la dame sent et note  
 Le torment et ceste riote  
 Comme de [mal]duisante vieille,  
 Dont ce gengleur tant s'esmerveille,  
 Pensez-vous que l'en aime miculx ?  
 Et voudroit qu'il fust à Lisieux,  
 Voire vraiment en Romanie.  
 Plus diray, que je ne croy mie  
 Qu'elle le vueille aymer jamais ;  
 Semblant espoir en fera, mais  
 S'il povoit voler jusques aux nues,  
 Ou si très hault lever ses veues  
 Que bien peust d'illecques sans cheoir  
 Tous les faictz de tous hommes veoir,  
 Et s'appesast<sup>1</sup> tout à loysir,  
 Si faudroit-il bien à choisir  
 En quel grant peril il est cheu  
 S'il n'a ung chascun barat veu  
 Pour se garentir et penser  
 Dont femme se scet pourpenser.  
 S'il vit puis en sa compaignie

1. Il faut lire *s'appensast*.

Trop met en grant peril sa vie ;  
 Voire en veillant et en dormant,  
 Il se doib[t] doubter moult formant  
 Qu'el ne face, pour se venger,  
 Son corps mourir ou enrager  
 Ou mener vie enlangourée  
 Par cautelle desesperée,  
 Ou qu'el ne pense à s'enfouyr,  
 S'il n'en peut aultrement jouyr.  
 Femme ne craint honneur ne honte  
 Quant riens en la teste luy monte.  
 Et, en verité, sans doubtaunce  
 Que femme n'a point conscience  
 Vers ce qu'el hait ou ce qu'el ame.  
 Valère<sup>4</sup> mesme la reclame  
 Hardie et artificieuse,  
 Et à trop nuyre curieuse.

AMYS A L'AMANT.

. Compaings, ce faulx vilain jaloux,  
 Dont la chair soit livrée aux loups,  
 Qui tant de jalousie s'emple  
 Comme cy vous ay mis exemple  
 Et se faict seigneur de sa femme ,  
 Qui ne redoit pas estre dame ,  
 Mais sa pareille et sa compaigne,  
 Comme la loy les acompaigne  
 Et il redoit son compaings estre  
 Sans se faire seigneur et maistre ,  
 Quant tel torment luy appareille

. Valère Maxime.

Et ne la tient pour sa pareille,  
 Ains la fait vivre en tel malaise,  
 Cuidez-vous qu'il ne luy desplaise,  
 Et que l'amour entre eulx ne faille?  
 Quoy qu'elle die, ouy, sans faille.  
 Jà de sa femme n'est aymé  
 Qui sire en veult estre clamé;  
 Car il convient amour mourir,  
 Qui ne la viendra secourir;  
 Amour ne peult durer ne vivre,  
 S'il n'est en franc cueur à delivre.  
 Pour ce doit-on communement  
 De tous ceulx qui premierement  
 Par amours aymer s'entreseulent,  
 Quant puis espouser s'entreveulent,  
 Que tel ennuy leur peut venir,  
 Que jà se puisse amour tenir;  
 Car, cil qui par amour aymoît  
 Sergent à celle se clamoit  
 Qui la maistresse souloit estre,  
 Or se clame seigneur et maistre  
 Sur celluy que dame eust clamé,  
 Quant par amour estoit amé.

L'AMANT.

Aymé?

AMYS.

Voire.

L'AMANT.

En quel manière?

AMYS A L'AMANT.

En telle que si, sans prière,

El commandast : « Amys, saillez ,  
Ou ceste chose me baillez »  
Tantost luy bailla sans faillir,  
Et faillist aussi sans faillir ;  
Voire certes , quoy qu'elle dist ,  
Saillist il bien puis qu'il la vist ,  
Car mis avoit tout son desir  
A luy faire tout son plaisir.  
Mais s'ilz sont or entreposez  
Et en mariage espousez,  
Lors est tournée la rouelle ,  
Si que , s'il souloit servir celle ,  
Commande que celle le serve  
Que si elle estoit la serve  
Et la tient courte et luy commende  
Que de ses faitz compte luy rende,  
Et sa dame ainçois l'appelle,  
Envis meurt qui aprins ne l'a.  
Lors se tient elle à ma baillie,  
Se voiant ainsi assaillie  
Du meilleur et plus esprouvé  
Qu'elle ait en ce monde trouvé,  
Qui tant la veult contrarier.  
Point ne scet en qui se fier ,  
Quant sur son col son maistre esgarde ,  
Dont oncques mais ne se print garde.  
Mallement est changé le vers ;  
Lors luy vient le jeu si divers,  
Si felon est, si estrangé,  
Quand cil luy a le dé changé,  
Qu'el ne peut ne ne scet jouer,  
Comment s'en peut-elle louer ?

Si n'obeist, il se courrouce ,  
S'il la ledange, elle courrouce.  
Adonc seront en yre mis ,  
Et par l'yre tost ennemys.  
Pource, compaings, les anciens,  
Sans servitude et sans liens,  
Paissiblement, sans villanie,  
S'entreportoient en compaignie ,  
Et ne donnassent point franchise  
Pour l'or d'Arabie et Venise ;  
Car, qui tout l'or en pourroit prendre  
Si ne la pourroit-il bien vendre ;  
Lors n'estoit nul pelerinage ;  
Nul ne sortoit de son rivage  
Pour chercher estrange contrée,  
Ne nul n'avoit la mer passée.

*Finis.*





*Les Secretz et Loix de Mariage, composez  
par le Secrétaire des Dames (Jehan d'Ivry.)*<sup>1</sup>

**P**ar ung matin, au sault du lict,  
Après que le ver m'eust piqué,  
Pensant que trop dormir me plaist<sup>2</sup>  
L'homme, sans plaisir ne delit,  
Je me lev(er)ay tout topicqué,  
Puis à composer m'applicqué,  
Sans chausser pourpoint ne endosse;  
Subtilité vault mieux que force.

Tantost me vient en fantaisie  
Le bel estat de mariage;  
Je croy que d'icy en Asie,  
Homme n'eust tel[le] frenasie  
Que j'euz, ne aura de son aage.  
Lors mis soubdain en mon courage  
Les biens qui y sont aujourd'huy;  
Sage se mire au fait d'autruy.

Du premier sault allay penser

1. In-8 gothique de trois cahiers sous les signatures A-C, le dernier de 4 ff.; 27 lignes à la page. Au frontispice et au dernier verso une femme parlant à un homme en jaquette et la main sur la garde de son épée.— Comme on le verra, toute la première partie de cette pièce est une réminiscence évidente des *Quinze joyes de mariage*.

2. Remplit?

A qui j'envoieroys ce registre ;  
 Car, quant vient au commencer,  
 On doit à quelq'ung adresser  
 Son oraison et son epistre ;  
 Et pour cause j'ay voulu tiltre  
 Ce livre qu'envoye à chascun ;  
 Bon œuvre doit estre commun.

Salut à vous , gens mariez ,  
 Par ceste lettre vous envoye ;  
 Quant ainsi vous voy hariez ,  
 Tensez , foulez , mal chariez ,  
 Je ne m'ose trouver en voye  
 Ne marier, qu'on ne me voye  
 Ainsi harié que vous estes ;  
 Tous folz ne portent pas sonnettes.

A tout heure, soit froit ou chault ,  
 Il fault souffler au trou de bise ,  
 Où on fera souffler Michault,  
 A qui de rien faire ne chault ;  
 Mais qu'il treuve la nappe mise ,  
 Se une fois leve ta chemise ,  
 Femme n'est qui ne le priast ;  
 Tous trous ne sont pas à *fiat*.

Si tost qu'une fille a sentu  
 Le bourdon dont Michault s'apuye,  
 Elle ne compte pas ung festu  
 A deshonneur ne à vertu ,  
 Non plus que feroit une truye ;  
 Il semble d'oraige qui bruie  
 Nuict et jour aval la maison ;  
 Tousjours fault souffler le tison.

Or, ce pendant qu'elle est pucelle,  
 Il n'est rien si très gracieux ,  
 Par quoy il pert au semblant d'elle  
 - Ung sire Dieu sur une pelle <sup>1</sup>,  
 Tant a le maintien precieux ;  
 A peine lève elle les yeux  
 Ne çà ne là pour regarder ;  
 De trou fourchu se fault garder.

Elle est si humaine et honneste  
 Qu'elle fond en devotion ,  
 Et veut, ce semble, estre nonnette,  
 Par quoy ses parens admonneste  
 Qu'on la mette en religion ;  
 Mais quoy, c'est son intention  
 Si qu'on pense à la marier.  
 Trop attendre, c'est l'ennuyer.

S'elle veut Guillot ou Martin ,  
 En qui elle ait mis son courage ,  
 Il fault que du soir au matin ,  
 Et n'eust-il vaillant qu'un patin ,  
 Qu'elle l'ait , tant brait et oraige ,  
 Et brief, il semble qu'elle enraige  
 Qu'el ne tient desjà ce garson ;  
 Femmes sont d'estrange façon.

1. Ce que les Italiens appellent encore une paix, et que l'on faisoit baiser à l'offrande. La patène, qui la remplace, et que l'on fait maintenant servir à cet usage, n'a plus rien des élégances de ciselure, d'émail, de nielle ou de gravure, que le secours de l'art le plus délicat produoit, aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, sur les paix, dont on possède encore de si beaux modèles.

Aussi tost qu'elle est accordée,  
 Le cueur luy dit : Gogo se pert ;  
 Et quant on l'a bien regardée ,  
 Semble une mulle desbridée ,  
 Tant a desjà l'engin ouvert ;  
 Plus ne luy chault, soit gris ou vert ,  
 Sinon de monstrier ses anneaulx ;  
 Loups ne deviennent point anneaux.

Dès le jour qu'elle est fiancée ,  
 C'est belle chose que (de) la voir ;  
 Elle porte sa queue troussée,  
 Comme la jument de Macée<sup>1</sup>  
 De quoy on veult argent avoir ;  
 A son fiancé fait sçavoir  
 Qui luy fault une patenostres ;  
 Femmes font de leur, non des vostres.

1. Allusion à l'histoire de Gombauld et de Macée. On se rappelle, dans l'inventaire des incroyables hardes, nippes et bijoux donnés par Harpagon pour mille écus : *Plus une tenture de tapisserie des amours de Gombaud et de Macée.* — M. Auger, citant mal l'Usage des romans de Lenglet-Dufresnoy, en donne comme origine possible « un roman d'amour intitulé *Gombaud l'Endymion*, imprimé en 1624 et en 1626. » Outre l'antériorité de Macée, acquise par l'allusion de Jean d'Ivry, *Gombaud l'Endymion* — et la la Gazette littéraire, 1829, 1, p. 20, dans l'analyse d'une soi-disant facétie allemande, l'avoit déjà remarqué —, est tout simplement l'Endymion du poète Gombauld. Cf. Tallemant (éd. M. Paulin Paris, t. 3, p. 238 et 240). Mon ami M. Fournier m'indique, dans les Reflexions, Sentences, etc., du sieur Pepinocourt, Paris, 1696, un

Le fiancé en la maison  
 Couche pour la première nuit ;  
 Lors luy aprent-on l'oraison  
 De saint Souffrant, selon raison ,  
 Tout bas et sans mener[de] bruit ;  
 Lendemain s'en appert [part?] tout instruit  
 Pour pourvoir à ce qu'elle veult ;  
 Tel fait bon semblant qui se deult.

La première fois qu'il revient ,  
 C'est pour luy rapporter des bagues ;  
 Car, ce pendant qu'il en convient  
 En ce point faire le convient ,  
 Affin qu'elle face ces bragues ;  
 Il est beaucoup de vieilles dagues  
 Qui ne sont pas de fin acier ;  
 A l'ospital vont folz coucher.

Quant ce vient le jour de la feste,  
 Avant qu'à l'eglice on les meine,  
 Une femme y a toute preste  
 Qui, pour luy faire rouge creste,  
 Deux ou trois souffletz luy ramaine  
 Parmy les joues, tant que l'aleine  
 Luy fault ainsy de grant angoisse.  
 Mal n'est que femme ne congnoisse.

Après vient le soir au coucher,  
 Que le mary vient auprès d'elle,  
 Et ne se ose pas approcher,

passage où il est question d'une tapisserie d'un malade  
 et d'un médecin, comme étant à peu près du même temps  
 et de la même manufacture que celle de Gombaud et de  
 Macée.

Tant a de peur de l'empescher,  
 Affin qu'il die qu'elle est pucelle;  
 Mais, quant elle sent la chandelle  
 Qui font et croulle le prunier,  
 A bon vaultour bon faulconnier.

Le lendemain qu'elle est levée,  
 Bien gaye d'avoir eu son delit,  
 De peur qu'elle ne soit prouvée  
 Des draps en quoy on l'a rivée,  
 Advis m'est qu'elle fait son lit,  
 Et puis de rechef s'ajolyt  
 Et se vet d'une robbe double.  
 Trop bas percer rend le vin trouble.

Sçavoir devez que le mary,  
 Qui est de ce mestier friant,  
 Il va si très dru et sery  
 Que le povre badelory<sup>1</sup>  
 Et va tous les jarrets ployant;  
 Car elle luy fait en riant  
 Trop souvent la jambe quoquine:  
 Estrange n'est qu'on n'aquoquine.

Deux ou trois jours après les nopces,  
 S'on parle d'aller en besongne,  
 Elle sonne les grosses cloches,  
 Tant qu'elle y fait venir les bosses  
 Grosses commeung veau de Boulongne;

1. Faut-il lire : *bade l'ory*, ouvre la bouche, tire la langue? On se souvient de *Badebec* qui fait pieds neufs, et *adebec*, en Gascogne, c'est le morceau de bois fendu, ouvrant le bec, dans lequel on met une chandelle de résine. eut-être aussi *ba[t] de l'ory*, secoue l'oreille.

Se par les deux costés s'empoigne,  
 Elle demourra sa maistresse ;  
 Il fait mauvais estre en la presse.

Les premiers quinze jours passez,  
 C'est belle chose que d'y estre ;  
 Les plaisirs sont já plus cassez  
 Que le dueil des vieux trespassez,  
 Car chascun y veult estre maistre ;  
 Si le mary le veult permettre  
 Une fois, c'est pour tout jamais ;  
 On sert les folz d'estrange metz.

S'elle voy qu'à quarante jours  
 Elle se voye grosse d'enfant,  
 A Dieu commande les amours.  
 A ce coup yront en decours,  
 Quoy qu'on ayt esté triumpphant.  
 Elle dit que le cueur luy fend  
 A ung fringant qui la regarde ;  
 En quelque banquet a l'estrade.

A terre s'assiet loing du feu  
 Nostre bourgeoise desgoutée,  
 Qui va bien pour ung jour, oys tu,  
 Douze foys à cause du jeu  
 Où elle s'est tant acoustrée.  
 Adonc luy fault une tostée  
 Au vin aigre ou une alouette ;  
 Il fait mauvais trainer brouet[te].

Quand le terme voit approcher,  
 Dieu scet comment il se soueye ;  
 Rien ne luy ose reprocher,

Tant a de paour de la fascher  
 Qu'il ne luy trouble la vessie :  
 Car elle est jà toute transsie  
 Du mal qu'elle sent en ses flans ;  
 On se brusle à menger chaulx flans.

Il fault chercher une nourrice,  
 A trois sepmaines près du terme,  
 Qui l'enfant alaicte et nourrisse,  
 Et ne fault jà qu'il se marrisse ;  
 On parlera à luy bien ferme :  
 « C'est vous qui avez si bon germe, »  
 Se luy dira nostre espousée.  
 Commencement n'est pas fusée <sup>1</sup>.

Quant ce vient à crier les aulx <sup>2</sup>,  
 Dieu sçait comme il est empesché ;  
 Il court sans soulliers ne houseaulx  
 Et tracasse par ces ruisseaulx,  
 Puis çà, puis là, par le marché ;  
 Tant a de peur d'estre tensé  
 Qu'il ne luy chault quel mal y ait ;  
 On n'a pas toujours son souhait.

Il requiert saint Leu, saint Guillaume,  
 Saint Memer, saint Aubin, saint Gille ;  
 Il n'y a saint en ce royaulme  
 A qui il ne dye un seaulme,

1. C'est-à-dire : quand on commence à mettre le fil sur un fuseau, on est encore loin de l'avoir garni.

2. Meilleure leçon que celle du Sermon des maux de mariage (dans ce recueil, t. 2, p. 13), parceque cela fait un double sens, et donne l'origine de la locution proverbiale. *Aye, aye*, se prononce comme *ail*, dont *aulx* est le pluriel.

Une oraison ou esvangille ;  
 L'une a le fil, l'autre a l'esguille,  
 L'autre a les forces pour le tondre ;  
 Tel demande qu'il doit respondre.

Aussi tost que l'enfant est né  
 Madame du guet, qui est là,  
 Regarde que Dieu a donné  
 Affin qu'il soit déterminé  
 D'avoir des parrains çà et là.  
 « Or ça », dit-elle, « ve[ez] là ;  
 « Une fille avez pour enfant. »  
 Par grand secheresse tout fend.

Adonc luy fault-il des parrains  
 Pour la fille sur fons tenir,  
 Et, combien qu'il ait mal aux rains,  
 Si fault-il qu'il envoie à Reins  
 Ou à Rouen pour en fournir,  
 Car sa femme veult maintenir  
 Qu'elle n'est pas née de Paris ;  
 A folles femmes sotez maris.

Or bien, madame est acouchée,  
 Ainsi que dient les voisins ;  
 En son lit cottyé et cachée,  
 El fait autant de l'empeschée  
 Comme une poulle à trois poussins ;  
 L'une luy chauffe des coussins,  
 L'autre luy fait ung bon chaudéau<sup>1</sup> ;  
 On se noyé bien en ung seau d'eau.

1. Voir la recette du chaudéau flamand dans le *Ménagier de Paris*.

Après fault aller baptiser  
 L'enfant comme cest[ses?] père et mère;  
 Pendant il (de)vient à deviser  
 A sa femme, pour adviser  
 Où est bon vin pour sa commère,  
 J'entend aussi pour son compère,  
 Qui sera parrain de sa fille:  
 Toutes festes n'ont pas vigille.

Quant tout chascun est revenu  
 De tenir l'enfant sur les fons,  
 Si le mary, de court tenu,  
 A de bon vin, luy revenu,  
 On en fera voller les fons :  
 Car il n'y a rive ne fons  
 En enfans, femme, ne mesnage :  
 Laboureur pert en grant mesnage.

Bien de par Dieu chascun s'en va  
 Après les fecons recordés;  
 Or est nostre bourgeoise là  
 Qui se plaint fort du mal qu'elle a  
 A sa mère pour ses undez ;  
 Se les tonneaux ne sont vuidez,  
 Ilz le seront ains qu'elle en lève :  
 Tant plus croist tigne et plus est greffe.

« Ty ty, ta ta, avant, après,  
 « C'est fait, c'est mon, il fault le baing. »  
 Se les engins ne sont retraictz,  
 Adonc les feront si estroitz  
 Qu'on n'y bouteroit pas le poing,  
 Car on a fait venir de loing

De l'eaue de tan pour les retraire :  
Chascun mal guerist par contraire.

Je ne vueil pas tout reciter  
Le secret que je congnois bien ,  
Mais toutes fois pour m'acqu[it]er,  
J'ay mis ce mot pour contenter  
Celles qui ne congnoissent rien.  
Et aussi vous sçavez tous bien  
Que le mary l'en ayme mieulx :  
Par tout y a deux envieulx.

Huyt jours après vont les voisines  
Visiter dame la gesante ,  
Commères, affines , cousines,  
Aussi rondes que limosines,  
Avec dame Beloth, leur tante ;  
Margot est là dessoubz sa tente <sup>1</sup>  
Qui fait merveilles d'escouter :  
Tousjours ne fait pas bon joster.

Or çà, il y a une garde  
Aussi bien qu'environ du roy,  
Qui sert de sel et de moustarde  
Madame Jehanne, qui se farde  
Quant elle se treuve à requoy ,  
Et, pour vous dire le parquoy,  
Et (el?) n'ayme qu'ung peu son mary :  
Souvent chante qui est mary.

A quinze jours d'illec viendront  
Tous ensemble faire ung banquet,  
Et, combien que vivre cousteront,

1. Rideaux.

De vin très bien s'acoustreront  
 Qui ne sçavent où le blanc est <sup>1</sup>.  
 Et puis Dieu sçait le beau caquet  
 Qu'on fait [de] l'incarnation :  
 Chacun prise sa nation.

Or bien noz dames sont coiffées.  
 Tant ont bien beu et piotté ;  
 Vinot les a si eschauffées  
 Qui pert à veoir que ce soient fées,  
 Tant ont couleur de grant beaulté ;  
 Lors parlent (la) de la loyaulté  
 De leurs maris à pleine table :  
 Femme eschauffée vault pis qu'ung diable.

Si le mary a mal au dos  
 Et qu'il soit ung petit trop lasche,  
 On luy chantera ses credos.  
 N'eust-il membre qui ne feust d'os,  
 Si faut-il que chacun le saiche ;  
 Puisque ma dame s'i attache,  
 Elle dira tout le secret :  
 C'est ung grant livre que decret.

Quant dame Jehanne l'a ouye  
 Blasonner ainssi son mary,  
 Elle luy a presté l'ouye  
 Et s'en est très fort resjouye ;  
 Puis <sup>2</sup> a dit tout cler et sery :

1. Qui ne s'inquiètent pas de l'argent qui sera dépensé.

2. Imp. : pois.

« Enne, le mien fait le marry  
 « Quant à luy je me vueil jouer. »  
 On ne peut pas tousjours nouer <sup>1</sup>.

Là sont noz maris blasonnez  
 En leurs presences, qui escoutent;  
 Les sourcils froncent et le nez  
 Quant ainsi se voyent gouvernez;  
 Mais noz dames bien peu les doubtent;  
 Puisqu'à quaqueter ils se boutent,  
 Il fault qu'on les laisse parler :  
 Eaue forte<sup>2</sup> veult tousjours aller.

Si le mary avoit ponnu  
 En dormant ou pissé <sup>3</sup> au liet,  
 Puisqu'il est à propos venu,  
 Le cas sera illec congneu  
 Et demené par grant delit.  
 L'autre dira : « Le mien sallit  
 « Tous les draps, tant me [...] souvent. »  
 Moynes sont subjectz au couvent.

Illec y aura quelque sotté  
 Qui se fourrera <sup>4</sup> jusques aux coustes  
 Et criera, tout à pleine notte :  
 « Enne, se mon mary ne frotte

1. Nager.

2. Une eau grossièr, débordée; cela revient à dire qu'il n'y a rien à faire contre une inondation.

3. Imp. : pisser.

4. Se fourrer, c'est se mettre de la fourrure. Celle-ci s'en mettoit jusqu'aux coudes.

« Le sien, il ne veult tendre aux joustes ;  
 « Encor n'en ay - je point deux gouttes  
 « Quant j'ay bien longtemps esgouté <sup>1</sup>. »  
 On n'est pas tousjours desgouté.

Là est le mary tout honteux ;  
 Non pourtant il fait bonne mine ;  
 L'autre dit : « Le mien est gouteux,  
 « Qui fait du cayement marmiteux  
 « Quant je luy offre la cuisine. »  
 — « Vrai bot <sup>2</sup>, se dira la cousine,  
 « Vous n'en estes ne bien ne beau. »  
 Toutes noix n'ont pas bon noyau.

Là sont noz maris escoutant  
 Chascun son tour ou pesle mesle,  
 Et sont si prudens et constans  
 Que, sans mouvoir noise, contens,  
 Ilz laissent parler la femelle ;  
 Se d'aventure aucun gremelle <sup>3</sup>  
 Il sera tenu aux aboys :  
 Tous oyseaulx ne sont pas au boys :

Encore esse le plus honneste,  
 Selon mon advis, de soy taire :  
 Car ce seroit une tempeste,  
 Puisqu'elle a le feu en la teste,  
 De luy dire rien au contraire ;  
 Et brief il se vault mieulx retraire

1. Imp. : escouté.

2. Cotgrave catalogue ce synonyme de *vraiment* en même temps que l'expression de *vray bis*.

3. Grommelle, se plaint.

Que de la troubler en ce point :  
Tous soulliers ne sont pas à point.

Je sçay bien qu'ung tas de bigotz  
Diront que c'est mal fait à noz  
D'avoir escript icy telz motz ;  
Mais, combien qu'il ayent mal au dos,  
Je n'y donne rien par ma foy ;  
A confesser selon la loy  
On doit dire la verité :  
C'est grant chose d'auctorité.

On prend congé de la commère :  
« C'est fait.—C'est mon.—Adieu.—Adieu ;  
« Adieu, ma sœur.—Adieu mon frère.  
« Adieu, voisin.—Adieu, compère. »  
Chascun se retire en son lieu ;  
A ce coup cy fine le jeu,  
Puisqu'on revient à la maison :  
Toutes choses ont leur saison.

Ce vient le bout de trois sepmaines  
Que madame va relever,  
Qui a le nombril et les vaines  
Encore dolantes et vaines,  
Tant le y a-on fait laver ;  
Or çà, Dieu l'a voulu saulver ;  
Grace à Dieu, la voilà debout :  
On doit mercier Dieu de tout.

Ceste nuit comme auparavant  
Le mary couche avec sa femme,  
Et lors s'i fourre si avant  
Que, ainçois qu'il soit soleil levant,

Empli a le tonneau de basme.  
 Puis tost après dira la dame :  
 « Vous avez jà rempli le ventre. »  
 Dessus bon parchemin bonne encre.

Quant ce propos luy est compté,  
 Que faict-il? Lors grate sa teste;  
 Lors, quant il a bien escouté,  
 Il se repent d'avoir monté  
 Ainsi souvent dessus la beste :  
 « Dieu, dist-il, ait part à la feste  
 « Que tant souvent ma femme porte ! »  
 Au pouvre homme sa vache advorte.

« Et qu'esse cy? Dieu y ait part!  
 « Je ne me cuydoie que jouer. »  
 Là crie sa femme tost et tard :  
 « Allés berser vostre poupart  
 « Ung petit, pour vous desnouer.  
 « C'est ung grant dangier de nouer  
 « En eaue qui est parfonde. »  
 Bateau perist bien soubz une unde.

Quant ung fol veult montrer sa force,  
 Et qu'il est ung peu desgourdy,  
 Il y va une si grant force  
 Qu'il y fera lever la bosse,  
 Tant frappe fort à l'estourdy.  
 Assault n'est que d'homme hardy  
 Pour enfondrer à la bataille :  
 Fol rue d'estoc et de taille.

On n'a jamais [tant] de coppeaulx  
 Comme d'ung mauvais charpentier,

Soit à Gournay ou à Campeaux ;  
 Pour veoir force de meschans peaux ,  
 Il n'est que chez pouvre pel(le)tier ;  
 Ceulx-là qui gastent le mestier  
 Sont enraigez de s'en mesler :  
 Les folz passent temps à foller.

Or retournons à nos moutons  
 De peur que le loup ne les happe ,  
 Et encore ung petit comptons  
 Des linottes et hannetons  
 Que le mary a soubz sa chappe :  
 « Ha, ha ! dist-il, jusques à la nappe ,  
 « Femme et enfans mengeront tout. »  
 En velle (*sic*) n'a point de bout.

Affin de moy expedier,  
 Ce vient à la fin de neuf moys  
 Que de rechef prent à crier  
 La bonne dame et deprier  
 Les saintz ainsi com(me) l'autre foys.  
 Il n'y a leans point de boys ,  
 Point de vin ne de vivres aucuns :  
 Povres gens font tousjours empruntz <sup>1</sup>.

Quaha , quaha , elle est delivre  
 D'ung enfant ou [de] deux au coup ;  
 L'on a peur qu'il ne puisse vivre ,  
 Lors on luy dit qu'il se delivre  
 D'aller au moustier tout à coup.  
 « Deux enfans, ha dea , c'est beaucoup »,  
 Se dist-il en gratant sa teste :

1. Imp. : Povres gens sont toujours aux empruntz.

On n'est pas tous les jours de feste.

Il court çà et là par les rues ,  
 Pource qu'il luy fault trois compères  
 Et trois commères toutes drues.  
 Voire les raisons entendues,  
 Que je suppose y estre clères,  
 S'il a des parrains ou des frères,  
 Par ce moyen acquiert amys<sup>1</sup> :  
 Craindre fault privez ennemys.

S'il a encore ung peu de vin ,  
 A ce coup tout sera mengé :  
 Car a peu luy laisse l'on rien  
 A l'autre fois de tout le sien  
 Qui ne fust quasi (tout) vendengé.  
 Il est [si] chagrin , si changé ,  
 Qu'il pert<sup>2</sup> à veoir mieulx vif que mort :  
 Conscience les cueurs remort.

Elle en a ung, elle en a deux ,  
 Tous les ans, ou encor[e] plus.  
 Se le povre homme est marmiteux ,  
 Point n'a affaire à gens piteux ;  
 Tous plaisirs sont de lui forclus ;  
 Mieulx luy vaulsist estre reclus  
 Qu'estre tenu ainsi de près :  
 On faulche deux fois l'an bon prés.  
 Entr'eux s'esmouvera desbatz  
 Touchant ce cas et cest affaire :  
 « Adonc, se dit-elle, hault et bas,  
 « Quoy diable ! si ne montez pas,

1. Imp. : acquis.

2. Qu'il paroît.

« Esse moi qui le vous fait faire ?  
 « Je ne vous sçay comme complaire.  
 « Mauldit soit le jour que vous vis ! »  
 Povres sont souvent mal servis.

Elle se prendra à crier :  
 « Tu n'avois rien quant je te pris. »  
 Et, affin de l'humilier,  
 Elle yra [par] tout publier  
 Qu'il n'a plus force ne espritz :  
 « Helas ! dira (elle) qui m'a mal pris  
 « D'avoir reffusé tel et tel ! »  
 Mariage est venin mortel.

S'il la bat pour la faire taire,  
 En effet, il s'abuse bien :  
 Car tant plus (elle) se prendra à braire  
 Et à crier tout au contraire,  
 En disant qu'elle n'en fera rien.  
 Onques on ne dit à ung chien  
 Plus d'injure qu'elle luy (a) dit :  
 L'homme n'a pas en tout credit.

Non pourtant que ne nomme ame ;  
 Mais je vouldrois, sans me truffer,  
 Que, lorsqu'ung homme bat sa femme,  
 Qu'il pleust à Dieu et (à) Notre-Dame  
 Que son poingt devint [tout] de fer,  
 Affin, quant ce vint au coiffer,  
 Qu'elle veist la punicion :  
 Loup change à tard condition.

C'est tout plaisir et tout soulas  
 Au commencement que d'y estre ;

Mais, quant on [est] de l'autre las,  
 On voit clerement hault et bas  
 Que c'est ung droit enfer terrestre;  
 Il n'y a plus huys ne fenestre  
 Où il n'y ait ung enfant criant <sup>1</sup> :  
 Orage va toujours bruyant

Il y a peult-estre trois ans,  
 Ou cinq, ou six, ou plus, ou moins,  
 Que le mary prins[t] des marchans  
 Chausses, pourpains, draps ou pussans,  
 Ou les bagues qu'elle a aux mains;  
 Lors luy envoye l'en soirs et mains <sup>2</sup>  
 Des sergens pour l'executer :  
 Rendre fault qui veult emprunter.

Dieu sçait comme elle est tourmentée  
 De voir tant de sergens leans ;  
 Sa ceinture luy est ostée  
 Et sa bonne robbe emportée,  
 Et n'y sçauroit trouver moyens.  
 Là est Jannot, qui ne dit riens,  
 Car il auroit trop à respondre ;  
 Trop aspre feu fait le plat fondre :

Leans n'a plus ne pain ne viande,  
 Ne goutte de vin au tonneau,  
 Lors a une douleur si grande  
 Qu'il semble à veoir une Normande  
 Qui vienne de faire ung *harau* <sup>3</sup> ;

1. Imp. : craint.

2. Imp. : matins.

3. Haro, terme particulier au vieux droit normand.

Elle n'a plus pot ne vaisseau  
 Que les sergens n'ayent emporté :  
 Mal sur mal [ce] n'est pas santé.

Se le mary dit ung seul mot,  
 Ou s'il quaquette tant soit peu,  
 Elle vous prendra tout à coup  
 Quelque tison, ou le vieux pot  
 A pisser, ou celluy du feu ;  
 Lors en aura par le meilleu  
 Du visaige ou de la cervelle :  
 Femme courroucée est cruelle.

Adonc commence la bataille  
 Et se reprochent l'ung à l'autre ;  
 Illec n'aura pot ne bouteille  
 Qui ne soit, d'estoc ou de taille,  
 Gecté ou d'ung costé ou d'autre.  
 « Je vous fourbiray vostre peaultre »,  
 Dit le mary à sa bourgeoise :  
 C'est ung enfer que vivre en noyse.

Quant elle voit qui l'a batue,  
 Elle se prent à le mauldire,  
 Et lors, se voyant devestue  
 Ainsi que folle et testue,  
 Advisera quelque bon sire  
 [A] qui s'en yra tout de tire  
 Reciter tout son desplaisir :  
 Femmes ne font que leur desir.

Elle yra une ou deux fois<sup>1</sup>

1 Imp. : une fois ou deux.

Ou luy mesmes en sa maison,  
 Luy mary luy voic[t] touteffois ;  
 Mais on le tient à telz aboys  
 Qu'il n'en parle ne mot, ne son ;  
 S'on luy donne robbe ou pelisson  
 Il n'a cause de s'en marrir :  
 Vieil coqu est bon à nourrir.

Je ne parle (pas) sinon des folz  
 Et des folles semblablement;  
 Par quoy, se j'ay dit aucuns motz  
 Qu'ilz vous semblent ung petit gros,  
 Excusez les humainement ;  
 Je l'ay fait par esbatement,  
 Pour advertir le mal songneux :  
 On ne peut guerir ung tigneux.

Par manière de passe-temps  
 J'ay ses secretz cy composez ;  
 Se aucuns en sont malcontens,  
 Pardonnent moy, car je pretens  
 D'en rendre les faulx advisez ;  
 Je l'ay fait pour les abusez  
 Qui croyent ung petit de legier ;  
 En femmes y a grant dangier.

Je suis des dames secretaire  
 En tous lieux, se n'estoys publicque,  
 Hault et bas pour leur secret taire  
 A la fin pour leur secret taire,  
 Nonobstant mon art et pratique ;  
 Des folles je parle et explique  
 Icy, sans les saiges blasmer :  
 Vray serviteur est à aymer.

Rude suis en fait et en dis ;  
 Icy et ailleurs il appert<sup>1</sup> ;  
 Parquoy, se j'ay aucuns motz ditz  
 Des dames qui soyent trop hardis,  
 Point ne les fault lire en appert ;  
 Toutesfois, quant le cas appert  
 Il n'y fault point avoir de preuve :  
 Chascun se assiet comme il treuve.

Je n'ay pas icy recité  
 Tous les secretz qu'ay entendus ;  
 Cela<sup>2</sup> n'est pas necessité  
 De dire tousjours verité,  
 Car les larrons en sont pendus ;  
 Ces pointz doncques bien entendus,  
 Des dames fault le secret taire :  
 Icy fait fin le Secretaire.



u resveil de mon premier somme,  
 Environ l'heure de minuit, [me  
 Pensant que son temps se consom-  
 Et passe, je ne sçay [pas] comme,  
 Sans faire œuvre qui porte fruict,  
 Du lict me levay tout instruit  
 Pour composer ce petit livre :  
 Chascun a sa façon de vivre.

Adonc me pris à reminer

1. Les lettres initiales de ce vers et des neuf précédents  
 donnent en acrostiche le nom de l'auteur : *Jehan d'Ivri*.

2. Imp. : Cela il.

A part moy les estatz du monde ,  
 Car le saige se doit mirer  
 Sur fait d'autruy, et aspirer  
 A l'estat qui fut le plus monde.  
 Parquoy donc mon procès je fonde  
 Sur la foy que Dieu fist premier[c] :  
 Mourir fault par (la) loy coustumière.

Ainsi pensif comme j'estoye,  
 Transi quasi de desplaisance ,  
 Pensans que rien je n'aquestoye  
 Et que le temps en vain gastoye  
 Sans faire chose d'importance,  
 Comme hardy et sans constance,  
 Me mis à composer ses loix :  
 Mal chante qui n'a bonne voix.

Nommez les ay et baptisez  
 De droit les Loix de mariage  
 Après que j'ay eu composez  
 Les secretz que j'ay advisez  
 Et congnez en celluy voyage,  
 Et combien que je n'ay pas aage  
 Pour soustenir charge si grande :  
 En meffait ne gist que amende.

Quant Dieu l'homme crea et fist  
 Dedans son paradis terrestre,  
 Il l'endormist à bon proffit  
 Et fist d'une de ses cot(t)es estre  
 La femme pour sa compaign(i)e estre ;  
 Lors les print chacun par sa dextre  
 Et les maria sans corrompre :  
 Ce que Dieu fait nul ne peut rompre.

Se Dieu l'eust formée de la teste,  
 Elle voudroit estre maistresse,  
 Car il est cler et manifeste  
 Que c'est le plus hault de la beste  
 Qui les autres membres adresse.  
 Aussi ne [se ?] print-il par adresse  
 A la former des lieux d'en bas :  
 Chascun doit eviter debas.

Le cas bien cogneu et noté,  
 Et qu'elle est de l'homme partie,  
 Voire du meilleu et costé,  
 Aussi qu'elle a homme porté,  
 Tenir la doit pour sa partie,  
 Sans que de luy soit divertie,  
 Trop eslevée ne trop bas mise :  
 Chascun ne fait pas à sa guise.

Dieu a exaulsé mariage  
 Avant que nulz aultres estatz.  
 Consideré qu'au premier aage,  
 Quant en terre fist son voyage,  
 Il ordonna premier cy bas,  
 Nonobstant que ne blasme pas  
 Les aultres, ne ne veulx blasmer :  
 On ne doit nully diffamer.

Puis doncques que Dieu a voulu  
 Ordonner ce beau sacrement  
 Sans vivre en estat dissolu,  
 Que ne s'est chacun resolu  
 De le garder honnestement?  
 Qui ne peult vivre chastement

Marie soy, ce dit saint Pol :  
On ne peut cunseiller ung fol.

Gens mariez, à vous m'adresse,  
Et ces loix vous [baille] à garder ;  
Par elles congnoistrez l'adresse  
Et vivre ensemble sans destresse,  
Se bien les voulez regarder.  
Pensez les sermens recorder  
Que l'ung à l'autre avez promis :  
C'est belle chose d'estre amis.

Or donc, pour la première loy  
De quoy l'homme est abssubjecty,  
C'est qu'il jure Dieu et sa foy  
Qu'il lui fera du corps de soy,  
Tant qu'il vivra, loyal party ;  
Il luy faut done en ce party  
S'il commet l'œuvre de luxure :  
Pour peu de chose on se parjure.

Pour la seconde loy d'après,  
Luy promet part de tous ses biens ;  
Et n'en peult faire loing ne près,  
Sans son consentement exprès,  
Nul effect, ou il ne vault rien,  
Car, puisqu'ilz sont en ces liens,  
Ce n'est qu'ung corps dessoubz deux ames :  
N'en [rien ?] plus n'ont homme que femme.

S'il va gaudir ou paillarder,  
Parjure et larron [se] repute,  
Et pour bien la loy doit garder,  
Son corps et ses biens accorder

Pour sa femme qu'il a elute.  
 D'autre part, s'elle est dissolute,  
 Elle est parjure et menteresse :  
 On ne dit pas tout à confesse.

Plusieurs ne font q'ung peu de compte  
 De ce saint sacrement enfreindre ;  
 Mais, quant ce vient à rendre compte  
 Devant cil qui scet qui tout monte,  
 Il n'est nul qui ne doive craindre,  
 Et, pour la verité attaindre,  
 Chascun doute d'estre banny :  
 Il n'est nul qui ne soit pugny.

Ung tas de folz, je ne sçay quelz,  
 Desprisent ce saint sacrement,  
 Nonobstant rayson, applicquer.  
 On cognoist qu'ilz sont obfusquez  
 Hors du sens et d'entendement,  
 Et, pour parler royallement,  
 Tousjours put fourmage merdeux :  
 C'est belle chose d'estre deux.

On ne fait jamais bonne chère  
 En nul lieu se femmes n'y sont,  
 Eust-on cent francs en gibesière  
 Pour fournir à la folle enchère ;  
 C'est ung abus, à ung mot rond.  
 La raison, car elles verront  
 S'il fault sus table noix ou pommes :  
 Femmes sont les soulas des hommes.

Se vous allés en quelque lieu  
 Où il n'y ait femme ne fille,

Autant vaudroit aller chez Dieu :  
 Car il n'y a eauc ne feu ,  
 Pain, vin, ne chair, au coup la quille,  
 Et brief, fut-ce une ba(i)stille,  
 Sans femme ne voudroye vivre :  
 Tout oyseau doit son pareil suivre.

Toutes les folles entreprises  
 Qui furent onc furent pour femmes ,  
 Et ceulx qui ont gloire acquises ,  
 Triumphant en vertus exquisés,  
 L'ont tout fait pour l'amour des dames  
 Fault-il donc que bigotz infames  
 Rudient loyaulx amoureux ?  
 Sans aymer on est langoureux.

J'entens aymer de bonne amour,  
 Non pas amour volupt[u]aire,  
 Comme font folz de jour en jour,  
 Qui vont paillarder toute jour  
 Çà et là pour femmes distraire ;  
 Toutesfois il se fault retraire,  
 Quoyqu'on tienne termes haultains :  
 Les mauvais sont aussi attains.

Sainet Augustin tien[t] pour certain  
 Que celuy qui est adultère  
 Sera povre et mourra soubdain ,  
 Ou sera à pur et à plain  
 Convaincu en ville matière,  
 Ou il prendra [perdra?], comme il refferre ,  
 Aucuns des membres de son corps :  
 Les joustes sont de bons accors.

Ceulx qui rompent le mariage

Sont moins à croire que vieulx chiens.  
 S'on les produit par tesmoignage  
 En justice, de droit usaige,  
 On ne les doit ouir en riens;  
 En quoi qu'ilz ayent force de biens,  
 Dieu les repoute pour meschans :  
 La foy fault à plusieurs marchans.

Toy, paillard , peut-estre diras  
 Que ce n'est que œuvre de nature ;  
 Et, quant tu t'en confesseras,  
 Petitement t'en accuseras,  
 Sans faire du cas ouverture.  
 Toutefois on voit par nature  
 Petit homme donne grant heurt.  
 Le coup est mauvais dont on meurt.

Or, affin qu'il ne semble pas  
 Que les hommes veullent fouller  
 Plus que les femmes sur ce pas,  
 Non fais , mais je dy par compas  
 Qu'entens aussi d'elles parler,  
 Car les unes sçavent mesler  
 Poisons dont meurent leurs maris :  
 Par boucons sont plusieurs marris.

Je ne voy point qu'il soit permis  
 En la loy qu'ung homme ait liscence  
 De pecher, veu le compromis  
 En quoy il s'est de droit soumis ,  
 Touchant ce meffait et offence ,  
 Quoy qu'il die pour sa deffence  
 Que sa femme [si] soit malade :  
 Il n'est si chault qu'on ne refroide.

Posé qu'elle soit layde ou belle,  
 Ou qu'elle soit malade ou saine,  
 De faict tu es subject à elle  
 (Et) elle à toy par loy solempnelle,  
 Quelque raison qu'on y amaine,  
 Car la loy divine et humaine  
 Ne te peult pas en ce sauver :  
 On pert temps à More laver.

Pensez-vous que pour telle excuse  
 Couvrez devant Dieu le meffait ?  
 Certes nenny, on se abuse ;  
 Car, par coustume ou par ruse,  
 Le peché n'est pas moins infect.  
 Quant tout le monde l'auroit fait,  
 Pour grant nombre n'est pardonner :  
 On ne peut pas tousjours donner.

Je sçay bien que les endureis,  
 Qui ont eoutume de mal faire,  
 Sont en leurs pechez si transsis  
 Que, pour parler de sens rassis,  
 Point ne pensent à Dieu desplaire,  
 Et ne se veulent point retraire  
 De mal, car ilz en font mestier :  
 Singe va envis au moustier.

Se ung homme blasphème ou jure,  
 A peine le peult oublier ;  
 De paillardise ou telle ordure  
 Faisant du mal outre mesure,  
 A tard le peult-il obvier.  
 Raison, car on ne peult ployer

Ung vieil arbre qui prins <sup>1</sup> a ploy :  
 Ung vieil Turc demeure en sa loy.

Pour la coustume de peché  
 Ou le grant nombre des pecheurs  
 Le meffait n'est pourtant caché,  
 Et fut chascun pourtant mussé.  
 Vous en povez estre tous seurs.  
 S'ungs ou autres sont transgresseurs,  
 En fin seront tous reprouvez :  
 Il n'y aura que les bons sauvez.

Je ne sçay de quel estat mettre  
 Aucun[e]s gens que je congnois,  
 Car veu ay leur façon et (leur) estre ;  
 Plus estranges sont à congnoistre  
 Que ne sont amendes ou noix ;  
 Si m'est-il force toutes fois  
 Que je recite verité :  
 Orateurs ont auctorité.

Pasteurs, prelatz et gens d'eglise,  
 Nommer ne vous ose en mes lettres,  
 Par vostre foy, quant je m'avise  
 De vostre façon mal exquise.  
 Estes-vous mariez ou prestres ?  
 Chez vous n'y a huis ne fenestres  
 Ou n'y ait femmes et enfans :  
 Les biens de Dieu sont triumphans.

Considerez ce que je voy,  
 Que tenez ainsi bon mesnage ;

1. Imp. : puis.

Certainement je cuide et croy  
Que soyez subgetz sous la loy  
Qui tiennent gens de mariage ,  
Car vous tenez devant cest aage  
Femmes en secret ou publicque :  
Chascun enchasse sa relicque.

Quant vous mariez filz et fille ,  
Que je repute assez honneste ,  
Advis m'est, foy que doy saint Gille,  
Que Dieu et toute la famille  
Y devroit venir à la feste ;  
Car pourquoy ? Il est manifeste  
Que voz enfans sont enfans Dieu :  
Le moustier demeure en son lieu.

Les biens desquelz vous jouissez  
Sont-ilz à vous, par vostre foy ?  
Vous en pompez et gaudissez  
Et grosses putains nourissez,  
En desprisant Dieu et la foy ;  
Mais chascun y sera pour soy  
Quant ce viendra au compte rendre :  
Il ne peut noyer qui doit pendre.

Une fois vous estes larrons  
A Dieu et puis aux fondateurs ,  
Et, pour le dire en deux motz rondz ,  
Les povres, ainsi que verrons,  
Desrobez comme detracteurs ;  
De biens estes dissipateurs ;  
Je ne sçay comment on l'entend :  
Tard se repent qui trop attent.

Se quelque larron vous roboit  
 En ce point que robez à Dieu ,  
 Vous le feriez , selon le droit ,  
 Au gibet conduire tout droit.  
 Avant que partissez du lieu ,  
 Regardez donc par pareil jeu  
 Se de mort estes point coupables :  
 On ne pent que les povres diables.

Entre vous, prestres dissolus ,  
 Respondez [à] moy , je parle à vous ;  
 Comment estes-vous resolu  
 De preferer à voz salus  
 Le delit charnel sus et soubz !  
 Je n'entends point qu'on soit absoubz  
 Pour desrober Dieu et ses biens :  
 Aux obstinez ne chault de riens.

Biens n'avez que de crucifix  
 Dont vous abusez tost et tard ,  
 Et ainsi que gens desconfitz  
 De vertus, vous estes confitz  
 En paillardise qui vous art.  
 Des povres qui ont [droit] leur part  
 Vous ne faictes q'ung peu de compte :  
 En (la) fin chascun luy rendra compte.

S'ung marchant vous avoit donné  
 La charge de sa marchandise ,  
 Et qu'il vous eust habandonné  
 Tout son train et son demainé  
 Pour en user à vostre guise,  
 Il m'est advis par forme exquise

Que ses enfans devez nourrir :  
En terre nous fault tous pugnir.

Se Dieu, dont vous avez les biens,  
Vous a donné auctorité,  
Devez-vous pas nourrir les siens  
Plustost qu'oyseaulx, chevaulx ou chiens,  
Dont vous avez grant quantité ?  
Pensez-vous que tel dignité  
Ayt esté pour telz cas fondée ?  
Chascun portera sa souldée.

Bien croy que voudrés alleguer  
Que je dy chose extravagante,  
Et qu'à moy n'affiert provulguer  
Chose qui puisse desroguer  
A vostre façon allegante.  
Toutesfois qui bon arbre plante,  
Il ne doit pas estre repris :  
Aux vertueulx est deu le pris.

Pour ce que vous voy endurer  
Ung tas de femmes dissolutes,  
Et que vous n'osez murmurer  
Contre elles, par quoy tollerer  
Vous fault voz manières polutes ?  
Pour raison vivez absolutes,  
En mon libelle vous puis mettre :  
C'est belle office que de maistre.

A brief parler, il m'est advis  
Que pis valez que mariez,  
Car ceulx qui le font bien envis

Endureront en brief devis  
 D'estre tant que vous hariez.  
 Du diable estes appariez ,  
 De qui ne povez eschapper :  
 Folles font les saiges chopper.

J'en voy d'auleuns si eshontez  
 Que de vertu plus ne leur chault  
 Pour ce qu'ilz ont leurs cueurs boutez  
 En celles qui ont acointés ,  
 Et dont ilz souffrent froit ou chault.  
 Mais quelque jour feront le sault  
 Depuis cy jusques au pis d'embas :  
 Grans douleurs pour petis esbas.

Aux folz et folles je m'adresse,  
 Sans mesdire des gens de bien,  
 A celle fin que je radresse  
 Ceux-là qui ne sçavent l'adresse  
 De vertu ne de son maintien ;  
 Par quoy, se j'ai mesprins en rien,  
 Je prie qu'il me soit pardonné,  
 Pour Dieu qui fut pour pardon né.

J'ay composé ces secretz-cy  
 En m'esbatant pour passer temps ,  
 Honnestement, la Dieu mercy,  
 Auquel je rens, tant là que cy,  
 Non pas mon corps, mais je pretens  
 De luy rendre quant sera temps  
 In ellement mon povre esperit,  
 Voyant les debatz et contens

Regner contre les habitans  
Inhumains serfz de l'Entecrist <sup>1</sup>.

*Cy finissent les Secretz et Loix de Mariage  
composez par le Secretaire des Dames.*

1. Les lettres initiales de ce dizain donnent encore  
en acrostiche *Jehan d'Ivri*.





*Le Songe doré de la Pucelle*<sup>1</sup>.

---

*Cy commence le Songe doré de la Pucelle.*

**A** l'heure du songe doré,  
 Lors que l'aube du jour se liève,  
 Qu'on se treuve trop<sup>2</sup> essoré  
 Souvant d'une nuyt asses grieve,  
 M'endormis, pour la faire briefve,

1. Nous connoissons deux éditions gothiques de cette pièce. Nous avons trouvé l'une (A), que nous croyons la première, parcequ'elle est la plus étendue, à la Bibliothèque impériale. C'est un grand in-8 de 14 feuillets, dont le dernier blanc, sous les signatures *a—biiij*. Le premier feuillet, outre le titre, offre au recto et au verso le même bois, qui représente une jeune fille couchée tout habillée sur un lit, et à laquelle parle une femme debout; au dessus on a imprimé les deux fois les noms : *Honte, la Pucelle*, qui sont ceux des deux personnages qu'on a voulu figurer. Cette édition a été reproduite au dernier siècle dans le recueil intitulé *le Conservateur*, ou *Collection de morceaux rares et d'ouvrages anciens éla-gués, traduits et refaits en tout ou en partie*, in-12, Paris, Lambert, volume de juin 1758, p. 81-99. C'est

Trestout le premier jour de may :  
En jeunesse n'a point d'esmay.

Si tost que je fus endormie,  
Deux personnages vis venir,  
Qui me dirent : « Ma belle amye,  
Il te fault autre devenir ;  
Reprends un<sup>3</sup> nouveau souvenir,  
Car d'enfance tu es delivre :  
L'aage enseigne com on doit vivre.

Tu es moult belle, fresche et ferme ,  
Et de tous membres avenue,  
Et, dist l'une, je te afferme,  
Autant qu'autre dessoubz la nue,

cette même édition qui a été suivie dans la réimpression faite par Crapclot pour M. Silvestre (Poésies gothiques françoises, in-8 de xxix pages.) La seconde édition gothique (B), que nous avons consultée chez M. Cigongne, et qui est employée ici pour la première fois, est un petit in-8 de 8 ff. de 26 lignes à la page, sous les signatures *a—iiii*. Au frontispice, le bois de deux hommes, tête nue et tenant chacun une lance, agenouillés devant une femme; au dessous de ce bois une frise de têtes. Le titre : *Le songe de la pucelle*, est répété au frontispice et en tête du texte. Pour faire tenir la pièce dans une feuille in-8, on remarquera, à mesure que la pièce approche de sa fin, des coupures de plus en plus nombreuses. Soit que le second imprimeur ait suivi une édition actuellement inconnue, soit qu'il ait cru devoir modifier beaucoup de détails, il y a dans cette nouvelle édition des différences très considérables, que nous avons soigneusement relevées.

2. B : tout. — 3. B : aultre.

Soit dessoubz robe, ou corps nue<sup>1</sup>,  
Blanche, souefve<sup>2</sup>, dure et refaite :  
Chose de saison est parfaite<sup>3</sup>.

Jamais plus gaye<sup>4</sup> ne te tins<sup>5</sup>,  
Plus drue, ne en meilleur point ;  
Beau visage, gent corps, tetins<sup>6</sup>  
Qui font ores leur premier point<sup>7</sup>;  
Du surplus dire ne fault point<sup>8</sup>;  
On te tient pour<sup>9</sup> un chief d'euvre :  
Bel est l'ouvrage qui mieulx euvre<sup>10</sup>.

Tu as assés d'entendement  
Et sens pour fille de jenne aage ;  
Je n'y voy point d'amendement<sup>11</sup>,  
Ne querir autre personnage ;  
Tu es née de bon<sup>12</sup> lignage,  
Comme puis avoir entendu :  
Bien qu'on ne congnoist est perdu<sup>13</sup>.

1. Ce vers manque dans B. — 2. B : neufve. — 3. B : refaicté. — 4. B : gente. — 5. A : te tiens. — 6. A : te tiens. — 7. B :

(qui sont ores en meilleur point.

8. B :

Car tu es d'aymer le droict point.

9. A : par. — 10. B :

Bon est l'ouvrier qui mieulx œuvre.

Cette strophe tout entière est sautée dans *le Conservateur*. — 11. B :

Il n'y fault poiôt d'entendement.

12. B : grant. — 13. B :

Ainsy comme j'ay entendu,

Bien qu'on m'a faict, tout est perdu.

Se, comme femme, je fusse homme<sup>1</sup>,  
 Je te priasse pour ma dame.  
 La singulière c'est, en somme,  
 Qui oncques fut née de femme<sup>2</sup>,  
 Car je t'asseure sur mon ame  
 Que tu es belle tout<sup>3</sup> à droit :  
 Qui a belle dame, il a droit. »

LA PUCELLE<sup>4</sup>.

Là firent ung peu d'intervalle  
 Ses deux semblances<sup>5</sup> que je vis.  
 L'une monte, l'autre devalle ;  
 Chascune assés bien se chevy,  
 Et, sur ma foy, je vous plevy  
 Que dormis jusques à la lie<sup>6</sup> :  
 Bien dort qui n'a melencolie.

Ainsi que personne qui songe,  
 Me sembla bien, quant je m'avise,  
 Des deux personnes<sup>7</sup> de mon songe  
 Congnoistre selon leur devise  
 L'abit mesmes le me devise  
 En grosse lettre, à peu de plait :  
 Adès<sup>8</sup> chose nouvelle plait.

Je prins aux lettres exemplir<sup>9</sup>,

1. B :

Croy de vray, si je fusse homme.

2. B : fut aymée de ame. — 3. B : et. — 4. Cette indication manque dans A. — 5. A : Les deux semblables. — 6. Tout mon soûl ; comme boire jusqu'à la lie, c'est arriver au fond du tonneau. — 7. B : Le doulx signe. — 8. B : tousjours. — 9. B :

Je prins les lettres à espeller.

Ainsi que femme mal lisant,  
 L'une après l'autre recueillir,  
 Pour veoir qu'ilz<sup>1</sup> alloient disant,  
 Et tant les alay avisant  
 Que de leur nom je fis l'espreuve :  
 Je croy qui bien charche bien treuve.

Je trouvay<sup>2</sup> que l'une avoit nom  
 Amours, richement atournée  
 Comme dame de grant renom,  
 A bien porter son atour née.  
 L'autre fut à part destournée ;  
 Ce fut Honte qui s'esbaudit :  
 Selon la personne l'abit.

Amours me print<sup>3</sup> araisonner,  
 Si fit puy Honte à son tour ;  
 Moult bien me sçeurent<sup>4</sup> sermonner  
 Et me venir<sup>5</sup> tout à l'entour,  
 Elles menèrent grant<sup>6</sup> estour,  
 Par parolles bien assaillans :  
 Il n'est assault que de vaillans.

#### AMOURS<sup>7</sup>.

C'est Amours qui parle première<sup>8</sup> :  
 « Ma jenne<sup>9</sup> fille, gente et tendre,  
 Amours<sup>10</sup> est tousjours coustumièrè

1. A : qu'elles. — 2. B : je treuve. — 3. B : vint.  
 — 4. B : firent. — 5. B : et me vindrent. — 6. B :  
 le me presentent. — 7. Manque dans B. — 8. B :

Dit Amours parlant première.

9. B : jeune. — 10. B : jeunesse.

De tout son temps à joye tendre ;  
 Pour ce vueilles moy bien entendre ,  
 De moy n'es pas encore quitte :  
 Il faut que jennesse s'acquitte. »

HONTE<sup>1</sup>.

Adonc respond Honte tout court<sup>2</sup> :  
 « Ma belle amye<sup>3</sup>, non feras ,  
 Car ung si mauvais monde court  
 Certes que trop te mesferas ;  
 Si tost qu'amoureuse seras ,  
 Je te tiens pour toute esperdue :  
 Femme<sup>4</sup> sans honneur est perdue. »

## AMOURS.

« Honte, qu'est<sup>5</sup> de Paour engendrée,  
 Avecq celle faulce<sup>6</sup> Vergoigne  
 Oncques ne fit bonne cendrée<sup>7</sup>,  
 Mais tousjours est pleine de groigne,  
 Faisant une mauvaise troigne<sup>8</sup>  
 Pour faire son bec clacqueter<sup>9</sup> :  
 Vielles ne font que cacqueter. »

1. Manque dans B. — 2. B :

Adonc Honte respondit court :

3. B : fille. — 4. B : Peine. — 5. *Qu'est* manque dans B. — 6. B : fille. — 7. Comme on diroit que certains bois brûlant ensemble ne produisent pas de bonne cendre. — 8. B :

Dit Amours que Honte sermonne  
 Et seulette dis jargonne.

9. B :

Pour faire tout bien caqueter.

P. F. III.

## HONTE.

« Haa, ma fille, que feras-tu ?  
 Se tu crois ceste <sup>1</sup> male femme,  
 Ton fait ne vaudra <sup>2</sup> ung festu ,  
 Folle deviendras <sup>3</sup> et infame ;  
 Pour Dieu, garde ta belle fame <sup>4</sup> ,  
 Ne pers point ta virginité :  
 Pucelage <sup>5</sup> est grant dignité. »

## AMOURS.

« S' Honte croys, tu es <sup>6</sup> affollée ;  
 Jamais ne vaudras ung oignon ;  
 Tu es à prendre ta volée ;  
 Pour avoir joye, ou jamais non,  
 Choisis quelque beau compaignon,  
 Mais qu'il souffise à ta plaisance :  
 Il n'est tresor que souffisance. »

## HONTE.

« A croire conseil de legier <sup>7</sup> ,  
 Et puy en prendre maladie,  
 A grant peine en <sup>8</sup> peut aleger,  
 Puy qu'il convient que je le die <sup>9</sup> ;  
 Tantost aimer à l'estourdie

1. B : telle. — 2. B : vauldroit. — 3. B : demourras.  
 — 4. Fame, renommée, de *famu*. B :

Pour Dieu, garde toy, belle dame.

5. B : pucelle. — 6. B : telle. — 7. B :

Croire conseil si de legier.

8. En manque dans A. — 9. Que le vous die.

Ne seroit pas bonne accointance :  
Haster engendre repentence. »

## AMOURS.

« A jenne pucelle appartient  
D'estre frisque, joyeuse et gente,  
Et, quant en ce point se maintient,  
C'est noblesse qui la <sup>1</sup> regente ;  
De ce ne doit <sup>2</sup> estre indigente,  
Dance et vole com une aronde <sup>3</sup> :  
On n'a que sa vie en ce monde. »

## HONTE.

« Las ! avise : se tu t'assers <sup>4</sup>,  
Tu seras une esservellée,  
Teste levée com ung sers,  
De tout le monde ravallée ;  
Soyes en maniere attellée <sup>5</sup> ;  
Tousjours simple et coye te tien :  
En pucelle n'a que maintien. »

## AMOURS.

« Aime, ma fille : car <sup>6</sup>, sans faille,  
Tu peux aimer secretement,  
En bien et honneur, ne te chaille ;  
Prisée en seras haultement,  
Huchée en tout esbatement,  
En grans festes et en tournoys :  
Trop craindre ne vault ung tournois. »

1. B : qui y. — 2. B : De ce doibs. — 3. B :

Dancer, voller comment une aronde.

4. B : Se tu t'ensers ; si tu te mets en servage. — 5. B :  
Soys, ma fille, entalentée. — 6. B : Ta mère n'a que toy.

## HONTE.

« Craindre, en jennesse, se me semble,  
 Est ung signe bien à priser,  
 Et si doivent aller ensemble,  
 Ou l'on <sup>1</sup> se feroit mespriser ;  
 Cest enseignement je prins <sup>2</sup> hier,  
 Trestout ainsi que je le compte :  
 Tout noble cueur doit craindre honte. »

## AMOURS.

« Est-ce honte d'estre joyeuse,  
 Ne de faire les gens valoir,  
 Sans plus d'aultruy estre cremeuse <sup>3</sup>  
 Car du surplus ne peut <sup>4</sup> chaloir.  
 Quant on se met en nonchaloir <sup>5</sup>,  
 C'est fait de trop lasche courage :  
 Tost ou tard, l'esté fait aurage <sup>6</sup>. »

## HONTE.

« Faire valoir, pour valoir mayns,  
 Les autres, ne seroit pas <sup>7</sup> sens ;  
 Je te jure de mes deux mains,  
 Tu es folle, se tu l'assens ;

1. B : l'en. — 2. B : se apris. — 3. *Etre cremeuse*,  
 avoir peur de — A :

Sans plus rien d'estre envieuse.

4. B : doit. — 5. B :

Mettre son temps sans bien avoir.

6. B :

Tost ou tard l'ayssay fait l'ouvrage.

7 B : Si ne sont pas.

Monstrée <sup>1</sup> à milliers et à centz  
 Seras <sup>2</sup>, comme beste sauvage :  
 Male est eau hors de rivage. »

## AMOURS.

« Veulx-tu plus d'onneur, ne d'avance,  
 Que de veoir ces gentilz falotz  
 Courir chevaux, bondir la lance,  
 Et espinguer saultz et galopz <sup>3</sup>  
 Devant toy, qui auras les loz  
 Que pour l'amour de toy le font ?  
 Noble cueur <sup>4</sup> en joye se fond. »

## HONTE.

« Veulx-tu plus être diffamée  
 Que d'avoir nom d'estre amoureuse  
 D'un qui te dit sa bien aimée ?  
 Toutefois il ment <sup>5</sup>, malheureuse ;  
 Garde toy, povvre douleureuse,  
 De toy bouter à tel hazard <sup>6</sup> :  
 Busche verte pas à pas ard. »

## AMOURS.

« Recongnoys les biens que Nature

1. B : tu te assens — Et monstrer. — 2. B : Fran-  
 che. — 3. B :

Veulx tu plus donner nuisance  
 Que de voir ces gentilz galants  
 Sur les chevaux jouer de la lance  
 Et esperonner sur les rancs ?

4. B : Cueur amoureux. — 5. B : en viens. — 6. B :  
 en ce hasart.

T'a donné, et si largement ;  
 Faite si belle creature  
 Que c'est ung grant enragement <sup>1</sup> ;  
 Si que non <sup>2</sup>, au grant jugement  
 Tu rendras compte et reliqua :  
 Il fault garder le rebeca <sup>3</sup>. »

## HONTE.

« Tant plus t'a Nature formée,  
 De toutes vertuz accomplie <sup>4</sup>,  
 Tant plus tu dois estre informée <sup>5</sup>  
 Et de trestous grans biens remplie<sup>6</sup> ;  
 Se ton cueur à mal faire plie <sup>7</sup>,  
 Ton compte ne sera <sup>8</sup> pas bon :  
 Qui volée a n'attende bon <sup>9</sup>. »

1. B : esjouyssement. — 2. B : De ce nom. — 3. Il faut toujours avoir une réponse prête. On dit encore se rebéquer, et l'origine n'en est nullement dans le nom juif de Rébecca, mais dans l'idée du coup de bec. — B :

On doit garder du reliqua.

4. B :

Et de toute beauté remplye.

5. Etre parfaite, avoir profité, de *formare*. — 6. B :

Et de grans vertus acomplye.

7. B :

Et si ton cueur à mal s'employe,

c'est-à-dire s'emploie. — 8. B : seroit. — 9. Celui qui peut prendre une balle à la volée ne doit pas attendre qu'elle tombe à terre pour la prendre à son premier bond.

— B :

Qui veille, si fait-on son bon.

## AMOURS.

« Se nulle n'eust aimé jamais <sup>1</sup>,  
 Je ne t'en voudroye <sup>2</sup> semondre,  
 Ne t'esmouvoir <sup>3</sup> à cecy ; mais  
 Les grandes t'en <sup>4</sup> pevent respondre ;  
 Toutes aiment, sans en escondre <sup>5</sup>  
 Une, tant soit haulte <sup>6</sup> princesse :  
 Quant vient l'esté, le primtemps cesse <sup>7</sup>. »

## HONTE.

« Pluseurs fois se sont consentues <sup>8</sup>  
 Aucunes dames par amours,  
 Qui puis s'en sont bien repentues <sup>9</sup>  
 Et en ont fait maintes clamours <sup>10</sup> ;  
 Mieulx te vault faire tes rimours <sup>11</sup>  
 Que t'en repentir, se Dieu m'aide :  
 A chose faite n'a remede. »

## AMOURS.

« Ne fut celle du roy Arthus <sup>12</sup>,  
 Et Medée <sup>13</sup>, et Pollissaine,

1. B :

Si te estoit nuisible à jamais.

2. B : Jà ne voudroiz. — 3. B : Te mouvoir. — 4.  
 B : Les grans si te. — 5. Sans esconduyte. — 6. B :  
 haulte et. — 7. B :

Il ne fait pas bon estre en presse.

8. B : ce sons converties. — 9. B : repenties. — 10.  
 B : clameurs. — 11. B : sans rameurs. — 12. La  
 reine. — 13. B : Ysus, Médée. — Ysus, c'est Yseult, l'amie  
 de Tristan. — Pollissaine, c'est Polyxène.

Et maintes, pleine de vertus,  
 Qui aimèrent de teste <sup>1</sup> saine ?  
 Pour tant ne soyez si haultaine  
 Que tu n'aimes qui t'aimera :  
 Amer morcel trop amer a <sup>2</sup>. »

## H O N T E .

« Qui liroit <sup>3</sup> jusques à la fin,  
 La fin n'en fut pas honnorable,  
 Mais douleureuse à la parfin ;  
 Ainsi me soit Dieu secourable ;  
 Pourtant n'y soyes favorable ;  
 D'exemple n'y fault <sup>4</sup> ung ne deux :  
 Amours d'une joye a cent deulz <sup>5</sup>. »

## A M O U R S .

« Narcisus, qui ne vout aimer,  
 Fut neyé dedens la fontaine <sup>6</sup>,  
 Par jugement, qui fut amer,  
 Des dieux ; de ce suis-je certaine ;  
 Je te demande en bonne estraine,

1. B . ceste. — 2. B :

Je te demande en bonne estraine,  
 De ce faire qui les blasma ?  
 Oncques n'eust joye qui n'ayma.

3. B : venroit. — 4. B : De exemple ne fault. — 5. B :

Amours donne joye à tous Jeux.

6. On peut voir dans Méon, t. 4, p. 143-75, le fabliau de *Narcisus*, emprunté du récit d'Ovide.

Ne fut bien martyr cestuy-la ?  
Oncques n'eut joye qui n'aima <sup>1</sup>. »

## HONTE.

« Susanne fut de Dieu amye <sup>2</sup>,  
Qui <sup>3</sup> ne vould aimer follement ;  
Gardée fut d'estre perie <sup>4</sup>,  
Pour garder honneur seulement ;  
S'elle eut ung dur <sup>5</sup> commencement,  
La fin fut bien victorieuse :  
Dieu craindre est vie glorieuse. »

## AMOURS.

On peut bien aimer sans follie <sup>6</sup>,  
Ne qu'il en vieigne deshonneur ;  
Se villain penser le fol lie <sup>7</sup>,  
Ja <sup>8</sup> Dieu ne luy soit pardonneur ;  
Aime, ma fille : car d'onneur <sup>9</sup>  
Est qui par nature t'esprent <sup>10</sup> :  
Qui fait ce qu'il doit ne mesprend. »

1. B :

Pour ce ne soyes si haultaine  
Que tu n'aymes qui t'aymera :  
Dame honorable trop n'aymera.

2. B : par Dieu fut saulvée. — 3. B : car. — 4. B :  
violée. — 5. B : C'elle eut mal du. — 6. B :

On peut aymer sans villennie.

7. B :

Se villain pense la follie.

8. B : Que. — 9. B : par honneur. — 10. A : tres-  
prent. — B :

Ad ce par nature s'esprent.

## HONTE.

« L'entrée est douce et attrayant,  
 Car c'est miel de venin confit<sup>1</sup>,  
 Dont on n'est<sup>2</sup> jamais retrayant<sup>3</sup>  
 Si tost qu'on se sent<sup>4</sup> desconfit;  
 Non y entrer est du prouffit  
 A tout le sexe féminin :  
 En la queue gist le venin. »

AMOURS<sup>5</sup>.

« Honte trop lourdement t'estrange;  
 Il n'y fault point tant d'estrivées.  
 Celles qui font tant de l'estrange  
 Sont bien souvant les plus privées;  
 Et, quant elles sont desrivées,  
 D'avoir trop tardé se repentent :  
 Beaucoup de choses femmes temptent. »

## HONTE.

« Sages sont celles qui se gardent  
 D'aller en lieu pour faire escoutes :  
 Car, si bien à point n'y regardent,  
 Tost y seront jusques aux coutes;  
 Ces parolles prens et escoutes;  
 Ensuir telz esbatz n'est pas moeque :  
 Tel flatte autruy qui puy s'en moeque. »

## 1. B :

C'est fiel de miel myerré confist.

Du miel myerré, c'est du miel parfumé de myrrhe — 2.

B : l'on est. — 3. A : attrayant. — 4. B : Que te faict.

— 5. Cette strophe et la suivante manquent dans B.

## AMOURS.

« Quand on treuve ung homme discret<sup>1</sup>,  
 On le peut aimer seurement,  
 Mais qu'il soit loyal et secret  
 Pour bien aimer entierement<sup>2</sup>.  
 Ainsi garde-on legierement  
 Sa plaisance, si est frivolle:  
 Fol est qui attent l'oyssel qui vole<sup>3</sup>. »

## HONTE.

« Il n'est chose, tant soit secrète,  
 Qu'à la parfin on ne la sache<sup>4</sup>;  
 Tousjours nest pas femme discrete  
 De bien savoir couvrir sa tache;  
 Quant l'un boute, et l'autre sache,  
 S'avoir le fault de quelque part<sup>5</sup> :  
 Amours à sa guise despart. »

## AMOURS.

« Helas ! m'amy, ce nest pas ce ;  
 Ne croyés pas cest ypocrite<sup>6</sup>;

1. B : secret. — 2. B : certainement. — 3. B

Sa plaisance jusques au bout :  
 On ne peult pas aymer partout.

4. B :

Que en la parfin bien on ne sache.

5. B :

Quand l'ung l'aboutte, l'autre la chasse ;  
 Cligner là fault de quelque part.

6. B :

Escoute-la, m'amy ; n'est-ce  
 Grant oultraige à cest ypocrite ?

Que feras-tu de ta jennesse,  
 Qu'est si belle et si bien escripte ?  
 La veulx-tu perdre toute fritte<sup>1</sup>,  
 Sans faire ton loyal devoir ?  
 On peut maintesfois trop<sup>2</sup> devoir. »

HONTE<sup>3</sup>.

« De voir, trop ou peu qui emprunte  
 Sur son honneur blasme ou reproche,  
 Ja n'acquittera ceste emprunte ;  
 Celle qui soy-mesmes reproche,  
 Plus s'esloigne et moyns s'aproche  
 D'estre par tout bien renommée :  
 Jamais ne meurt la renommée. »

## AMOURS.

« D'ont vient renom, fors que des preux ?  
 D'ont viennent les preux que des dames  
 Par amours, qui se sert entre eulx,  
 Qui font esprouver ses heulmes  
 Si que ung tout seul vault .x. royaulmes<sup>4</sup>  
 Pour une à qui servant se clame ?  
 Prouesse double a cueur qui aime. »

## HONTE.

« Ma seur, à jouer<sup>5</sup> sans nul fatras

1. Nous avons encore le verbe *s'effriter*, s'en aller en morceaux. B :

La veulx-tu perdre d'une suyte ?

Veulx-tu mettre amours en fuyte ?

2. B : souvent faire.— 3. Cette strophe et la suivante manquent dans B.— 4. On a déjà vu dans ce recueil plusieurs exemples de *royaulme* ne comptant que pour deux syllabes. — 5. B : aymer.

Seroit bonne amour et loyale<sup>1</sup>;  
 Mais, après le cop du matras,  
 Au long aller nest pas fiable<sup>2</sup>;  
 Car humanité cordiale  
 S'y fourre<sup>3</sup> trop à l'aventure :  
 A peine oublie-on sa nature. »

## AMOURS.

« Se Nature se veult forfaire,  
 Dame Raison est par dessus  
 Pour la corriger et retraire,  
 Affin qu'il n'en soit pas deceuz ;  
 Pource peut-on, et jus et sus,  
 Qui resister veult, si m'aïst Dieux :  
 Raison domine soubz les cieux. »

HONTE<sup>4</sup>.

« Qui seroit seur de la raison  
 On pourroit tout aventurer ;  
 Mais veoir bruler autruy maison  
 Fait, pour la sienne, procurer<sup>5</sup>  
 Que feu n'y puisse pasturer,  
 Et qu'elle ne soit desbastie :  
 Sage<sup>6</sup> par autruy se chastie. »

1. B :

Engendre bonne amour loyalle.

2. B : estable. — 3. B : Si fourrer. — 4. Le mot *Honte*  
 manque dans B. — 5. B :

Faict bon la sienne procurer.

6. B : Saige est qui.

## AMOURS.

« Chascun scet bien, ce<sup>1</sup> nest pas bourde,  
 Que pucelle qui n'a amy  
 Toute sa vie est sotte et lourde<sup>2</sup>,  
 Et ne scet ne bien ne demy<sup>3</sup>,  
 Et tousjours a<sup>4</sup> l'ueil endormy,  
 Sans peu de contenance avoir<sup>5</sup> :  
 C'est belle chose que savoir. »

## HONTE.

« Savoir pucelle sobrement  
 Doit, sans vouloir estre suttile ;  
 C'est sa nature proprement,  
 Ou faillir pourroit cop et quille<sup>6</sup>;  
 Tout ne vault pas une coquille,  
 Quant de languager<sup>7</sup> s'entremet :  
 Qui trop parle mensonge y met. »

AMOURS<sup>8</sup>.

« Trop de bien savoir ne peut-on,  
 Ne de mal, mais que l'on n'en use ;  
 Qui riens ne scet, c'est ung mouton,  
 Une brebis ou une buse ;  
 Chascune foys on se r'abuse,

1. B : et. — 2. B :

Elle semble nice et lourde.

3. B : de bien à demy. — 4. B : Ains a tousjours.—

5. B :

Sans façon ne meniere avoir.

6. B : coup à quille. — 7. B : languaige. — 8. Cette strophe et la suivante manquent dans B.

Quant on ne seet son entregent :  
Ung mot est bel, quant il est gent. »

## HONTE.

« Parler à point, quant il est heure,  
N'est pas vice, je le confesse ;  
Combien que femme s'en esmeuve,  
Si doit de parler faire cesse ;  
Chascune n'est mye maistresse  
Qu'en elle on ne treuve à redire :  
Mieux se vault taire que mal dire. »

## AMOURS.

« On dira ce que l'on voudra ;  
Mais s'en<sup>1</sup> pucelle n'a du bien,  
Nully d'aimer ne l'assaudra<sup>2</sup> ;  
Pardieu<sup>3</sup>, cela savez-vous bien ;  
Pour s'amour l'aime l'on, combien<sup>4</sup>  
Que d'autrement elle soit belle ?  
Femme ne doit estre rebelle. »

HONTE<sup>5</sup>.

« Rebelle n'est qui se defend,  
Pour son honneur entregarder ;  
Soy-mesme courrouce et offend  
Celle qui ne se seet garder ;  
Tant se peut-on bien mesgarder

<sup>1</sup> B : ce. — <sup>2</sup> B : ne la faindra. — <sup>3</sup> B : Parbieu. —  
<sup>4</sup> B :

Pour ces graces l'ayme on, bien, etc.

<sup>5</sup> Cette strophe et les onze suivantes manquent dans B,

Que le chat se prent au fromage<sup>1</sup> :  
Sens est de fouyr son dommage. »

AMOURS.

« Il n'est, ma seur, mye besoing  
Que toutes celles qui bien aiment  
Soyent gettées près ne loing,  
S'aucuns pour dames les reclament ;  
Trop y en auroit, qui se clament  
Bonnes et vaillans preudefemmes :  
Gens mesdisans sont trop infames. »

HONTE.

« Dangier, Envie, Male-Bouche,  
Sont tout par tout faulx helequins<sup>2</sup> ;  
Garde que leur fait ne te touche,  
Car ilz valent pis que coquins ;  
Pis font que donner les boucquins<sup>3</sup> ;

1. Maugré ne me vueillés sçavoir  
Si quelcun me vient à courage  
Que je ne prenne bon vouloir  
Laisser aller le chat au fourmage.

*Monologue joyeux de la fille despourveue du mal  
d'amours. (Dans ce recueil, t. 2. p. 251.)*

2. On connoît dans le moyen âge la mesnie Hellekin, auquel on a tort, suivant nous, de trouver le moindre point de contact avec Arlequin. Nous aurons, du reste, à examiner la question en publiant le roman de Fauvel.

3. Donner des coups de cornes, ou faire un charivari en sonnans dans des cornets à bouquins, ainsi nommés de ce qu'ils sont faits de cornes, et servent aux pâtres pour appeler leurs bêtes, boucs et moutons.

Pour ce prens garde à ton affaire :  
Nully n'est blasmé de bien faire. »

## AMOURS.

« Peché seroit de toy blasmer,  
Et te mettre villain chappel ;  
Se les gens te veulent aimer,  
Doys-tu de ce faire ung appel ?  
Non , non ; se j'estoy en ta pel ,  
Là voudroye-je condescendre :  
Amours fit Dieu du ciel descendre. »

## HONTE.

« L'amour de Dieu et la mondaine  
Ne se mettent point en ung compte ;  
L'une est bonne , l'autre est fredaine ;  
L'une paye , l'autre mesconte ;  
Ceux qui veulent narrer ce compte  
Se coeuvrent bien d'un sac moillé <sup>1</sup> :  
Beau drap ne doit estre soillé. »

## AMOURS.

« C'est bonne amour que bien vouloir  
A ung autre com à soy-mesmes ;  
Et s'ung galant a ce vouloir,  
De tant quil l'a, te met à mesmes ;  
Ne luy dois-tu vouloir ce mesmes ?  
Ainsi dois-tu, ton honneur sauve :  
Bonne femme , quant veult , se sauve. »

1. C'est-à-dire se déguisent.

## H O N T E.

« Qui veult eschever le peril ,  
 Il doit fouyr l'occasion ;  
 Pucelle nette craint venin ,  
 Toute ordure et corrupcion ,  
 Affin que par communion <sup>1</sup>  
 Ne se puist trouver entachée :  
 Blanche couleur est tost tachée. »

## A M O U R S.

« Je ne sauroye tant prescher ;  
 Mais aime bien , se tu m'en croys ;  
 Vers moy tu te doys adresser ;  
 Par le Dieu qui pend en la croix ,  
 Jà bien n'auras , se ne me croys ,  
 Ne plaisance en jour de ta vie :  
 Aimer autruy n'est pas envie. »

## H O N T E.

« Comment tes secretz vergoigneux  
 Pourras à Honneur descouvrir,  
 Qui doivent estre si soigneux  
 D'estre bien gardéz de courir ?  
 Tu ne doys jamais l'œil ouvrir  
 Pour regarder un homme en chère<sup>2</sup> :  
 Honneur est doreure bien chère. »

## A M O U R S.

« Homme et femme sont tout ung ,

1. C'est-à-dire *rapports*. — 2. Au visage.

D'une mesmes masse créez ;  
 Pour ce doivent estre commun ,  
 Sans honte , en tous lieux asseurez ;  
 Deux sont en une chair encrez ;  
 S'ilz s'entr'aiment , c'est raisonnable :  
 Toute chose aime son semblable. »

## HONTE.

« Ma seur, tant que seras honteuse  
 Et auras crainte de faillir,  
 Jamais ne seras souffraiteuse ;  
 Biens ne te pourront defaillir ;  
 Ne te seuffre trop assaillir  
 De ces joliz fringuans verboys :  
 Bon fait avoir ung œil aux boiz <sup>1</sup>. »

## AMOURS.

« Fille , tu es à ta franchise ;  
 Fais ce que bon te semblera ;  
 Tu as temps de vivre à ta guise ;  
 Espoir riens on ne t'emblera ;  
 Ton fait d'autres ressemblera ;  
 Sur le col la bride t'en laisse ;  
 Jeune chien envis <sup>2</sup> va en laisse. »

## HONTE.

« Honte auras devant tes yeulx <sup>3</sup>,

1. Pour se garder du loup qui en peut sortir. — 2. De mauvaise grace ; de *invitus*. — 3. B :

Ayes Honte devant les yeulx.

Quant tu seras d'amours<sup>1</sup> esprise ;  
 Le monde t'en aimera mieulx ,  
 Et n'en seras de Dieu reprise ;  
 Conduys sagement ton emprise.  
 Adieu , je t'ay dit mon messaige :  
 Qui conseil croit'il faict que saige<sup>2</sup>. »

## LA PUCELLE.

Adonc les prins à mercier  
 De ce que me voudrent aprendre,  
 Et dis, pour les<sup>3</sup> pacifier,  
 Que<sup>4</sup> me garderay de mesprendre.  
 Lors me vint le grant jour surprendre ;  
 Quant plus riens ne vis , je m'esveille :  
 Maintz songes plaisent à merveille.

Et quant je fus bien esveillée ,  
 Je pensay à ce que j'avoie  
 Beaucoup brugé à la veillée<sup>5</sup>,  
 En moy pourmenant par la voye<sup>6</sup>,  
 Et , ainsi comme je savoye ,  
 Recorday tout , deux ou troys foiz :  
 Songes sont vraiz aucunesfoiz.

J'alay d'aventure trouver  
 Ung qui savoit lire et escrire ;

1. B : d'aymer. — 2. A la place de ces deux vers l'édition A répète avec peu de raison les deux derniers de la strophe précédente, d'où il suivroit que l'imprimeur de l'édition B a eu sous les yeux un autre texte. — 3. B : Sy dis peult-on. — 4. B : je. — 5. B : Songé à la vollée. — 6. B :

Et en me promenant la voye.

Si m'essayay de l'esprouver,  
 Et si luy dis : « Amy, beau sire,  
 Voulez-vous point mon songe escrire,  
 Que jay songé presentement ?  
 Maint songe donne alegement<sup>1</sup>. »

Je luy recitay mot à mot  
 Ce que dessus est contenu,  
 Selon ce qu'esté me dit ot,  
 Lequel l'a très bien entendu<sup>2</sup> ;  
 Se j'ay failly, ne soit tenu  
 A<sup>3</sup> mespris, je vous en supplie :  
 A peine est personne accomplie.

Et, s'il y a riens, tant soit peu,  
 Qui soit digne d'estre en memoire  
 Et dont on doive estre repeu,  
 On fera bien s'on le veult croire.  
 Et qui voudra de cest ystoire  
 Que le nom point je ne vous celle<sup>3</sup>,

1. B :

Si vouloit mes songes escripre ;  
 Il s'accorda ; tel luy dit : Sire,  
 Pour Dieu, que vos mains soyent legières :  
 Dangier est d'aller sur rivières.

2. B :

Je l'ay recité mot à mot  
 Ainsy que je l'ay retenu  
 Selon que ayt esté dit mot  
 Et que dessus est contenu.

3. B : En. — 4. B :

Sçavoir le nom, point ne le celle.

C'est le Songe d'une<sup>1</sup> pucelle.

*Cy finist le Songe doré,  
autrement appellé d'une pucelle<sup>2</sup>.*

---

BALLADE

*faite à la rescripcion de sa dame<sup>3</sup>.*

**Q**r voy-je bien que mon dueil renouvelle  
Et que ma joye prent son definement  
Quant il me fault partir de la très belle  
Qui a mon cueur à son commandement.

Si ne say pas la manière comment  
Vivre puisse longuement, sans mourir,  
Puys qu'il me fault de ma dame partir.

Car tant mon cueur dedens moy estincelle,  
Et jour et nuyt fremist si asprement,  
Qu'en moy paour par Dangier (si) se reveille  
Et Desespoir, qui d'un consentement  
Sont aliéz pour me faire torment;  
Si ne voy pas qui me puist garentir,  
Puys qu'il me fault de ma dame partir.

Mort, vien à moy : si me prens ; je t'appelle ;

1. B : de la. — 2. Dans l'édition B il y a seulement le mot *Finis*, et au dessous un bois en largeur gravé à fonds criblé avec un singe entre deux branches. — 3. Cette ballade manque dans l'édition B. — Quoique le *Conservateur* ait pris l'édition A, il a omis cette ballade, rétablie dans la réimpression de Silvestre.

Car j'aime mieulx mourir prochainement  
Que recevoir si très male nouvelle ,  
Com de m'amour faire deppartement  
Mais sans sejour j'ay le definement ;  
Destrains mon cueur, et le vien assaillir,  
Puis qu'il me fault de ma dame partir.

Prince, je vous supply très humblement  
Que me vueillez donner alegement ;  
Car grief douleur fait mon cueur espartir  
Puis quil me fault de ma dame partir.





*Les Presomptions des femmes.*

*A Rouen , chez Abraham Cousturier, près le  
Palais, au sacrifice d'Abraham<sup>1</sup>.*

*Les Presomptions des femmes mondaines.*

**D**es presomptions , des façons  
De presumer, doncq' sans abus  
Mets les continuations.  
Par estats, par ostentions,  
Presomptions notent maints cas ;

1. Pièce in-8 de 8 ff. sous les signatures A.-B., en lettres rondes. Titre encadré, avec un bois d'un homme petit et à grosse tête qui pourroit bien être un nain. Réimprimé en copie figurée par M. Veinant, en 1830, chez Pinard, et tiré à 42 exemplaires. Le tour et l'enchaînement des strophes, tout à fait évident, bien qu'il ne soit nullement indiqué dans l'impression de Cousturier, le style, les détails de mœurs, montrent au premier abord que la pièce, dont on ne connoît pas, dont il n'y a peut-être pas eu sous cette forme d'édition antérieure, est bien plus ancienne, qu'elle est du premier tiers du XVI<sup>e</sup> siècle ou même de la fin du XV<sup>e</sup>.

## LES PRÉSOMPTIONS DES FEMMES. 233

Pource ay mis *Des Presomptions*  
Après le tiltre *Des Estats* .

Or, notez , enfans , sur ce pas ,  
Une chose très singulière :  
Au dit des saiges advocats ,  
On presume en double manière :  
Aucun[e] est Presomption fière  
Que gens ont d'eux-mesme[s] en sommes ,  
Et l'autre est Presomption claire  
Qu'on a d'autruy . Puisqu'icy sommes ,

Parlons un peu de ces grands hommes  
Qui d'eux-mesmes presument trop ,  
Et si n'ont pas d'argent grands sommes ,  
Mais sont aussi pauvres que Job .  
Dans Paris en y a beaucoup ,

Avec cette pensée, l'imitation de Coquillart étoit déjà évidente; mais bien plus, en recourant à ses œuvres, on reconnoît très facilement que ce n'est pas autre chose qu'un morceau coupé dans ses *Droitiz nouveaux*, qu'on peut voir de la page 97 à la page 108 du premier volume de l'édition de M. Tarbé. Une fois la chose reconnue, nous avons hésité à la mettre dans cette collection; mais, comme la pièce des *Présomptions mondaines* est connue sous ce nom, elle sembleroit manquer à ce recueil, et cette considération nous a déterminé. Nous n'avons pas cru devoir indiquer les variantes; cela pourroit être utile tout au plus dans une édition de Coquillart. Nous dirons seulement que, si la première strophe est incomplète d'un vers, c'est que dans le Coquillart on trouve comme commencement :

*C'est de presumptionibus.*

Qui n'ont argent, verger, ne terre,  
 Que vous jugeriez chacun coup  
 Alliez aux grands chefs de guerre.

Issus se dient d'Angleterre,  
 Du costé d'un baron d'Anjou,  
 Parens aux seneschaux d'Auxerre  
 Ou aux chastelains de Poitou,  
 Combien qu'il soit sailly d'un trou  
 De la cliquette d'un musnier,  
 Voire, ou de la ligne d'un chou,  
 Enfant à quelque jardinier.

Ainsi hausser sans s'espargner.  
 Cuider sans avoir ne sagesse,  
 J'appelle cela presumer  
 Selon ceste première espèce.  
 Une simple huissière ou clergesse  
 Aujourd'huy se presumera  
 Autant ou plus qu'une duchesse :  
 Heureux est qui en finera !

Une simple bourgeoise aura  
 Rubis, diamants et joyaux,  
 Et Dieu sçait s'elle parlera  
 Gravement les termes nouveaux.  
 Affin d'estonner pauvres veaux,  
 Elle ne couchent d'autres dez  
 Que d'evesques ou cardinaux,  
 Archidiares ou abbez.

Semble, à ouïr langages tels,  
 Qu'elles ayent, festes et dimenches,  
 Tousjours un evesque aux costez  
 Ou archidiacre en leur manche.

S'elle se vante qu'aucun tranche  
 Pour l'amour d'elle le boquet  
 Qui n'est pas pour tel arbre branche,  
 Jamais n'attouchera roquet.

Au fort c'est un plaisant caquet ;  
 C'est trop haut planté sa banière ;  
 Au[x] beau[x] bailleurs ferme naquet  
 Qui sçache rechasser derrière.  
 Veux que c'est justice foncière  
 Où le cas deust estre avancé ;  
 C'est trop encherir <sup>1</sup> la bassière <sup>2</sup>  
 Du tonneau qui est defoncé.

Il faut un peu qu'il soit pensé  
 Sur la presumption seconde  
 D'un homme mince et bas percé  
 Que l'on presume chose ronde ;  
 On le presume mort au monde,  
 On le tient tout desnaturé ;  
 En celle-là chacun se fonde :  
 Elle est jurée et *de jure*.

Un visage frais, figuré,  
 Riant, plein de gayeté de cœur,  
 Un cul qui n'est point empiré,  
 Un tetin de bonne rondeur,  
 Un corps d'assez bonne grandeur,  
 Un pas de gracieuse alleure,  
 Un sein d'assez bonne hauteur,  
 Un œil de fière regardure,

1. Impr : enchéry.

2. Cf. ce recueil, tome 2, p. 231.

Un sourcil de vive peinture,  
 Une gorge blanche et frazée,  
 Un ris jetté à l'aventure,  
 Un maintien de femme rusée,  
 Un collet de femme évasée  
 Et joues rondes et vermeilles,  
 Un gorgias à pointe usée  
 Pour faire tetins à oreilles,  
     Une langue à dire merveilles,  
 Une source comble à desirs,  
 Un reliquaire à haute[s] veilles,  
 Un miroer à mondains plaisirs,  
 Un fournissement à soupirs,  
 Un prothocole à bons copistes,  
 Un terme à fuir desplaisir,  
 Un registre à evangelistes.

De femmes qui sont ainsi mistes  
 Et pleines de devotion,  
 Messieurs les nouveaux legistes,  
 Dites-moy la presumption.  
 Je dy moy, sous correction,  
 Qu'on doit presumer et sçavoir,  
 Pour entrer en religion  
 Qu'elles sont bien à rec[e]voir,

    Mais que le cloistre et refectoir  
 Fussent de salles tapissées <sup>1</sup>;  
 Que le chapitre et le dortoir  
 Fussent belles chambres natées <sup>2</sup>;

1. Dont les murs sont couverts de tapisseries.
2. On se rappelle les vers de Villon :

Surmol duvet ung gros chanoine,

Leur brevière chansons notées ,  
 Leurs cloches bedons et menestriers,  
 Leurs froes robes très bien parées ,  
 Leur haire chesne et colliers ,  
 Leurs ceremonies baisers,  
 Leurs beaux-pères jeunes enfans,  
 Leurs confesseurs beaux escuyers  
 Trestous en l'aage de vingt ans.

Telles femmes, comme j'entens,  
 Doyvent, par presumption claire,  
 User leur jeunesse et leur temps  
 En un tel cloistre et monastère,  
 Et mener une vie austère,  
 Tenir la reigle qu'on leur lit,  
 Et avoir tousjours leur beau père <sup>1</sup>  
 Près d'elles, tous deux en un licet.

Par commun proverbe l'on dit  
 Qu'on cognoist femme à sa cornette ;  
 S'elle aime d'amour le deduit,  
 Tant ait la consience nette,  
 Un ris au train à la sornette.  
 On juge par presumptions.  
 Ceste raison pour ce admonneste  
 Exemple en plusieurs façons.

De nos gentilshommes d'honneur  
 Qui n'ont en tout temps qu'une robe,

Lez ung brasier, en chambre bien nattée,  
 A son costé gisant dame Sydoine.

1. C'est-à-dire un prêtre ou un moine.

Ils en aiment fort la couleur,  
Et ont peur qu'on ne leur desrobbe.

D'homme d'armes qui par vaillance  
Tient en son hostel garnison,  
Je le tiens une douce lance  
Pour prendre d'assaut sa maison.

D'un qui, de peur d'estre lavé,  
Se tient loin à part sur les rangs ,  
On presume que le pavé  
Luy semble plus doux que les champs.

De femmes qui monstrent leurs sains,  
Leurs tetins, leurs poitrines froides,  
On doit presumer que tels saints  
Demandent chandelles bien roidés.

D'une qui se fourre en ces trous  
Sur le soir, quant la lune luit,  
Elle chasse les loups-garoux  
Et chasse marées de nuict.

Femme qui aime le lopin,  
Le vin et les friands morceaux,  
C'est un droit abbeuvoir Popin<sup>1</sup> :  
Chacun y fourre ses chevaux.

Grand' femme seiche, noire et maigre,  
Qui veut d'amour suyvre le trac,  
On dit que c'est un fort vin aigre  
Pour gaster ung bon estomach.

1. L'abreuvoir Popin étoit au bout de la rue dite de l'Abreuvoir-Popin, qui commençoit dans la rue Saint-Germain-l'Auxerrois, et aboutissoit à la rivière en passant sous le quai de la Mégisserie.

Femme qui souvent se regarde  
Et pollit aussi son collet,  
C'est presumption qui luy tarde  
Qu'ell' ne face le saut Michelet.

Femme au chaperon avalé  
Qui va les crucifix rongeurs,  
C'est signe qu'elle a establé  
Et autresfois hanté marchans.

Femme qui en ses jeunes saux,  
A aimé le jeu un petit,  
Le mortier sent tousjours les aux :  
Encor y prent-elle appétit.

Femme qui va de nuit sans torche  
Et dit à chacun : « Tu l'auras »,  
Elle est digne à peupler un porche  
Et mener quelques vieux haras.

Femme qui met, quant elle s'habille,  
Trois heures à estre coiffée,  
C'est signe qu'il luy fault l'estrille  
Pour estre mieux enharnachée.

Si femme qui est du mestier  
Appelle une autre sa compaigne,  
Elle a sa part au benoistier<sup>1</sup>  
Par la coustume de Champagne.

Femme qui le corps se renverse,  
Que doit-on d'elle presumer ?  
Telle charette souvent verse  
Par faute de bon limonnier.

1. Dans l'imprimé ces deux vers sont transposés.

Femme qui a robbe devant  
Fendue et se ferme à crochet,  
Elle peut bien porter enfant,  
Car elle aime bien le hocget<sup>1</sup>.

Par telles demonstrations  
On devient sage et fort sçavant :  
Ce sont grandes presumptions  
Desquelles on juge souvent.

Enfans, retenez-en autant ;  
Notez, car elles sont utiles ;  
Je ne les veux tenir pourtant  
Vrayes comme sont Evangiles.

Or doncq', en ensuyvant nos styles ,  
Sur ce tiltre je veulx noter  
Quatre chose très difficiles ,  
Et puis ho ! Voicy le premier :

Femme qui se laisse baiser  
Et taster la fesse en jouant,  
Est-il pour tant à presumer  
Qu'elle souffre le demourant ?  
Doit-on proseder en avant  
Contre elle par presumption ?  
Sur le cas y chet seurement  
Une bonne distinction.

Quant au baiser, je dis que non :  
Nostre droit n'en presume rien ,  
Car bouches à baiser, (ce) dit-on ,  
Sont communes à gens de bien ;  
Le taster d'un autre lieu vient.

1. Sans doute pour *hochet*.

Encores faut-il distinguer  
Si la femme souffre et maintien[t],  
Sans faire semblant de tencer.

Et, s'ainsi est, on peut penser,  
Si le mignon veut, qu'il y monte,  
Ou s'elle fainct de se courcer  
Et dire : « N'avez-vous point honte ?  
« Laissez cela. » Le droit raconte  
Que seulement par ceste fainte,  
Posé qu'elle n'en tienne compte,  
La presumption [est] etainte.

Et pensez qu'il y en a mainte,  
S'on luy taste un peu le derrière,  
Qui jamais n'en feroit grant plainte.  
Mais quoy ? il faut tenir manière.  
Voicy un eas d'autre matière :  
Si quelque bon gallant rencontre  
Femme riant, saffre, de chère  
Baude, alaigre, de belle monstre,

Qui à son habit se demonstre  
Femme de frequentation,  
Et si on ne dit rien encontre,  
Doit-il, sans information  
Plus grande ou inquisition,  
Luy demander la courtoisie  
Sans plus, pour la presumption  
De la voir si saffre et jolie ?

Le droit nouveau un peu varie  
Sus ce pas, sur cette escriture ;  
Mais il decide, quoy qu'on die,

Qu'on peut partout chercher pasture  
 Et prier toute creature,  
 Toute femme, de quelque estat  
 Qu'elle soit : ce n'est pas injure  
 S'on ne le fait que pour esbat.

Les unes refusent tout plat,  
 Et bien, c'est en vain debatü ;  
 Les autres respondent : *Fiat*,  
 Et bien, c'est un chesne abbatu.  
 Prier haut, c'est bien entendu :  
 On vient assez tost au rabas ,  
 Car maint beau gibier est perdu  
 Par faute de faire pourchas.

Je vous demande un autre cas :  
 Mignonne de haute entreprinse  
 Qui porte<sup>1</sup> divers taffetas,  
 Lettres, couleurs de mainte(s) guise(s),  
 Peut-estre qu'elle a nom Denise,  
 Et son mary Jean ou Thibaut,  
 Et neantmoins, pour sa devise,  
 Porte un M, qui fait Michaut,

De bague ou ruben ne luy chaut  
 Sinon de livrée porter.  
 Son mari, qui n'est qu'un lourdaut,  
 A-il cause de se douter ?  
 Doit il presumer, n'enquester  
 Qui est Michaut ne Michelet,  
 Veiller, oreiller, escouter

1. Impr. portez.

S'il cognoistra mouches en laict<sup>1</sup>?

Par ma foy, le droiet nouveau met  
 Que de porter par inventoire  
 Lettre en bague ou en affiquet,  
 C'est presumption bien notoire;  
 C'est competent preparatoire  
 Pour sçavoir d'où viennent pratiques.  
 Dieu ! qu'on fait d'un saint grand memoire  
 Quant on en porte les reliques !

En effet, [ce] sont voyes obliques,  
 Et peuvent plaindre les marys :  
 Telles façons, telles trafficques,  
 Corrompent les droits à Paris.  
 Je forme après sur ces escrits  
 Une question bien aguë,  
 Subtile et digne de haut prix,  
 Mais qu'elle soit bien entendue.

Un bon mari de nostre rue  
 Qui a très belle jeune femme,  
 Il est grand feste quand elle sue.  
 Il n'y a plus la belle dragme.  
 Au matin, que le jour s'entame,  
 Il se lève, il s'abille, il pisse,  
 I[l] s'en va, et laisse madame  
 Couchée en son liet bien propice.

Il est à l'esglise au service,  
 Et n'attend pas que tout soit dit.  
 Peut-estre tombe<sup>2</sup>, il chet, il glisse,

1. Je cognois bien mouches en lait  
 est le premier vers d'une ballade fameuse de Villon.

2. Impr. tombé.

Et s'en retourne par depit.  
 Il rentre en sa chambre. Il vous vid,  
 Entre huit et neuf au matin,  
 Couché gentement sur son liect,  
 Un très beau pourpoint de satin,

Fin, delié comme beau lin,  
 Court, fait selon le train nouveau,  
 Esguilletes ferrées d'or fin,  
 Tenant aux manches bien et beau,  
 Un collet bas en fringuercau<sup>1</sup>,  
 En Suisse, en Perruquien.  
 Le pauvre homme use son cerveau  
 Et ne sçay[t] dont luy vient [ce] bien.

Il songe, il pense : « Est-il point mien ?  
 « — Ouy. — Nenny. — Je ne m'y congnois. »  
 Puis il regarde emprès le sien  
 Qu'il estoit plus espais deux fois :  
 C'estoit un pourpoint de chamois  
 Farcy de bourre sus et sous,  
 Un grand villain jacques<sup>2</sup> d'Anglois  
 Qui luy pendoit jusqu'aux genoux.

On eust estendu aux deux bouts,  
 S'il eust esté sur une plaine,  
 Une droite hostée de choux  
 Et deux ou trois septiers d'avoine.  
 Quant il luy couvroit la bedaine,  
 Quelque philosophe ou artiste

1. *Fringuer*, faire le *brave* ; nous disons encore un cheval *fringant*. *Perruquien*, c'est la même chose que *Per-rucal*. — 2. *Jaquette* est le même mot.

L'eust plainement prins pour la guaine  
Ou le fourneau [fourreau ?] d'un organiste.

L'autre estoit leger, mince et miste :  
On en eust bien fait une pelote.  
Dieu sçait si le mary est triste !  
Il songe, il marmouse, il radote.  
Or je demande icy et note  
Si c'est assez presumption  
Pour en faire un merveilleux doute  
Et fouiller avant sa maison.

Aucunement semble que non ,  
Car on ne doit si promptement,  
Sans très grande inquisition,  
Procéder à l'estonnement  
De sa femme , veu mesmement  
Que la doute se peut oster.  
Pourtant dit le droit seulement  
Que pour ce ne doit riotter,

Fouller, tancer, ne tempester,  
Ne battre , n'user de menasses ,  
Mais bien peut à son liet taster  
S'il trouvera deux chaudes places ;  
S'ainsi est, jette ces grimaces,  
Fouille , tempeste et se demaine :  
Car playe sur playe, traces [sur traces],  
Fait une probation pleine.

Quand on voit cheval qu'on promeine ,  
S'il est chaud, il a tracassé ;  
Chien soufflant à la grosse alaine,  
On presume qu'il a chassé ;

246 LES PRESOMPTIONS DES FEMMES.

Si un Genin ou un Macé  
Treuve sa femme trop esmeue,  
Ou elle a dancé ou tensé,  
Ou il y a beste abbatue.

Si est la question solue  
Et le cas sur le tiltre mis,  
Et consequemment sera leue  
Autre rubrique *De pactis*,  
Et d'autres tiltres cinq ou six ;  
Mais, pource qu'il est tard, je dy,  
Veu que tous estes endormis,  
Qu'il vaut mieux attendre à jeudy.

*Fin.*





*La deploration des trois Estatz de France sur  
l'entreprise des Anglois et Suisses<sup>1</sup> (par  
Pierre Vachot).*

(1513)

**L**'an que Suisses, nation très austère,  
C'est efforcé mettre François au taire,  
Taschant destruire leur noble et riche aitre;  
L'an qu'Angleterre, qui se vante riche estre  
A desployé halebardes, picques, arcs,  
Cuidant destruire le pays des Picars<sup>2</sup>,  
Deliberée le bien d'iceulx piller,  
Et tout razer jusques au dernier pillier,  
Une journée madide, rosifère,

1. In-8 gothique de 25 lignes par page. Au recto du titre l'écu de France, et au verso le bois qui se trouve à la pièce intitulée : la Folye des Anglois. Cf. la note de la page 253 de notre tome 2. — Il est inutile de faire remarquer que, sauf les ballades, toute la pièce est écrite en vers équivoqués.

2. C'est-à-dire en 1513. En effet, dans cette année, La Tremouille fut défait par les Suisses à Novare, et forcé d'abandonner le Milanois, et Dijon fut aussi attaqué par les Suisses, pendant que leur allié Henri VIII prenoit Téroienne après la défaite de la journée des Eperons.

En ung jardin, non pas pour roses y faire <sup>1</sup>,  
 Mais seulement pour moy esbanoyer,  
 Je me trovay dessoubz ung bas noyer  
 Auprès duquel, sans latz, colier ne chaine,  
 Vis une Mort avoir coupé ung chesne  
 Du glan duquel lyon <sup>2</sup> nouvel paissoit,  
 Sans bruit ne noise, comme si la paix soit.  
 Ledit lyon fut lesditz glans baisant ;  
 Et prouloit les changent en bezant.  
 Puis m'approchay auprès d'aucuns carreaux <sup>3</sup>,  
 Les regardant et m'arrestant : car eaulx  
 En tous estoient. Le temps estoit d'yver  
 Selon fier froit ; saison n'estoit de ver,  
 Car lors regnoit Capricorne <sup>4</sup>, le signe

1. Ceci s'explique par l'expression encore vulgaire du  
*pot aux roses*.

2. Qu'est-ce que ce lion ? La seigneurie de Venise, alors l'alliée des François ; l'Espagne, par suite de son royaume de Léon ; l'Angleterre, à cause des léopards de son écu, qui ont été plus d'une fois traités de lions ? Quant au gland et au chêne, seroit-ce l'Ecosse, dont le chardon a bien pu être pris par notre auteur pour un gland ? L'opinion que ce seroit l'Angleterre se pourroit défendre par cette considération que la bataille de Flodden, où Henri VIII fut vainqueur de Jacques IV, eut lieu le 19 septembre 1513, et que, par la mention du Capricorne, nous voyons que la pièce a été écrite en décembre. Une chose s'y oppose, c'est que plus loin l'Angleterre est clairement désignée par le rosier mi-parti de rouge et de blanc. Je laisse au lecteur la décision de ce point.

3. Carrés.

4. Signe du mois de décembre.

Qui aux humains tousjours froidure signe,  
 Par bon moyen faisant le saige taire,  
 Et par climatz chassant le Sagittaire.  
 En ce jardin ung parc de noble fleur  
 Tout au milieu estoit, plus blanc que fleur,  
 Plus redolent qu'odeur de baselic,  
 Entour lequel couleuvre ou baselic<sup>1</sup>,  
 Chassé d'ung ours<sup>2</sup>, estoit par ung costé  
 Du noble parc, lequel a tant cousté  
 Au jardinier qui la fleur jardinoit,  
 Pour et affin que mal au jardin n'ait.  
 D'aulture costé, ung rosier my-party  
 De blanc et rouge<sup>3</sup> estoit au my party,  
 Dont la blancheur n'estoit pas eslevée  
 Sur la rougeur exaltée et levée  
 Qui m'apparust à ceste heure estre en flamme  
 Par son ardeur, qui la blancheur enflamme  
 Dudit rosier, dont je fus estonné  
 Tout ainsi que s'il eust pleu et tonné  
 Lors il eut eu; puis souldain m'apparust  
 Une vieille aigle<sup>4</sup> qui du rouge part eust,  
 Et prinst repeue, puis ung beau caillou tendre  
 Fort remuoit, et taschoit à le tendre  
 Audit jardin, faisant maint vol et cours  
 Autour du parc, des prairies et des cours;

1. Le porc-épic de Louis XII.

2. La Suisse, à cause des ours de Berne.

3. Par ce rosier mi-parti il faut entendre l'Angle-  
 terre, et par les deux couleurs les deux partis de la rose  
 blanche et de la rose rouge.

4. Symbole de l'empire d'Allemagne.

Et de son bec l'aigle fort s'efforçoit  
 De faire feu <sup>1</sup>, affin que ce fort <sup>2</sup>, fait  
 En ce beau parc, qui bien estoit parfait,  
 Fust tout deffait, et ce monstroit par fait.  
 Ung peu après cherchay le jardinier,  
 Lequel trouvay, qui le jardin nyer  
 Ne me vout lors, dont je fus esjouy,  
 Considerant avoir veu et jouy  
 De telle entrée excellente et ardue,  
 Qui ne m'estoit pour science ne art deue.  
 En m'approchant luy fis la reverence :  
 Car digne fut qu'on le revère en ce  
 Mieulx qu'il ne fut. Puis soudain me dressay  
 Pour et affin d'estre par luy dressay,  
 Par le jardin, qui ne me fut forclos,  
 Combien qu'il fut de murailles fort clos,  
 Et me monstra où me devois retraire  
 En me disant que l'yver fait rez traire  
 Feullaiges vers après le temps d'automne,  
 Qui la liqueur de l'esté garde à l'omme,  
 Et que les arbres, racine ne verdure  
 N'ont de vigueur autant que quant ver dure.  
 Ce jardinier estoit vaillant François,  
 Et ordonna qu'à ce jardin franc soys,

1. Il est facile de reconnoître dans ce caillou le *fusil*, devise des anciens ducs de Bourgogne, dont la plupart des possessions étoient, depuis la mort de Charles le Téméraire, tombées dans le domaine de l'Empire. — Sur l'enblème du fusil, cf. le *Glossaire des émaux*, par M. de Laborde, p. 319.

2. Forteresse.

Congneu par luy que n'estoys mal veillant,  
 En demonstrant avoir soucy et cure,  
 Sur tous les arbres en faisant mainte cure,  
 En rescindant mainte mauvaïse plante,  
 Et esperoit que ce printemps il plante  
 Bonne(s) racine, et portoit feu ardent,  
 Affin qu'il fut le superflu ardent  
 Desditz arbres, et faisoit bon debvoir.  
 Mais ung point fut : il fut marry de veoir  
 L'espine rouge estre trop plus piccante  
 Que n'est la blanche<sup>1</sup> ; ce non obstant picque, ente,  
 En ce beau parc une fleur bien regnée,  
 Qui fut d'ung fleuve par noble terre née,  
 Et par grant soing ceste fleur regardoit,  
 Comme celuy qui sur ce regart doit,  
 Et estimoit ung tresor et avoir  
 Une telle fleur en ce beau parc avoir,  
 Et la garder très fort travaille et peine,  
 Congneu par luy que tendre, sans espines,  
 Fut celle fleur fort odoriferante,  
 En esperant que seroit odeur ferente.  
 Après qu'il eut d'elle tenu devise,  
 Voult chasser l'aigle, et la branche devise  
 Où l'aigle fut, qui tost son vol a pris,  
 Monstrant du bec le caillou estre à pris,  
 Et, par pensée, l'aigle, vieille et maligne,

1. Henri VII, le père d'Henri VIII, avoit fait triompher la rose rouge, et par suite le prétendant Suffolk, protégé par la France, comme, jusqu'au dernier Stuart, tous les prétendants à la couronne d'Angleterre, représentoit la rose blanche. (Cf. ce vol., p. 37.)

Le beau caillou emporta à Maligne <sup>1</sup>  
 Hastivement, dont, par merencolie,  
 Comme celuy que la mère <sup>2</sup> encor lie,  
 Se monstroit triste ; puis, traversant jardins,  
 Me demonstra herons, faulcons, jars, daings,  
 Bestes sauvaiges en très grant affluance  
 Autour du parc, qui toujours afflue en ce.  
 Puis me monstra en passant la froidure,  
 Que noble fleur n'est mal lorsque froit dure ;  
 Ung apprentis fait de lances quesnois <sup>3</sup>,  
 Tenu levé de hardis Lansquenois,  
 Et d'aulture part une très noble escosse <sup>4</sup>  
 Servoit d'apuy afin que froit escosse <sup>5</sup>  
 Devant le parc, que froidure ne playe <sup>6</sup>  
 La noble fleur, et que du froit n'eust playe.  
 Après que j'euz par long temps syonné,  
 Plus esbays que si à ce jour nay  
 Je fus alors : car une noble dame,  
 Saige, bien belle, garnie de corps et d'ame,  
 Près de moy vis, ayant charge totale  
 Dudit jardin, qui m'a dit que tost aille  
 Avec elle tout le long du carrel  
 De noble fleur. Ce est tout vray, car elle  
 Fort m'incitoit, monstrant son noble arroy.

1. Malines, en Flandres.

2. On liroit plus justement *l'amer*, si, dans une pièce de ce genre, on ne craignoit de se heurter à chaque mot à une allégorie.

3. De troncs de chênes.

4. Allusion à l'alliance de l'Ecosse avec les François.

5. S'arrête.

6. Ne ploie pas.

Refusé n'eusse, non plus qu'au dit du roy,  
 Et volentiers j'escoutois sa devise,  
 Et vis son nom en très belle devise  
 Escript en or : son nom estoit Prudence,  
 Et jardinoit, monstrant estre prude en ce.  
 Lors, quant elle m'eust au jardin pourmené,  
 Et que long temps m'avoit et prou mené,  
 Me demanda si bon ancre en cornet,  
 Canivet, plumes, bon papier et cor net,  
 Pour tost escrire aux trois Estas divers  
 Ung mandement prosaïque<sup>1</sup> en dix vers<sup>2</sup>  
 Pourroys finer. Au fort, je dis ouy,  
 Qui volentiers à mon propos ouy ;  
 Voyant laquelle, me bailla parchemin,  
 Affin d'escrire et porter par chemin  
 Ce mandement que faire avoys promis  
 Honnestement, et alors me<sup>3</sup> prou mis  
 Occuper temps soubz elle copier  
 Tout son recit, voyant un coc piet<sup>4</sup>.

*La teneur du mandement aux trois Estatz de  
 France, par dame Prudence transmis et  
 envoyé.*

Sçaichent tous ceulx auxquelz il appartient de

1. Imp. : prosaigne.

2. C'est-à-dire en dix lignes.

3. Imp. : ne.

4. On doit lire *pier*, qui a le sens de boire ; mais pourquoi ce coq se trouve-t-il à côté de Prudence ? Peut-être, comme elle est ici la protectrice de la France, pour désigner celle-ci avec le vieux calembour latin de Gallus, *coq et Gaulois*.

par nous, dame Prudence, à present presidente au chateau de Bon-Espoir : comme il soit ainsi que depuis peu de temps se soient esmeuz en nostre province françoise plusieurs rixes, noises, discors, divisions et inveterées discentions de la partie Anglique et aultre estrange et barbare nation à ycelle jointe , confederrée et aliée au detrimet de nous, noz trois Estatz et de nostre royaulme ; ce considéré , mandons , ces lettres veues , nous donner bonne, brefve et seure responce, affin que de nous ycelle entendue et ouye, soit à l'inveterée raneune des dessus ditz obvié et vigoreusement resisté, et tout sur les peines en tel cas accoustumées. Donné au lieu predict, ce premier jour de l'an, emprès le chasteau de Forteresse, et signé :

PRUDENCE.

Ce mandement tout signé et seellé,  
 Force d'argent, ung bon cheval seellé,  
 Pour diligence me furent delivrés,  
 Et ung habit très plaisant de livrées <sup>1</sup>  
 Obtins d'icelle pour ma commission ,  
 Qui gracieuse estoit. Comme Exion <sup>2</sup>,  
 Alors souldain, fuyant ors et cas villes,  
 Me transportay par les villages et villes  
 De ce royaulme, m'adressant aux baillifz,  
 A tous lesquelz mon mandement baillis ,

1. On connoit dans les comptes l'expression une robe, un habit de livrée, c'est à dire de présent.

2. Je ne vois pas quel nom mythologique cette forme corrompue a voulu représenter. Ixion vient tout naturellement, mais ne convient pas ici.

Qui devant moy, de peur qu'on ne me trompe,  
 A crit public et au son de la trompe  
 Narrer le firent. Puis je [vis] par prez, vaulx,  
 Les trois estatz accourir aux prevotz  
 Pour y pourveoir comme seroit de droit,  
 En allegant canon et civil droit,  
 Et fut conclud pour première ordonnance,  
 Que pour premier l'Eglise ordonne en ce ;  
 Secondement que l'estat de Noblesse  
 En delibère, et qu'en ce ne nous blesse ;  
 Et tiercement que Labeur tout par roole  
 Du mandement tint devise et parole ,  
 Dont et duquel long temps fut disputé,  
 Et pour escripre d'iceulx fus deputé.

*La deliberation  
 du très devost Estat de l'Esglise.*

Combien que gens de l'estat de l'Eglise  
 A violance ne doibvent avoir main mise,  
 Mais doibvent estre tousjours disans services,  
 Combien qu'ilz ayent façon notable, exquise,  
 De toutes gens mieulx prisée et requise ,  
 Et que de Dieu obtiengnent benefice,  
 D'opinion suis que chascun clerc, novice,  
 Prestres, abbez, facent procession,  
 Requerans Dieu par grant devotion  
 Qu'il nous envoie ce qui nous est propice.

Combien qu'il faille que sur les estatz luyse  
 Le nostre estat, et que pecheurs reduyse,  
 En corrigeant de jour en jour leur vice ;  
 Combien qu'il faille de coustume et de guise,

Qu'en nostre estat nul homme se deguise,  
 Et qu'on ne face à aulcun malefice,  
 D'opinion suis qu'on ne se monstre nice  
 A prier Dieu en contemplation  
 De cueur contrit, par grant affection  
 Qu'il nous envoie ce qui nous est propice.

Combien qu'il faille par notable devise  
 Que nostre estat tous les aultres conduyse,  
 Et nous servir aultres ne facent obice ;  
 Combien qu'il faille que nostre estat reluysse  
 Par bon exemple, et que pechés desprise  
 De tous mondains que Dieu ne les pugnisse,  
 D'opinion suis que tost ung chacun ysse  
 A prier Dieu par grant compunction,  
 A celle fin de oster l'affliction,  
 Qu'il nous envoie ce qui nous est propice.

Prince, contante je suis que chacun disse  
 Vespres, matines, et qu'on assugettisse  
 Tous les suppotz de ma vacation  
 A prier Dieu en grant contriction  
 Qu'il nous envoie ce qui nous est propice.

#### L'ACTEUR.

Incontinent dame Noblesse sort  
 En allegant que c'estoit son droit sort  
 Parler après, puis elle proposa  
 Ce qui s'ensuit, et si ne prou posa.

#### *La deliberation du très noble Estat de Noblesse.*

Le mandement par Prudence transmis  
 Aux trois Estatz response doit avoir ;

Elle nous mande qu'avons des ennemis.  
 C'est très bien fait nous le faire assavoir,  
 Puisqu'à tout mal on voit Anglois mouvoir  
 Contre François. Par la foy qu'à Dieu doibz,  
 De resister contre eulx feray debvoir :  
 Car France est cimitière aux Anglois.

Elle nous mande qu'ilz ne sont endormis  
 A nous piller et rober nostre avoir,  
 Et qu'ilz ne sont trop lasches ni desmis,  
 Et que de brief nous doibvent venir veoir.  
 C'est très bien fait nous le ramentevoir,  
 Devant qu'en France viengnent faire effrois,  
 A celle fin par bon ordre y pourveoir;  
 Car France est cimitière aux Anglois.

De tout bien fait Anglois ont cueur remis  
 D'ainsi vouloir traïson concevoir,  
 Et, pour ce faire, ilz ont tous leurs ars mis;  
 Mais qu'ilz se gardent François venir revoir,  
 Car, si la mort y debvoys recevoir,  
 Ilz comparront le mal fait aux François.  
 Je leur conseille non bougier ne mouvoir,  
 Car France est cymitière aux Anglois.

Prince, qu'on note que, si debvoit plouvoir  
 Pierres, cailloux, florira blanche croix<sup>1</sup>.  
 Ne taschenf plus Anglois nous decepvoir,  
 Car France est cimitière aux Anglois.

1. C'étoit le signe que, dans les attaques de nuit, les soldats françois mettoient sur leurs armes afin de se reconnoître entre eux.

## L'ACTEUR.

Labeur après en son ordre parla,  
 Recogitante et par cy et par là  
 Plusieurs escriptz contenant les griefz fais  
 Par les Anglois contre les François faitz.

*La Deliberation de l'estat de Labeur.*

Recogitant la mauvaistié Anglique,  
 Inique et faulce par Anglois faicte en France,  
 Il me convient que du tout je m'aplique  
 Encontre yceulx à faire resistance.  
 Le temps passé, ont robé ma substance;  
 Bien m'en souvient: plus n'en veulx endurer;  
 Il fault que face contre yceulx violence,  
 Et en murmure qui voudra murmurer.

Leur traïson est du tout malefique,  
 Diabolique, plaine de malveillance;  
 Leur faulceté pire que Cerberique  
 Et Sathanique, de nous faire grevance. [vance,  
 Mon bien, mes terres, mes chevaulx, ma che-  
 Le temps passé, ont prins sans mesurer,  
 Si seulle estois, si leur feray (je) grevance,  
 Et en murmure qui voudra murmurer.

D'endurer d'eulx seroys trop fantastique,  
 Trop lunatique et plaine de insciance;  
 J'ayme trop mieulx qu'on me tue d'une picque  
 Et de tout perdre, mon avoir et puissance,  
 Que dessus moy monstre<sup>1</sup> leur arrogance,

1. *Monte* seroit meilleur; il y avoit peut-être aussi *monstrent*.

Comme ils ont fait : je la veulx recuser.  
De France suys ; pour ce fais-je deffence,  
Et en murmure quiouldra murmurer.

Prince Jesu , unique en trine essence ,  
Permetz en paix laboureurs labourer ,  
Ou aultrement laboureurs porteront lance ,  
Et en murmure quiouldra murmurer .

## L'ACTEUR.

Quant les Estatz eurent faitz leurs esditz ,  
Je me dressay devant yceulx et diz  
Que temps estoit d'yceulx eulx deporter ,  
Pour et affin me haster de porter  
Ceste responce et leur deliberé  
Devant ma dame. Or donc deliberay  
Je fus alors monstrier hastiveté ,  
Et que avois tousjours hatif esté,  
Sus la responce et ce qu'avoys en charge.  
Lors les Estatz me baillèrent ma charge,  
Disans ainsi : « Le bon temps esperons. »  
Incontinent picquay des esperons  
Pour et affin de trouver bon party  
Audit chasteau duquel estois party,  
Ouquel trovay Prudence, sans nul blasme,  
Qui, me voyant, de mon fait ne me blasme.  
Lors luy baillay les responces fort closes  
Des trois Estatz, qui ne furent foreloses  
D'icelle dame, me promettant de veoir  
Le contenu et en faire debvoir.

*Le nom et surnom de l'Acteur.*

Prelatz d'eglise, suppliez Dieu le père,

Jesus son filz. qu'il garde d'impropère  
 Entierement ce bon pays de France;  
 Recogités l'Anglique vitupère;  
 Remedités que l'ennemy propère  
 Ennoblis c[u]eurs submettre à violence.

Vous, nobles gens, monstrés-vous valeureux  
 A deschasser de ses pays eureulx  
 Ses faulx Anglois et barbarins Suysses;  
 Honneur aurez. Vous aussi, laboureurx,  
 Occupés-vous, soyez advantureulx  
 Tous les combatre, car en guerre sont nices<sup>1</sup>.

*Explicit.*

*Imprimé à Paris, par Symon Troude,  
 libraire papetier, demeurant audit  
 lieu soubz Chastelet.*

1. Ces deux strophes donnent en acrostique *Pierre Vachot*; mais comme au troisième vers de la seconde on peut lire aussi bien pour le texte : *Ces faulx Anglois*, nous croyons que cette leçon vaudroit mieux, car elle donneroit *Vachot*, qui est une forme beaucoup plus naturelle et satisfaisante.





*Sermon joyeux de la patience des femmes  
obstinées contre leurs maris, fort joyeux  
et recreatif à toutes gens.*

**P**atience passe science :  
C'est belle chose, quant je pense  
Que les femmes sont si [très] sages  
De faire par subtilz usages  
Tout le vouloir de leurs marys.  
Ilz le feront, par saint Denys !  
De corne soufflez ; (ce) feront mon.  
Ilz sont couchez, et non sont non.  
La celle de nostre logis .  
Fera tout tant que je lui dis,  
L'année qui vient, par adventure ;  
Mais la très bonne creature

1. In-8 goth. de 4 ff. de 21 lignes à la page. Au frontispice un bois d'une vieille femme avec une quenouille, à laquelle s'adresse un mendiant appuyé sur une béquille et suivi d'un cochon. Le bois est encadré sur les côtés de deux fragments de bordures posés en hauteur. Reproduit en fac-simile autographique, tiré à 40 exemplaires. Nous en connoissons aussi une réimpression « A Rouen, chez Loys Costé, libraire, rue Escuyère, aux trois ††† couronnées », titre encadré, 4 ff. in-8, qui l'appelle *Discours joyeux*, etc.

Ne me reproche jamais rien.  
 S'elle demande d'ont je vien,  
 Et je respons : « De la taverne  
 D'avec les enfants Mau-Gouverne,  
 Et avons beu ung pot de vin »,  
 Elle monte à son tintouyn,  
 Criant, brayant comme tonnerre,  
 Souhaytant le pot et le voirre,  
 La taverne et le tavernier  
 Et tous les vaisseaulx du celier  
 Avoir au ventre tous entiers;  
 Pour ung vouldroit que dix milliers  
 En beusse, quant elle est fumeuse<sup>1</sup>.  
 Jamais n'est avaricieuse,  
 Au moins je m'en aperçois bien;  
 Et puis on dit que ce n'est rien  
 D'une femme! Si est, si est :  
 Il y a en eulx plus d'acquest  
 Que ne pensent plusieurs personnes.  
 Mon serment, ilz en sont de bonnes  
 Quant ensemble sont à baver;  
 Il les faict bon ouyr compter  
 Leurs adventures et fortunes.  
 « Voire commère », dira l'une;  
 « Par Dieu! j'ay le plus faulx vilain  
 « Qui soit jusqu'au fleuve Jourdain,  
 « Ung homme qui tousjours me hongne,  
 « Et si ne faict point sa besongne  
 « Comme ung aultre à mon apetit.

1. Costé :

En beusst autant elle est fumeuse.

« J'aymerois mieulx ung aprenty  
 « Que quatre douzaines de maistres. »  
 — « Hè Dieu ! dira l'autre , les prestres  
 « Me semblent tous [des] gens de bien,  
 « Mais nos marys ne vallent rien ;  
 « Ilz sont incontinent cassez :  
 « Du premier ilz en font assez ,  
 « Mais au bout de l'an c'est merveilles  
 « Comme leur pendent les oreilles.  
 « Que le mien fust allé au peaultre !  
 « Jamais ne puisse-il bien faire ;  
 « Il ne faict que crier et braire  
 « Quant il est en nostre maison ,  
 « Et si me tient en son blason ;  
 « C'est grand pitié du mal qu'il dit ;  
 « Mais tant plus luy fais de despit.  
 « Quant je voy [qu']il me faict engaigne <sup>1</sup> ;  
 « Dieu sçait quel profit il y gaigne.  
 « S'il estoit sage , il se tairoit  
 « Et aussi doulx l'avalleroit  
 « Comme une truye feroit du mège ;  
 « Sa langue luy fourche et luy bègue  
 « Comme s'il avoit le fillet <sup>2</sup> ;  
 « En effet il ne sçait qu'il faict.  
 « Mais me cuide-il tenir d'aller

1. Costé :

Quand je voys qu'ainsi me tourmente  
 Dieu scait profit il gaigne.

2. Le fillet qu'on a sous la langue et qui empêche de parler clairement quand il est trop gros , parcequ'il en embarrasse les mouvements.

« A l'eglise pour Dieu prier,  
 « Comme à celle des Jacobins,  
 « Des Carmes et des Augustins,  
 « Ou au couvent des Cordeliers  
 « Dire mes heures ou psaultiers?  
 « Ma foy, il n'est point assez fin.  
 « Il ne faut point parler latin  
 « Devant les clers; j'entends bien tout;  
 « Car jamais n'en viendroit à bout.  
 « Sçavoir veult, quand viens de l'eglise,  
 « Si j'ay pissé en ma chemise,  
 « Tant il est de mauvaise sorte. »  
 L'autre dira : « Se j'estois morte,  
 « Je serois jà bien pourvée;  
 « On me cuyde tenir en mue,  
 « Comme oysons qui sont en gresse;  
 « Se j'ay peché, je m'en confesse,  
 « Mais j'en ferai ma destinée,  
 « Et tant plus seray obstinée  
 « Que verray que seray subjecte.  
 « Je suis comme une brebiette  
 « Qui n'ose aller ne hault ne bas  
 « Sans son congié, voilà le cas,  
 « Et me cuide par ses raisons,  
 « Me faire paistre comme oysons.  
 « [Mais], ma foy, je ne suis pas grue<sup>1</sup>.  
 « Serois-je pas bien despourveue  
 « Se ne faisois tout le contraire  
 « De faire ce qui sera à faire,

1. L'éd. goth. et celle de Costé sautent ici ce vers et en font le cinquième avant-dernier.

« S'on ne me traicte doucement? »  
 Ainsi voyez, par mon serment ,  
 La patience de nos femmes ,  
 [De] nos maistresses et nos dames.  
 Criez , brayez , rompez vos testes ,  
 Vous ne gaignez pas deux noysettes <sup>1</sup>,  
 Et si à tous je vous deffends ,  
 Sur peine d'en estre suspens  
 Et forbannis de leur domaine  
 Et d'avoir la fiebvre quartaine,  
 Vous ingerer aucunement  
 De les faire taire vraiment ;  
 Plustost toutes vous les turyés  
 Que taire vous les fissiez ;  
 Ce ne seroit que temps perdu.  
 Mais, se vous estes esperdu  
 Ou troublé en vostre courage,  
 Ne leur tenez point de langage ,  
 (Et) avant qu(e) ayent achevé leur glose <sup>2</sup>,  
 Vous aurez gaigné vostre cause,  
 Et ne sçauront à qui tancer :  
 Ilz s'en iront pour caqueter  
 Et compteront de leur courroux  
 L'une à l'autre, de bout en bout ;  
 En parlant toutes à la fois ,  
 Ilz caqueteront par <sup>3</sup> à trois ,  
 Mais qu'ilz soient deux ou trois commères ;  
 Ilz vous ont les langues legières

1. Costé : deux nesles.

2. Ed. goth. et Costé : clause.

3. Ed. goth. : per.

Et affilées à l'advenant,  
 Comme sont rasouers de Guingant <sup>1</sup>.  
 Ti ti, ta ta, douze pour treize,  
 Ilz ont plus de babil que seize,  
 Melli, mello, à qui en aura,  
 Hary bary, hary bara.  
 Ilz sont toutes frappées d'un coing <sup>2</sup>,  
 Et si font toutes bon groing,  
 Bonne teste, bon œil, bon bec,  
 Et (si) jouent voluntiers du rebec;  
 De plorer sont assez legières,  
 Et de bouller grandes ouvrières;  
 Ilz ont si bel entendement  
 Qu'on ne les cognoist bonnement;  
 Le plus sage n'y sçait que faire;  
 Le plus fin y treuve à reffaire;  
 Le plus rusé n'y entend notte,  
 Et le plus simple s'en desporte;  
 Le plus rouge <sup>3</sup> est le premier prins.

1. Ed. goth.: Ginguant. Dans le Dict des pays joyeux :

Les bons rasouers sont à Guingant.

2. C'est-à-dire comme les pièces de monnoie, qui sont pareilles, étant frappées avec le même coin.

3. C'est-à-dire le plus habile. Dans la Farce de la Pipée, Verdier et Jaune-Bec se sont fait plumer par Plaisant-Follie. Rouge-Gorge tente l'aventure, et Follie lui dit :

N'estez vous pas l'omme tant fin  
 Dont on parle tant en la ville,  
 Le roge-gorge, homme habille,  
 Par tout le monde renommé ?

Quand il est déplumé comme les autres, Bruyt lui dit :

DE LA PATIENCE DES FEMMES. 267  
Adieu vous dis, et plus n'en dis.

*Fin.*

A, Rogé gorge, vous souviengne, —  
Quand vous fustes en ce point pris,  
Que les plus roges y sont pris.

Le proverbe des *Poitevins rouges* est aussi dans le même  
sens. — Cf. t. 1, p. 257.





*L'epistre du Chevalier gris envoyée à la très noble et très superillustre princesse et très sacrée Vierge Marie, fille et mère du très grant et très souverain monarque universel Jesus de Nazareth<sup>1</sup>.*

Epistre, va vers l'heroïque dame ;  
Rends luy salut de par moy de gris tainct,  
Car son amour et beaulté m'ont contrainct  
Luy presenter ce que j'ay, corps et ame.

#### RONDEL

*auquel ès premières lettres séparées est contenu le nom et surnom de l'acteur.*

**F**leur florissant, lis de virginité,  
Rose odorant, palme de purité,  
Emeraude, carboucle reluisant,  
Ruyseau d'amours, soye moy conduisant  
En ton manoir plain de suavité.

1. In-8. goth. de 12 ff., sous les signatures A.-B.; 25 lignes à la page. Au frontispice, entre le titre et le quatrain, un petit bois, à fonds noir, de la Vierge, portée par six chérubins. L'auteur a signé son nom en acrostiche dans le premier rondeau, dont les lettres initiales, et pour les 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> vers, le premier mot, donnent : *Frère Estienne Dame*. Plus loin on retrouve en acrostiche *Damien*, qui pourroit plutôt être son vrai nom.

En speculant ta grand benignité ,  
 Soubz ton conduict je metz ma vilité ;  
 Tien mon charroy jusqu'au ciel très luyant ,  
 Fleur florissant.

Ne cesse point , mirouer d'integrité ,  
 Devant ton filz , pour mon iniquité ,  
 A supplier : car trop suys desvoyant ,  
 Mis en obscur , comme est un non voyant ;  
 En toy je prens d'espoir sublimité ,  
 Fleur florissant.

*Epistre.*

**H**a , langoureux val et sente mondaine ,  
 Gouffre de dueil , desolatif demaine ,  
 Par tristesse de noir painct et pourtraict  
 Où langueur gist , où douleur faict son traict  
 Peine , travail , angoisse et maleurté ,  
 Moy residant , soit yver ou esté ,  
 Fourny d'amer , soussy , melencolie ,  
 Ung jour pensay , forgeant pure omelie :  
 O parragon , dame de grant haultesse ,  
 Des cieulx luyans souveraine princesse ,  
 Auguste dicte , et pour vray c'est ton nom ,  
 Considerant ton bruyt , los et renom ,  
 Et les vertus dont tu es anoblye ,  
 Brief te mander , affin que ne m'oublye ,  
 Quelque mottet pour loyal souvenir :  
 Car nul dangier ne me peult advenir ,  
 Si je congnois ta grace avoir acquise .  
 Plus la requier que de royne ou marquise

Qui soit vivante ou qui a le tref passé <sup>1</sup>  
 D'horrible mort. Quant j'ay bien compassé,  
 Seulle te tien pour ma seulle maistresse ;  
 J'ay regardé lecture toute expresse,  
 En ditz haultains et sens rhetorical,  
 Faysantz recordz depuis que l'humain val  
 Fut en effect mis par creation  
 Par le pouvoir du vray Dieu de Syon,  
 De plusieurs dames qui jadis furent au monde.  
 Mais je te dis sur toutes pure et monde,  
 Sans tache avoir qui te rende souillée,  
 Ou par effectz imperfectz maculée.  
 Toute belle es, luyzante, clère et nette,  
 Combien qu'on dye que soys ung peu brunette,  
 Ainsi que met l'Albert sur le *Missus* <sup>2</sup>;  
 Mais pour certain, sans estre à rien deceuz,  
 Cela te met en proportion dheue  
 Plus que jamais femme qui fut soubz neue.  
 Ton chappelain, secretaire auctentique,  
 Le bon saint Luc, nous en monstre praticque,  
 Contrefaisant en peinture honorable <sup>3</sup>  
 Ton corps poly, ton visaige agreable,

1. Qui a passé la barque fatale.

2. Dans la liste des ouvrages d'Albert le Grand donnée par Quétif et Echard dans leurs *Scriptores ordinis prædicatorum*, t. 1, p. 171-183, on trouve, p. 177, l'indication des manuscrits et des éditions de ses *Super Evangelium Missus est Quæstiones CCXXX*.

3. Sur cette question de savoir si saint Luc a été peintre, on peut voir les deux dissertations de Domenico Maria Manni, publiées en 1764 et 1766, *Tiraboschi, Storia della letteratura italiana*, éd. de Florence,

Tes yeux rians , ton regard angelique.  
 Ton ventre armé de puissance celique ;  
 Oncques Apelles , dont hystoire nous parle,  
 N'eust le sçavoir ou vertu tant esgalle  
 Par son pinceau, tant fust-il curieux  
 Au vif tirer Pallas, Juno, Venus.  
 Pas ne t'ay veue en nostre bas manoir,  
 Car le long temps à ce n'a eu pouvoir.  
 Mais, si mes yeux eussient en telle grace  
 Te regarder une foys face à face,  
 J'eusse crié, je croy, foys plus de dix :  
 En ce monde est mon second paradis :  
 Car ton maintien parler, et doux atour,  
 Yeux azurez, cheveux de couleur d'or<sup>1</sup>.  
 Mais tes vertus, dont tu as l'oultrepassé,  
 Illuminoient la tenebreuse masse  
 Du court mondain par peché bruineux,  
 Tant fut luisant ton geste radieux :  
 Comme Phebus, par son eler saphirin  
 Purifiant l'aubette du matin,  
 Est pourjectant sa couleur auréine  
 Sur les climatz de terrestre machine.  
 Bienheureux fut Denis l'Ariopagite<sup>2</sup>,

t. 3, 1806, seconde partie, liv. 4, ch. 8, p. 458, et aussi le dernier volume des *Acta sanctorum*, 8<sup>e</sup> volume d'octobre, Bruxelles, 1853.—Je n'ai pas besoin de dire que la question est résolue depuis long-temps pour la négative.

1. Il y a ici une lacune évidente ; il faudroit là deux vers au moins pour contenir le verbe et le régime de la phrase, dont il ne reste que les sujets.

2. « Denis l'Aréopagite assista au sommeil de la sainte

Quand plusieurs fois visita ton bel giste,  
 En attendant ta voix douce et sereine,  
 Melleflue langue, à parler tant humaine,  
 Que l'éloquent Mercure <sup>1</sup> eut mis à neant,  
 Et du regard trop de beauté riant,  
 Qui pasmissoit de ta face benigne,  
 Vouloit former ceste sentence digne,  
 Que, se il ne fut sus la foy raciné <sup>2</sup>  
 Il eust pour vray conclud et estimé  
 Toy estre Dieu lors visitant la terre.  
 Mais instruit fut par l'éloquent saint Pierre  
 De l'unité et personne ternalle  
 Qu'est residant en siège imperialle,  
 Et demonstra que tu seule estoie celle  
 Que Jesuchrist porta dedans ta celle.  
 O vray soulas des chevaliers errans,  
 Throne de paix, mirouer d'humains vivans,  
 Tresor d'honneur, dorée porte celeste,  
 Temple d'amour, très douce pucellette,  
 Rubys riant, dyamant consolatif,  
 Carboucle ardant, de nuit decoratif,  
 Ouvre mon cueur, romp le fil de ma langue <sup>3</sup> :  
 Car mon vouloir est plus ardant que flambe

« Vierge, ainsi qu'il semble l'indiquer dans son livre des  
 « Noms divins. » La Légende dorée, trad. de G. Brunet,  
 t. 2, p. 185. On y voit que ce n'est pas par saint Pierre,  
 mais par saint Paul qu'il fut instruit.

1. Il ne s'agit pas ici de l'un des martyrs du nom de  
 Mercure, mais du dieu païen qui préside à l'éloquence.

2. *Enraciné*, ferme.

3. Voir une note de la pièce précédente, p. 265.

A collauder ton heroïque gloire ;  
 Mais mon penser m'a denigré memoire,  
 Mon sens pollu, mon ydione <sup>1</sup> infect,  
 Barré ma main pour me mettre en effect.  
 Mais, si jadis le cherubin celeste  
 Portionna des biens que vertus preste  
 A Esaye, par ung calcule <sup>2</sup> ardent  
 Son rude esprit de grace illuminant,  
 Et le purgea pour mieulx son rolle <sup>3</sup> escripre,  
 Bien me debvra ta grace à ce souffrire  
 Pour restaurer ma langue tant sobrette,  
 Vuyde à sçavoir et fourrée de disette.  
 Quant je t'entendz nommer en rime ou prose,  
 L'amour de toy demeure en mon cueur close  
 Si très avant que esperit extatique  
 S'esbahiroit, ou mon cueur se duplique ;  
 Car dans le tien il est configuré  
 Et de dangier perilleux asseuré.  
 Nymphes des bois aux Satyres unies,  
 Vous, Napééz, ayant faces polies,  
 Qui residez aux fontaines argentines,  
 En les faisant bouillonner clères et fines,  
 Flora, Juno, Pallas, Amadryades,  
 Qui revestez les mons des Oreades  
 Des belles fleurs dont vous avez la cure,

1. Sans doute pour *idiome* ; a infecté ma parole.

2. Un charbon ; mais notre auteur a pris *calculus* pour carbunculus.

3. Les livres étoient autrefois des rouleaux. C'est ainsi que le même sens s'est conservé dans la langue du théâtre, sa partie étant donnée à chaque acteur en un cahier facile à rouler.

Avec Hymnides <sup>1</sup>, vostre plaisant nature ,  
 Par pretes (*sic*) est en figmens colorée  
 Et voz beaultés richement decorées ;  
 Mais tout cela n'est que vent et mensonge  
 Qui le cerveau des fantastiques songe.  
 Venus, Vesta, Cybèles et Thetis,  
 Rhea et d'autres, dont y a plus de dix,  
 Cessez, cessez. car le bruit et louenge  
 De Marie, qui surmonte tout ange,  
 Me resjouyt plus que chose mondaine ,  
 Car c'est le choix de beaulté souveraine.  
 Si le sçavoir et haute cognoissance ,  
 Lequel avoit en l'estat d'innocence  
 Le premier père, Adam, d'humains racine,  
 Du naturel gendre et œuvre divine,  
 M'estoit donné, et le sens Platonique,  
 Le très parfond torrent de rhétorique  
 De Cicero, le parler Socratique ,  
 Les syllogismes et conseil politique  
 Qu'à Dieu delaisse le très saige Aristote.  
 Possible n'est, sans faire aucune doute ,  
 Pouvoir dicter ny mettre par arroys  
 Ce que tu as eu, mère au roy des roys.  
 A celle fin, Vierge, que tu m'entende,  
 Mon doux souef et vouloir que te mande ,  
 A jointes mains veult exaudition.  
 Seulle princesse en seure mention,

1. Hymnides n'est pas un nom de divinités païennes.  
 Frère Etienne l'a fait probablement avec le mot *hymne* :  
 ce seroit alors des nymphes chanteuses, des sortes de  
 muses.

Ma maïstresse es : telle te doibz nommer  
Après Jesus, qu'ung chascun doit sommer <sup>1</sup>.  
Tu es mon confort, ma joye, ma confiance;  
Mais, si, hélas ! de trop parler m'avance,  
Et si plus hault te surnommer j'osoïe,  
Ma douce amye, certes, t'appelleroye;  
Dire te faict l'amour qui trop me serre;  
Pardonne-moy, ne te vueille desplaire,  
S'arrogant suis de tel mot prononcer.  
Et à plus fort, d'où me vient tel outrage  
M'amye te dire? A celle prens courage  
Que tu ayme ceulx qu'aymer te voudront;  
Parle en tout temps envieux que pourront.  
Mon cueur auras, ma joye et ma lysesse,  
Car pour certain, en ma tendre jeunesse,  
Ardant vouloir j'auroye à toy servir;  
Tu fus mon bien, mon confort, mon desir,  
Et bien souvent autour des buyssonnetz  
J'ay amassé fleurs, aussy chappeletz  
Plus verdoyant que nulle herbe champestre;  
Cueur Gracieulx t'a porté mainte lettre,  
Assis dessus le cheval Pegasus;  
Là te veoit en ton throsne lassus,  
Dont par après me recitoit merveilles  
Et arrousoit de tel son mes oreilles  
Mieux que n'eust faict l'harpe qu'eust Arion,  
Parquoy subit mon cueur print union  
En estimant, et cela pour le mieux  
A tout jamais de toy estre amoureux  
Par ton haut bruit, beaulté, bonté, cler vis,

1. Mettre le plus haut, de *summus*

Et toutesfoys jamais je ne te vis ;  
 Mais dame Foy, par escripture sainte ,  
 M'a(s) enseigné que fus de Dieu enceinte ,  
 Vierge existant , aussy mère feconde ;  
 De tel blason ne se treuve feconde <sup>1</sup>.  
 En l'origine du premier père Adam ,  
 Par son orgueil Eve nous mist à dam ;  
 Mais tu nous a cherché grace perdue ,  
 Dont longuement Nature fut denue <sup>2</sup> ;  
 Seulle tu fus qui les pouvres bannis  
 Aux haultains cieulx as rendus et unis ;  
 Seulle tu fus où Foy si fut gardée  
 Quant de ton filz fut la dure journée <sup>3</sup> ;  
 Seulle tu es sur les heureux posée ,  
 Sur ierarchies angeliques eslevée ;  
 Seulle tu es femme sans contredite ;  
 Seulle tu es mère de Dieu eslite  
 Dont nous avons reçu Emanuel ,  
 Comme a predict le bon Ezechiel ,  
 Par toy nous sont sieges restitués ,  
 Par toy nous sont bienfaictz constitués ,  
 Par toy nous sont subjectz les esperitz ,  
 En l'inferral gouffre pris et ravis ;  
 Par toy je croy, si tu m'es secourable ,  
 Qu'enfin vivray en siècle pardurable.  
 Doncq ay-je tort ? Sera-ce à moy reproche  
 Si devan toy je m'attire et approche ,  
 Si mon cueur est de ton amour surpris ,

1. *Seconde ?*

2. *Privée : denudata.*

3. *C'est-à-dire la Passion.*

Veux que tu es le chef-d'œuvre pourpris  
Et l'estendard de consolation ;  
De ce n'auray quelque inculpation  
D'homme vivant, cela t'est bien notoire ,  
Car pour parler en terme peremptoire ,  
Ton souvenir m'est ung vray paradis ;  
Car en ton nom ne treuve lettres dix ,  
Tant seulement cinq de haulte value,  
Dont il convient la vertu estre sceue.  
M retient pour sa signifiante  
Qu'en toy devons avoir vraye confiance ;  
Mère tu es de tout humain vivant,  
Par quoy tu es viateurs nourrissant  
Du laict d'amour, douceur, misericorde.  
A, proprement, comme bien je recorde ,  
Dit que tu es l'Arche du bon Noë ;  
Celluy qui fut hors ceste arche trouvé  
Par l'inundant deluge fut peris ,  
Dont , si voulons eviter les perilz  
De mer amer, c'est l'infernal demaine,  
Cercher te fault, Marie très souveraine.  
R, au surplus, monstre par verité  
Que tu es des cieulx Royne en humanité,  
En corps luisant et en ame eslevée ,  
Dont as povoir, sans estre refusée ,  
Donner secours à tes vrayz amoureux  
Pour les loger dans le palais des cieulx ,  
Où te verront à jamais face à face ,  
Sans avoir peur que tel soulas s'efface ,  
Ce que tu dictz, et ce que faictz en faict  
Car Deité à ton vouloir complaist.  
La lettre d'I denote à voix expresse

Que tu es des cieulx la vraye porte et adresse ,  
 En nous ouvrant le ciel tant palatin<sup>1</sup> ;  
 Car I s'entent *Ianua* par latin.

A , le dernier, point nostre espoir ne gaste ;  
 Car d'ung chascun te dis douce Advocate.

En revocant de rigueur et justice  
 Par doux Appel nostre cause trop nice  
 Dedans la court d'humble misericorde ,  
 Dont , tout subit, nostre procès concorde.

Si au pourchas du vaillant champion  
 Le bon Joab fut à destructiou  
 L'ire David, par la sage Thernite  
 Comme des Roys l'histoire nous recite<sup>2</sup>

Et, au moyen de son parler et grace ,  
 Absalon fut restitué en grace ,  
 Car lors David luy pardonna l'offence,  
 Peulx-tu pas mieulx, princesse d'excellence ,

Mettre en accord de Dieu le dur courroux ,  
 Et l'appaiser en le faisant très doux ,  
 Veu que tiltre as d'haulte maternité?

Je sçay pour vray que ce n'a pas esté  
 Don si petit que les aultres n'excele ,  
 Et toutesfoys tu te dis estre ancelle  
 Quand Gabriel le salut t'apporta ,

Car onc orgueil ton cueur ne surmonta.

1. Qui est un palais , de même que comte palatin est originaiement le comte du palais.

2. Non pas le livre des Roys , mais le second livre de Samuel , cap. 14. Ce que frère Estienne Dame appelle la sage Thernite est dans le texte une Tékoahite , c'est-à-dire une femme de Tékoah.

Je dis ce mot compris sur ton cantique <sup>1</sup>.  
 Quant il a veu ton humblesse petite ,  
 Il t'a aymée sans comparaison,  
 Prenant en toy vraye incarnation.  
 O nom joyeux ! ô nom deifié !  
 O nom de paix , d'espoir glorifié !  
 O nom heureux et nom de grande ombrage !  
 Nom lumineux fortifiant courage !  
 Concède-moy que jamais ne departe  
 Ton nom de moy tant que mon ame parte.  
 Impètre-moy, Dame, pour reciter,  
 Et mon vouloir tousjours solliciter  
 Tant que vivray mille langues dorées  
 Et mille voix de douleurs [douceur ?] decorées :  
 Car j'ay vouloir te priser à tout mais ,  
 Veu que je suis le tien à tout jamais.  
 O emperiere et très haulte princesse !  
 Mon doux accourt , ma souveraine adresse !  
 Mon cueur tressault quant j'oy à toy parler.  
 Prens à mercy ce povre chevalier  
 De gris vestu <sup>2</sup>, car tu m'as fait tel grace  
 De m'avoir mys hors de mondaine trasse  
 Pour militer contre espritz invisibles,  
 Qui toutesfoys nous sont si très nuysibles  
 Que , si secours n'avons très assuré,  
 Dangier est prest à tout nous devorer.  
 Pour resister doncq à telle menace,

1. Le cantique de Gabriel, c'est la salutation angélique. Cf. Luc., cap. 1, vers. 28-33.

2. Couleur d'espérance. Voir la note de ce recueil, t. 1, p. 310.

J'ay pourpencé que dedans ma cuirasse  
 Sur et dessoubz feray pincer<sup>1</sup> ton nom,  
 Et mon harnoys fera de toy renom ,  
 Aussi mon cueur, auquel je feray mettre  
 Telz motz dorez en manière de mètre<sup>2</sup>.

*La devise du chevalier gris.*

Cerchent amours chascun telz qu'il plaira ,  
 Car seulement mon petit cueur plaire a  
 Au bon vouloir d'une dame d'honneur,  
 Veu qu'elle seule en tout temps me donne heur ;  
 Mon cueur s'est mis et tout plongé en celle  
 Qui est du roy des roys mère et ancelle,  
 Telle en tout temps, douce Vierge Marie,  
 Par quoy jamais mon ame n'est marrie.

L'ACTEUR.

Qui me donnera dommager nullement  
 Quant je seray de tel devisement  
 Embastonné<sup>3</sup> ? Oncques l'Hector de Troye  
 Ne fist tel bruyt par chemin ne par voye ;  
 Point ne craindré soixante armes de fer  
 Ny le pouvoir du serpentir<sup>4</sup> d'enfer ;  
 Oncques Achillez , des Grecz honneur et gloire ,  
 N'eust, comme auray, des ennemys victoire,  
 S'il fut jadis octroyé seurement  
 A la Judich mettre à definement

1. Peindre ?

2. En vers. Impr. : me mettre.

3. Défendu , armé. Baston s'est dit de toutes les armes, et l'on a commencé par dire des bastons à feu.

4. Sans doute serpentin.

Holofernes, prince tant tyrannique,  
Par le moyen de glaive qui fort picque,  
Que feras-tu, nom si très excellent?  
Laisseras-tu le chevalier errant  
D'assaulx divers mettre à desconfiture?  
Non pour certain, car ton amour procure  
A tes servans secours et resistance,  
Sans cop frapper d'estoc, glaive ou de lance.  
Si le puissant chevalier dit Sanson  
Mit à defin comme ung petit planson<sup>1</sup>  
Tant de souldars d'une seule machoire,  
Ainsi qu'avons des Juges en l'hystoire<sup>2</sup>,  
Qui me pourra contenir resistance  
Quant de ton nom j'auray vraye souvenance?  
Certe, nully, mais tout mettray au bas  
Par mon assault, guerres et durs combatz.  
Fy, brief je dis, de tous harnoys de guerre!  
Pour moy ne veulx aultre armet sur la terre  
Fors pour escu le nom de Maria.  
Il me souffit, car Dieu te maria  
Si dignement qu'humain ne peult penser,  
Et toutesfoys je n'entens offenser  
Le nom divin de mon très doulx Jesus:  
Car bien je sçay, sans m'arrester au plus,  
Que luy pour moy parfist redemption;  
Mais après luy toute perfection  
Sur toy ce met, dame tant honorée,  
Dont à jamais seras incomparée.  
Souvent mon cueur à toy parler desire,

1. Comme une planche peu épaisse.

2. Jud., cap. 15, vers. 14-19.

Mais , quant pensif de tous costez me vire,  
 Dueil me surprent quant suis trop loing de toy ;  
 Lors musatif je perlitz<sup>1</sup> et pervoy  
 Ceulx qu'ont parlé, Vierge, de ta haultesse,  
 Et, tout subit, le dard d'amour me blesse  
 Du dieu d'amours , d'amours dis pur et net ,  
 Tant que souvent , quant j'oy, le matinet ,  
 Philomena chanter soubz la verdure,  
 D'ardant desir de par toy le conjure,  
 Chanter un lay par son gergon<sup>2</sup> très doux  
 Pour resjouyr mon pauvre cueur escoux,  
 Trop languissant en ce val douloureux.  
 Et puis je dis au soleil radioux :  
 « Vien , doux Phebus , apporter ta lumière ;  
 Car le noir temps m'est ung cercueil et bière. »  
 Dormir ne puis , ne fais que sommeiller ;  
 Et, quant ce vient que je vois resveiller  
 Dame Aurora à ses cheveux luyantz ,  
 Lors frenesie , qui m'est par trop nuysant ,  
 Sort hors de moy à note plantureuse :  
 C'est frenesie de tristesse amoureuse ,  
 Et lors velà la belle aube honorée,  
 A qui tu es dignement comparée ,  
 Qui me soulaige et donne reconfort  
 Par quoy mon dueil retient aulcun support.  
 O! quant sera la journée si heureuse,  
 Combien qu'il soit instable et douloureuse,  
 Qu'on me dira : « Chevalier, sans séjour  
 Disposez-vous ; partir vous fault ce jour

1. De *perlegere*.

2. Comme *jargon*.

Pour aller veoir nostre dame et amye.  
Son père et filz ont [t]a requeste ouye:  
A vous veult ce conjo[i]ndre et alier  
Et en sa court aux aultres parier <sup>1.</sup> »  
Las ! mon espoir à cela tend et cuide.  
Pardonne-moy si par trop j'oultre cuide ;  
Je n'ay certain jour, minute, ni heure ;  
Mais bien je sçay qu'à cela je labeure,  
Comment il est à tous humains predict,  
De sortir hors de ce lieu interdit ,  
Lieu plain d'amer, chagrin, soussy et cure ;  
Car, sans errer, ainsi que dit Nature ,  
Brief doibz passer le pas de dure mort ;  
A heure suis attendant sans support  
Que Lachesis, Clotho et Attropos ,  
Qui n'ont sejour nullement ou repos ,  
Viendront couper le fillet de ma corde.  
Pourtant à toy, dame, si je n'accorde,  
Las ! que fera ce povre chevalier ?  
Mes ennemys, comme chevalier,  
Desireront mes harnoys et attours ;  
Par quoy je sçay, si de toy n'ay secours ,  
D'estre captif et mis en prison dure ;  
Mais, si le mien delivrement procure ,  
Pour neant tiendray le manoir plutonique ;  
Je ne craindray Stix, Lethes, Tartarique ,  
N'aussy Karon, très villain pautonnier <sup>2.</sup>,  
Qui de Minos se dict le nautonnier ;  
Je passeray l'horrible Phlegcton ,

1. Rendre pareils.

2. C'est-à-dire de mauvaise vie.

Plus endurey que n'est le fin leton<sup>1</sup>.  
 Advise doncq, car le mien cueur souspire,  
 Car bien congnois que des maulvais suis pire,  
 Veu que n'ay pas gardé chevalerie.  
 Je ne requier fors que t'amour me rie  
 Tant seullement d'ung regard gracieux;  
 Lors me tiendray des aultres plus heureux,  
 Et tout joyeux de ce lieu partiré;  
 Sur tous desirs cela j'ay désiré  
 Veoir une fois le palais somptueux:  
 C'est paradis, lieu tant delicieux  
 Où le Seigneur, qui fist mer, terre et ciel,  
 Est habitant; car, dit Ezechiel,  
 Son throsne haultain et sa magnificence  
 Demonstre en soy qu'il a preeminence  
 A tout jamais, car son règne est sans fin.  
 Dame des cieulx, pour cy mettre perfin,  
 Mon cueur, m'amour, mon vouloir, ma pensée,  
 Celle que tiens pour seulle désirée,  
 Prenez mon cueur. Si le don est petit,  
 Considerez, s'il vous plaist, l'appetit  
 Duquel fais l'offre, et pensez tel valoir;  
 Car vostre il est, croyez cela pour veoir,  
 Trop plus que mien. A tant cy je fais pose,  
 Car en brief temps t'escripve je propose;  
 Mais si, devant que t'escripve en effect,  
 Mort de son dard poignant m'avoit defaict,  
 Et rué jus de mon cheval à terre,

1. Sur le laiton, voyez les citations du Glossaire formant le second volume du catalogue des émaux du Louvre, par M. de Laborde, p. 358.

Ne laisse pas, Vierge à qui je veulx plaire ,  
 Ton chevalier, combien que soys polus ,  
 Tomber au bas de l'inferral palus.  
 Le corps sera, pour dernière saisine ,  
 Aux vermisseaux douloureuse cuysine ,  
 Et redigé<sup>1</sup> en vilipendée cendre ;  
 L'ame a espoir de cheminer et tendre  
 Lassus aux cieulx en gloire pardurable ,  
 Ayant jamais d'essence imperscrutable  
 Fruition , et de toy, Vierge Dame ,  
 Pris Deité, unie de corps et d'ame ,  
 Especialle communication ,  
 Car de toy ont participation  
 Très singulière ceulx qui t'ont honorée .  
 Affin que doncq l'amour soit memorée ,  
 Lequel en toy j'ay fiché tendrement,  
 Fais , s'il te plaist , dessus mon monument ,  
 Si Mort me mort , mettre, aussy engraver  
 Ce beau rondeau , et pour mieulx l'éprouver,  
 D'or et d'azur donne-luy couleur fine ,  
 Car pour certain mon amour en est digne :

*L'épitaphe du Chevalier gris.*

*Rondel.*

Soubz ce tumbel gist du tout à revers  
 Le chevalier qui desprisa brun , vers ,  
 Noir, blanc , tanné , couleur jaulne et morée ,  
 Prenant le gris pour sa seulle livrée ,  
 Par quoy monstra qu'il n'avoit cueur divers.

1. Réduit, *redactus*.

Son cueur fond à jour, nuyt, esté, yvers,  
 Surtout d'aymer sans esp[e]rit pervers  
 Une Vierge, et l'aymer sans volée  
 Soubz ce tumbel.

Son corps est mys en saisine de vers ;  
 Mais ses amours tousjours sont descouvers  
 Pour collauder ceste vierge honorée,  
 Mère de Dieu, pucelle incomparée,  
 Combien que Mort monstre ses yeulx ouvers  
 Soubz ce tumbel.

## L'ACTEUR.

Je ne veulx point qu'aulture chose soit prise  
 Sur le tumbel fors que ceste devise ;  
 Pour le present, de toy congé je prens  
 Et à ton veu tous mes sospirs je rendz,  
 Te requerant avoir de moy memoire  
 Et suppleer mon inculte escriptoire.

*Finis.*

---

*Dictier Moral.*

Cueurs assotez de plaisance mondaine,  
 Que n'est fors vent que douleur forge et meine,  
 Que ferez-vous quant Mort vous surprendra ?  
 Tel est l'arrest faict à nature humaine  
 Par l'eternelle essence souveraine  
 Au temps qu'Adam les humains esclandra ;  
 Chascun de soy estroit compte rendra,  
 Dont, las ! je croy, plusieurs seront repris,  
 Tous les maulvais enfer si retiendra,  
 Et les devotz iront en paradis.

*L'Acteur<sup>1</sup>.*

Divin esprit, puissant Dieu de nature,  
 Archetipe de l'humaine facture,  
 Mirouer très cler où tous biens sont luyans,  
 Je vous requier nous mettre en vostre cure  
 Et preserver de tout vice et ordure,  
 Nous ottroyant qu'aux cieulx soyons gysans.

*Amen.*

---

*Dictier moral de la Mort<sup>2</sup>.*

Mort, de sa faulx que tout amasse, masse  
 Sur les humains par ung dur remort mort ;  
 Nul n'est exempt, à qui ne mefface, à ce ;  
 Car elle prend tout par son effort fort ;  
 Excuse n'a ny auleun retord tort  
 L'homme mortel, car tout de son dard ard,  
 Par quoy debvons mettre à ce regard gard.

Tout elle mort par sa morseure seure,  
 Et sans arrest toute noblesse blesse ;  
 De son poignant n'est pas luxure seure ;  
 Soubz son terroir toute princesse cesse,

1. C'est dans ce *quintain* que l'auteur a mis en acrostiche *Damien*.

2. Les quatre premières strophes sont écrites en vers équivoqués à la fin ; les deux dernières en vers équivoqués d'un vers sur l'autre.

Sans nul laisser, brief son adresse dresse,  
 Et n'est celluy qui peust empescher cher,  
 Tant est son dard, aussy son marcher, cher.

Par dessus tous sa grant targette gette,  
 Sans regarder force, sçavoir, avoir,  
 Beaulté de corps blanche, brunette, nette ;  
 Car elle met tout à son manoir noir.  
 Celluy qui veult son salut pourveoir, voir,  
 Doibt ses dangiers et [tous] ces souldarz darz  
 Qui sont tousjours comme liepars espars.

S'à l'ame avons mis de police lice,  
 Dieu vous fera de ces grands guerdons dons ;  
 Mais ceulx qui ont faict de malice lice,  
 Après la mort n'auront de pardons dons.  
 De craindre Dieu ne retardons ; arçons  
 De son amour, requerant mercy cy ;  
 Par delà fault vivre en soucy, ou cy.

Mourir nous fault ; soyons justes ou pervers,  
 Vers nous auront pour leur simple pitance ;  
 En ce croyons que suis à la renvers  
 En vers cherra du corps l'humble substance,  
 Tant ce corps est vil et de grant souffrance.  
 Soubz France n'a qui le peult eschapper ;  
 Happer nous fault, pour nostre conscience,  
 Science au fort pour pouvoir resister.

Puisqu'il convient du siècle trespasser,  
 Passer le guet de ceste vie mortelle,  
 Telle debvons jour à jour dispenser,  
 Penser à Dieu, requerant sa tutelle :  
 Elle nous est de besoing et sequelle ,

Ce qu'elle faict tout est ferme et constant ;  
Tant que vivrons n'ayons le cueur rebelle,  
Belle est la fin quant le cueur s'i consent.

*Cy fine l'epistre du Chevalier Gris. Imprimé  
à Lyon par Jehan Lambany, demeu-  
rant en rue Merciere, près Nostre-  
Dame-de-Confort.*





*Deploration et complaincte de la mère Cardine de Paris, cy-devant gouvernante du Huleu, sur l'abolition d'iceluy, trouvée après le deceds d'icelle Cardine en un escrain, auquel estoient ses plus privez et pretieux secretz, tiltres de ses qualités authentiques, receptes souveraines, compostes, anthidotes, baulmes, fardz, boestes, ferrements et ustensiles servans audict estat dudict mestier.*

1570<sup>1</sup>.

SONNET.

Vous, mignons de Venus, suppostz de Cupidon,  
 Qui çà et là prenez l'amoureuse pasture  
 Pour appaiser l'ardeur d'amour et de nature,  
 Eschauffantz vos espritz de leur flame et brandon,  
 Lisez icy dedans; voicy vostre guidon

1. Pièce in-4 de 8 ff., dont un blanc, sous les signatures A.-B. Le titre et le sonnet sont en romain; le reste est en italique. Nous l'avons copiée sur l'exemplaire unique de la Bibliothèque impériale; une main du temps a changé sur le titre le mot *trouvée après* en *trouvée avant*. On sait que Méon a reproduit cette pièce à la fin de sa réimpression de *l'Enfer de la mère Cardine*.

Et les enseignemens d'une qui avoit cure  
De vous apparier et pourveoir de monture,  
Vous donnant mille chois pour loger le bourdon.

Vous y découvrirez les abus et cautelles  
Et les maux provenans de lubriques femelles,  
Auxquelles ne devez vostre corps hazarder,

De peur d'estre poyvrez de quelque fin empoix  
Qui souvent tient plus fort que le glus et la poix.  
Heureux qui par le mal d'autruy se peult garder !

*Deploration et complainte de la mère Cardine de  
Paris, cy devant gouvernante du Huleu<sup>1</sup> sur  
l'abolition d'iceluy, trouvée après son décès.*

**S**oleil qui voys, luisant, ce qui se faict cy-bas,  
Maistresse d'Adonis, garde des doulx esbats,  
Premier sur tous les dieux, qui, bouillant en  
courage,  
As sans fin maintenu mon plaisant equipaige,  
Jusques à te monstrier suppost de ma traffique;  
Vous, celiques aussi, qui mon art venerique  
Favorisez si bien que tous vous vous baignez  
A suyvre mes complots, et ne les desdaignez;  
Et vous, inferieurs de l'empire celeste,  
Soldatz que l'heureux dard de Cupidon moleste,  
Enfans soubz moy vivans, jeunes et vieux amans,  
Françoys, Tureqs, Espaignolz, Bourguignons, Alemans,

1. Sur le Huleu et Champ-Gaillard, cf. une note des *Variétés littéraires*, de M. Ed. Fournier, t. 3, p. 44.

Lymosins , Poyctevins , Thorengeaux et Picardz ,  
Flamans et gras Normans , protecteurs de mes artz ,  
Tous generalement que surmonte nature ,  
Qui ça et là cherchez vostre bonne aventure ,  
Qui vivez soubz mes loix , qui mes edictz notables ,  
Mes desirs , mes decretz , mes statuts indomptables  
Maintenez près et loing , et , la main à l'espée ,  
Rendez dessoubz mon joug ceste terre occupée ;  
Venez , despesez-vous , accourez tost , humains ,  
Ne craignez de chopper mes chers frères germains ;  
Hastez-vous , mes amys , et ceste desolée  
Soit mise en liberté ; pour le moins consolée.  
Helas ! oyés ma voix , exaucez ma prière ;  
Il n'est pas ores temps de se tenir arriere ,  
Il n'est pas temps , mes filz que j'honore et revère ,  
Laisser , comme faquins , au besoin vostre mère :  
Il n'est , il n'est pas temps de me laisser menger  
Par quelques ennemys qui me veulent renger ;  
Il faut avoir bon cueur comme un Pâris de Troye :  
La chose ne romp[t] pas tousjours quand elle ploye .  
Sus donc , enfans bien nez , que l'on se determine  
De venir secourir ceste pauvre Cardine  
Qui vous souloit cherir , vous aymer et complaire ,  
Qui tous vous fournissoit de butin necessaire ,  
Qui faisoit estancher la soif de ce farouche  
Qui despend bien souvent plus que ne faict la bouche ,  
Qui tous vous caressoit , et qui au demeurant  
De nom-pareil soulas vous alloit secourant ,  
Vous fournissant de lietz et de gentes pouppées .  
Vray est que de sçavoir s'elles estoient frippées ,  
Sans chappeaux de boutons , ou bien sans cicatrices  
Qui entourent souvent l'entre-deulx de leurs cuisses ,

Impossible m'estoit ; mais pour vostre plaisir  
 Entre deux millions vous baillois à choisir.  
 Que desirez-vous plus , auditeurs de ma voix ?  
 Qui des feuilles a peur , ne fault aller au boys.  
 Tel prince ou grand seigneur se contenteroit bien  
 De ce qu'un crocheteur avoit par mon moyen :  
 Bon marchand ne seroit qui n'auroit gain et perte.  
 Mais, pour venir au poinct de ma maison deserte ,  
 De mes travaux , ennuictz , soucis , peines et larmes ,  
 Qui martellent mon chef , qui bravent mes vieulx ans ,  
 Et font un triste echo de mes soupirs ardents ,  
 Si bien que l'on ne peult à ma dure tristesse  
 Esgaller par raison la plus poignante oppresse ,  
 Me vouldiez-vous laisser ? Abandonnez-vous celle  
 Dont sentira Paris tousjours quelque estincelle ?  
 Pensez-vous , pensez-vous que je me plaigne à tort ?  
 Vos yeulx sont-ilz fermez , que ne voyez l'effort  
 Que me dresse une gent à qui , je vous assure ,  
 Je n'ay fait desplaisir qui meritast injure ?  
 Voyez-vous point d'ailleurs mes enseignes abbatre ,  
 Rompre mes escadrons , rudement me combattre ,  
 Passer dessus le ventre à mes soldattes filles ,  
 Esparses çà et là par bourgades et villes ,  
 Sans pouveoir en lieu seur faire nostre retraicte ,  
 Ne mesmes rallier une simple cornette  
 De ma cavallerye , afin qu'en cest assault ,  
 Faisant teste et mourant , je monstre mon cœur hault ?  
 Voyez-vous point changer aussi mes hermitaiges ,  
 Mes jolis jardinetz , mes gaillards heritaiges ,  
 Où Venus soubzryoit aux enfans Heuleutiques <sup>1</sup> ,

1. C'est-à-dire du Huleu.

En des tectz de pourceaulx et maisons mecaniques ?  
 Qu'en dictes-vous , amys ? Qu'en dictes-vous, infantes ,  
 Dont les trouz sadinetz vivent bien de leurs rentes ?  
 Qu'en dictes-vous, suppostz, producteurs, messagères,  
 A qui l'escu ne manque aux traffiques legères ?  
 Et vous, gentilz mignons, amoureux civetez ,  
 Qui des braves tranchez et si bien muguetez ?  
 Vous , hommes corrupus, qui a tous bontz et heurtz  
 Prenez de tous costez sans craindre les mal-heurs ?  
 Vous, mes soldatz, enclos avec mynes fardées ,  
 Qui n'en pouvez avoir sinon que par undées ?  
 Encor faut-il muer l'habit et le maintien ;  
 Vous aussi , mes cousins et très hommes de bien ,  
 Qui n'aymez qu'à changer tous les jours de nouvelle ;  
 Les sergents n'en sont pas , car pas un ne s'en mesle.  
 Et vous tous, les plus grandz, les plus grandz de la terre,  
 Que je ne veux nommer , craignant plus forte guerre,  
 Qu'en dictes-vous , hélas ! que pensez-vous que face  
 Vostre mère Cardine en ceste terre basse ?  
 Ne respondez-vous rien ? Ha ! je vois bien sans doubté  
 Que mon attente est vaine et que l'on fuit en route <sup>1</sup> ;  
 Je voy bien qu'aborrez, las ! et froissez le jeu,  
 Et que vous n'en vulliez mettre les fers au feu,  
 Ou bien certainement que bien mieux aymeriez  
 Que l'on vous le machast, et vous l'avalleriez.  
 Voilà le beau support qu'une mère non rude  
 Reçoit de ses enfans remplis d'ingratitude !  
 Voilla les vrays amis de la prosperité,  
 Et venteurs de secours en la necessité !  
 Mais qu'ay-je à me fascher ? Qu'ay-je à me tant complaindre ?

1. En désordre, en dérouté, de *rupta*.

Qu'ay-je à faire de pleurs ainsi ma face taindre ?  
Qu'ay-je visible à l'œil plus grande recompense  
Que si par sang et feu j'en avois la vengeance,  
Quand je suis contentée et bien mieux satisfaite  
Que si de mes hayneurs je voyois la deffaite ?  
Car, pour deux ou trois cents de mes filles joyeuses  
Qui faisoient residence aux places amoureuses,  
Les rues en Paris congnoistre on peut pavées  
De garses sans recoy, folles et depravées ;  
Tout y grouille à present ; on y court, on travaille  
Par-tout à qui mieux mieux pour gagner la clicaille ;  
Femme de bien n'est pas, ne pleine de vailleurs,  
Qui avec son mari ne s'accommode ailleurs.  
C'est la foy, c'est la loy, c'est d'aujourd'huy le siècle ;  
Si villain pot n'y a qui ne cherche un couvercle.  
C'est trop d'avoir douze ans ; on les voit s'avancer  
Pour courir au devant et plustost commencer.  
L'une pour l'autre fait, l'une l'autre decelle ;  
La mère de sa fille est souvent macquerelle ;  
Puis la fille, en après, produit sa propre mère,  
Pendant qu'à desjeuner s'en va querir le père ;  
L'on veoit or triumpier mon pompeux exercite ;  
C'est tout basme à ce coup, ce n'est que fleur d'eslite.  
Ce n'est plus le passé qu'un badault papelard  
Le faisoit seurement à deux coups le liard ;  
Non, ce n'est plus le temps que pour un seul bouquet  
L'on avoit cent plaisirs decorez d'un caquet,  
Mille petits baisers payez d'un grand mercy,  
Mille ris, mille adieux, et mille bondz aussi ;  
Ce n'est plus la façon de taster sadinet,  
Le rebondi devant et le dur tetinet :  
J'entends le tout gratis, car je sçay que pour or

On lairroit cella faire, et beaucoup plus encor.  
Je sçay bien que la croix tousjours devant fera  
Que vostre petit frère au change florira.  
Rien n'y est espargné si vous avez bon doz ;  
Mais, vous estant mengé jusques aux pauvres os,  
Et qu'argent n'aurez plus pour fournir à l'amour,  
On vous cassera net sans espoir de retour.  
O qu'heureuse je suis de veoir ce beau mystère !  
O plus heureuse encor si j'en pouvois attraire !  
Attraire ! o qu'ay-je dict ! N'ay-je tant de compagnes  
En villes et faulx-bourgs, bourgades et campagnes,  
Qui, par dons, par moyens, par subtile finesse,  
Font croistre mon couvent d'une noble jeunesse,  
Remplissent mes palliers d'une beauté naïfve,  
Enrichissent mes trous, tant vieille que je vive,  
Augmentent mes honneurs, libertez et franchises  
Par le relevement des cottes et chemises ?  
Ay-je pas compagnons vivant triumpamment,  
Qui fournissent aussi à cest appointement,  
Et vivent de deux lietz mieulx que ne fait un prince  
Ou quelque gouverneur d'opulente province ?  
Quoy ! telle qui estoit la plus scandalisée,  
Dejectée, abhorrée et de tous mesprisée,  
Ayant suivy fossez, buyssons et bord des eaulx,  
Les-lansquenetz, le camp et les primes bourdeaux,  
Est-elle pas pour lors damoiselle ou bourgeoise,  
Tantost Italienne, et puis tantost Françoisse ?  
Telle qui *le Heuleu et Champ Gaillard* hantoit,  
Telle qui pour un rien à chascun se prestoit,  
Telle qui n'habitoit qu'aux fossez et mesures,  
Telle qui mandioyt et cherchoit les ordures,  
Telle qui cy-devant estoit toute pourrie,

Telle qu'on appelloit de tous costez : Voirie ,  
 Telle : Vieille guenon , telle : Grosse crevée ,  
 Ores est-elle pas au tiers ciel eslevée ,  
 Attiffée, enchesnée , ainsi qu'une grand dame,  
 Jouant tousjours son jeu , et si n'en reçoit blasme ?  
 Si quelque pauvre sot ne l'a jamais congneue,  
 Pour Helaine ou deesse elle sera tenue.

« Point , point , ce luy dira la productrice hostesse ,  
 « Je vous promets , Monsieur , que c'est une deesse ,  
 « Femme d'un bon marchand , jeune et tendre rosée ,  
 « Qu'il n'y a pas long-temps qu'à luy fut espousée .  
 « Vous estes bien , croyez , fiez-vous en à moy ;  
 « Car je vous puis jurer sainement sur ma foy  
 « Que , pour l'amour de vous , de qui je suis servante  
 « Tant qu'e[n] ce mortel clos [on] me verra vivante ,  
 « J'ay employé l'esprit , diligence et savoir  
 « Pour vous faire aujourd'huy ceste maistresse voir. »

Ainsi le bon hommeau dessus Peronne monte  
 Et faict un paradis de ce dont on a honte ;  
 On luy baille à laver , on le frotte , on le gratte ,  
 On nettoye sa robbe , on le baise , on le flatte ,  
 On l'accolle , on luy rit , on le chauffe en poupart ,  
 Et de mille deviz le galland a sa part .

« Il est double , Monsieur , ce dict la chambrière ,  
 Qui , se mocquant de luy , le morgue par derrière .  
 Tout est soubz son pouvoir , le logis et les lictz ,  
 Servante et serviteur , la dame et ses delictz .

Cependant à la fin il faut ouvrir la bourse ,  
 De peur qu'auculnement la marchande se course .  
 Monsieur marry seroit de deux escuz donner ;  
 Son estat porte plus s'il y veult retourner ;  
 Six belles pièces d'or il convient qu'il presente .

Ainsi par ce moyen la belle se contente ;  
 Elle en prend les trois parts , et la quarte partie  
 A madame l'hostesse est dès lors despartie ,  
 Qui en faict bonne chère, ou l'employe au mesnage ,  
 Aux despens de l'amy dont on faict une caige.  
 Que veult dire cella ? Est-ce entendu son roolle ?  
 Est-ce faict finement pour maintenir l'escolle ?  
 Est-ce entendu son faict ? Est-ce un tour bien ruzé ?  
 Y a-il grand seigneur qui n'y fust abusé ?  
 Quand mes estatz tenois , et que par mes quartiers  
 Mes filles besongnoient de leurs nobles mestiers ,  
 On les nommoit putains , on ne les prisoit rien.  
 Celles-cy, Dieu mercy, sont fort femmes de bien ,  
 Et qui dict autrement il est mis en justice ,  
 Pour reparer l'honneur de quelque vieille lice.  
 Les miennes on payoit selon la volonté ;  
 On visitoit leurs corps pour estre en seureté ;  
 On les trouvoit tousjours prestes au rendez-vous ;  
 On chantoit , on dansoit ; nully estoit jaloux.  
 Celles-cy, quoiqu'ilz soient le demeurant du monde ,  
 Semblables à la mer spacieuse et profonde ,  
 Recours de toutes eaues , et qui tout engloutit  
 Sans se diminuer n'admoindrir d'un petit ,  
 Veullent avoir l'escu , contraignans de ce faire ;  
 Si on les va querir, elles auront affaire ,  
 Leurs marys y seront ; ô Dieu , le grand malheur !  
 Le tout ne seroit bon sans bailler la couleur ,  
 Et , si par adventure elles n'ont point de bille ,  
 Qui les contrainct d'aller en gagner par la ville ,  
 Avant que cheminer il fault sçavoir qui est  
 Celuy qui les demande et tient le disner prest ,  
 Et s'il contente bien ; c'est le principal point.

Autrement , mennenda , la dame n'yra point.  
 La dame, hélas ! non , non , c'est une damoiselle,  
 Qui me pardonnera si jamais ne fut telle.  
 Il est vray que ces jours, revenant de Surye <sup>1</sup>,  
 Anobli[e] elle fut dedans la fripperie  
 Par un maistre frippier, qui de bien peu de chose  
 Feit d'elle sur le champ une metamorphose.  
 Voilà comment on faict maintenant en la France ,  
 Où les plus finz sont prinz soubz bonne conscience,  
 Et, quoy qu'avecques eulx portent de la chandelle ,  
 Si sont-ilz toutesfois attrapez de la gresle,  
 Et changent leurs escuz à une maladie  
 Qui faict que bien souvent le plus riche mendie.  
 O vous , pauvres humains, qui osez hazarder  
 Ce que bien cherement vous devez tous garder,  
 Tout le mal vous avez, et si payez la peine  
 Qui tousjours avec soy un repentir ameine :  
 Elles ont le plaisir, l'argent et la bonté ;  
 Vous le soucy, la faim , chagrin et nudité.  
 Mais grand' folle je suis de vous admonester  
 D'éviter une chose où me dois delecter !  
 Boutez , boutez , garsons , faictes pis que jamais ;  
 Que ceste terre grouille à coigner desormais ;  
 Mettez tout en besongne, et pauvre, et laide, et riche ;  
 Que le plaisir charnel ne soit point mis en friche ;  
 Dedans, dedans, Messieurs ; vous vous laissez mourir ;  
 Espargner il ne fault la chair qui doibt pourrir ;  
 Poussez , multipliez , et que le bout du ventre  
 Ne soit si tost sorti que tout prest il n'y rentre.

1. Comme on traitoit les malades en les faisant suer, on voit ce que veut dire *revenir de Surye*.

Le monde aussi bien fault : là , là , dans le milieu !  
 Que l'on face pomper Priapus en tout lieu !  
 Et vous que j'ayme tant , mes gentes escholières ,  
 Gardez de refuser vos gaillardes croppières ,  
 Petits musequinets garniz de jeunes ans ,  
 Petits yeulx , vrai soleil à chacun soubz-rians ,  
 Bourgeoises des grandz bledz , damoiselles soufflées ,  
 Au grand ou petit corps , menues ou enflées ,  
 Filles de cabaretz , de chambre et cousturières ,  
 Lingères des palais , vous , belles hostellières  
 Qui savez mille tours , mille moyens rusez ,  
 Et vous qui hault et bas la chemise empesez  
 Qui musquez vostre creux d'un parfum de civette ,  
 Afin que cherement vostre empoix on achepte ,  
 Et qui avez marys de la langue bien seurs ,  
 Innocens ou martirs , ou si plains de douceurs  
 Qu'ilz seuffrent le trafic , servans de couverture  
 Pour maintenir l'estat et avoir la pasture ,  
 Appellez vostre bande et compaignes gorrières  
 Qui vont avecques vous aux maisons des courtières ;  
 Ne vous espargnez point , faictes aux hommes teste ,  
 Que chacune de vous soit à ce combat preste ;  
 Ne vous faictes prier ; exposez-vous au prest ,  
 Pour un rien à l'amy , pour l'autre à interest.  
 Mettez vos beaux habitz , vostre minois se farde  
 Et que toute la terre ayt le nom de paillarde ;  
 Remplissez de coqus le pourpris de Cérès ,  
 Puis , l'un l'autre portans , vos corps mesure[re]z.  
 Venus veult à present que l'on luy sacrifie  
 Ceste petite fente où la femme se fie ;  
 Ne thoreau , ne mouton ne luy est agreable ,  
 Elle veult seulement d'une garse le rable ;

Cela luy est plaisant, elle vous le commande  
Si suyvre vous voulez la très heureuse bande.  
Je, qui suis son organe ainsi qu'un vray oracle,  
Vous advertis de tout avec divin miracle.  
Sus donc de bas en hault; sus, dames, qu'on enrage  
D'enrager enrageant d'une fervente rage,  
Malgré les maldisans, en despit des meschans,  
Qui de vous et de moy les biens vont empeschans!  
Ainsi los immortal vous vous pourrez acquerre,  
Arrachant le souley qui me detient en serre;  
Ainsi à vos espritz gentilz et amyables  
Les juges infernaulx soient là-bas favorables!  
Ainsi de Cerberus les trois gueulles horribles,  
Passant par son guichet, nevous soient point nuysibles!  
Ainsi puisse Pluton sans vous contrarier  
Voz bien-faitz en son centre un jour salarier!  
Ainsi vueille Charon passer vostre ame heureuse  
Sans la laisser perir dans son eaue bourbeuse!

1570.





*L'Enfer de la mère Cardine, traictant de la cruelle bataille qui fut aux enfers entre les diables et les maquerelles de Paris, aux nopces du portier Cerberus et de Cardine, qu'elles vouloient faire royne d'Enfer, et qui fut celle d'entr'elles qui donna le conseil de la trahyson, etc. Outre plus est adjoustée une chanson de certaines bourgeoises de Paris qui, faignant d'aller en voyage, furent surprises au logis d'une maquerelle à S.-G.-des-Prez <sup>1</sup>.*

*Paris, 1583.*

#### AU LECTEUR.

**S**i, ores, retourné de la guerrière presse  
 Du camp de Monseigneur<sup>3</sup>, des vers parfois j'escriis.  
 J'imite, en ce faisant, les plus rares esprits  
 Des vieux pères romains et de l'antique Grèce.  
 Ce grand Caton françois, plein d'heur et de sagesse,

1. Nous avons eu sous les yeux deux éditions de cette pièce fameuse. L'exemplaire de la première, acquis 300 livres à la vente de M. Pâris de Maizieu pour la bibliothèque du duc de La Vallière, est conservé à la bibliothèque de l'Arsenal, et il est considéré comme unique. C'est un in-8 de 32 pages, avec

Encor viel et caduc des Muses fut espris  
Et de docte fureur honora par escrits

la date de Paris, 1583. Les pages sont régulièrement numérotées de 1 à 24 ; les pages suivantes sont chiffrées 15, 16, une sans chiffre, 10 et 11. Quant à la chanson, qui occupe les trois derniers feuillets, elle est imprimée en caractères italiques. Un exemplaire d'une seconde édition est à la Bibliothèque impériale, et il en a été vendu un autre chez Mac-Carthy. C'est un in-8 de 32 pages et 2 blanches, entièrement imprimé en italique et portant la date de 1597. C'est celle qui a été suivie pour la réimpression grand in-8 faite à Paris, chez Didot l'aîné, en septembre 1793. Méon, qui en a été l'éditeur, a réimprimé à la suite la Déploration de la mère Cardine que nos lecteurs ont trouvée avant celle-ci. Plus tard, vers 1812, paroît-il, Méon a imprimé, en 4 ff. de même format, et qu'il faut réunir au volume de 1793 pour en avoir un exemplaire complet, une longue chanson intitulée *Ban de quelques marchands de graines à poil et d'aucunes filles de Paris*, 1570, et que M. Brunet paroît attribuer au médecin et amateur Rasse des Neux. Nous n'avons pas eu à l'insérer ici : car Méon, qui n'indique pas son original, l'a imprimée pour la première fois d'après le premier volume du recueil manuscrit de Maurepas (p. 231-38), où elle est maquée à la marge comme extraite des *Recueils manuscrits anciens par Rasse des Neux, vol. D., p. 98.* — Pour en revenir à l'Enfer de la mère Cardine, il est certain, comme pour la *Légende du Bonnet Carré* de notre premier volume, qu'elle a été écrite par quelque poète de l'école de Ronsard ; mais on n'en connoît pas l'auteur. L'exemplaire de l'Arsenal porte au titre, mais d'une main du XVIII<sup>e</sup> siècle, le nom de Flaminio de Birague, gentilhomme ordinaire du roy, des œuvres poétiques duquel on connoît deux éditions : l'une de 1581, dédiée à son oncle le chancelier de Birague ; l'autre de 1585, Paris, Thomas Pérrier, et dédiée à Henry III. L'on a même dit, et M. Brunet l'a répété, qu'Etienne Forcadel, dans ses poésies latines, donnoit

Nostre siècle, tesmoing de sa haute noblesse †

Par là je ne pretens à ces parfaits ouvriers  
M'égaller, ny aux vers, qui sont pleins de lauriers,  
Du bien disant Ronsard, guidant dessus la rive

Du genereux François le fils du grand Hector ;  
Quant à moy, je n'escrie que pour eviter or  
Les trompeuses douceurs d'une langueur oysive.

cette attribution. Méon, dans sa préface, dit avoir feuilleté les poésies latines de Forcadel, son petit poème de *Prometheus, seu De raptu animarum*, et même ses poésies françoises, sans avoir rien trouvé de semblable, et je n'ai pas été plus heureux. Il est d'ailleurs à remarquer que les derniers ouvrages de Forcadel ont été imprimés en 1579, et par les soins de son fils, puisqu'il étoit mort en 1578 (cf., dans l'édition de Rig. de Juv., Lacroix du Maine, I, 182; du Verdier, III, 497), c'est-à-dire six ans avant l'édition de l'Enfer que nous devons jusqu'à présent considérer comme la première. Quoi qu'il en soit, il est certain que la pièce a eu un certain succès : car le nom de Cardine a figuré depuis, et jusques sous le règne de Louis XIII, dans le titre ou dans le contexte de bien des facéties satiriques. Cf, sur la pièce elle-même et sur ses imitations, le Manuel de M. Brunet, II, 179-80; l'*Analecta Biblion* du marquis du Roure, II, 60; le *Bulletin du bibliophile Belge*, II, 103, et le *Journal de l'amateur de livres*, II, 63-64.

2. Dans la réimpression de Méon, comme dans l'édition de 1597, ce sonnet se trouve après la chanson.

3. Monseigneur, c'étoit alors le duc d'Anjou, et, si la pièce n'est pas antérieure à 1583, ceci se rapporteroit à l'expédition du duc d'Anjou en Flandres en 1582.

4. Ceci paroît se rapporter au chancelier de l'Hospital, mort en 1573, qui écrivit dans sa vieillesse beaucoup de poésies latines. On y pouvoit d'autant mieux penser en 1583 qu'on s'occupoit alors d'en faire une édition qui parut l'année suivante.

*L'Enfer de la mère Cardine.*

Qui se prendra aux dieux perira meschamment :  
Le mortel doit fleschir soubz leur commandement.

**P**uisque l'oysiveté est mère de tout vice ,  
Je veux , en m'esbatant, chanter cy la malice,  
La faulse trahyson et les cruelz efforts  
Que fit Cardine , un jour, dans la salle des  
Alors que Cupidon lui fit oster les flames [morts,  
Qui tourmentent là-bas noz pecheresses âmes ,  
Et qu'elle fut donnée, aux infernaux pallus,  
Pour femme au grand dæmon , le portier Cerberus.

Je veux chanter aussi leurs nopces , la descente  
Des filles de Baccus en l'effroyable sente ,  
Leur terrible combat , hardiment entrepris  
Pour chasser de l'enfer Pluton et ses esprits ,  
Et en faire à jamais Cardine seule royne ,  
Malgré le cœur mutin de la grand Proserpine ;  
Qui fut vainqueur, vaincu , et comment à la fin  
La vieille fut remise à son premier destin.  
Or, entendez un peu comme ce chetif prince  
A grand'peine sauva sa nocturne province.

Jà estoit un long temps passé que fut esprits  
De la fille à Cerès ce grand roy des esprits ,  
Et qu'il ravit au bord du rivage aquatique  
La belle , qu'il mena en son lieu plutonique ,  
Où , en la ravissant , à Venus dit ainsi,  
Qui le voyoit tremblant faire ce rapt icy :  
« Mère du blond Amour, si tu me fais la grace  
« Que je puisse emmener en l'infernale place  
« Cette pucelle icy, sans nul empeschement

« Je te jure le Styx et l'Orque mesmement,  
 « Que tout ce que j'auray là-bas soubz ma puissance,  
 « Je t'en feray un jour ample recognoissance. »  
 Venus lors se sourist, puis, inclinant la teste,  
 Lui fit signe d'avoir accordé sa requeste.

Aussitost ses chevaux, sans verge ou esguillon,  
 Entrainèrent le char dessouz les noirs sillons,  
 Et descendirent au creux de la salle infernale,  
 Où soudain l'espousa toute tremblante et pasle.

Du depuis ce temps-là Venus ne se souvint  
 Des propos de ce dieu, jusqu'au jour qu'il avint  
 Qu'elle, couchée au fraiz d'une grand' forest sombre,  
 Elle entendit les cris d'une gemissante ombre.

La voix disoit ainsi : « O dure cruauté !

« Brusleray-je toujours d'un et d'autre costé ?  
 « Plustost que j'aye au cœur le mal de Promothée,  
 « Et la roche à Sisyph dessus mon col portée !  
 « Las ! vivray-je tousjours en ce maudit enfer,  
 « Sans espoir de salut, atachée de fer ?  
 « Souffriray-je à jamais une telle agonie ?  
 « O quatre fois maudit le jour que je prin vie !  
 « Ostez-moy ces serpens et ce tigre affamé  
 « Qui me traisne à louvy par ce lieu enflammé.  
 « Hé ! mère des amours, hélas ! ouvre l'oreille  
 « A mes cris angoisseux ; voy l'ardeur non pareille  
 « Que je souffre icy-bas. Je te prie humblement  
 « D'obtenir de Pluton relasche à mon tourment.  
 « Ah ! quel estrange feu r'allume ma poitrine !  
 « Au secours ! au secours ! ma loyale Cyprine !  
 « Ce bourreau me r'enferme, il r'attache mes fers,  
 « Il me hasle les chiens de ses maudits enfers.  
 « Retirez-vous, bourreaux ! la peine est trop cruelle.

« Hélas ! c'est trop souffrir, pour estre maquerelle. »

A ces mots s'éveilla, comme d'un fort sommeil,  
La fille de Jupin, la deesse au bel œil,  
Quand elle entend nommer son nom à la voix casse,  
Qu'elle croit provenir d'une caverne basse :

« Seroit-il vray, dit-elle après un long songer,  
« Que Pluton eut voulu aux ames rengreger  
« Leurs peines et leurs maux, encor à ceux vollages,  
« Qui ont savorez cy mes amoureux breuvages?  
« Je ne veux pas ainsi mon renom immortel  
« Acrocher souz le joug d'un enfer si cruel,  
« Ny encor oublier celles qui m'ont servies,  
« Et exposé pour moi leurs honneurs et leurs vies.  
« C'est donc pourquoy je veux, Cupidon, qu'à present  
« Tu mettes sans tarder tes deux aësles au vent,  
« Pour descendre là-bas, où ton oncle commande,  
« Sçavoir quel est l'esprit qui secours me demande ;  
« Que, si s'en est aucun de nous favorisé,  
« Que, pour l'amour de moi, son mal soit appaisé. »

Elle n'eut pas si tost achevé la parole,  
Qu'il devalle soudain au triste Capitolle  
De la maison des mors. Ceste maison icy  
Toute couverte estoit de peine et de soucy.  
Il y faisoit obscur, et la fumée espesse  
Comme un nuage noir recelloit la grand'presse  
D'un millier de demons qui volletoient autour,  
Esbahy[s] de voir là le delicat Amour.  
Mais luy, qui n'a point peur de leur estrange forme,  
Passe tout au travers de cest enfer enorme,  
Car sa force indomptée a puissance partout ;  
Son empire s'étend de l'un à l'autre bout.  
Il va trouver Pluton, qui, d'une façon fiere,

Près de sa femme assis d'une rude manière ,  
 Tenoit dedans sa main un grand sceptre de fer,  
 Sceptre qui fait trembler tous les demons d'enfer.  
 Sitost qu'il l'advisa , sa barbe esparpillée ,  
 Noire , en petits serpens en devint gredillée ;  
 Ses gros yeulx il tourna flambans et furieux ,  
 Puis sa voix bourdonnante esclata par ces lieux :

« Que cherche-tu , dit-il , enfant impitoyable ?  
 « Viens-tu icy blesser, en ce lieu implacable,  
 « Quelqu'un de mes suppots ! Serpent, retire-toy.  
 « Ozes-tu bien entrer en ce lieu plein d'effroy ?  
 « Si je commande aux miens, qui tourmentent les ames  
 « Au fond de mes caveaux tous entourez de flames,  
 « De sortir dessus toy , ilz te feront sentir,  
 « Après mille tourmens , un tardif repentir.  
 « Tu ne partiras point de leur main homicide  
 « Qu'ils ne te jettent au fond de la grand'fosse humide  
 « Des lezars et crapaux ; et ton arc outrageux  
 « Servira de trophée en ce lieu ombrageux.  
 « Fuis-t'en , sy tu es sage ; ebranle tes deux aisles ,  
 « Et repasse les eaux des paines immortelles. »

Cupidon , qui jamais ne s'effroya de rien ,  
 Se rit à haute voix du filz Saturnien :

« Pauvre roy ! ce dit-il , comment ozes-tu dire  
 « Ces <sup>1</sup> injurieux mots ? Ne crains-tu point mon ire ,  
 « Encor veu que tu sçay que je te peux dompter,  
 « Et tes supots aussi , si tu viens m'irriter ?  
 « Ne te souvient-il plus de ceste flesche isnelle  
 « Qui te perça le cœur, te brouilla la cervelle,  
 « Qui te fit, lasche et mol, ton royaume oublier,

« Pour, tombé souz ma main, soudain te marier ?  
 « Quoy ! ne te souvient-il , ingrat plein de molesse ,  
 « De ce que tu promis à ma mère déesse ,  
 « Alors , dis-je , parjure, effronté, sans raison ,  
 « Qu'en ton char tu ravis, par grande trahison,  
 « Ta femme que voicy ? N'en as-tu souvenance ?  
 « Si ma mère eut voulu rompre ceste alliance ,  
 « Elle t'eut empesché de faire ton dessein ,  
 « Et tu n'eus eu jamais de ce coup le cœur sain.  
 « Tu me braves encor' en ce triste palais ,  
 « Où n'habite jamais la desirable paix. »

— « Onques, respond Pluton, d'aucun dieu la promesse  
 « Ne se pourra trouver vaine ni menteresse.  
 « Que veut-elle de moy ? » — « Que tu lasches celuy  
 « Esprit qui ainsi haut s'escrie plein d'enuy,  
 « L'appellant à secours ; fais-le venir en place. »

A l'instance, il luy fut admené à sa face  
 L'esprit salle et crasseux du corps jadis vivant  
 De la mère Cardine, à laquelle souvent  
 S'addressoient ruffiens, acheteurs de querelles.  
 Sitost qu'Amour la vit : « Mère des maquerelles,  
 Dit-il en l'embrassant, a ! je ne pensois pas  
 « Que ton viel corps sitost fut allé au trespas. »

— « Je n'ay, dit-elle, encor laissé le monde vuide  
 « De courtières d'amours ; car la mort homicide,  
 « Avant que debeller mon corps pour lors entier,  
 « J'avois à un bon nombre apris mon beau mestier,  
 « Dont ils font à present accroistre ton trophée ,  
 « Soit par ruse, par fard, soit par double pensée ;  
 « Paris en est semé, et vont multipliant,  
 Comme en la bonne terre on voit croistre un formant<sup>1</sup>.

1. C'est-à-dire froment.

« Par ceste recompense , ô Amour, je te prie  
 « De faire soulager un peu ma triste vie;  
 « Je te supplie , hélas ! prie au roy des enfers  
 « Que l'on m'oste un petit ces chaines et ces fers ;  
 « Qu'au moins j'aye relasche à ma paine cruelle :  
 « Je la porte pour toy, qui t'ay esté fidelle. »

Si pitoyablement elle dit ces propos

Que Pluton aussitost la fit mettre en repos ,  
 Commandant aux bourreaux de l'infemale place  
 La déchaîner soudain. Mais eux, tout plains d'audace  
 Comme supots d'enfer, s'opposent à leur dieu.

Un grand cri s'esleva en l'effroyable lieu.

Le premier qui parla, ce fut le filz d'Egine ,  
 L'un des trois juges eleu[s] en l'infemale playne.

« Seroit, dit-il, raison , prince de ce manoir,  
 « De revoquer ainsi le plutonnicq' devoir ?  
 « Veux-tu perdre le nom de tyran execrable ,  
 « Pour et contre tout droit un'ame miserable  
 « Supporter icy-bas , un'ame qui là haut  
 « A fait encontre Dieu un si mortel deffaut ?  
 « Regardez à bon droit, car le fait le mérite.  
 « Ceste vieille ridée , en tous biens interdite ,  
 « Que tu as fait tirer hors de ce plomb bouillant ,  
 « C'est celle qui jadis, d'un esprit mal-vueillant ,  
 « Vendit, deçeut, gasta tant de simples pucelles ,  
 « Qui ont esté putains , et depuis maquerelles ,  
 « Que le destin cruel, père de leur malheur,  
 « Après quelque plaisir fait mourir en douleur,  
 « Maudissant mille fois ceste damnée infâme ,  
 « Qui perdit et damna et leur corps et leur âme.  
 « Ce que je dis est vray : ils sont en tes cachos ,  
 « Où ils n'ont seulement un' heure de repos.

« Puis tu auras pitié de ceste orde marastre ,  
 « Qui tremble devant toy ! O la bonne idolatre !  
 « Non , ne fais pas cecy : car il n'avint jamais  
 « Ung si mauvais augure en ce sombre palais.  
 « Doncques pense-y bien ; car, s'elle est deschenée ,  
 « Sois seur qu'elle fera de terrible menée ;  
 « Et vaudroit beaucoup mieus lâcher tous les esprits ,  
 « Qui ont mille combatz en leur vie entrepris. »

Quand Cardine entendit d'Eaque la parole ,  
 Elle dit ces propos , d'une voix basse et molle :

« Et que t'ay-je forfait, germe de Jupiter,  
 « Que tu me viens icy tant de fautes imputer ?  
 « Las ! n'ay-je pas assez souffert de dures genes ?  
 « Ne m'as-tu ordonné encor' assez de peines ?  
 « N'ay-je peu amollir ton cœur par mes tourmens  
 « Que j'ai tant enduré avec gemissemens ?  
 « Las ! je t'adjure icy, et par ton juste père ,  
 « Et par la grand' beauté de ta royalle mère ,  
 « Par ces mesmes genoux que je tiens embrassez ,  
 « Que tu oublies or' tous mes forfaitz passez !  
 « Ainsi puisses-tu veoir prosperer ta justice,  
 « Et juger les esprits d'une belle police ! »

Elle sceut si très bien ce fier juge enjoller  
 Qu'il luy osta les fers, et la laisse en aller  
 Libre, exempte de tout. Or il restoit encore  
 De tous les infernaux le demon Belphegor<sup>1</sup>,  
 Et le portier testu<sup>2</sup>, qu'ils ne se pouvoient pas  
 Appaiser en voyant un si injuste cas ;  
 Mais surtout ce portier, ce grand portier Cerbère,

1. Bien connu par la nouvelle de Machiavel et l'imitation de La Fontaine.

2. C'est-à-dire Cerbère.

Jure , atteste les dieux et sa sombre tanière  
 Qu'il la renfermera , et plus qu'auparavant  
 De gehennes et de mal il la sera suivant.  
 Et bref il eut enfin accompli son envie ,  
 Si Amour à l'instant d'une fleiche ennemie  
 Ne luy eut enferré son cœur si despiteux ,  
 Qu'il le fit devenir de Cardine amoureux.  
 Il ne vit pas tomber dans son cœur ceste flèche ,  
 Car les flèches d'Amour sans les voir nous font brèche.  
 D'une seule flamèche un grand feu s'aluma ,  
 Qui tout par tout le corps aussitost l'enflamma.  
 « O pauvre, dit-il (a)lors, quelle chaude etincelle  
 « Allume ores mon sang et mes os et ma moëlle !  
 « Helas ! je suis perdu , je sens bien que mon cœur  
 « Est atteint asprement de l'amoureuse ardeur.  
 « O Cardine ! Cardine ! ouvre tes bras , de grace !  
 « Embrasse-moy, ton serf ! Pardonne mon audace !  
 « Regardes-moy, mon cœur, et sans plus de sejour  
 « Donne-moy aujourd'huy ta grace et ton amour ! »  
 Ainsi disoit Cerbère, exploré en la sorte  
 Qu'un pauvre passient que la douleur transporte ;  
 Un grand ruisseau de pleurs luy couloit de ses yeux ;  
 Il couroit çà et là , ainsi que furieux.  
 Et elle , qui congnoit que c'est de telle raige ,  
 L'enrette en ses filetz encore d'avantage.  
 Elle fuit , il la suit , ainsi que bien souvent  
 On voit à tire d'æsle haut et bas par le vent  
 L'amoureux passereau suivre sa pesse aymée  
 De taillis en taillis , de ramée en ramée,  
 Pour luy faire l'amour. Lors l'enfant Cyprien,  
 Se riant du blessé : « Je sçavois , dit-il , bien,  
 « Demons qui regissez le palais du divorce ,

« Que je vous montrerois mon indomtable force,  
 « Et que, quand il me plait mon courage eschauffer, !  
 « Je triumphe du ciel, de l'onde et de l'enfer. »

A ces mots s'envola d'une course eslançée,  
 Laissant toute la cour nocturnale oppressée  
 De divers pensemens, comme un homme esblouy  
 Qui ne croit pas cela qu'il a veu et ouy.  
 En ce pendant ce feu si bien l'ard et l'affolle,  
 Qu'il n'a plus de soucy du devoir de sa geolle ;  
 Il jette à l'abandon les clefz de la maison ;  
 Il ne pense plus rien qu'à trouver guarison.

Pluton, qui eut pitié de cette forte raige,  
 Dit : « Avant que ce feu accroisse davantage,  
 « Et craignant qu'il devienne en fin plus vigoureux,  
 « Je veux faire à ce jour un accord de vous deux,  
 « Car il n'est rien si sain en l'amoureux martyr  
 « Que d'estre jouissant de ce que l'on desire ;  
 « Par quoy je veux, Cerbère, en suivant ton desir,  
 « Te donner ceste-cy pour faire ton plaisir.  
 « Il me plait qu'aujourd'hui tu couches avec elle,  
 « Sans qu'il y ait aucun qu'au contraire y rebelle ;  
 « Je le veux, et me plait que tout ainsi soit fait.  
 « Tu luy feras peut-estre un monstre contrefait  
 « Qui servira un jour plus que vous tous ensemble,  
 « En ce gouffre fameux, si à vous deux ressemble :  
 « Car tu es tout mechant et ne te plais qu'à mal,  
 « Et ceste femme icy est un pire animal.  
 « Voilà comme l'enfant ne peut qu'il ne soit fort,  
 « Malin, fin, rusé, caut, salle, puant et ort. »

Cerbère, oyant cecy, de grand plaisir et d'aise  
 Embrasse les genoux de Pluton, et luy baise  
 Les piedz et tout cela qu'il se peut adviser,

Et ne sçavoit assez ceste faveur priser.

Elle, qui ne manqua en sa vie de ruse,

Ne faillit à l'instant de dire ceste excuse :

« Comment ! dit-elle lors à ce roy infernal ,

« Si autrefois j'ay fait, à mon dan, quelque mal

« Là haut où luit le jour, quand ma fortune infame,

« Au leure balançoit l'honneur d'aucune dame,

« Il n'est pas dit pourtant que tu doive, inhumain,

« Me donner, me livrer ainsi qu'une putain.

« Voudrois-tu, respond-moy, je suis ta prisonnière ,

« Qu'on te die là haut maquereau de Cerbère ?

« Voudrois-tu t'aquester ce nom tant monstrueux ,

« Inexorable aux dieux, terrible et merveilleux ?

« Si je suis destinée de servir à ce diable ,

« Et qu'il me faille icy revivre miserable ,

« Car jamais des humains les esprits<sup>1</sup> hors des corps

« Ne rentrent en iceux du depuis qu'ils sont morts ;

« Les ondes d'Acheron sont au passer quaiables<sup>2</sup>,

« Mais ilz ne sont jamais au retour repassables,

« Que je sois de votre ordre accouplée avec luy

« Par un beau mariage , et je jure celuy

« Qui premier me fit veoir la celeste lumière

« Que je te serviray de fidelle portière. »

Pluton , qui ne pensoit à sa grand' trahison ,

Sa demande accorda. Pauvre roy sans raison,

Que ne sçavoit encor que jamais maquerele

Ne peut onques tenir sa parole fidelle,

Et qu'en son double cœur, malin et cautelleux,

Le vouloit deschasser de ses lieux tenebreux !

1. Imp. : épris.

2. C'est-à-dire guéables.

L'acort aussi tost fait de Cerbère et Cardine,  
Se touchèrent les mains, faisant piteuse mine,  
Car il ne se trouvoit en ce lieu merveilleux  
Demons si effroyans, si laids et si hideux :  
Tant ilz estoient crasseux, villains et deshonestes !  
Cerbère avoit au col trois monstrueuses testes,  
Comme un arbre forechu, et puis ses yeux affreux,  
Rouges comme charbons, flamboyant furieux.  
Chacune teste estoit de diverse peinture :  
La première monstroit d'un serpent la figure ;  
Et la seconde estoit comme un mufle felon,  
Au crin roux, herissé, d'un orgueilleux lion ;  
Et la tierce, montrant un col long très horrible,  
Ressembloit au dragon qui volle plus terrible.  
Cardine, qui avoit desjà long-temps perdu  
Le plus beau de ses fards, au bordeau despendu,  
Avoit le poil chesnu meslé d'estrange sorte  
Sur son chef descharné, couvert d'une peau morte ;  
Les joues luy pendoient ridées en tous lieux ;  
Jaunatres et rouillez estoient ses deux gros yeux ;  
Les mains sèches, sans chair, comme un'anatomie.  
Voilà les beaux attretz de l'amant et l'amie.  
Par le large terroir de l'enfer outrageux  
Desjà l'on<sup>1</sup> sçait partout les nopces de ces<sup>2</sup> deux ;  
Tous les demons de l'air furent mandez à l'heure  
Pour assister au jour qu'en l'inferral demeure  
Se faisoit le festin où solennellement  
Se debvoyent espouser et l'amie et l'amant.  
Cardine, qui voyoit tant de demons paroistre

1. Imp. : long.

2. Imp. : ses.

Aux nopces arrivez : « Ne ferai-je congnoistre  
(Dit-el'), ô grand Pluton, quand tu l'auras permis,  
« Que je ne suis encor denuée d'amis ?

« Commande à quelques uns de tes esprits habille  
« Qu'il se transporte à coup dans la fameuse ville  
« Du grand gouffre Paris, pour en chascun quartier  
« Mes filles admener qui sont du bas mestier,  
« Affin, toy les voyant et leur brave nature,  
« Tu puisses lors juger quelle est ma nourriture,  
« De moy, dis-je, Pluton, qui t'ay autant aymé  
« Comme tu es des tiens cheri et estimé. »

— « Je le veux bien, » dit-il. Lors à l'heure il demande  
Un esprit, qui venu aussitost, luy commande  
Se transporter soudain au terroir de Paris  
Querir celles qui font des cornes aux mariz.

« Puis surtout souviens-toy, dit Pluton, de semondre  
« Celles qui bien souvent font les paillards refondre.  
« Je les veux toutes veoir dans demain icy-bas  
« Au festin solennel : haste-toy le grand pas. »

— « Laissez, dit Bellial, tel on nommoit ce monstre ;  
« Je les admeneray cy-bas faire leur monstre <sup>1</sup>. »

A l'instant il se part ; puis, son chemin parfait,  
Se logea chez la garce au grand Jasqu' Adenet <sup>2</sup>,  
Françoise au col ridé, my-mangé d'escrouelle,  
Ballafrée au menton, marque de maquerelle.  
Bellial de longtemps la congnoissoit fort bien,  
Pour l'avoir souvent veuë en ce lieu parisien.  
Si tost que le soleil retira sa lumière

1. C'est-à-dire les faire passer en revue.

2. Il est evident qu'il faut lire Jacques Adenet ; mais est-ce un nom d'homme contemporain ? est-ce une enseigne ?

Et que la sombre nuit commençoit sa carrière ,  
 L'esprit à son hostesse est soudain apparu ,  
 Qui luy dit : « Autrefois ne m'as-tu bien congneu ?  
 « Je suis ton inventeur, ton conseil, ton memoire ,  
 « Qui t'a fait si souvent le vin à cinq solz boire ;  
 « C'est moy, ton grand amy, messenger infernal ,  
 « Qu'on appelle en enfer le subtil Bellial ,  
 « Venu exprès icy des ombreuses campagnes  
 « Pour aux nopces prier et toy et tes compaignes  
 « Qui se meslent ici, plaines d'oyseté,  
 « De bastir un verger d'orde lasciveté ;  
 « Ce sont les nopces, dis-je, à chacun merueilleuses  
 « De Cerbère et Cardine aux gestes orgueilleuses.  
 « Voylà donques pourquoy est icy ma venue. »  
 — « Bellial mon amy, certes j'ay bien cogneuc,  
 Respondit-elle lors d'une face joyeuse,  
 « Que tu m'aymes beaucoup , et m'en estime heureuse.  
 « Mais où se trouvera, dis-le moy sans mentir,  
 « Chacune de noz sœurs, pour ensemble partir ? »  
 — « Au fauxbourg Saint-Michel, dit-il, chez *la Passeuse*,  
 « Qui de toute votre ordre est la plus orgueilleuse.  
 « Là , avec ton troupeau , trouve-toy sans nul bruit,  
 « Pendant que je m'en vois courir toute la nuit  
 « Pour le reste assembler. » Tant fait de diligence ,  
 Qu'il se montra esprit de grande experience.  
 Bref à les advertir il ne voulut songer.  
 Si bien fait Bellial , pour le comte abreger ,  
 Que plustost ne s'ouvrit du beau jour la barrière  
 Qu'on voit au rendez-vous une grand' fourmillière  
 De courtières d'amour, avec ce beau meneur,  
 Qui les conduit au port d'Acheron plein d'horreur,  
 Où là estoit Charon , le nautonier fidelle

Du prince de l'enfer, avecques sa nacelle,  
 Où passent les esprits des blesmes trepassez  
 Quand en ce monde icy ils ont leur temps passez.  
 Bellial, aussitost l'advisant, dit : « Charon,  
 « Passes-nous vistement ce fleuve d'Acheron. »  
 — « Comment ! luy respond lors ce vieillard, qui advise  
 Ce lunatic troupeau, quel est la marchandise  
 « Que tu m'ameines cy ? seulement à les voir,  
 « Je juge bien qu'ilz vont nostre enfer decevoir ;  
 « Ilz trahiront Pluton : dis-luy qu'il y regarde. »  
 Ainsi disoit Charon à la barbe grisarde,  
 Qui pendant, diligent et nautonnier accord,  
 Les passoit bravement de l'un à l'autre bord,  
 Où Pluton, ses supposts, Cerbère et l'espousée,  
 Les receurent gayement. Chascune, à l'arrivée,  
 Fut des diables d'enfer receue bravement ;  
 Où ceux qui, trop lacifs, voulurent bougrement  
 Baiser la langue en bouche, eurent tous la verolle,  
 De la plus fine encor qui fut onc chez *Nicolle*,  
 Venue expressement du plus beau cabinet  
 De *la Passeuse*, qui n'eut jamais son cas net.  
 Ils furent cent d'attaints, et un diablote malade  
 Qui eut de *Madelon* seulement la pelade.  
 Chacun selon son rang s'achemine au palais,  
 Où les tables estoient couvertes de tous mets.  
 La première marchoit par Pluton gouvernée,  
 Suyvie de son train, la femme à *la Chaussée*,  
 Puis *Largerie* après marchant en rang à part,  
 Menée souz les bras par Charon le vieillard ;  
*La Passeuse* à costé sur main droite chemine ;  
 Plus un nombre fort grand de troupe feminine,  
 Des jeunes, laides, belles, après elle marchent ;

Puis dessouz son gros cul deux filles se cachotent ;  
Celuy qui la menoit estoit le grand Cerbère ,  
Qui gouvernoit aussi *Michelle* menuisière ,  
Suivie seulement de quatorze putains ,  
Dont les douze portoient chascune deux poulains ,  
Et les deux qui restoient , seize fois verollées ,  
Deux perruques avoient sur leurs testes pellées.  
*Marguerite Remy*, surnommée aux gros yeux ,  
La femme de celuy qui est *Renard le vieux* ,  
Avec la *Maquignonne* et sa fille boiteuse ;  
*Paquette* , avec sa mère en tous lieux cautelleuse ;  
*La Picarde* crespinière , yvrongnesse tousjours ,  
Qui tromperoit un diable en ses ruses et tours ;  
La femme de *Bastien* , *Le Cellier* , *Robillarde* ,  
*Anne* au petit bonnet , la *Normande* bragarde ,  
*La Ragouye* , l'*Englesche*<sup>1</sup> , *Ivonne* , qui souvent  
Fait marcher son troupeau viste comme le vent ;  
La grosse *Jaqueline* à chacun chambrière ,  
La *Saintionne* aussi , et la *Chapperonnière* ,  
*Gillette* la gaillarde , et *Michelle* sa sœur ,  
La *Lionnoise* encor , qui n'a pas le cas seur ,  
*Esperance* , *Olive* , *Janne* , à qui la chemise  
Fut en mille morceaux en un soir toute mise :  
*Margot* la larronnesse et *Perrette* au corps bleu ,  
Et mille autres encor qui bruslent dans le feu  
Du petit Cupidon , marchent en une troupe ,  
Tenans toutes en main plein de vin une coupe ,  
Chantant accortement mille chansons d'amour ,  
Carollant gayement de Cardine à l'entour .  
*La Bretonne* , *Nicolle* et madame *Le Moyne* ,

1. C'est-à-dire l'Angloise.

Toutes trois par honneur de Cardine avoient peine  
 A supporter la queue du costillon brodé  
 De petits serpentiaux dont il estoit bandé,  
 Et pour autant aussi que fines et fidelles  
 Elle les estimoit sur toutes maquerelles,  
 C'est pourquoy el' vouloit près d'elle les tenir  
 Pour en tout son conseil prestes la subvenir.

Or madame *Guerin, la Bardou*, avec *Sainte*,  
 Qui *Martine* menoit souz le bras, toute teinte  
 De mauvaise couleur, avoient soin de renger  
 Celles qui se vouloient dedans l'enfer loger.  
 Le nombre en fut si grand, qu'il y en eut dix mille  
 Qu'ilz ne peurent entrer en l'infornelle ville.  
 J'aurois plustost comté le sable de la mer  
 Que de m'amuser cy à toutes les nommer.  
 Qui a autrefois veu, au plus chaut de l'année,  
 Sortir d'un chesne creux une longue trénée  
 Des fourmis mesnagers, dont la queue sans bout  
 Couvre tout un chemin qui en regorge tout,  
 Il a veu de Venus les femmes amoureuses  
 Emplir tout le terroir des caves ombrageuses.  
 De vous raconter cy l'ordre de leur festin  
 Je n'aurois jamais fait, long en seroit la fin;  
 Seulement je diray que tout fut plein de joye  
 Ou après le souper l'espousée on convoye  
 En sa chambre coucher. Là bien et doucement  
 Pluton la soulagea souz les bras gentiement;  
 Puis, ayant prins congé de la mère Cardine,  
 S'en alla reposer aux bras de Proserpine.  
*La Roche* damoiselle avoit tant seulement  
 Charge de bien coiffer Cardine proprement;  
 Ses deux filles de chambre à la façon bragarde

Furent la grosse *Jeanne* et aussi *Robillarde* ,  
Qui firent tout le jour aux diables commencer  
Mille et mille chansons pour les faire daner,  
Dont on les pris a fort, après dame *Gillette*,  
Qui fidelle gardoit la clef de la chambrette  
Où se devoient coucher l'espousée et l'espoux.  
Aussi les infernaux la reveroyent tous,  
Tant pour ce qu'elle estoit femme disant merveilles  
Qu'aussi elle gardoit du banquet les bouteilles,  
Et que sa soeur *Michelle* , aux noirs et bigles yeux,  
Servoit Cardine en tout d'un maintien gracieux.  
La mère donc estoit retirée en sa chambre,  
Qui ne sentoit ny muse, ny le parfum, ny l'ambre,  
N'aucune bonne odeur que l'on puisse chercher,  
Où desjà sous le lit s'estoit voulu cacher  
Astarot le malin, qui desiroit, pour rire,  
Escouter tout ce que les amans pourroyent dire  
La nuit, couchez ensemble, affin, le jour ouvert,  
Qu'il eust tout leur secret à chacun descouvert  
Pour les en bien gosser. Mais, de malheur, ce diable  
Ouyt, sans y penser, la trahyson semblable  
Comme vous entendrez : *O Marie aux poireaux!*  
Si tu n'eus point ce soir enyvré ton cerveau,  
Et qu'il t'eust souvenu, comme c'estoit ta charge,  
De regarder partout sous le lict long et large  
Où Cardine couchoit, l'enfer certainement  
Ne fust plus à Pluton, mais à vous bravement.  
Mais quoy! nous ne pouvons fuir la destinée  
Que nous avons d'en haut et des Dieux ordonnée.  
Cardine donc au lict, et voyant à l'entour  
D'elle ses filles qui ne vivent que d'amour,  
Se rit et dit ainsi : « O filles honorables!

« J'ay tant fait que je suis hors des mains de ces diables  
 « Et de ce dieu Pluton , qu'encor je tromperay  
 « Avant qu'il soit trois jours, ou bien je ne pourray,  
 « Car je veux de l'enfer m'emparer de la porte ;  
 « Puis après ce point-là je me rendray plus forte  
 « Par quelqu'autre moyen. Ainsi, filles d'amour,  
 « J'auray plus grand pouvoir de vous servir un jour :  
 « Car il est ordonné par la grand' destinée  
 « Que chascune de vous sera ceans damnée.  
 « C'est pourquoy je voudrois, pour vous favoriser,  
 « Quelque subtil moyen maintenant adviser.  
 « La plus fine de vous, en ceste urgente affaire,  
 « Me conseille au besoin : c'est à vous de bien faire. »

*La Passeuse* vouloit son propos avancer,

Si *Nicolle* à l'instant ne luy eust fait cesser.

« T'appartient-il, dit-elle, ô sottte glorieuse!

« De parler devant moy, *Nicolle* la boiteuse?

« Quoy! es-tu à sçavoir, à entendre, à ouyr

« Que, quand je veux, je fais la fille esvanouyr

« Devant les mesmes yeux de la sainte justice,

« Tant je suis cauteleuse et pleine d'artifice? »

Respond lors *Largerie*<sup>1</sup> : « Je sçay et cognoy bien

« Que sçavez toutes deux d'assez subtils moyens

« Pour tromper les marchans ; mais sçachez, je vous prie,

« Que sçait, que peut, que veut la fine *Largerie* ;

« Et je m'asseure bien que vous me quitterez

« La gloire d'entre vous et me revererez.

« Tu parles de tromper et decevoir la veue

« De ceux qu'en ta maison font recherche et reveue ;

« Ce n'est rien que cela, je feray encor plus :

1. Forme ancienne de largesse.

« Car le plus fin sergent je rendray tout confus ,  
 « Trompé et esblouy , voire eust-il en la teste  
 « Cent yeux ainsi qu'Argus. Cela est manifeste ,  
 « Cela est dans Paris aussi commun à tous  
 « Comme il est vray qu'icy suis première de vous.  
 « Première donc je veux , ma Cardine , t'apprendre  
 « Comme il faut commencer , s'il te plaist de m'entendre ,  
 « Pour faire ton vouloir ; alors ton jugement  
 « Cognaistra si je suis de bon entendement. »

Elle vouloit parler, quand madame *le Moine* ,  
 Femme d'un boulenger, luy dit : « Ne prens la paine  
 « Ny hardiesse encor de parler devant moy ;  
 « Car je sçay mieux que c'est de conseiller que toy .  
 « De fidelles tesmoins me serviront cent filles ,  
 « Qui coquines estoient , que j'ay faictes gentilles .  
 « Les unes damoiselles ores je les feray ;  
 « Puis en bourgeoises après soudain les changeray ,  
 « En mignonnes marchandes , aussi gentes encores  
 « Comme dans le Palais aujourd'huy se voit ores. »  
 — « Pour cela, respond lors *Anne*, voudrois-tu bien  
 « Soutenir et prouver que nous ne sçavons rien ?  
 « Ces traits-là sont communs qu'icy tu nous raportes .  
 « Je sçay que tu te sers , comme chevaux de postes ,  
 « Des filles que tu tiens , encores à credit .  
 « Ouy, ouy, je le sçay bien , car une me l'a dit ,  
 « Lorsqu'elle vint un jour en ma maison gaillarde  
 « Se faire besongner ainsi qu'une paillardede .  
 « Laisse-moy donc parler sans plus avant marcher ,  
 « Car je sçay d'importance un grand fait esplucher ,  
 « Et icy pour me nuire aujourd'huy ne t'abuse :  
 « On voit à ton grand nez que tu n'es qu'une buse. »  
 Ayant ainsi parlé , elle voulut soudain

Commencer son discours ; mais une , de la main,  
 Lui donna un soufflet, et luy dit : « Impudente !  
 « Te vantes-tu ainsi , ma Cardine presente ?  
 « Je sçay bien que tu es femme d'un maquignon ,  
 « Et que tu ne vaux pas un vieil pourry oignon.  
 « Si tu estois sçavante ou bien ingenieuse ,  
 « Te voudrois-tu servir de ta fille boiteuse  
 « Pour faire tes marchez à un chacun ? » Voylà  
 Comme la *Grand' Bretonne* à ceste-icy parla ,  
 Qui d'un œil furieux , ainsi qu'une lionne ,  
 Vouloit faire trouver estre sa cause bonne.

« S'il faut , dit-elle encor , bien faire sans vanter ,  
 « Je dois seule le pris sur toutes emporter ,  
 « Soit pour l'entendement , pour la ruse ou finesse :  
 « Car j'ay accortement aqoise la richesse  
 « Par mon subtil esprit , et n'ay pas despencé  
 « Tout l'or et tout l'argent qu'amour m'a avancé.  
 « Mais vous , pauvres , hélas ! malotrues canailles ,  
 « Vous n'avez pas vaillant ensemble quatre mailles.  
 « Prestez-moy donc silence , et apprenez de moy .  
 « Il est certain qu'il faut premier tenir la foy  
 « A vous , mère Cardine , afin d'oster le sceptre  
 « A ce grand roy Pluton , de ses bas lieux le maistre ;  
 « Car toutes d'un accord , unies d'un vouloir ,  
 « Nous le deschasserons de son triste manoir ,  
 « Et , au lieu de luy roy , nous te ferons royne. »  
 Ces mots firent ouvrir les yeux à la Cardine ,  
 Qui fit signe aussitost à toutes de l'ouyr  
 Pour voir comme el' pourroit du grand enfer jouyr.

Lors , le silence fait , elle dit : « Il faut , mère ,  
 « Premier tuer au liet ton espousé Cerbère  
 « Ceste prochaine nuict , ainsi que le sommeil

« Luy aura aussitost doucement charmé l'œil.  
 « Ce fait , tu luy prendras la clef de la grand'porte  
 « D'enfer, pour faire entrer dedans notre cohorte,  
 « Qui , preste se tenant d'assaillir Lucifer,  
 « Forcerons bravement tous les demons d'enfer.  
 « Moy, comme colonnel' de la bande première,  
 « Croy que pour assaillir je ne seray derrière.  
 « *Nicolle*, que voicy, la sienne menera,  
 « Et *Largerie* aussi de bien près la suyva.  
 « *La Passeuse*, qui n'est qu'à tout mal faire experte,  
 « Et *la Chaussée* encor, tiendront la porte ouverte;  
 « *Michelle*, avec *Françoise*, accorte[s], serviront  
 « De se tenir au guet du mieux qu'elles pourront.  
 « Je m'assure fort bien que , tenant un tel ordre,  
 « Nous chasserons Pluton sans faire aucun desordre. »  
 Ainsi dit la *Bretonne* au cœur plein de poison.

Lors Cardine parla, disant : « Ceste raison  
 « N'est pas impertinente , et je l'advoue bonne.  
 « Par quoy, ma bien-aymée et chérie *Bretonne*,  
 « Fais si bien qu'en effect je possède ee fort :  
 « Car, s'il ne tient qu'à moy, Cerbère est desjà mort.  
 « Servez-moy au besoin , mes fidelles compagnes,  
 « Pour le sceptre tenir des ombreuses campagnes;  
 « Promettez-moy la foy, ô filles de mon cœur!  
 « Et ores employez vos forces et vigueur. »

Alors , d'un mesme accord s'ecrièrent ses femmes :  
 « Mère, tout est à vous , et nos corps et nos ames. »  
 Ce complot ainsi pris , partirent hors de là ;  
 Chacune son troupeau amasser s'en alla,  
 Et eussent sceu si bien la trahison parfaire  
 Que chassé eut esté le grand roy mortuaire,  
 N'eust esté l'espion, fidèle à son seigneur,

Dessous le lit caché , qui courut de roideur  
 Vers la chambre à Pluton : « Esveille-toy, ô prince !  
 « Et sauve maintenant ta nocturne province ;  
 « Tu es trahy, dit-il ; lève-toy vistement,  
 « Ou bien l'on te viendra tuer presentement.  
 « Cardine l'infidelle esgorge ton Cerbère ,  
 « Et, à l'aide des siennes entrez ici naguère,  
 « Espère te ravir le sceptre que tu tiens. »

A ces mots saute en piedz Pluton et tous les siens ,  
 Armez de coulevreaux, de torches enflamées,  
 De longs serpens retors, aux queuës animées ;  
 Le toecin effroyant sonna plus hautement  
 Que quand les trois amis entrèrent forcement <sup>1</sup>  
 Pour Proserpine avoir. L'enfer est tout en arme ;  
 On n'entend rien que bruit et que crier : Alarme !  
 Chacun demon tressault, esmeu de grand frayeur ;  
 Et Pluton , arrivant, les yeux brillant d'ardeur,  
 Au lieu où le troupeau de ces femmes malignes  
 Abatoyent, renversoyent, cauteleuses et fines,  
 Les nocturnes demons, s'ataqua hardiment  
 A celle qui faisoit le plus grand destruiment.  
 « *Largerie*, dit-il, — e'estoit ceste maratre  
 Qui faisoit raige ainsi de tous ses gens abattre, —  
 « Je te veux maintenant , avant que m'eschauffer,  
 « Monstrer que vaut la main du grand prince d'enfer,  
 « Et comme je sçay bien ehas-tier et detruire  
 « Ceux qui mal advisez entreprennent me nuyre. »  
 Ce dit , dessus les rains si grand coup luy donna  
 De son croc, que l'enfer hautement resonna.  
 « A ! dit-elle, Pluton , ce coup ne m'espouvante :

1. De force.

« Sy ta force n'est point plus rude et vehemente,  
 « Je n'auray pas grand' peine aujourd'huy à donter  
 « Ton orgueilleux pouvoir. » Lors, sans plus contester,  
 Luy donna d'un marteau sur le haut de la teste,  
 Qui s'entendit plus loin qu'un esclat de tempeste <sup>1</sup>.  
 Pluton, tout estourdy, chanceloit çà et là  
 Du grand coup qu'il receut ; et à l'heure voylà  
 Les demons en fureur, acharnez pesle-mesle  
 Sur celles quemenoit ceste grand' maquerelle ;  
 D'autre coté estoit le troupeau furieux  
 De cent putains qu'avoit *Marguerite* aux gros yeux,  
 Qui tenoyent prisonniers Eaque <sup>2</sup> et Radamante ;  
 Cerbère, d'autre part, qui pleure et se tourmente  
 Pour Cardine, qu'il voit qu'on rattache en prison,  
 Accusée envers luy de fraude et trahyson :  
 Thesiphone, Alecton et l'affreuse Megère,  
 Les Furies d'enfer, la prindrent prisonnière,  
 Qui la sceurent si bien lier et enchener  
 Qu'elle ne se pouvoit en façon retourner ;  
 Puis, la laissant ainsi, vindrent comme un tonnerre  
 Se jetter au milieu de la terrible guerre  
 Pour secourir leur roy, aussi fort empesché,  
 Comme ce trouble icy l'avoit rendu fasché.  
 Ce fut lors que l'etour <sup>3</sup> recommença terrible.  
 Quoy voyant ce renfort aux femmes trop nuisible,  
 S'avança *la Bretonne*, enflamée d'ardeur,  
 Qui aborda ses trois de force et de roideur.  
*Largerie* la suit, qui frappe et qui desire  
 Combattre vaillamment ; et *Nicolle*, qui vire

1. Un coup de foudre. — 2. Imp. : Deauqe. 3. L'Estour, le combat.

Son escadron vers eux , un serpent dans le poing ,  
 Monstre en frapant qu'elle a de combattre le soing.  
*Françoise* au cœur felon , *Michelle* menuisière,  
 Avecque *la Bardou*, tant orgueilleuse et fière,  
 Crièrent, abordant les trois filles d'enfer,  
 Qu'ilz virent sur leurs gens trop et trop s'eschauffer :  
 « Filles qui de vos fouetz combattez à oultrance ,  
 « Nous vous ferons sentir quelle est nostre puissance.  
 « Nous sommes trois, vous trois ; sus, voions entre nous  
 « Qui aura plus de cœur, de forces et de coups. »  
 Megère fut d'abord par *Michelle* abatue ;  
*Françoise* descocha une flèche pointue  
 Fort furieusement au bras droit d'Alecton ,  
 Qu'un peu auparavant avoit gesticulé Pluton  
 A *Marie Bardou*, qui, de rage felonnie,  
 Tenoit sous elle au crin l'affreuse Tesiphonne.

Tant dura ce combat , tout plein de cruauté,  
 Que chacun estoit las d'un et d'autre côté.  
 L'on vit un fort longtemps les deux forces egales ;  
 Mais, Pluton ayant veu ses filles infernalles  
 Terrassées en bas , il s'ecria alors :  
 « Sortez de mes cachos , les plus hardiz et forts ;  
 « Sortez secourez-moy , ô esprits miserables !  
 « Contre ces femmes-cy, plus fortes que mes diables ;  
 « Chassez-les de ce lieu , et je prometz à tous  
 « Que pour votre loyer je vous seray plus doux. »  
 A ces mots , chacun d'eux , pour telle recompence,  
 Y employa du tout sa force et sa vaillance .  
 Les neuf preux, qui jadis firent tant de combats,  
 De ces femmes icy furent versés en bas,  
 Quoiqu'ilz fissent devoir de genereuses ames.  
 Mais qui pourroit aussi vaincre de telles femmes ?

Mesmes ilz se servirent de leurs corps pour jeter  
 Encontre les demons qui vouloyent contester,  
 Les reculent, les chassent, et font en telle sorte  
 Qu'ils gagnent le dessus encontre la cohorte  
 Du bien fasché Pluton, qui appelle à secours  
 Les tigres, les lyons, les onces et les ours;  
 Mais tous ces animaux ne peuvent pas defendre  
 Que plus avant encore ilz ne puissent descendre  
 Dans l'enfer ensouffré. Ilz renversent esprits,  
 Ilz froissent, ilz assomment tout ce qu'ilz tiennent pris.  
 Alors le pauvre roy tira dehors ses flammes,  
 Appelant à son secours, maintes et maintes ames  
 De larrons, de tyrans, de ruffiens, de voleurs,  
 Et celle des pendus et des empoisonneurs;  
 Mais ilz furent encor dechassez de ces femmes,  
 Et asprement suyvis jusques [de]dans les flammes  
 Du plus profond enfer, où Cardine crioit  
 Dans un fourneau ardent qui sans fin la brusloit :  
 « Filles, secourez-moy ! ne perdez le courage !  
 « Pluton ne sçauroit plus contester d'avantage ;  
 « Il est presque vaincu. » A son cry, le combat  
 Leur raluma entre eux un plus sanglant debat,  
 Où fut prinse soudain Proserpine, domptée  
 Par *Loyse*, qui est par le nez picotée,  
 A l'aide de *Marie* et *Madelon*, sa sœur,  
 Qui la lièrent lors, en despit de son cœur.  
 Quant Pluton vit sa femme ainsi prise et captive,  
 Et que sa troupe estoit et vaincue et retive,  
 Il n'eut plus de recours, sinon qu'à reculer.  
 Quoy voyant Jupiter, qui tout sçait sans parler,  
 Eut pitié de Pluton, son cher amy et frère  
 — Le frère doit veiller, voyant l'autre en misère —

Deslacha quatre coups d'un tonnerre ebranlé,  
 Lequel est tout soudain dans l'enfer devallé,  
 Entremeslé d'eclairs. Lors les femmes terribles  
 Quittèrent de grand peur, l'une à l'autre invisibles,  
 Le terroir assailly ; et Pluton ferme alors  
 Sur elle le portail de la maison des morts.

« Retirez-vous, dit-il, viperiques canailles !  
 « Retournez, retournez faire vos funeraillies  
 « Oû esclère Phœbus, et n'approchez jamais  
 « De ce lieu, où je suis le maistre desormais.  
 « Je jure l'Acheron, matrones infidelles,  
 « Que vous n'entrerez plus tant d'ordes maquarelles  
 « En ce val tenebreux. Mais quand je vous tiendray  
 « Une à une icy-bas, lors je vous apprendray  
 « Comme je sçay payer de peines vengeresses  
 « Les infidelitez de si trahystres hostesses. »

Ayant parlé ainsi, appela Cerberus,  
 Et luy dit : « Je te pry, ne te soucie plus  
 « De Cardine, et fidel' garde la noire porte.  
 « Quand est de ton amour, qui tant d'ennuy apporte,  
 « J'ay moyen, sans mentir, de le faire aujourd'huy  
 « Effacer, beuvant l'eau de haynes et d'ennuy. »

Lors tira de son sein soudain une fiolle  
 Pleine d'un jeu amer si qu'Amour, qui l'affolle ;  
 Aussi tost n'en eut beu qu'il effaçà l'amour  
 Qu'il portoit à Cardine, à laquelle le jour  
 Et la nuit, sans repos, on tourmentoit le cœur  
 De flambeaux ensouffrez de rage et de fureur,  
 Rengregeant mille fois la douleur execrable  
 Que portoit paravant la pauvre miserable.

Cependant, au dehors de la triste maison,  
 Ces femmes sont tousjours qui demandent raison,

Appellant au combat et Pluton et sa femme,  
 Et de tous ses enfers la plus genereuse ame.  
 « Sortés, esprits, sortés au combat contre nous,  
 « Et voyons qui sera enfin vaincu de coups!  
 « Vous estes, disoient-elles, ô diables! bien infames  
 « De n'oser ataquier nous autres simples fames!  
 « Ouvrez-nous vostre porte à quatre seulement  
 « Des plus simples qui soyent dedans le regiment  
 « De *Marie Bardou*. Nous vous mettrons sans doute  
 « Pluton, et son enfer, et vous, diables, en route. »  
 Mais ils ferment l'oreille à leur cry despitieux  
 Et ne veulent jamais r'azarder ses bas lieux,  
 Sçachant qu'il n'y a rien en leur enfer infame  
 Qui soit assez puissant pour combattre une fame,  
 Plein d'un esprit malin, en tout desmesuré ;  
 Puis le sceptre n'est pas par combas assuré.

*Ridet fatum virtus.*

---

*Chanson nouvelle de certaines bourgeoises de  
 Paris qui, feignant d'aller en voyage ès faux-  
 bourgs S. Germain des Prez, furent surprin-  
 ses en la maison d'une maquerelle, et menées  
 en prison à leur deshonneur et confusion.*

Su r le chant : *Sauve-toy, ferreur d'esquillettes.*

**T**ousjours quelque nouveauté,  
 Ou quelque chose inciville,  
 Il advient en verité  
 Dedans Paris, grande ville,  
 Comme l'on voit journallement.

Qui voudra prendre femme belle,  
Garde le devant seulement.

Pour un tesmoignage seur,  
N'a pas long-temps quelques femmes,  
Sans crâindre le deshonneur,  
Pour suyvre d'Amour les flammes  
Sans qu'on le sceût aucunement...  
Qui voudra, etc.

Et, devisant sans sejour  
Comme par bonne manière  
Ilz pourroyent faire l'amour  
A l'escart et en derrière  
Sans qu'on le sçeut aucunement...  
Qui voudra, etc.

Vont à leurs mariz parler  
Pour avoir licence viste,  
En pellerinage aller  
Devers sainte Marguerite  
Pour un vœu fait nouvellement.  
Qui voudra, etc.

Les mariz ayant exprez  
Octroyé telle licence,  
Droit à Saint-Germain-des-Prez  
Les dames vont sans doutance  
Rire et piaffer gayement.  
Qui voudra, etc.

Quand el' furent aux faux-bourgs,  
Ces gentilles damoyelles,  
Pour pratiquer leurs amours,  
S'en vont chez des maquerelles

Qu'elles frequentoyent librement.  
Qui voudra , etc.

Allors de leurs amoureux  
Elles furent apperceues ,  
Qui , sans estre douloureux ,  
Les ont bravement receues  
En les baisant humainement.  
Qui voudra , etc.

Après le bon desjeuner,  
Un chacun print son amante  
Et la meine promener  
Sur le liet, sans plus d'attente,  
Affin de prendre esbatement.  
Qui voudra , etc.

Un fricasseur d'epinars  
Point ne remue en la sorte  
Que ces amoureux soldars  
Sur chacune femme accorte  
A se manier bravement.  
Qui voudra , etc.

Les voisins , appercevant  
Par les fenestres ouvertes  
Lever et coucher souvent  
Ces bourgeoises descouvertes  
Jusques au trou du fondement...  
Qui voudra , etc.

S'en vont trouver de ce pas  
Les sergens de la justice,  
Pour reprimer par compas  
Un si detestable vice

334 L'ENFER DE LA MÈRE CARDINE.

Fait auprès eux tacitement.

Qui voudra , etc.

Lors les sergens par raison,  
N'usant de façons courtoyses,  
Ont mené en la prison  
Promptement telles bourgeoises ,  
Sans les epargner nullement.

Qui voudra , etc.

Quand est des gallans subtils  
Qui faisoient telle bataille,  
En resserrant leurs outils,  
Ilz sautèrent les murailles  
En destallant habilement.

Qui voudra , etc.

Les bons maris , sans doubter,  
Recevant telles escornes,  
Les vont lors solliciter,  
En portant de belles cornes  
Dessous leurs chapeaux chaudement.

Qui voudra , etc.

Mes mignonnes , quand irez  
En un tel pellerinage,  
Les fenestres fermerez  
En un si lourd coquage,  
Pour le faire secrettement.

Qui voudra prendre femme belle ,

Garde le devant seulement.

*Fin.*



## TABLE DES PIÈCES

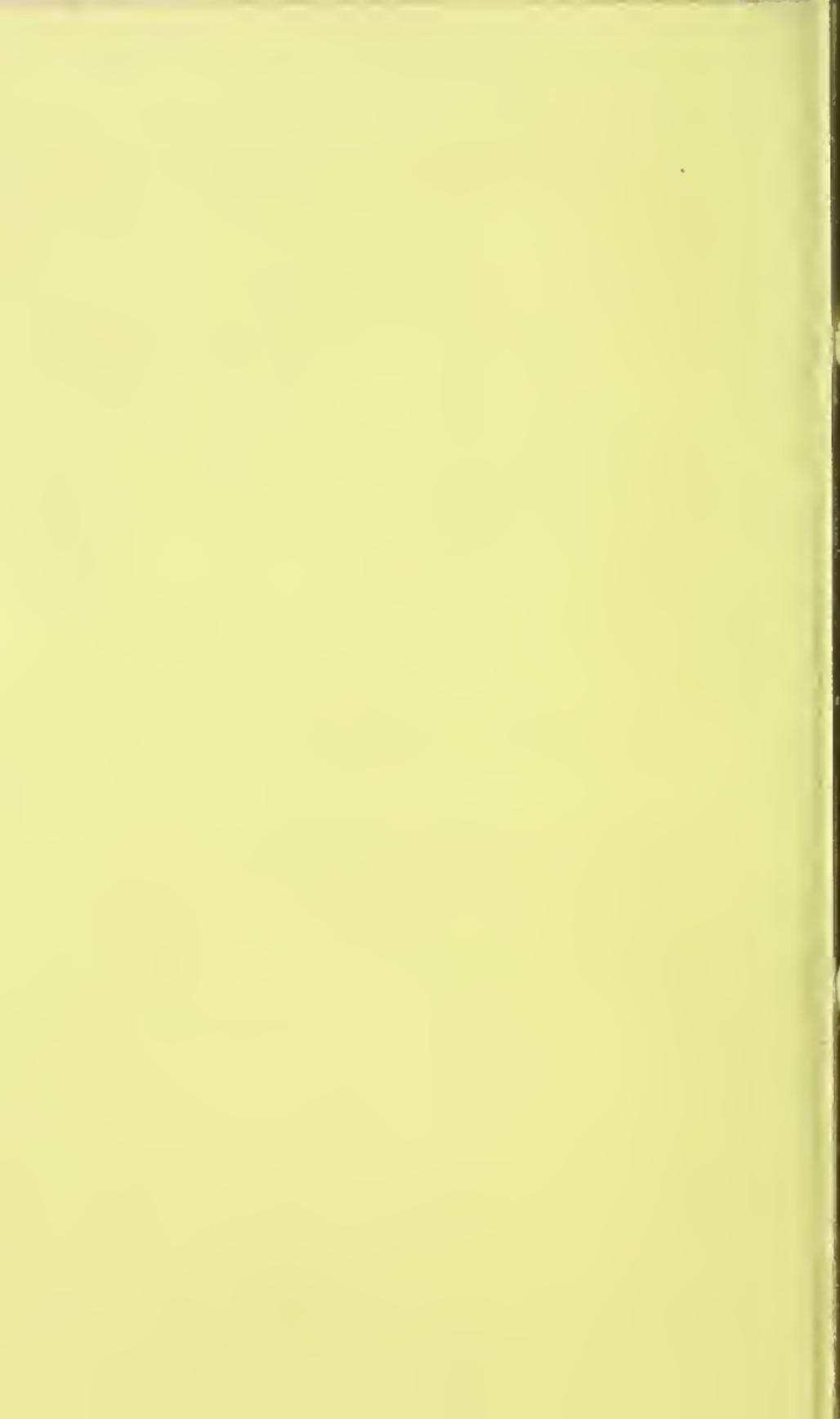
CONTENUES DANS CE VOLUME.

63	Sermon joyeux d'ung fiancé qui emprunte ung pain sur la fournée à rabattre sur le temps advenir.	Page 5
64	Le monologue des sots joyculx de la nouvelle bande, la declaration du preparatif de leur festin, mis en lumière par le seigneur du Rouge et Noir, adressant à tous joyeux sotsz et aultres.	11
65	Epistre envoyée par feu Henry, roy d'Angleterre, à Henry, son fils, huytiesme de ce nom, à presant regnant audict royaulme (1512).	26
66	Le danger de se marier, par lequel on peut cognoistre les perils qui en peuvent advenir, tesmoins ceux qui ont esté les premiers trompez.	72
67	Le grant testament de Taste-Vin, roy des pions.	77
68	Le debat et procès de Nature et de Jeunesse, à deux personnages, c'est assavoir Jeunesse, Nature, avec les joyeux commandemens de la table et plusieurs nouveaulx ditiés.	84
69	Les omonimes, satire des mœurs corrompues de ce siècle, par Antoine du Verdier, homme d'armes de la compagnie de monsieur le seneschal de Lyon (1572).	97
70	L'art de rhétorique pour rimer en plusieurs sortes de rimes.	118
71	La resolution de Ny Trop Tost Ny Trop Tard Marié.	129
72	Les souhaitz des hommes.	138
73	Les souhaitz des femmes.	147

74	La voye de paradis, avec aucunes louanges de Nostre-Dame.	155
75	Le jaloux qui bat sa femme.	162
76	Les secrets et loix de mariage, par Jehan d'Ivry.	168
77	Le songe doré de la Pucelle.	
78	Les presumptions des femmes mondaines.	232
79	La deploration des trois Estatz de France sur l'entreprise des Anglois et Suisses, par Pierre Vachot (1513).	247
80	Sermon joyeux de la patience des femmes obstinées contre leurs marys, fort joyeux et recreatif à toutes gens.	261
81	L'epistre du Chevalier gris à la très noble et très superillustre princesse et très sacrée vierge Marie, fille et mère du très grant et très souverain monarque universel Jesus de Nazareth.	268
82	Deploration et complaincte de la mère Cardine de Paris, cy-devant gouvernante du Huleu, sur l'abolition d'iceluy.	290
83	L'Enfer de la mère Cardine.	302







Pw  
1103  
B5  
t.3

Montaignon, Anatole de  
Courde de  
Recueil de poésies  
françoises

PLEASE DO NOT REMOVE  
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

---

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

---

